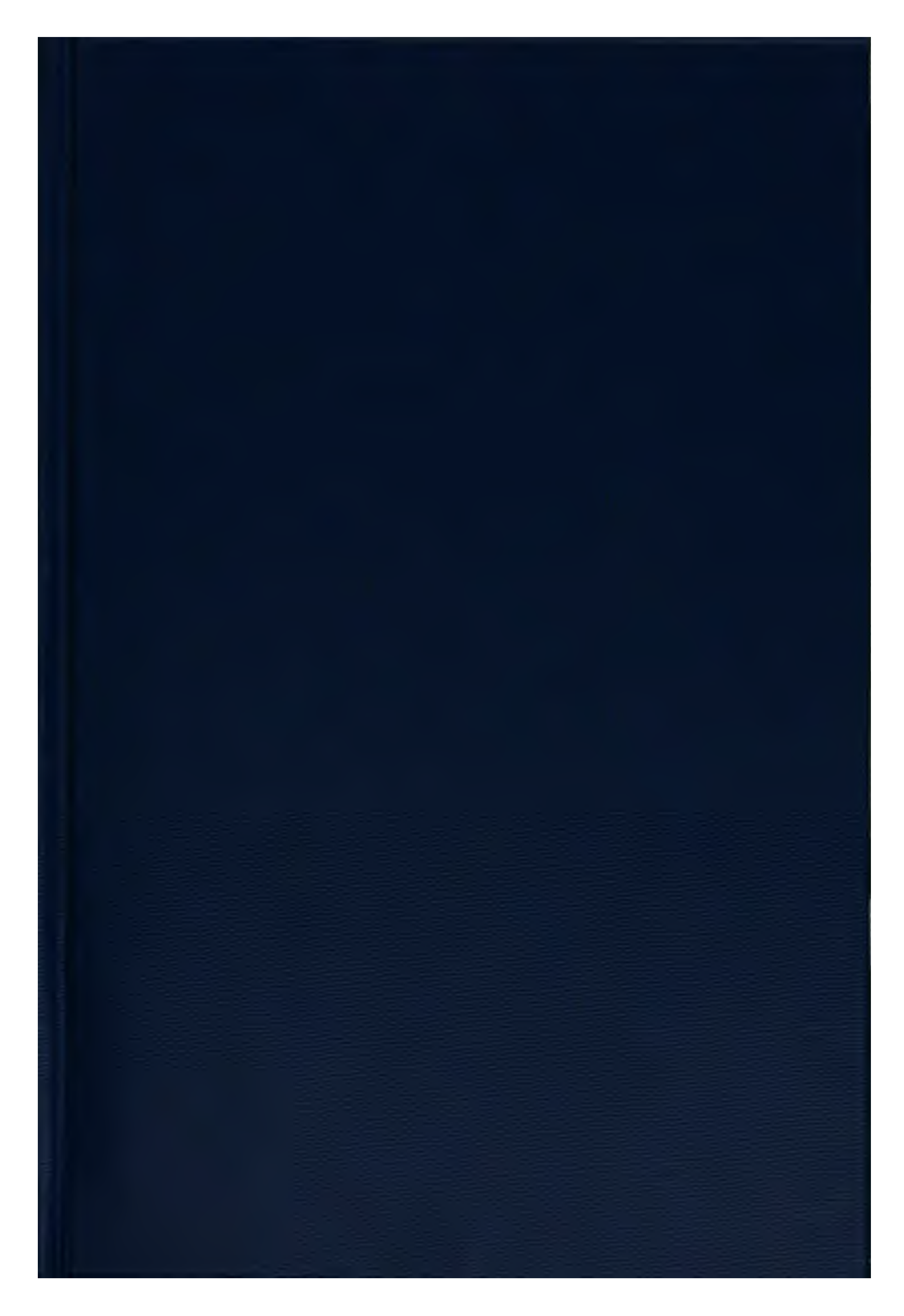
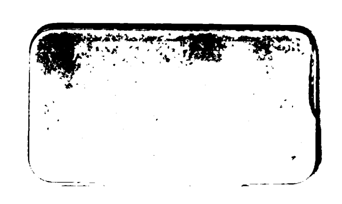



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



HISTOIRE

DE LA GUERRE D'ESCOSSE

HISTOIRE

DE LA

GUERRE D'ESCOSSE

PAR

JEAN DE BEAUGUÉ

GENTILHOMME FRANÇOIS

AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT

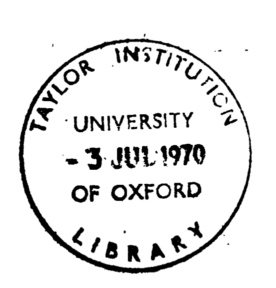
ancien Pair de France
l'un des Quarante de l'Académie Française



REIMPRIMÉ
A BORDEAUX, PAR G. GOUNOUILHOU
11, RUE GUIRAUDE, 11

—

1862



AVANT-PROPOS

I

« C'est un vilain usage et de très mauvaise conséquence en nostre France, » dit Montaigne, « d'appeller chacun par le nom de sa terre et seigneurie, et la chose du monde qui fait plus mesler et mescognoistre les races. Un cadet de bonne maison ayant eu pour son appanage une terre, sous le nom de laquelle il a esté cognu et honnoré, ne peut honnestement l'abandonner : dix ans après sa mort, la terre s'en va à un estranger qui en fait de mesmes. Devinez où nous en sommes de la cognoissance de ces hommes.... Autant de partages, autant de surnoms. Cependant l'originel de la tige nous est échappé [1]. »

[1] *Essais*, liv. I, ch. XLVI.

Rien de plus juste que cette remarque du célèbre auteur des *Essais*. Elle signale une des causes de la confusion qui règne dans l'histoire intime et sérieuse de plusieurs des époques les plus intéressantes de nos annales, et qui fait notamment de celle du XVIe siècle un véritable labyrinthe. Comment, par exemple, s'y reconnaître parmi les cinq fils du grand connétable Anne de Montmorency? Les quatre derniers portent tous des noms différents de ceux de leur père : Damville, Méru, Montberon et Toré [1]. Ce nom de Montberon était celui d'une « maison très illustre et ancienne, autant qu'il en soit en Guyenne [2], » dont le connétable avait hérité, mais dont il existait encore alors divers rameaux. Les Coligny ont récupéré, on ne sait trop comment, la plus grande illustration de leur nom en la personne de l'Amiral, que l'histoire ne connaît plus que sous son nom patronymique, mais qui de son vivant ne fut jamais nommé que l'amiral de Châtillon, comme son frère le cardinal Odet, tandis que son autre frère, comme lui très brave et très bien famé, s'appelait d'Andelot. Beaucoup de nos plus illustres maisons sont ainsi fraudées d'une portion de la gloire qui leur appartient légitime-

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres françois*, art. *Monsieur le Connestable Anne de Montmorency*.

[2] *Ibid.*

ment. Je n'en veux citer qu'un exemple tout à fait remarquable : celui du marquis de Chandenier, de la maison de Rochechouart, capitaine des gardes pendant la minorité de Louis XIV. Cette grande maison, qui a ajouté tout *l'esprit des Mortemart* à tant d'illustrations en tout genre, doit cependant regretter que le titre relativement obscur de *marquis de Chandenier* lui dérobe en quelque sorte, aux yeux du public, la possession d'un personnage que Saint-Simon a dessiné en traits immortels : « Célèbre par sa disgrâce et par la magnanimité dont il la soutint plus de quarante ans, jusqu'à sa mort.... Singulièrement considéré par sa valeur, son esprit et son extrême probité.... Un homme tout plein d'honneur, d'esprit et de courage, et d'une grande naissance avec cela, était un homme importun au cardinal Mazarin, quoiqu'il ne l'eût jamais trouvé en faute, ni ardent à demander. » Ayant refusé de se démettre de sa charge, que Mazarin voulait donner à M. de Noailles, ou de la vendre, Chandenier fut emprisonné à Loches, « aux frais du roi, comme un criminel ; on arrêta tout son petit revenu pour le forcer à recevoir l'argent de M. de Noailles.... La cour se trompa. M. de Chandenier vécut de ce que, à tour de rôle, les bourgeois de Loches lui envoyaient à dîner et à souper dans une petite écuelle qui faisait le tour de la ville. Jamais il ne

se plaignit, jamais il ne demanda ni son bien ni sa liberté. A la fin, la cour, honteuse d'une violence tellement sans exemple et si peu méritée, plus encore d'être vaincue par ce courage qui ne se pouvait dompter, relâcha ses revenus et changea sa prison en exil, où il a été bien des années, et toujours sans daigner rien demander. Il en arriva comme de sa prison; la honte fit révoquer l'exil [1]. »

On conviendra qu'un tel homme mérite d'être plus connu, et qu'il le serait davantage si, en prenant le nom d'une terre ignorée, il ne s'était en quelque sorte dérobé à la notoriété qui entoure la grande race dont il était, et dont il forme, à mon sens, la plus pure illustration.

Chez les Romains, qui ont produit de toutes les aristocraties la plus renommée, la plus généreuse et la plus puissante, cette confusion n'était point à craindre. Le nom de la *gens, Cornelia, Claudia, Valeria,* se maintenait en première ligne, outre les prénoms et les surnoms, chez les plus célèbres comme chez les plus obscurs, et servait à désigner l'origine et la parenté de chacun.

Chez les Anglais et aussi chez les Espagnols on éprouve d'abord un certain embarras à la vue

[1] *Mémoires du duc de Saint-Simon,* édit. Delloye, t. II, p. 182.

des titres, souvent très divers, qu'ont portés des personnages issus de la même race; comme on l'a vu de nos jours par l'exemple des quatre frères, inégalement illustres, qui se sont appelés le marquis de Wellesley, le duc de Wellington, lord Cowley et lord Maryborough. Toutefois, en Angleterre comme en Espagne, il y a des règles certaines et publiquement reconnues quant à la prise de possession des noms et des titres : il existe des ouvrages spéciaux où toutes les créations et collations de titres sont régulièrement constatées, où l'on explique spécialement comment les mêmes titres ont pu être portés par des familles tout à fait étrangères les unes aux autres[1]; et à l'aide de quelques recherches, on vient à bout de retrouver le fil nécessaire pour sortir de ce dédale. Mais, en France, ce fil manque absolument. Le nom d'une terre inconnue surgit tout à coup dans l'histoire d'une province et du pays tout entier, porté par un homme plus ou moins éminent, dont les aïeux, les collatéraux ou les descendants figurent sous des dénominations tout à fait différentes. S'y reconnaisse qui pourra! Et si la confusion que les édits, les ordonnances et les lois ont si souvent cherché à réprimer dans la vie sociale et officielle, a toujours triom-

[1] Voir, entre autres, *the historic Peerage of England*, by Sir Nicholas Harris Nicolas and G. Courthope. 1857.

phé de l'autorité publique dans le domaine des faits contemporains, comment s'étonner de ce que les narrateurs du passé, à moins d'être doués d'une patience héroïque et très peu française, renoncent à rétablir un ordre quelconque dans cette confusion sans cesse renaissante?

Ces considérations ne s'appliquent peut-être à personne autant qu'au vaillant capitaine dont l'opuscule qui va être mis sous les yeux du lecteur, raconte une des principales campagnes. Comment deviner que le nom de *Montalembert,* porté depuis quatre siècles par ses aïeux, était le véritable nom de celui que cet écrit, publié trois ans après sa mort, déguise sous le nom de *M. de Dessé*, alors surtout que la plupart des autres historiens contemporains se plaisent à épaissir les ténèbres en estropiant à l'envi ce nom évidemment habituel, mais souverainement impropre? Brantôme, qui lui a consacré un article spécial dans ses *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, l'appelle *M. d'Esse,* sans accent, et, en parlant de lui dans l'article du roi Henri II, il écrit ce même nom *M. d'Osse,* faute d'impression religieusement conservée dans toutes les éditions, jusques et y compris celle de M. Monmerqué. Rabelais, en constatant l'effet produit par un des exploits commémorés dans

notre opuscule, parle du *sieur Dessay* [1]. Dans plusieurs passages de la correspondance officielle publiée par M. Teulet [2], sur les relations entre la France et l'Écosse au XVIe siècle, il est désigné sous le nom *d'Ercey*.

François de Rabutin, qui avait probablement servi avec lui, trouve une nouvelle variante : il l'appelle « *M. d'Hessé*, chevalier de l'Ordre, très sage et très vertueux [3]. »

Jacques Bouchet, son contemporain, qui lui a consacré de nombreuses mentions dans ses *Annales d'Aquitaine* [4], change l'orthographe de son nom presque autant de fois qu'il en parle ; il l'appelle d'abord : *le seigneur de Decé*, du pays de Poictou [5] » ; un peu plus loin, *le capitaine Dessé* [6] ; ailleurs et souvent, « *le seigneur de Dessé* [7] et de Panviller, lieutenant général du Roy ; » enfin « *M. des Panvillers*, qu'on nomme Dessé. »

[1] *Pantagruel*, liv. IV, ch. LXVII.

[2] *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Écosse au XVIe siècle*, tirés des bibliothèques et archives de France, et publiés pour le *Bannatyne Club*, d'Édimbourg, par M. Teulet. Paris, Henri Plon, 1856-1860, trois volumes in-4°. Une édition in-8° de cet important recueil, supérieurement imprimée par M. Gounouilhou, à Bordeaux, vient de paraître chez Mme veuve Renouard, libraire de la Société de l'histoire de France.

[3] *Commentaires sur le faict des dernières guerres en la Gaule Belgique, dédiés au duc de Nivernois, pair de France, par François de Rabutin, gentilhomme de sa compagnie.* Paris, Vascosan, 1555, in-4°, liv. V, p. 5. — A Paris, M.D.LXXIIII, in-8°, p. 105.

[4] Édit. dernière et nouvelle. Poictiers, 1644, chez Abraham Mounin, petit in-folio.

[5] P. 533. — [6] P. 560. — [7] P. 581.

Bouchet va même jusqu'à dire qu'il était de *l'ancienne maison de Dessé en Poictou*[1], maison qui n'a jamais existé et dont on ne trouve aucune trace dans les nobiliaires du Poitou ou des provinces voisines[2].

A l'étranger, c'est encore bien pis. Pour n'en citer qu'un seul exemple, l'auteur anonyme du *Diurnall of remarkable Occurents in Scotland*, rapportant l'arrivée d'André de Montalembert en Écosse, l'appelle *Monsieur Dosie*[3].

Qu'on juge de la confusion et de l'ignorance qui ont dû régner chez les annalistes du XVI[e] siècle, sur les personnages obscurs ou éphémères, d'après l'incertitude et la diversité des dénominations attribuées à un homme qui a figuré pendant cinquante ans devant ses contemporains, et qui, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, lieutenant général pour le roi, chargé tantôt de la conduite d'une armée à l'étranger, tantôt de la défense de forteresses importantes

[1] P. 560.

[2] Cette erreur a été répétée dans le dictionnaire de Moreri. — Ceux d'entre les historiens du temps qui écrivaient en latin montraient plus d'exactitude, témoin Beaucaire (*Belcarius*, né en 1514, mort en 1591), qui donne à notre héros son vrai nom : « Andream Montalambertanum Esseum, quo nomine notior est, et Landresii obsidione et Scotico bello clarum. » (*Comment. rer. Gallicar.*, lib. XXVI, cap. XXX.) — Notre illustre de Thou le désigne de la même façon (*Hist. sui temp.*, liv. V, ch. XIV; édit. de Londres, t. I, p. 189); mais *Montalambertius Esseus* est traduit, en note, par *de Montalembert, sieur de Desse*.

[3] P. 46, 9 mai 1548.

au dedans, et enfin chevalier de l'Ordre, avait obtenu successivement les distinctions les plus élevées (après le bâton de maréchal) que pouvait espérer un gentilhomme français.

Et cependant il signait de son vrai nom : *André de Montalembert*, ainsi que le constatent les pièces nombreuses revêtues de son seing, au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Nous reproduisons le fac-simile de cette signature.

André de Montalembert, seigneur d'Essé ou de *Dessé*[1] en Angoumois, d'Espanvillers en Poitou et de la Rivière en Aunis, appartenait à une mai-

[1] Cette orthographe, qui est celle de l'auteur dont on va lire l'écrit, est aussi celle portée dans les quittances signées par André, à la Bibliothèque impériale. Le fief désigné, situé sur la paroisse de Limalonge en Poitou, et qui forme aujourd'hui un hameau, s'écrit de même sur la carte du Dépôt de la Guerre et sur celle de Cassini. Cependant, l'usage a prévalu chez tous les historiens, à partir du XVIIe siècle, d'écrire ce nom ainsi : *d'Essé*. — Expilly, dans son Dictionnaire, indique deux autres localités du même nom : *Esse*, village de cent quarante feux, à une lieue de Confolens; et *Essé*, communauté du Limousin, qui ne comptait qu'un seul feu. Il existe dans le département d'Ille-et-Vilaine, arrondissement de Vitré, canton de Rhétiers, une autre commune d'Essé, bien connue des antiquaires par un monument gaulois sur lequel l'auteur du *Palais de Scaurus*, Mazois, a publié un Mémoire dans la *Revue encyclopédique*, t. XVI, octobre 1822, p. 246-254.

son qui tire son nom d'une seigneurie située sur les confins du Poitou et de l'Angoumois, mais au diocèse de Poitiers [1]. Cette maison possédait, selon une tradition angoumoisine, la dite terre depuis 1030 [2], mais sa filiation authentique ne remonte qu'à Geoffroy de Montalembert [3], qui fit en mai 1228 une donation territoriale aux Templiers de Château-Bernard. De ses quatre fils, deux prirent part à la première croisade de saint Louis, en 1248; le troisième, Jean, fut le huitième aïeul d'André. Le nom de la seigneurie d'Essé paraît pour la première fois dans les titres de famille, à la suite de celui de son grand-père, Charles de Montalembert, qui vivait encore en 1496.

André de Montalembert naquit en 1483 et fut le second rejeton du mariage de son père Charles de Montalembert, seigneur d'Essé, d'Espanvillers et de la Rivière, avec Charlotte Jay de Bois-Seguin [4]. Il fut tenu au baptême par André de

[1] Canton de Sauzé, département des Deux-Sèvres.

[2] Louis des Brandes, Histoire manuscrite de l'Angoumois, citée dans l'*Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France*, etc.; par M. de Courcelles, t. XII (Paris, 1833, in-4°), art. *Montalembert*, p. 2, note 1.

[3] « Gaufridus miles de Monte Aremberti. » *(Charte originale admise, pour la salle des croisades, au Musée de Versailles.)*

[4] Il eut quatre frères, dont le cadet, Léon de Montalembert, fut chevalier de Malte et grand-prieur de Champagne en 1551. Il résidait à Voulaines, chef-lieu de ce grand-prieuré. Une pièce, revêtue de sa signature : *Leon de Monthalembert* (sic), se trouve aux archives du département de la Côte-d'Or.

Vivonne, sénéchal du Poitou, qui prit ensuite son filleul pour page.

Le sénéchal était grand-père maternel de Brantome, qui avait sans doute connu notre André dans la maison de son aïeul, et qui raconte comment sa mère avait été « cent fois bercée » par le jeune André et « estudioit sa leçon avec lui. » Il consacre à ce compagnon d'enfance de sa mère un des articles les plus animés de son fameux recueil. Il commence ainsi : « Parlons d'autres capitaines. Feu M. d'Essé l'a esté très bon, sage, brave et vaillant; il fut advancé par M. le connestable, à cause de sa valeur et vertu, et les roys ses maistres le cogneurent et s'en sceurent bien servir. Il fut en son temps fort bon gendarme et gentil chevalleger. »

C'est encore à Brantome que nous devons les principaux détails parvenus à notre connaissance sur les premières années du brave d'Essé : « M. d'Essé, dit-il, fut donné page à feu M. le seneschal de Poicton, Messire André de Vivonne, mon grand-pere, lorsqu'il alla avec le roy Charles VIII au royaume de Naples, et le mena avec luy qu'il n'avoit pas douze ans, le voyant bien nay et qu'il promettoit beaucoup de luy, et ne le voulut laisser au logis tout jeune garçonnet qu'il estoit, et fit le voyage fort bien sans aucune maladie. Après l'avoir bien nourry quelques an-

nées, il le sortit hors de page et l'envoya aux ordonnances en fort bel équipage de guerre, plus qu'il n'avoit accoustumé de donner aux autres, car il esperoit beaucoup de luy, et aussi qu'encor qu'il fust fort bien gentilhomme et de bon lieu, il n'avoit de son pere tous les moyens qu'il eust bien fallu, n'en ayant pas pour luy-mesmes, car il avoit force autres enfans[1]. »

Au retour de l'expédition de Naples, le jeune André de Montalembert, à peine âgé de douze ans, eut l'honneur de se trouver à la bataille de Fornoue et d'y payer de sa personne, sous les yeux du roi Charles VIII et de son parrain[2].

Le sénéchal de Vivonne avait en partie fait l'éducation du comte d'Angoulême, qui devait régner quelques années plus tard sous le nom de François Ier, et ce fut à lui que son ancien page dut d'être rapproché du jeune prince et de lui être intimement associé dans ses campagnes militaires comme dans ses tournois et ses fêtes. André de Montalembert s'y était acquis une si grande réputation, que François Ier le choisit, en 1520, ainsi que deux autres gentilshommes du Poitou, pour soutenir avec lui l'effort des quatre plus fortes

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois* parmi ses œuvres complètes, édit. Foucault, t. II, p. 453.

[2] L'abbé Pérau, *les Vies des hommes illustres de la France*, etc., t. XIII, Amsterdam, M. DCC. LIV., in-12, p. 300, 301, art. *André de Montalembert.*

lances qui se présenteraient[1], dans un tournoi qui eut lieu entre Ardres et Guines, lors de son entrevue avec le roi Henry VIII d'Angleterre. Le roi, qui aimait à rappeler ce fait d'armes, disait souvent[2], avec cette familiarité de haut goût et de bon aloi qui le rendait si cher à sa noblesse et à son peuple, et qui fait reconnaître en lui le digne prédécesseur de Henri IV : « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guienne, qui combattrons en lice et courrons la bague contre tous allans et venans de la France : moy, Sansac[3], d'Essé et Chastaigneraye[4]. »

Cette renommée, née d'une glorieuse confraternité avec le roi-chevalier, devait, après un trop long intervalle, grandir sur des champs de bataille plus sérieux et plus célèbres. En dehors de cet incident et de cette parole mémorable, l'histoire se tait sur le rôle que joua le seigneur d'Essé pendant les vingt premières années du règne de François I[er]; on sait seulement qu'André de Montalembert avait été admis dans la maison de son maître et de son ami; on le voit porté dans un rôle des officiers du roi

[1] Pérau, p. 308. — Courcelles, p. 40.

[2] Brantome, discours LXIV, t. II, p. 455.

[3] Louis Prévost, seigneur de Sansac, chevalier de l'ordre du Roi.

[4] François de Vivonne, seigneur de la Chataigneraye, fils du parrain de notre André. Ce fut lui qui succomba dans le fameux duel avec Gui Chabot de Jarnac, le 10 juillet 1547.

François I[er], pendant les années 1534 et 1535, parmi les panetiers ordinaires du roi, avec les seigneurs de Tournon, de Soubise, de Ventadour, de Pompadour, etc. En cette qualité, il accompagna le comte de Busançais, amiral de France, pendant son ambassade en Angleterre, et reçut le 20 octobre 1534 du trésorier de l'Épargne, une somme de cent livres pour le défrayer de son voyage[1].

L'Italie, qui avait vu les premiers exploits d'André de Montalembert à peine sorti de l'enfance, l'Italie était la terre destinée à lui valoir quarante ans plus tard le baptême du commandement. En avril 1536, François voulut châtier le duc de Milan de l'assassinat juridique de son ambassadeur Meraviglia. Il envoie contre lui une armée commandée par Philippe Chabot, seigneur de Brion, amiral de France, qu'il « avoit establi et ordonné son lieutenant general[2]. » Le duc de Savoie refuse aux Français le passage de ses États. L'amiral occupe aussitôt la Savoie et presque tout le Piémont. Charles-Quint, revenu de sa glorieuse expédition de Tunis, accourt au secours de son allié. Il envahit la Provence à la tête d'une formidable armée; mais il est repoussé

[1] Bibl. impér., fonds de Béthune, fol. 6 et 45. — *Compte de Guillaume Prudhomme, trésorier de l'Épargne*, fol. 1386. *Ibid.*

[2] Guillaume du Bellay, *Mémoires*, ann. 1536; dans la collection Petitot, 1re série, t. XVIII, p. 307.

partout, grâce aux dispositions habiles d'Anne de Montmorency. Cette invasion avait néanmoins obligé le roi à rappeler la plus grande partie de ses troupes du Piémont, et de n'y laisser que celles nécessaires à la garde de quelques places conquises. Le seigneur d'Essé faisait partie de ce détachement, qui eut fort à faire pour tenir tête aux forces réunies de l'Empereur et du duc de Savoie.

Écoutons un historien trop peu connu, Fourquevaulx[1], sur la part que prit d'Essé à cette campagne : « Je serois, dit-il, à bon droit repris de tous ceux qui ont quelque connoissance dans l'histoire, si parmi les hommes dignes de gloire et bien estimez de leur Roy, j'oubliois le sieur de Dessé, dit *Epanvillers*, gentilhomme de Poitou, duquel les mérites connus dedans et dehors le royaume, dureront autant qu'on fera profession d'estimer la vertu....

» Ce gentil chevalier ne parvient à ma connaissance qu'il n'eut déjà commandement sur cent chevaux légers, et ce au temps que le Roy François Ier.... envoie l'amiral Chabot avec force armée contre le duc de Savoie. »

« En ce temps, dit Brantome, une infinité de

[1] *Les Vies de plusieurs grands capitaines françois*, recueillies par Mre F. de Pavie, baron de Forquevauls. A Paris, chez Jean du Bray, M. DC. XLIII., in-folio, p. 320-328 : le Sr de Dessé, dit *Epeuvilliers*.

princes et grands seigneurs avoient des chevaux légers; car alors, les plus grands pour leur commencement de guerre, se jettoient tous à la cavalerie légère, » et il cite à l'appui de son dire MM. de Condé, d'Enghien et de Nemours.

Les trois principales places occupées par les français en Piémont, pendant l'invasion de Charles-Quint en Provence, étaient Turin, Fossano et Corvi. La garnison de Turin était commandée par Claude d'Annebaut, lieutenant du roi, depuis amiral et maréchal de France. Le seigneur d'Essé avec sa compagnie de cent chevau-légers s'y trouvait, ainsi que plusieurs autres *gentilshommes de grosse maison*, dit Guillaume du Bellay, « lesquels s'y voulurent enfermer pour acquerir loz et bruit, et faire service au roy et à la chose publicque[1]. » Et il nomme parmi eux le comte de Tonnerre, le seigneur de Pienne, surnommé de Halluin, MM. de Listenais, de Jarnac, d'Escars, de Bueil, de Vivonne, de Cossé, de Clermont, de Coucy. « Entre tous ceux, dit Fourquevaulx, qui ont participé à ces louables hazards, je n'en sache point à qui M. de Dessé puisse ni doibve céder. »

Fossano ayant été repris par les ennemis, sous Antoine de Leyve, le 24 juin 1536, les Français

[1] Collection Petitot, 1re série, t. XVIII, p. 455.

furent resserrés et étroitement investis dans Turin, dont le siége se prolongea jusqu'à la fin de septembre. Pendant toute la durée du siége, « M. de Dessé vigilant et prompt ne laissa fuir aucune occasion de sortie ni d'entreprise, qu'il ne fust des premiers à cheval et des derniers au logis[1]. »

Là où il se signala surtout, ce fut à l'escalade de Ciria, ville « suffisamment tenable, » située à sept milles de Turin, et où les impériaux avaient tous leurs magasins. D'Annebaut chargea le seigneur d'Essé de s'en emparer, à la tête de sa compagnie de chevau-légers et de mille hommes de pied, sous les capitaines Auchy et de Cany, « lesquels, partans le soir, après lequel avis, arrivèrent, sans estre descouvers, au pied de la muraille, et, leurs eschelles dressées, peurent monter dessus, et eurent deffaict ou repoussé les escoutes, avant que ceux qui estoient couchez aux licts eussent loisir de se vestir, armer et rendre au lieu que se donnoit l'alarme. Ainsi prindrent-ils la ville, et mirent au fil de l'espée tous ceux esquels ils trouvèrent résistance; et après avoir chargé de vivres et butin tous les chevaux et bestes portant charge, et faict acheminer devant eux tout ce qu'ils y trouvèrent de bestial (bétail),

1 Fourquevaulx, p. 322.

se retirèrent sans encontre dedans Turin[1]. »

Les Français se maintinrent à Turin et en Piémont pendant toute l'année 1537, à travers divers incidents. La trève de Nice, conclue en 1538, leur laissa la possession de Turin, comme celle de Moncalier, Pignerol et autres places.

André de Montalembert ne reparaît aux yeux de l'histoire que sept ans après sa belle conduite en Piémont. En 1543, la guerre ayant été transportée dans les Pays-Bas, François Ier voulut attaquer le Hainaut, en dirigeant ses troupes sur la partie de cette province qui avoisine le Cambrésis, et qu'arrose la Sambre. Landrecies, place importante située sur cette rivière, et couverte par la vaste forêt de Mormal, était mal fortifiée; elle fut bientôt abandonnée par la garnison impériale et occupée par un corps français, sous les ordres de Martin du Bellay, sieur de Langey. Mais l'Empereur entreprit aussitôt de récupérer la ville, regardée comme la clef du Hainaut.

« Il y mena une armée la plus grosse qu'il put amasser en Italie, Espaigne, Angleterre, Germanie et Flandres. Et parce qu'il n'avoit alors puissance de souldoyer si grosse armée, le roy Henri d'Angleterre luy fournit de grand nombre d'Angelots, au moyen de leur nouvelle confé-

[1] Guillaume du Bellay, *Mémoires*, ann. 1536; dans la collection Petitot, 1re série, t. XIX, p. 87.

dération [1]. » L'armée assiégeante se composait, selon un historien franc-comtois et sujet du fils de l'Empereur, de seize mille Allemands, huit mille Espagnols, huit mille Anglais, six mille Italiens et grand nombre de chevaux, auxquels Martin Van Rossem, maréchal de Gueldres, et le duc Maurice de Saxe, vinrent plus tard se joindre [2].

« Ladite ville de ce temps-là, dit Brantome, n'avoit garde d'estre forte comme elle a esté despuis; car on la disoit n'estre faicte que de boue et de crachat. De tels mots usoit-on pour monstrer sa foiblesse [3]. » Le roi en avait confié le gouvernement au capitaine La Lande, « un vieux brave advanturier de guerre [4], » en le chargeant de réparer et d'augmenter les fortifications de la place. Il lui adjoignit bientôt le seigneur d'Essé, qui commandait alors la compagnie de cinquante hommes d'armes du duc de Montpensier [5]. Cette compagnie entra dans la place avec son chef et deux mille hommes de pied.

[1] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 535. Voir le récit détaillé de toutes ces opérations dans les Mémoires de Martin du Bellay, liv. X, ann. 1543. (Collection Petitot, 1re série, t. XIX, p. 421 à 476.)

[2] Gollut, *Mémoires de Bourgongne et de Franche-Comté*, liv. XIV, p. 1066. Cet historien signale beaucoup de noblesse des deux Bourgognes dans l'armée impériale : « Et s'y treuvèrent de notre Bourgongne, dit-il, les sieurs de Vergy, Rye, Vauldrey, Lannoy, Clermont, Vienne, Ray, d'Andelot, Carondelet, Champagne, etc. »

[3] Brantome, discours LXIV, parmi ses œuvres, t. II, p. 456.

[4] *Ibid.*, p. 455.

[5] Martin du Bellay, *Mémoires*, 1543, collect. Petitot, 1re sér., XIX, 487.

La ville eut beaucoup à souffrir étant enserrée de toutes parts, et battue en brèche de trois côtés à la fois, sous les ordres de l'Empereur lui-même et sous la direction spéciale de Don Fernand de Gonzague, qui commandait en chef sous lui. L'assaut fut livré à diverses reprises, mais sans succès. La Lande et d'Essé « ne cesserent de faire bon guet, sans dormir, porter de la terre aux rempars rompus et abatus, faire diligenter les ouvriers, abatre et jetter aux foussez les ennemis, taschans à monter par eschelles, assommer de pierres ceux qui estoient dessoubs, faire devoir de l'artillerie, et n'oublier rien pour leur deffence[1]. » Et non-seulement la garnison repoussait avec avantage toutes les attaques, mais elle faisait encore des sorties toujours vigoureusement menées et le plus souvent couronnées de succès. Dans l'une d'elles, d'Essé, qui avait attaqué l'ennemi à la tête de cent vingt chevaux et de toute la jeune noblesse renfermée dans la place[2], culbuta facilement un corps d'Allemands qui travaillaient aux tranchées; mais, chargé à son tour par huit cents cavaliers anglais qui protégeaient les travailleurs, il fut ramené dans la ville, après avoir perdu une dixaine d'hommes et reçu un

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, IVe part., p. 587.

[2] « Et la pluspart de la jeunesse de la cour demeurée en ladite ville. » (Du Bellay, p. 462.)

coup de pique dans le bras, au moment où il combattait le plus vaillamment pour protéger la rentrée des siens.

Cependant le siége se prolongeait toujours : il avait duré plus de trois mois (juillet à octobre 1543) avec l'accompagnement ordinaire des misères de la guerre. « Lesquels... assiegez... estoit incertain duquel ils avoient plus de moleste, ou de maladie ou de faim[1]. » Chaque soldat ne recevait plus que la moitié d'un pain par jour.

La basse ville, que les assiégés avaient abandonnée dès le commencement du siége, était occupée par les impériaux. Ils montèrent de l'artillerie sur la porte de cette basse ville, d'où ils commandaient la brèche, laquelle était praticable depuis trois semaines, et tellement grande qu'on ne pouvait plus la réparer. Leur feu pénétrant ainsi jusque dans l'intérieur de la place, d'Essé et La Lande résolurent d'enlever cette position à l'ennemi. Ils y réussirent au moyen d'une attaque vigoureuse faite au point du jour, et s'installèrent eux-mêmes dans la porte, d'où on ne put jamais les déloger. Charles-Quint, découragé par cet échec, n'osa plus tenter d'enlever la ville d'assaut; mais l'Empereur « delibera de ne lever son camp, si famine ne l'en jettoit, et fortifia son

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, IVe partie, p. 537.

camp de fossés et remparts, pour illec hyverner et plustost mourir au siege[1]. »

Sur ces entrefaites, le capitaine La Lande, (lequel y avoit tant bien fait son devoir, » malade d'anciennes blessures et des fatigues nouvelles qu'il venait de traverser, abandonna le commandement. André de Montalembert en demeura seul chargé, avec le titre alors si considérable de *lieutenant du roy*. La garnison s'épuisant de plus en plus, d'Essé résolut, vers la mi-octobre 1543, d'appeler à son secours le roi, qui rassemblait précisément son armée à La Fère sur Oise. François Ier ne fut pas sourd à cet appel. Il se mit en chemin le 21 octobre, accompagné du Dauphin, de François de Bourbon, duc d'Estouteville, comte de Saint-Pol[2], et de l'amiral d'Annebaut. L'armée se composait de huit cents hommes d'armes, de quatorze mille Suisses, outre les lansquenets, l'infanterie française, qui commençait alors à se former, et quinze cents chevau-légers que commandait Charles de Cossé, comte de Brissac. En passant par Saint-Quentin et Bohain, il vint camper au village de Saint-Souplet, d'où l'on entendait facilement la furieuse canonnade qui battait toujours la ville.

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 536.

[2] François de Bourbon avait épousé l'héritière d'Estouteville, dont la terre, érigée en duché-pairie pour lui, fut portée par sa fille unique dans la maison de Longueville en même temps que le comté de Saint-Pol.

Arrivé là, le roi fit faire une décharge de toute son artillerie pour annoncer aux assiégés sa venue, qui les réjouit fort. Un conseil de guerre fut tenu sur les moyens de jeter du secours dans Landrecies, que l'armée impériale tenait complétement investie. « Et estoit lors esperée une grande bataille et furieuse[1]. » Mais Charles-Quint ayant jugé plus prudent de concentrer ses troupes pour attendre l'attaque du roi de France, évacua les cantonnements situés sur la rive droite de la Sambre. Le comte de Saint-Pol et l'amiral d'Annebaut en profitèrent pour ravitailler la place et relever la garnison, qui pouvait à peine suffire pour garder les remparts, tant elle avait souffert dans les derniers temps. Charles-Quint n'en fit pas moins mine de continuer le siége, mais sans espoir de succès. La bataille tant désirée n'eut pas lieu, par des raisons stratégiques qu'il n'est pas facile de démêler au milieu des récits contradictoires des historiens. François Ier croyant la place de Landrecies assez bien approvisionnée pour être hors de tout danger, se retira sur Guise le 2 novembre. L'Empereur fit mine de le poursuivre; mais son avant-garde ayant été vigoureusement repoussée par le comte de Brissac, il renonça à toute entreprise ultérieure.

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 537.

Après avoir séjourné quatre ou cinq jours devant Landrecies, il ordonna la levée du siége, et se rendit à Cambrai pour aller de là en Allemagne, furieux de l'échec qu'il venait d'éprouver, car il s'était vanté d'aller jusqu'à Paris, malgré les forces du roi.

Ainsi fut sauvée la forteresse de Landrecies, aujourd'hui bien oubliée, mais alors très importante et qui couvrait les approches de la capitale du côté de la Belgique. Il en était de même à la fin du règne de Louis XIV. On se rappelle que la glorieuse bataille de Denain, qui sauva la France, en 1712, fut livrée par le maréchal de Villars pour dégager Landrecies, qu'assiégeait le prince Eugène.

Le service rendu à la France par la garnison de Landrecies et ses chefs, fut généreusement récompensé par François Ier. Tous les soldats qui avaient survécu à ce siége mémorable obtinrent, leur vie durant, les exemptions et les priviléges de la noblesse. Les gentilshommes qui s'y étaient volontairement renfermés au commencement du siége reçurent diverses distinctions et gratifications. Le capitaine La Lande fut fait maître d'hôtel du roi [1], et André de Montalembert reçut la charge de gentilhomme de la Chambre, « qui

[1] Brantome, discours LXIV, t. II, p. 457. Il ajoute que les gages de maître d'hôtel n'étaient que de 600 fr.

estoit un grand et honorable estat pour lors, bien plus qu'aujourd'huy deux fois, et estoient gagés de douze cents francs, servant six mois seulement. » Lorsqu'il prit possession de sa nouvelle charge, on disait, à ce que rapporte Brantome, que « M. d'Essé était plus propre à donner une camisade à l'ennemy, qu'à donner une chemise au roi[1]. » C'était par cette dernière formalité que les gentilshommes de la chambre entraient en fonctions auprès du roi. Brantome ajoute : « Voyla comment donc ces deux compagnons, defenseurs de Landrecy, furent favorisez de la fortune ; tous deux bien venus à la cour, comme j'ay ouy dire à ceux qui estoient lors, et tous deux fort bien receus et embrassez de leur roy et recompensez... »

1 Brantome, t. II, p. [illegible]. — Dans sa notice de son *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France*, t. XII, art. *Montalembert*, p. 41, 42, M. de Courcelles signale l'absence du nom d'André dans les comptes de l'ancienne bande des cent gentilshommes de la maison du Roi, depuis 1532 jusqu'en 1554. Il en conclut que notre guerrier ne remplit cette charge que très peu de temps ; mais il confond deux choses fort différentes : la *maison militaire* du Roi et sa *chambre*. La compagnie des cent gentilshommes ordinaires de la maison du Roi, dite *Becs de Corbin*, instituée par Louis XI en 1474, et qui a été la tige des gardes du corps et de toute la maison militaire, n'avait rien de commun avec la *chambre du Roi*, dont dépendait tout son service personnel et intérieur. Cette dernière branche de l'établissement royal était de beaucoup la plus intime, la plus relevée et la plus recherchée. Le sieur d'Essé fut gentilhomme de la *chambre* et non de la *maison*. Outre le témoignage si formel de Brantome, nous avons celui d'une quittance du 1er juin 1542, dont l'original est entre nos mains, signée André de Montalembert, et où il se qualifie expressément de *gentilhomme de la chambre du feu Roy*.

Aucuns faisoient lors doute et dispute si tous deux ensemble tenoient dans Landrecy mesme rang, et s'ils portoient titre de lieutenans de roy.

Quoy qui fust, ils s'accorderent bien pour le service de leur maistre. La Lande estoit un vieux routier de guerre et qui sçavoit très bien commander à l'infanterie par longue experiance. M. d'Essé avoit commandé et commandoit encore à une compagnie de chevaux-legers, et l'autre à une compagnie de gens de pied; et l'une estoit plus honorable que l'autre, combien que les compagnies de gens de pied fussent lors de grand honneur, et non si trivialles ny vulgaires comme despuis; aussi tout de mesmes estoit la compagnie de chevaux-legers, qui ne se departoit à tous esgalement comme on a faict depuis, et y falloit bien choisir les personnes; mais tant y a que la cavalerie legere l'emportoit sur celle de l'infanterie. M. d'Essé estoit gentilhomme de bonne maison, et le capitaine La Lande avoit esté un advanturier, qui, de grade en grade estoit parvenu par sa vaillance et services faicts au roy, encor que M. d'Essé parvinst tout de mesmes; mais il avoit la race plus noble que l'autre (disoit-on), qui est un grand point quand on a l'un et l'autre, car deux vertus ensemble sont plus fortes qu'une seule. Aussi le roy François sceut recompenser l'un plus que l'autre d'inégal estat. »

L'historien Fourquevaulx parle de la distinction accordée à André de Montalembert en ces termes : « Le Roy, pour un commencement de recognoissance, le fit gentilhomme de sa Chambre, avec espérance d'autres bienfaits, et ledit sieur de Dessé continua de les mériter en tous les lieux où la guerre appelle les gens de sa sorte[1]. »

Peu de temps après, le seigneur d'Essé fut fait lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes, appartenant au duc de Montpensier. On sait que ces compagnies d'*hommes d'armes*, ou de *gendarmes*, ou d'*ordonnance*, ou encore de *lances fournies*, constituaient la principale force de nos armées, à cette époque où l'infanterie française commençait à peine à trouver place entre les lansquenets et les Suisses, et où la noblesse ne voulait servir qu'à cheval. Tous ces hommes d'armes étaient gentilshommes ; chacun était accompagné à la guerre de deux archers ou écuyers, qui combattaient en ligne avec lui, plus de deux ou trois valets : de là le nom de *lances fournies*. Ils étaient armés de pied en cap, avec cuirasses, cuissards et brassards, à la différence des chevau-légers, qui ne portaient qu'une simple cuirasse. Il n'y avait sous François Ier pas plus de quinze compagnies de gendarmes ; elles portaient

[1] *Les Vies de plusieurs grands capitaines françois*, p. 823.

le nom de leurs capitaines, qui étaient : le Roi, le Dauphin, les Princes du sang, le Connétable, les Maréchaux de France et quelques-uns des seigneurs les plus considérables ou des guerriers les plus renommés [1]. André de Montalembert eut lui-même sa compagnie d'hommes d'armes, dont il fut pourvu comme *capitaine en chef* [2], à une époque que nous ne saurions fixer, mais antérieure dans tous les cas à son expédition en Écosse. « Pour cette raison, dit Bouchet en parlant d'un de ses contemporains, luy fut baillée charge de gens d'armes, honneur accoustumé estre baillé aux bons et bien experimentez chevaliers [3]. »

[1] L'armée française avait conservé, jusque sous Louis XVI, un souvenir vivant de cette ancienne organisation de notre cavalerie dans le corps de la *gendarmerie de France* ; il se composait de huit compagnies de gendarmes et de huit de chevau-légers, formant ensemble deux brigades. Chaque compagnie, de 70 *maîtres* ou cavaliers d'élite, était commandée par un capitaine-lieutenant avec rang de mestre de camp ou colonel. Le Roi en était le capitaine titulaire. Les enseignes et guidons étaient lieutenant-colonels, les maréchaux des logis étaient capitaines. Il y avait les gendarmes Écossais, créés en 1442 ; les gendarmes Anglois, Bourguignons, Flamands, de la Reine, Dauphins, de Bretagne, d'Anjou, de Berry, d'Orléans ; les chevau-légers portaient à peu près les mêmes noms. Voyez l'*Histoire de la milice françoise* du P. Daniel, liv. X, ch. V ; t. II, p. 226-259.

[2] Brantome, discours LXIV, parmi ses œuvres, p. 498. — Dans une quittance scellée du 3 mai 1550, à la Bibliothèque nationale, titres originaux scellés, t. XXX, p. 1445, il se qualifie « André de Montalembert, Sr de Desse, chevalier de l'ordre du Roy, nostre sire, cappitaine de cinquante lances fournies de ses ordonnances. » On y voit que ses *gages* se montaient à dix-huit cents livres tournois par an.

[3] *Les Annales d'Aquitaine*, p. 538.

En l'année qui suivit le siége de Landrecies (septembre 1544), le Roi « ayant memoire du bon et grand service que luy avoit fait le capitaine Dessé, nommé André de Montalembert.... à la tuition et garde de Landrecies, où il estoit le chef et lieutenant pour le Roy[1] » lui confia le commandement du fort d'Outreau[2], sorte de camp fortifié que les Français avaient construit en face de la ville de Boulogne, dont Henry VIII venait de s'emparer, et d'où les Anglais faisaient force courses et pilleries dans les contrées voisines. « Ledit capitaine Dessé... volontiers en print la charge, avec quelque nombre de souldars de la vieille bande[3], » etc. On ne sait trop ce que c'était que cette vieille bande, probablement un de ces corps d'infanterie qui, sous Henri II ou Charles IX, devinrent les premiers régiments réguliers de cette arme et furent connus sous le nom des *six vieux corps*. Quoi qu'il en soit, ces troupes commandées par notre André, eurent beaucoup à souffrir ; les Anglais de Boulogne leur livraient

[1] *Les Annales d'Aquitaine*, p. 560.

[2] Outreau est un village au midi de la Liane, qui sépare son territoire de celui de Boulogne, non loin de la localité qui porte le nom de Capecure et qui est aujourd'hui un faubourg considérable de la ville. A l'est de Boulogne, à une lieue environ, il y avait un ancien fort nommé *Montlambert*, qui se trouve désigné sur quelques cartes sous le nom de *Montalambert;* mais rien n'indique que son origine se rapporte au commandement exercé par André de Montalembert dans ces environs.

[3] *Les Annales d'Aquitaine*, p. 560.

de fréquentes attaques, toutes vaillamment repoussées. Ils allèrent jusqu'à faire cuire au loin des pains empoisonnés, « faignant les mener à grandes charges en la ville de Boulogne.... Et sur eux sortirent les François de leur fort, qui prindrent lesdits pains et les emporterent, dont plusieurs en mangerent, qui tous en moururent soudain. Quoy voyant ledit seigneur de Dessé fit brusler le reste. » Mais la peste, qui se mit dans la garnison française de la nouvelle ville d'Outreau, fut plus meurtrière que le poison ou le fer des Anglais. « La pluspart des soudars de la vieille Bande moururent, et autres plusieurs; mais tout ce nonobstant le vaillant chevalier Dessé perseverant en ses actes vertueux, et donnant cœur à ceux qui restoient, y demeura tousjours victorieux[1], » etc.

Le roi d'Angleterre, « voyant ce fort dressé, muny et bien en poinct pour arrester ses entreprinses et que la ville de Boulongne luy avoit à tant cousté... fit parler de paix[2]. » Cette paix fut conclue en 1546. Henry VIII convint de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant 800,000 écus d'or. Ni l'une ni l'autre des parties contractantes ne devait pourvoir à l'exécution de ce traité. Henry VIII mourut en janvier 1547, et

[1] *Les Annales d'Aquitaine*, p. 560.
[2] *Ibid.*

François I[er] ne lui survécut que deux mois.

Le nouveau roi, Henri II, se trouva aussitôt en présence d'une grave difficulté, qui menaçait les traditions séculaires de la France et qui portait une atteinte aussi sérieuse à ses prédilections religieuses qu'à ses intérêts politiques. De tout temps la France avait défendu l'indépendance nationale du royaume d'Écosse contre l'Angleterre[1]; elle avait trouvé chez les Écossais des alliés aussi dévoués qu'intrépides, qui avaient versé leur sang pour elle sur tous nos champs de bataille, et qui sans cesse, en attirant ou en occupant les forces anglaises vers le Nord, avaient diminué d'autant les dangers que notre éternelle rivale faisait planer depuis trois siècles sur la France. Deux enfants régnaient alors sur les deux royaumes qui se partageaient la Grande-Bretagne. La couronne d'Écosse était portée par la célèbre et infortunée Marie Stuart, l'héroïne catholique du XVI[e] siècle, dont le père et le grand-père avaient tous deux péri en combattant pour l'indépendance de leur couronne et de leur pays contre l'Angleterre. Elle n'avait que six ans et demeurait confiée aux soins de la reine-mère, Marie de

[1] Voir l'important ouvrage intitulé : *les Écossais en France, les Français en Écosse*, par Francisque-Michel, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, imprimé dans cette ville par Gounouilhou, en deux volumes in-4° et in-8°, et publié à Londres en 1862 par la maison Trübner et C[ie], de Paternoster Row.

Lorraine, sous la régence du comte d'Arran, chef de la puissante maison d'Hamilton. Marie de Lorraine, sœur du grand duc de Guise, et ardemment dévouée comme toute son illustre maison à la foi catholique, avait réussi à comprimer la Réforme qui, sous l'inspiration de Jean Knox, avait signalé son avénement en Écosse comme partout, non pas malheureusement par l'amour et le respect de la liberté de conscience, mais par des violences sacriléges et sanguinaires, et surtout par l'assassinat du cardinal Beaton, primat du royaume. D'un autre côté, la couronne d'Angleterre venait d'échoir, par la mort de Henry VIII, au jeune Édouard VI, âgé de dix ans, dont l'oncle maternel, Seymour, duc de Somerset, gouvernait le royaume sous le titre de *Protecteur*. Fidèle aux projets déjà conçus par l'exécrable Henry VIII, et d'accord avec la majorité de l'aristocratie écossaise, devenue infidèle à la religion comme au patriotisme de ses pères, en vue de la proie que lui offrait la spoliation de l'Église, le Protecteur d'Angleterre avait résolu de marier le roi, son neveu, à la jeune Marie Stuart. Il espérait unir ainsi les deux royaumes, et faire triompher en Écosse le schisme qui dominait déjà en Angleterre. Ses projets n'ayant été agréés, ni par le régent Arran ni par la reine-mère, il envahit l'Écosse en septembre 1547, et gagna la sanglante bataille de

Pinkie, où périrent 14,000 Écossais, et parmi eux plusieurs centaines de prêtres et de moines, qui avaient voulu se placer au premier rang des combattans, sans armes, mais groupés autour d'une bannière blanche sur laquelle on voyait aux pieds du crucifix une femme échevelée en prière, avec cette inscription : *Afflictæ Ecclesiæ ne obliviscaris*[1]. A la suite de ce désastre, l'Écosse éperdue fut au moment de sacrifier sa jeune reine et son existence nationale à l'ascendant britannique. Mais la catastrophe fut ajournée grâce à l'intrépide fermeté de la reine-mère, inébranlablement attachée au catholicisme et à la France, appuyée par le clergé et aussi par le régent Arran. Au moment où tout semblait désespéré, elle persuada à la partie de la noblesse qui lui était restée fidèle et qu'elle assembla en parlement à Stirling le 8 février 1548, d'avoir recours à la France. Autorisée par les barons, elle sollicita la protection du nouveau roi Henri II, en lui faisant comprendre qu'on pourrait substituer à l'alliance rêvée par Somerset entre la jeune reine et le roi d'Angleterre, un mariage entre Marie Stuart et le dauphin François, mariage qui garantirait au fils de Henri II une seconde couronne; à l'Écosse, le maintien de sa religion et de sa

[1] Tytler, *History of Scotland*, t. VII (Edinburgh, MDCCCXXXVII, in-8°), p. 31.

nationalité; à la France, la sécurité d'une alliée aussi belliqueuse que fidèle.

Henri II n'hésita point à accepter les propositions de Marie de Guise. Une expédition fut préparée en toute hâte, et des troupes françaises reçurent l'ordre de s'embarquer pour l'Écosse. Jamais entreprise ne fut plus conforme aux lois de la justice, à l'honneur chevaleresque, à l'intérêt de la France, enfin à l'intérêt de l'Église, dont la royauté française s'enorgueillissait d'être la fille aînée. Défendre contre la prépotence anglaise une nation toujours amie et toujours malheureuse; la défendre personnifiée dans deux reines, dont l'une orpheline, née sept jours avant la mort tragique de son vaillant père, et encore au berceau; dont l'autre, veuve, était française et du beau sang de Lorraine; défendre enfin contre l'hérésie et contre des spoliations sacriléges[1] une Église déjà ébranlée et une population encore catholique, c'était à coup sûr une tâche faite pour enflammer

[1] Voir dans Morton, *Monastic Annals of Teviotdale*, la description des ravages commis, en 1545, à la célèbre abbaye de Melrose par les Anglais, qui y profanèrent toutes les tombes de la grande maison de Douglas, la première de l'Écosse, l'une des plus chevaleresques et des plus fameuses de la chrétienté. Le protecteur Somerset avait également saccagé l'abbaye de Holyrood, près d'Édimbourg, et avait arraché la toiture en plomb de l'église. Un état tiré des *State papers* de lord Burleigh, grand trésorier d'Angleterre sous Élisabeth, énumère 7 monastères, 16 châteaux, 5 villes, 243 villages, 13 moulins et 3 hôpitaux, tous brûlés et saccagés dans une seule expédition des Anglais au-delà de la frontière d'Écosse, du 8 au 23 septembre 1545.

tous les gentilshommes catholiques de France.

L'insigne honneur de commander cette expédition fut confiée par Henri II à André de Montalembert, que la défense de Landrecies avait couvert de gloire[1]. Il reçut en même temps le titre de *lieutenant général du Roi*, titre qu'il ne faut pas confondre avec celui plus récent de *lieutenant général des armées du Roi*, créé en 1622 seulement, et qui indiquait le grade militaire le plus élevé après celui de maréchal de France; l'autre, usité dès le xve siècle, impliquait une commission temporaire par laquelle le prince ou le seigneur qui en était revêtu, exerçait l'autorité royale sur les gens de guerre soumis à son commandement[2]. Écoutons encore Brantome sur ce point : « Le Roy Henry, dit-il, venant à la couronne, comme protecteur des personnes affligées, envoya en Escosse Monsieur d'Essé, son lieutenant general, pour secourir les deux reynes d'Escosse, mere et fille, ce qui luy fut un très grand honneur, car il y commanda à des seigneurs plus grands, plus riches et de plus haute maison que luy, comme à Messieurs Strozzi[3] et le prieur de

[1] « Iis omnibus Andreas Montalambertus Dessius, bello Landreciano et aliis postea expeditionibus magnam laudem adeptus, dux cum summo imperio præficitur.» (Jac. Aug. Thuan., *Hist. sui temporis*, lib. V, c. XV.)

[2] Les historiens contemporains se servent indifféremment des termes de *lieutenant du Roy*, ou de *lieutenant général du Roi*. (Voir Brantome, Paradin, Bouchet, Rabutin, *passim*.)

[3] Pierre Strozzi, chevalier de l'Ordre en 1547, général des bandes

Cappoë[1], freres, cousins de la Reyne[2], à Monsieur d'Andelot[3], à Messieurs de la Rochefoucaud, d'Estauges[4], Baudiné[5], Pienne[6], Bourdeille[7], Montpezat[8], Negrepellice[9], le comte de Reintgrave[10] et autres; et mesme leur disoit bien souvent : « Messieurs, je sçay bien qu'il n'y a nul » gieres de vous autres qui ne soit plus grand que » moy, et que, quand je seray hors d'icy, soit à la » cour, soit en France, soit au pays, qui ne soit » plus que moy, et qui ne se veuille dire plus que

italiennes au service de France, puis maréchal de France, celui que Montaigne tenait, avec le duc de Guise, « pour les plus signallez au fait de guerre et de suffisance militaire. »

[1] Léon Strozzi. (Voir son article dans Brantome, discours LXXIV, t. III, p. 121-137.)

[2] Catherine de Médicis.

[3] François de Coligny, seigneur d'Andelot, depuis colonel général de l'infanterie française, neveu du connétable et du cardinal de Châtillon, frère de l'amiral de Coligny.

[4] De la maison d'Anglure, qui a donné trois maréchaux de France et quatre chevaliers des Ordres.

[5] Jean de Crussol, seigneur de Beaudisner ou Beaudisné, frère ou cousin germain du premier duc d'Uzès, créé pair de France en 1572.

[6] De l'illustre maison d'Hallwin en Artois, revêtue de la duché-pairie en 1587, et dont l'héritière épousa le maréchal de Schomberg en 1620.

[7] Celle dont était Brantome.

[8] Maison du pays de Foix, dont un guerrier illustre fut désigné pour être maréchal de France sous Louis XIV.

[9] Branche cadette des comtes de Quercy, dont la dernière épousa, en 1578, un Beaumanoir de Lavardin, maréchal de France.

[10] De la grande maison de Salm, aujourd'hui princière, dont la branche aînée a toujours porté les titres de *Wild* et *Rheingraf*, c'est à dire *comte Sauvage, comte du Rhin*, à cause de ses possessions situées dans les contrées les plus sauvages et les plus boisées entre la Moselle et le Rhin.

» mon compagnon; mais puisqu'il a pleu au roi » m'honnorer de ceste charge, il faut que je m'en » acquicte et que je commande aussi bien au » grand comme au petit, et que l'un et l'autre » m'obéissent, et au parti d'icy, m'estant des- » pouillé de ceste grandeur, nous serons tous » pairs et compagnons. »

» Voilà comment je l'ay ouy conter à mon frere Monsieur de Bourdeille, qui y estoit aussi, disant qu'il avoit si bonne grace à commander, qu'un chacun luy obeyssoit de si bon cœur et l'honnoroit si fort, qu'il n'eut jamais occasion de se fascher à eux, car en commandant il familiarisoit fort[1]. »

L'armée confiée au commandement du seigneur d'Essé fut soigneusement équipée par les soins du duc d'Aumale, depuis duc de Guise, frère de la reine-mère d'Écosse et très bien vu du roi Henri II. Elle se composait de six mille hommes, dont trois mille lansquenets sous les ordres du Rheingrave, deux mille fantassins français sous d'Andelot, deux enseignes de gens de

[1] Brantome, discours LXIV, parmi ses œuvres, t. II, p. 459, 460 — Ceci est tout à fait conforme à ce que raconte Beaugué lui-même au chapitre XXI de son histoire sur « la singulière prudence et justice de » monsieur de Dessé; sa douce, humaine et privée manière de gouver- » ner... De sorte que pour estre obéy des soldats (ce qui se trouvera en » peu d'autres), jamais ne leur commanda avec sévérité ne menaces : » mais je suis certain qu'en sa vie il n'en offensa un tout seul, ny d'ef- » fect, ny de paroles; et au cas pareil ne sera aucun qui vueille dire que » jamais soldat contrevint en aucune chose à son vouloir. »

pied italiens, et six cents chevau-légers sous d'Anglure et d'Etauges, avec une belle artillerie[1]. La compagnie des hommes d'armes d'André de Montalembert y était naturellement, avec Jean Jay, seigneur de Boissegnin, qui en était lieutenant, et Pierre de Tryon, seigneur d'Ardillers, qui en était guidon[2]. Parmi les gentilshommes et capitaines qui en faisaient partie, outre ceux désignés plus haut, on cite encore MM. de Ruffec, de Crussol, de Joyeuse, de Saulx, le comte de Vertus, de Salvoyson, de la Meilleraye, d'Oysel, de Saluces, de la Chapelle de Biron; les capitaines La Lande, Pierre Longué, Villeneuve et Achault, « avec plusieurs autres notables seigneurs, » et « force gallans et honnestes gentilshommes de la cour de France[3]; » enfin deux gentilshommes du Périgord, le sieur de Dussac dit *Jurignac* et le capitaine Hautefort, lesquels, au dire de Brantome, à peine débarqués en Écosse, s'y battirent en duel pour l'amour d'une grande dame « qui estoit là, » mais qu'il ne nomme pas.

En Écosse, l'invasion anglaise triomphait partout, soit par la force, soit par la trahison; le pays était à la fois ravagé par la peste et la guerre; la reine-mère et la nation tout entière

[1] Jac. Aug. Thuan., *Histor. sui temporis*, lib. V, c. XV.
[2] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 585.
[3] Bouchet, *l. c.* — Brantome, etc., cité par M. Francisque-Michel, *les Écossais en France*, etc., t. I, p. 454.

s'abandonnaient au désespoir[1], lorsque l'expédition française, commandée par d'Essé, partie de Brest le 20 mai 1548, sur une flotte confiée aux soins des deux frères Strozzi, vint débarquer à Leith, près Édimbourg, le 16 juin[2]. La noble fermeté de la reine-mère, Marie de Guise, se trouvait ainsi justifiée et récompensée. A peine l'armée française eut-elle touché terre, qu'elle fut rejointe par cinq mille Écossais, sous les ordres du Gouverneur ou Régent du royaume. C'était, comme on l'a déjà dit, le comte d'Arran, chef de la maison de Hamilton, à qui André de Montalembert apportait les lettres patentes du roi Henri II, qui le créaient duc de Chatellerault, en France[3]. La reine-mère avait obtenu pour lui cette dignité, afin de l'enchaîner de plus en plus à la politique française. Les deux armées se mirent en marche pour aller assiéger Haddington,

[1] Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 51.

[2] Bouchet, p. 581.

[3] Cette dignité ne fut reconnue par le Parlement d'Écosse qu'en 1554, lorsqu'Arran se démit de la régence en faveur de la Reine mère; mais il portait déjà publiquement ce titre en 1548 et 1549. (V. Francisque-Michel, *les Écossais en France*, t. Ier, p. 479.) — Les lettres patentes portant donation du duché de Chatelherault *(sic)* à Jacques Hamilton, comte d'Arran, sont du 5 février 1548, registrées le 2 avril suivant au Parlement de Paris. (V. le P. Anselme, *Hist. de la Maison royale de France, des Pairs et grands Officiers*, etc., t. V, p. 587.) Ce titre est encore porté de nos jours par le duc d'Hamilton et de Brandon, descendant en ligne directe, par les femmes, du régent Arran. (Voir *les Écossais en France*, t. II, p. 370-374.)

place importante située sur la Tyne, à l'est d'Édimbourg, où les Anglais s'étaient fortifiés et dont ils avaient fait le centre de leur occupation. Pendant la durée du siége, le Parlement d'Écosse (17 juillet 1548) se réunit dans l'abbaye voisine de la ville[1]. Admis au sein des trois États assemblés, le seigneur d'Essé exprima les sentiments de son roi pour ses alliés, et affirma la résolution où il était de défendre leur indépendance contre l'arrogance et la cruauté des Anglais. André déclarait que, en sus de l'armée dont il était le chef, le monarque français était prêt à envoyer tout autre secours nécessaire, en hommes, en argent et en armes, pourvu que le lien qui depuis tant de siècles unissait les deux nations, fût désormais renforcé par le mariage de son fils le Dauphin avec la jeune reine d'Écosse, dont l'éducation, si on voulait bien la lui confier, serait dirigée par lui avec la plus affectueuse sollicitude. Le Parlement écossais adopta à l'unanimité les propositions apportées par André de Montalembert, à la seule condition que le roi de France prêterait serment de préserver les lois et les libertés du royaume d'Écosse, comme elles avaient existé de tout temps sous les souverains indigènes[2].

[1] Cette abbaye de Cisterciennes avait été fondée au XII[e] siècle, par la comtesse Ada, mère des rois Malcolm IV et Guillaume le Lion.

[2] *Acts of the Parliament of Scotland*, vol. II, p. 4814, 82; cités par Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 52.

On s'occupa aussitôt de faire passer la jeune reine en France. Pour échapper à la flotte anglaise que le Protecteur avait dirigée sur le golfe d'Édimbourg afin d'intercepter son passage, quatre galères françaises, sous les ordres de M. de Villegagnon, sortirent du port de Leith; mais au lieu de se diriger vers le Midi, elles cinglèrent au Nord, firent tout le tour de l'Écosse, ce que jamais galères n'avaient fait auparavant, et vinrent jeter l'ancre devant Dumbarton, château situé à l'embouchure de la Clyde, et à l'extrémité occidentale de l'isthme qui s'étend entre Édimbourg et Glasgow. Ce fut là que s'embarqua pour la France Marie Stuart, confiée par sa mère à Philippe de Maillé-Brézé, et accompagnée de quatre demoiselles d'honneur, nommées Marie comme elle, des nobles familles de Fleming, Beaton, Seton et Livingston, et devenues célèbres dans l'histoire et la poésie écossaise sous le nom des *quatre Maries*. La petite flotte quitta l'Écosse le 7 août 1548, et débarqua le 13 sa précieuse cargaison à Roscoff, près Morlaix, où l'on éleva plus tard une chapelle commémorative [1].

Nous ne pouvons que renvoyer à l'écrit dont la réimpression va suivre cette notice, et dont l'auteur faisait partie de l'expédition, pour le

[1] Francisque-Michel, *les Écossais en France*, t. I, p. 459.

récit détaillé de la guerre qui dura pendant deux ans encore après le départ de Marie Stuart. On y verra les différents épisodes du siége d'Haddington, le ravitaillement de cette ville par les Anglais, puis leur expulsion graduelle, par les troupes du seigneur d'Essé, de toutes les forteresses qu'ils occupaient sur le sol écossais. Nous avons complété les récits aussi animés qu'authentiques de Jean de Beaugué, par divers détails empruntés aux *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet, qui a évidemment écrit cette partie de son histoire d'après des notes fournies par les gentilshommes poitevins dont il raconte les exploits. Nous avons enfin donné, sous forme d'appendice, diverses lettres importantes, relatives à cette campagne, écrites par l'envoyé espagnol Jean de Saint-Mauris, par les envoyés français de la Chapelle et d'Oysel[1], par M. d'Andelot, et par la reine-mère elle-même, toutes extraites de la très savante et très curieuse publication faite par M. Teulet, archiviste aux Archives nationales, pour le compte de la Société de bibliophiles écossais, qui porte le nom de *Bannatyne Club*.

[1] Henri Clutin ou Cleutin, sieur de Villeparisis, d'Oysel et de Saint-Aignan au Maine. Voyez, sur ce personnage, André du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chasteigner*, t. III, liv. III, p. 258; le P. Anselme, *Hist. chronol. et généal. de la maison royale de Fr.*, t. IV, p. 334; et David Laing, note sur l'Histoire de la réforme en Écosse, de John Knox, vol. I, p. 328, 355.

Elle est intitulée : *Papiers d'État relatifs à l'histoire de l'Écosse au XVIe siècle,* tirés des *Bibliothèques et des Archives de France.* On aura ainsi un tableau aussi exact que possible des faits et gestes de l'armée française en Écosse, sous les ordres d'André de Montalembert, seigneur d'Essé.

Jean de Beaugué s'étend avec complaisance sur les vertus militaires de l'illustre gentilhomme poitevin qui était à la fois son chef et son compatriote : « De ce personnage de singulière et recommandable mémoire, et très digne du premier rang... dont la renommée, si elle n'est fort ingrate, tesmoignera que peu de ses contemporains ont manié les armes avec plus de prudence et de hardiesse que luy. » Il a fait même mieux que le vanter, il a démontré par les faits quelle fut « la douce, humaine et privée manière de gouverner... de ce sage et heureux chevalier, de cet excellent personnage, accoustumé à porter constamment l'une et l'autre fortune.... » Brantome ajoute quelques traits qui nous font encore mieux connaître, et la généreuse simplicité du seigneur d'Essé, et le prestige qu'exerçait alors la royauté sur toute la noblesse française : « Il n'avoit, dit-il, autre serment sinon : *Avons ouï,* qui ne se peut dire proprement serment, mais une assidüe forme de parler, qu'il avoit converty en forme de serment. Quand il alloit à la guerre, et qu'aucuns

des coureurs luy venoient dire : *Monsieur, voicy les ennemis qui viennent à vous;* luy sans s'estonner ne faisoit que respondre : *Et nous à eux.*

» Il fit de beaux combats et beaux exploits de guerre en cette Escosse, et en les faisant il disoit souvent : « Ah ! Messieurs, ce n'est rien ce que nous » faisons icy, si le Roy ne nous voit ainsi bien » faire ; car mieux vaut rompre bien à propos une » lance contre son ennemy devant son Roy et à sa » veüe, que de gagner une battaille ou prendre » une ville hors de sa veüe et en son absence, et » mesme à cinq cens lieuës de là ; car la renom- » mée ny la reconnaissance n'en sont si grandes. »

Beaugué relate la détresse à laquelle l'armée française fut en proie, faute de paie et de fournitures régulières, comme il arrivait si souvent à toutes les armées dans les guerres de ce temps-là. Il raconte comment d'Essé, pour faire face aux nécessités de ses soldats, « avait libéralement despendu tout ce qui lui restoit pour le dépens de sa maison, et jusques à ses meubles. »

Bouchet ajoute que « n'ayant point d'argent pour souldoyer ses soldats, ledit seigneur de Dessé fut contraint vendre sa vaisselle d'argent[1]. »

Cette générosité ne se démentit jamais chez lui, puisqu'au moment de quitter son comman-

[1] *Chroniques d'Aquitaine*, p. 584.

dement, après la prise de l'île d'Inch-Keith, on le voit refuser de prendre part au butin et le laisser tout entier aux soldats, en disant qu'il ne désirait « oncques de retourner en France enrichy d'autre chose que de gloire [1]. »

Brantome, toujours au courant des anecdotes de cour et l'on pourrait presque dire de salon si ce mot pouvait s'appliquer au XVI[e] siècle, nous montre le pauvre d'Essé un peu dupe de sa bonhomie en fait d'argent. « Estant un jour en Escosse, il joüa avec la reyne douairière, une très honeste et gentille princesse, vraye sœur de Messieurs de Guise ; il n'en faut pas dire davantage pour la plus louër, car c'est ce que l'on en peut dire. Elle aymoit fort le jeu, et joüoit souvant avec Monsieur d'Essé et d'autres seigneurs françois ; mais ce jour que je veux dire qu'ils joüarent, se picquarent si bien, que la Reyne perdit six mille escus comptant, et priant Monsieur d'Essé de joüer sur sa parole autres six mille escus, il ne le refusa nullement, tant il estoit courtois et respectueux aux dames. La Reyne joua si bien, qu'elle se raquitta tout. « Or bien, Madame, dist alors Mon-
» sieur d'Essé, vous estes quitte, vous avez joüé
» en grande reyne et princesse liberale, et moy
» j'ay joüé en belistre gentilhomme par trop pro-

[1] Beaugué, p. 117.

» digne. J'ayme mieux que vous m'estimiez tel, » qu'avare et discourtois à l'endroict d'une si » honneste princesse que vous estes. »

» J'ay ouy faire ce conte à Monsieur de Bourdeille mon frere, qui estoit lors present; dont la Reyne, par un tel traict, l'en ayma à jamais davantage; et, outre les grands services qu'il luy faisoit à la guerre, il estoit très bien venu avec elle pour l'amour de ses gentilles façons, bonnes graces et honnestetez [1].» Ce qui augmente le mérite de cette délicatesse d'André en cette circonstance, c'est que Brantome lui-même constate un peu plus loin [2] que M. d'Essé, ainsi que deux autres nobles et braves chevaliers et capitaines, ses contemporains et quasi égaux en plusieurs points (MM. de Sansac et de Burie), moururent « pauvres de biens, du leur ou d'acquis, fors d'honneur, des bienfaicts du Roy, de leurs estatz et pensions, et biens d'Église pour leurs freres et parens. »

On voit d'ailleurs, par une correspondance postérieure entre la Reine douairière et son frère François, duc de Guise, que cette princesse ne tenait pas très grand compte du commandant de l'armée française et ne vivait pas toujours en bonne intelligence avec lui. Dans une lettre qui

[1] *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, discours LXIV, parmi ses œuvres, t. II, p. 465.
[2] *Ibid.*, discours LXV; t. III, p. 198.

doit être d'avril 1550, et dont on trouvera le texte dans l'appendice de ce volume, elle fait allusion aux difficultés financières qu'elle eut à subir pendant la présence des Français, et les attribue surtout à la mauvaise administration du seigneur d'Essé. « Le pauvre homme, » dit-elle de lui, « n'a jamais pris conseil à personne, ce qui lui a fait grand tort; mais il faut excuser l'esprit. » Dans sa réponse, l'héroïque François de Guise fait mieux qu'excuser son vieux camarade et ami, il le justifie victorieusement : « Au regard, dit-il, de ce que me faites savoir de M. d'Essey, je ne crois pas qu'on ait pu savoir comment tout s'est passé et qu'il y ait en cela de sa faute, autrement que par ignorance, ayant tousjours ez autres choses fait tel devoir et avec telle heur, que grâces à Dieu toutes ses entreprises sont venues à bien. »

Cette justice doit suffire à la mémoire d'André de Montalembert. On aime à constater cet hommage rendu par le jeune et brillant prince, par le grand capitaine qui allait sauver Metz et récupérer Calais, au preux chevalier que la reine mère avait pu voir, sous les murs d'Haddington, « charger les Anglois, luy troisième, la lance au poing, » malgré ses soixante-cinq ans [1].

En juin 1549, le seigneur d'Essé fut remplacé

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 582.

dans son commandement en Écosse par le seigneur de Termes, depuis maréchal de France[1]. Il s'embarqua au port de Leith, qu'il avait créé[2] en juillet 1549, et arriva neuf jours après à Dieppe. On ne voit rien de positif dans les historiens contemporains sur les causes de ce changement, rien surtout qui puisse justifier l'assertion d'un historien anglais[3], lequel attribue le rappel de M. d'Essé à la responsabilité qu'il aurait encourue par suite du conflit sanglant entre ses soldats et les bourgeois d'Édimbourg, dont Beaugué nous a donné les détails[4]. Un autre narrateur anglais, tout à fait contemporain, dit en termes assez ambigus, que la gloire de son dernier exploit (la prise de l'île Dieu ou d'Inch-Keith) le fit *sauter en l'air* comme par une sorte d'explosion de son orgueil[5]; mais puisque le seigneur de Termes était arrivé avec ses renforts avant l'heureuse issue de cette entreprise, il est clair qu'elle ne put exercer aucune influence sur la décision du Roi.

[1] Voir son article dans Brantome, t. II, p. 214.

[2] Beaugué, liv. II, ch. 20.

[3] J.-L. Andrews, *Continuation of Dr. Henry's History of Great Britain*, 1796, in-8°, t. I, p. 216.

[4] Liv. II, ch. 23. (Voir *les Écossais en France*, t. I, p. 466-467.)

[5] *So that Monsieur de Dessé to end his charge with the glorie of this atchieved enterprise, esteemed it much to stand with his honor : and no doubt with the swelling humor of the glorie thence redounding he was blowen up.* (R. Holinshed, *the Historie of Scotland*, p. 351, édit. de 1587.

Quoi qu'il en soit, ce rappel n'était point une disgrâce. Fourquevaulx, dont le grand-père avait servi sous d'Essé en Écosse, résume en ces termes le résultat de cette campagne : « Le Roy s'étoit reposé sur l'expérience et la fidélité de M. de Dessé du soin d'une si grande affaire, et il ne se trompa pas en son eslection, tant son arrivée et sa demeure apportèrent du soulagement à l'Escosse, et de ruine à l'Angleterre, soit par gains de bataille, prises et surprises de places. Les ennemis, d'assaillans et vainqueurs qu'ils estoient à son arrivée, ne firent que perdre et demeurer sur la défensive tout le temps qu'ils eurent en teste un si brave chef[1]. »

« Si est-ce, dit Brantome, qu'au partir de là le Roy l'honora fort, et luy donna l'Ordre, pour signe qu'il avoit si bien faict, et le recompensa bien condignement, non selon les recompenses excessives qui ont esté despuis soubs les autres roys, comme elles se faisoient dès ces temps-là un peu plus moderées. Aussi falloit-il qu'un chacun s'en ressentist ou peu ou prou, selon les merites et services, pour avoir enduré beaucoup de mal, de travail, et surtout de grands froids, non seulement luy, mais force honestes gens de son armée, jusques à en perdre les ongles des pieds.[2] »

[1] *Les Vies de plusieurs grands capitaines françois*, p. 328.
[2] *Vies des hommes illustres, etc.*, disc. LXV; parmi ses œuv., II, 462.

Un historien contemporain dit encore que Henri II, « adverty du bon service que ledit seigneur de Dessé luy avoit fait en Escosse, et comme il avoit eu plusieurs victoires contre les Anglois, » l'appela auprès de lui pour s'aider de ses conseils et de son concours dans l'expédition projetée contre Boulogne, importante forteresse que les Anglais occupaient aussi, comme Calais, et dernier vestige de leur ancienne domination sur la terre de France. « Ledit seigneur... suivant le commandement du Roy, se retira en diligence par devers luy, où il fut receu honorablement, lequel se contenta très fort du service qu'il luy avoit fait en Escosse contre les Anglois, le fit chevalier de son Ordre et luy fit plusieurs beaux dons et presens, comme il avoit mérité. Et luy déclara qu'il l'avoit mandé pour sçavoir que c'estoit de la force des Anglois, parce que il estoit deliberé de leur faire la guerre, et reconvrer Boulongne et autres terres de son royaume, qu'ils avoient usurpées sur luy et ses predecesseurs Rois de France. Et jà avoit fait assembler ses forces, et envoyé devant Monseigneur le conestable[1] et le seigneur d'Aumalle[2]... s'en alloit après, et mena avec luy ledit seigneur de Dessé[3]. »

[1] Anne de Montmorency.

[2] Henri de Lorraine, depuis duc de Guise.

[3] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, IVe partie, p. 585.

Notons en passant que le collier de l'Ordre du Roi ou de Saint-Michel, qui depuis fut prodigué au point de mériter le triste surnom de *collier à toutes bêtes*, était alors, au dire de Montaigne, « l'extrême marque d'honneur de la noblesse françoise, et très rare[1]. »

Bouchet, qui dans ses *Annales d'Aquitaine* nous a conservé le seul récit détaillé que nous ayons de cette campagne dans le Boulonnois, raconte ensuite comment le Roi alla coucher à Rue le 16 août 1549, et le lendemain à Montreuil, d'où il partit le 18 « accompagné de Monseigneur de Vendosme, de Louis Monsieur son frere, de Monseigneur le Connestable, de Monseigneur de Guyse, de Monseigneur d'Aumalle, de Monseigneur le Mareschal de Sainct-André, dudit seigneur de Dessé et de plusieurs autres princes et seigneurs de sa maison, et au devant de Sa Majesté sa cornete, et plusieurs compagnées d'hommes d'armes et de chevaux legers, pour la garde dudit seigneur, lequel estoit fort bien armé et en fort bel equippage[2]. » L'armée royale tourna autour de Boulogne et des forts détachés qui en défendaient l'approche, pour aller former le siége du port et de la forteresse d'Ambleteuse, située au nord de Boulogne, à l'embouchure d'une petite rivière

[1] *Essais*, liv. II, ch. XII.

[2] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 586.

nommée la Sélacque. Après deux jours de canonnade, cette place fut emportée d'assaut et livrée au pillage. D'Essé y entra le premier avec le seigneur de Châtillon. « Ledit seigneur de Dessé sauva grand nombre de femmes et filles, qui se rendirent à luy toutes eschevellées avec leurs bagues et joyaulx, lesquelles il fit passer par la breche, et les presenta au Roy, qui, usant de sa benignité accoustumée, les sauva et ce qu'elles avoient avec elles[1]. » Quand on songe aux horreurs que le droit de la guerre semblait autoriser alors dans toutes les places prises d'assaut, quand on se rappelle les inénarrables outrages qu'eurent à subir les femmes, les filles et même les religieuses lors de la prise de Brescia par les Français sous Gaston de Foix, et du sac de Rome par l'armée du Connétable de Bourbon, on comprend que l'annaliste d'Aquitaine ait cru devoir signaler, dans la glorieuse carrière de son compatriote, un trait qui aujourd'hui, Dieu merci, semblerait trop simple et trop naturel pour mériter un éloge.

On lira peut-être avec intérêt le tableau que trace ce même annaliste, évidemment d'après un témoignage oculaire, de la façon dont la garnison de la forteresse défila devant l'armée

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 588.

victorieuse, où le seigneur d'Essé occupait une place si honorable.

« Le Roy et Monseigneur le Connestable firent renger en bataille toutes les compagnées vieilles et nouvelles le long du chemin, qui alloit de la basse ville au camp du Roy, qui estoit planté en une vallée, distant de laditte ville environ six cent pas. Lesdittes compagnées estoient rengées d'un costé et d'autre du chemin : en sorte que le chemin demeuroit franc entr'eux pour passer aysement tous les vaincus. Après estoit l'infanterie françoise, qui estoit la plus belle et la mieux en ordre qui fut jamais veuë, et la mieux armée, specialement ceux des vieilles compagnées. Après estoient les compagnées des Lancequenets du comte Ringrave en un bataillon fort bien mené, que le Roy fit marcher en bataille en presence des vaincus, qui estoit chose fort belle à voir. Après lesdits Lancequenets estoient les compagnées des Hommes d'armes fort bien en ordre, et surtout celle de Monsieur d'Aumalle, dont les chevaux estoient tous bardez. Après les Hommes d'armes et Archers estoient les Chevaux legers fort bien armez et montez. Et là on oyoit chevaux hannir, trompettes et tabourins et fifres sonner, si qu'il sembloit que la terre deust fendre.

» Estant lesdittes compagnées ainsi rangées, le dit seigneur de Chastillon, par le commandement

du Roy et de Monseigneur le Connestable, fit sortir hors ledit fort tous ceux qui avoient esté prins par les souldars, les rangeant de trois en trois, et pouvoient estre en tout hommes et femmes de sept à huict cent. Lesquels on fit passer par le chemin qui estoit entre lesdittes compagnées. Au milieu duquel rang estoit le Roy tout armé et vestu en sa grande magnificence. Auprès de luy estoit Monseigneur le Connestable, Monseigneur de Vendosme, Monseigneur de Guyse, Monseigneur d'Aumalle, Monseigneur le marquis du Mayne, son frère, et tous les autres princes et grands seigneurs de sa maison, accompagné aussi de sa cour. Aussi estoit là le seigneur de Boysi, grand escuyer de France, vestu d'un hoqueton de drap d'or frizé, enrichy de broderie de façon fort riche, et la grande escurie du Roy, que menoient les pages dudit seigneur, tous vestus de leurs sayes de livrées blanc et noir, tous faits en broderie et les harnois des chevaux tous gravez, dorez et recamez de diverses façons, chose de grande admiration.

» Les vaincus passans en grande desolation devant le Roy, de trois en trois, luy faisoient la reverence, luy rendant graces de ce qu'il leur avoit laissé leurs vies sauves. Les aucuns desquels estoient à moitié bruslez, les autres un bras en escharpe, les autres boiteux, les autres n'avoient

que la moitié de la chemise, et les autres tous nuds. Et sur la fin venoit leur tresorier général tout en pourpoint, monté sur un meschant cheval, sans bottes ny esprons : il estoit bel homme et de grand stature, aagé d'environ soixante ans, et parfois tiroit sa barbe de despit, parce qu'il n'avoit esté d'advis de se rendre comme les autres. Après luy venoit leur chef, monté sur un petit courtaut, armé en la sorte qui a esté ditte cy-dessus, et vestu d'une robe de velours noir, les manches garnies de boutons d'or, un bonnet de velours aussi garny de boutons d'or : et estoit assez beau gentil homme, monstrant avoir l'aage de vingt-six ans. Et tout aussi tost qu'il fut d'avant le Roy, mit pied à terre et va embrasser la jambe dudit seigneur, pour luy baiser le pied; mais Sa Majesté ne le permit, et luy donnant l'acollade de la main, comme prince doux et pitoyable, le fit lever et luy offrit que s'il vouloit demourer par deçà, il luy feroit bon traitement; mais ledit capitaine s'en excusa, encores qu'il doubtast qu'on le feroit mourir en Angleterre.

» Ainsi s'en alla le chemin de Calais cette miserable et desolée compaignée, à leur grand honte, perte et confusion : et le Roy s'en retourna en ses tentes avec tous ses princes et grands seigneurs, plains de joye et liesse, se voyans victorieux en si peu de temps, et avec

si petite perte, de tant de belles places et forteresses [1], etc. »

La reddition d'Ambleteuse fut suivie de celle de plusieurs autres forts, situés dans les environs de Boulogne, ou entre cette place et Calais; mais le siége en règle de Boulogne fut remis au printemps. Pendant l'hiver, des négociations furent entamées entre les deux couronnes : elles aboutirent au traité du 25 mars 1550, qui stipulait la restitution de Boulogne au roi de France moyennant une somme de quatre cent mille écus d'or. Cette paix s'étendait à l'Écosse, où le successeur de d'Essé avait continué à contenir vigoureusement les Anglais. Ceux-ci durent s'engager à évacuer le territoire écossais, à détruire les fortifications qu'ils avaient érigées à Dunglass, à Roxburgh et à Eymouth, et à s'abstenir de toute invasion future, sauf le cas de provocation.

Ainsi se termina une guerre qui avait duré neuf ans. Grâce à l'énergie comme à l'habileté de la reine douairière, Marie de Guise, grâce au courage des capitaines français, l'indépendance nationale de l'Écosse se trouvait garantie, la jeune Marie Stuart était délivrée de l'union qu'on avait voulu lui imposer par la force, et la politi-

[1] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 588, 589.

que catholique et française avait remporté un incontestable succès[1].

Un mois après la prise d'Ambleteuse, le Roi voulut donner à son lieutenant en Écosse une nouvelle preuve de sa satisfaction. Par lettres du 20 septembre 1549[2], il ordonna qu'il fût payé à *son cher et amé cousin*, André de Montalembert, seigneur d'Essé, dix mille livres sur les biens des rebelles de Guienne, « en considération de ses bons, agréables et très recommandables services, et pour le relever et récompenser des grands frais qu'il avait faits pour le service de S. M. au pays d'Escosse. » Ces *rebelles de Guienne* indiquent évidemment les populations qui s'insurgèrent à Bordeaux, en Saintonge, Poitou, Limousin et ailleurs contre la gabelle, dans le soulèvement qui coûta la vie au seigneur de Monneins, lieutenant général du gouvernement de Guienne, et qui fut réprimé avec tant de sévérité par le connétable de Montmorency et le duc d'Aumale. On sait que, à cette époque et bien plus tard encore, les seigneurs les plus haut placés ne se faisaient aucun scrupule d'accepter et même de solliciter de la main du Roi une part des biens confisqués

[1] Tytler, *History of Scotland*, t. VI, p. 58. — Voir le texte latin du traité dans Bouchet, p. 592-597.

[2] Original en parchemin à la Bibliothèque impériale, Cabinet des titres.

sur les ennemis de l'État. C'est ainsi qu'on voit presqu'un siècle plus tard le connétable de Luynes accepter la confiscation du maréchal d'Ancre après l'assassinat de celui-ci. Il faut plaindre le seigneur d'Essé d'avoir vécu dans un temps où, par compensation de tant d'autres nobles et généreuses coutumes qui ont disparu, un gentilhomme n'éprouvait aucune hésitation à s'enrichir aux dépens des vaincus et des condamnés.

Notre André, qui avait, comme on l'a vu, grand besoin de cette indemnité pour réparer les brèches faites par la guerre à son modeste patrimoine, la consacra sans doute à embellir son château d'Espanvillers, en Poitou, situé un peu au Nord de Civray et à l'est de Montalembert [1]. Dans ce château, qui est resté entre les mains de ses descendants collatéraux, on voyait encore au dernier siècle une galerie que d'Essé y avait fait construire et recouvrir de peintures à fresque représentant ses campagnes d'Écosse. Il y passa les trois dernières années de sa vie, de 1550 à 1553, et c'est à cette période qu'il faut rapporter un trait gracieux où Brantome nous montre ce vieux et renommé capitaine, fidèle aux traditions de galanterie et de reconnaissance dont il s'était fait honneur dès sa jeunesse, et conservant

[1] C'est aujourd'hui une station du chemin de fer de Paris à Bordeaux, entre Poitiers et Angoulême.

jusque dans cet âge avancé le souvenir de ses obligations de jeune homme envers le sénéchal de Poitou.

« De telles obligations, dit Brantome, tant de nourriture que des bienfaicts, ce seigneur genereux n'en fut jamais ingrat; car, ayant esté deux fois lieutenant de roy, et dans Landrecy et Escosse, capitaine de cinquante hommes d'armes et chevalier de l'Ordre, venant voir Madame la seneschalle, ma grand'mère, qui l'avoit nourry avec son mary, luy portoit un tel respect et honneur, que jamais il ne voulut laver les mains avec elle pour se mettre à table, disant que nul grade qu'il eust acquis, ne luy sçauroit faire oublier l'honneur qu'il luy devoit pour avoir esté nourry son page et son serviteur domestique en sa maison; mais bien se lavoit-il avec Mesdames de Bourdeille et de Dampierre ses filles, qu'il avoit, disoit-il, bercées cent fois, et avoit estudié sa leçon avec elles. Tel scrupule avoit ce gentil et courtois chevalier; mais de l'autre costé il ne faisoit pas scrupule ny ceremonie de pourchasser en mariage madicte dame de Dampierre, ma tante, si elle y eust voulu entendre, qui estoit jeune vefve de feu Monsieur de Dampierre, mon oncle[1], etc. »

Ce dernier souvenir doit se rapporter à une

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, parmi ses œuvres, t II, p. 459.

époque antérieure de la vie de notre André; car dès le 3 octobre 1540 il avait épousé Catherine d'Illiers des Adrets[1], « qui estoit, » toujours selon Brantôme, une très belle et honneste dame de la maison des Adrez... bonne maison, non de Dauphiné[2], mais d'Anjou, ou du Mayne, ou de Vendosmois, je ne le puis pas bien assurer. » Cette fille, fort belle « avoit esté nourrie fille de Madame de Vendosme très honeste princesse, et qui avoit grand honneur en ses nourritures[3]. » Cela veut dire que la femme d'André avait été, dans son enfance, demoiselle d'honneur de la duchesse de Vendôme (grand'mère de Henri IV), comme lui-même avait été nourri par le sénéchal de Poitou.

Depuis que son mari était parti pour l'Écosse, Madame d'Essé faisait son séjour ordinaire à Espanvillers, où son esprit et son mérite lui avaient formé une espèce de cour de ce qu'il y avait de plus considérable dans la province[4]. Ce

[1] Fille de Jean d'Illiers, baron des Adrets, gouverneur de Vendôme, et de Madeleine de Joyeuse, dame d'honneur de la reine de Navarre, celle-ci fille de Louis II de Joyeuse, lieutenant du Roi au gouvernement de Paris, et d'Isabeau de Hallwin, comtesse de Grandpré. — La maison d'Illiers des Adrets s'est alliée à celles de Bourbon, de Montpensier, de Joyeuse, d'Avaugour, de Nogaret, de Daillon, de Matignon, de Volvire Ruffec, de Maillé, de Chabot, de Turpin, de La Fayette.

[2] Comme celle du trop fameux baron des Adrets.

[3] *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, discours LXV, t. II, p. 461; t. III, p. 6.

[4] L'abbé Pérau, *les Vies des hommes illustres de la France*, t. XIII, 335.

fut pour la revoir, après trois ans d'absence[1], que d'Essé demanda congé au Roi d'aller jusqu'en sa maison d'Espanvillers, où sa présence attira nombreuse compagnie et un concours habituel de la meilleure noblesse du pays[2].

Le repos de la campagne lui était d'ailleurs nécessaire pour essayer de guérir la maladie qu'il avait gagnée en Écosse, et qui était « une grande et très mauvaise jaunisse, et telle, dit Brantôme, que j'ai ouy dire qu'il en teignait de jaune sa chemise comme de saffran lorsqu'il suoit. »

Écoutons la suite du récit de notre inimitable chroniqueur : « Estant donc en sa maison, au lieu de s'amander de sa maladie, il sembla qu'elle s'empirast, et le tourmenta pis qu'auparavant ; si bien qu'il en pensoit à toute heure mourir, et traisnant ainsi sa vie en langueur, j'ay oüy dire qu'il la maudissoit cent fois le jour qu'il ne l'avoit perdue en tant de combats et guerres où il s'estoit trouvé, et qu'il fust reduit à mourir en un lict comme un cagnardier le plus pauvre qui fut jamais[3]; et ainsy que bien souvant de tels

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, discours LXV ; parmi ses œuvres, t. II, p. 461.

[2] Pérau, *les Vies des hommes illustres de la France*, t. XIII, p. 335.

[3] Ce fut sans doute sous l'empire de cette appréhension qu'il fit son testament, dont l'original en parchemin est à la Bibliothèque nationale ; cet acte est daté du 2 juin 1551 : il en confia l'exécution à François de Montalembert, chanoine de Poitiers, son frère, qu'il nomma tuteur de

propos entretenoit ses amis avec larmes et souspirs, arriva un courrier du roy à luy, qui luy porta mandement de l'aller trouver aussi tost, pour s'aller jetter dans Theroüanne, que l'Empereur menaçoit d'assieger, et là y commander en lieutenant de Roy; soudain, après en avoir sceu la nouvelle, et leu la lettre de son roy, il dist à ses amis qui estoient là avec luy (car ordinairement il estoit fort visité, tant il estoit aymé) : « Mes » amis, voilà le comble de mes souhaits arrivé, » car je ne souhaittois rien tant que d'aller mou- » rir en un honnorable lieu, et ne craignois rien » tant que de mourir en ma maison et en mon » lict. Or je m'en vais, et vous jure bien que » madame la jaunisse n'aura point cet honneur » de me faire mourir; car resoluement je veux » mourir en guerre, et ne retourneray jamais » que je n'y meure. Adieu donc, Messieurs et » amis, je m'en vais fort heureux et content » chercher ce que j'ay tant desiré. » Et dès le lendemain, monté aussi tost à cheval, et sans se faire trop convier, ny s'amuser à faire ces grands preparatifs de chemin, comme il y a qui en font, avec plus de ceremonies que ne faict un malade qui se prepare par des bolus

son fils Gabriel, lui subrogeant, en cas de décès, Jean Jay, écuyer, seigneur de Bois-Seguin, son cousin-germain, qui avait été lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes en Écosse..

et juleps pour prendre la grande médecine[1]. »

Les *Annales d'Aquitaine* résument ce récit ainsi qu'il suit :

« Ledit sieur des Panvilliers estoit en sa maison, aucunement revenu d'une fievre lente et jaunisse, qui l'avoit long temps affligé, sans qu'on y penst mettre remède, et pour ce s'estoit-il retiré en sadittе maison, où faisoit souvent grands regrets, ayant peur de mourir ailleurs qu'au lict d'honneur et au service du Prince. Joyeux s'en va à la cour, mais, par bouche de prophete, prenant congé de ses voisins barons et autres seigneurs du pays, dit qu'*il allait mourir à son souhait*, ce qui ne leur pleut beaucoup et augmenta le regret de sa bonne compagnie[2]. »

« Le voylà donc, continue Brantome, qui arrive devant son roy, qui luy en fit de sa bouche le second commandement, auquel il dist : « Sire, » je m'y en vais donc de bon et loyal cœur ; mais » j'ay ouy dire que la place est très mal envitail-

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres, etc.*, discours LXV ; parmi ses œuvres, t. II, p. 461, 462.

[2] *Les Annales d'Aquitaine*, p. 645. — « Non encore bien remis d'une longue maladie, il s'acheminoit en cette entreprise, très content (à ce qu'il disoit) de changer un lit importun et fascheux en un tres honorable, où il choisiroit beaucoup plus volontiers de mourir que de se recoucher au premier. » (Fourquevaulx, *l. c.*) — « ... ad illam expeditionem proficiscens, gaudere se dicebat, quod ex ignobili lecto ad honorificentiorem, in quo non decubiturus, sed moriturus esset, vocaretur. » (Jac. Aug. Thuan., *Histor. sui temp.*, lib. XII, cap. VI, ad ann. 1558.

» lée, non pas seulement pourvue de palles, de
» trenches ny de hottes, pour remparer et re-
» muer la terre; à quoy monsieur de Villebon,
» gouverneur, n'y a pas grand honneur (comme
» ainsy il se trouva); mais lors quand vous
» entendrez que Theroüanne est prise, dictes
» hardiment que d'Essé est guery de sa jaunisse
» et mort. » Et ainsi comme il le dit, ainsi le
tint-il [1]. »

Disons maintenant pourquoi cette ville de Thérouanne se trouvait menacée. Henri II s'était ligué, dès 1551, avec les électeurs de Saxe et de Brandebourg, chefs de la ligue protestante, contre Charles-Quint, sous prétexte de défendre la liberté germanique contre l'Empereur, mais en réalité pour affaiblir la prépondérance de la maison d'Autriche en continuant l'œuvre de l'agrandissement de la France, si obstinément et si heureusement poursuivie par les rois ses prédécesseurs. En allant, au printemps de 1552, se joindre aux princes allemands, il trouva bon de s'emparer en chemin des Trois-Évêchés, c'est à dire des trois villes libres de Metz, Toul et Verdun, avec leurs territoires qui relevaient du Saint-Empire Romain, mais sur lesquels la couronne de France élevait depuis longtemps des

[1] *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, parmi les œuvres complètes de Brantome, t. II, p. 462, 463.

prétentions. Ces trois provinces sont restées depuis lors unies à la France. Charles-Quint ayant réussi à détacher les princes allemands de l'alliance française par la pacification de Passau qui assurait aux Luthériens la liberté de leur religion, résolut de reprendre à la France ses nouvelles acquisitions. On sait comment, à la tête d'une puissante armée, il assiégea Metz, et comment il échoua devant l'héroïque résistance du grand François de Lorraine, duc de Guise, celui-là même qui, sous le nom de duc d'Aumale, avait été le protecteur et l'ami de notre André.

Pour réparer cet affront, l'Empereur voulut faire une diversion sur un autre point de la frontière française. Il assembla, en Flandre et en Artois, une nouvelle armée de lansquenets et d'Espagnols, qu'il renforça par de grosses levées faites en Allemagne, sous le marquis Albert de Brandebourg, et jusqu'en Italie. L'on ne savait de quel côté il dirigerait ses coups; tout le royaume se sentit menacé, on eut des craintes sérieuses pour la capitale elle-même, et le Roi, de concert avec le Parlement et les autres corps politiques et ecclésiastiques, ordonna que Paris serait fortifié moyennant une contribution extraordinaire et annuelle de cent vingt mille livres à prélever sur toutes les mai-

sons de la ville sans aucune exception [1]. Mais l'orage que chacun voyait grossir alla éclater sur l'antique et célèbre ville de Thérouanne. Cette antique capitale des Morins, belle et puissante ville épiscopale située en Artois, mais sur les confins du Ponthieu et du Boulonnais, quoique enclavée dans les États de la maison de Bourgogne-Autriche, était restée à la couronne de France. Elle avait été exceptée de la rétrocession de l'Artois, stipulée par le traité de Madrid, en 1525. Elle était regardée comme un des boulevards du royaume. Les Flamands la nommaient : *le loup au milieu de la bergerie*, à cause de sa situation avancée dans les provinces belges, et François Ier; qui l'avait restaurée, avait coutume de dire que « Thérouanne et Aix en Provence étaient les deux oreillers sur lesquels le Roi de France pouvait dormir en paix. »

Cette ville passait pour être imprenable [2]; mais

[1] « Auquel temps le Roy considérant les furieuses et cruelles courses que les ennemis avoyent faictes un peu auparavant, jusques ès confins de l'Isle de France, désirant tenir en seureté, repoz et tranquillité, sa bonne cité de Paris, delibera de la fortifier.... A cette cause, ordonna estre convoqués messieurs de la Cour souveraine, corps, colléges et communautés tant d'église que séculiers, pour procéder au faict d'icelle fortification ... Et icelles œuvres de fortifications voulut le Roy estre faictes et poursuivies sur les desseings qui jà en avoyent et seroyent faictz par le gouverneur ou son lieutenant général en l'Isle de France. » *Continuation de l'histoire de nostre temps jusques à l'an* 1556; par M. Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu. Lyon, 1556, in-f°, p. 266.

[2] Gollut, *Mém. des Bourgongnons de Franche-Comté*, l. XIV, p. 1094.

les fortifications de la place étaient en mauvais état, comme on l'a vu plus haut, et la garnison ne se composait que de la compagnie des chevau légers du seigneur de Losses et de trois enseignes de gens de pied. C'était trop peu assurément pour tenir tête à l'armée de Charles-Quint, qui comptait 14,000 fantassins et 3 à 4,000 chevaux sous les ordres d'Adrien de Croy, comte de Rœulx et grand-maître d'hôtel de l'Empereur. Le comte d'Egmont, le vainqueur futur de Gravelines et de Saint-Quentin, commandait un des corps de cette armée, où figuraient aussi en première ligne le comte d'Arenberg, le sire de Renty, le prince d'Orange, et le jeune prince de Piémont, depuis si illustre sous le nom d'Emmanuel Philibert. L'un des généraux de cette armée, Jean de Bugnicourt, qui avait une parfaite connaissance de la ville assiégée, avait dit à son maître : « Je vous promets dans quatre mois de vous livrer Thérouanne; si je manque à ma parole, je consens qu'on me fasse tirer à quatre chevaux. »

Ce fut alors que le roi Henri II songea à notre d'Essé et le chargea d'aller s'enfermer dans la place assiégée avec 50 hommes d'armes, 200 chevau-légers et deux compagnies de gens de pied[1]. André de Montalembert reçut en même

[1] Paradin, *l. c.*

temps et pour la troisième fois la commission de lieutenant général pour le roi [1], et il eut pour associé dans cette charge le fils aîné du connétable, François de Montmorency, lequel voulut toutefois rester toujours en second ordre, comme pour témoigner sa subordination filiale au vieux seigneur d'Essé [2]. Ainsi en agissaient les autres seigneurs « envieux d'honneur en ce siége, » qui étaient venus en grand nombre s'enfermer dans Thérouanne, parmi lesquels on remarquait plusieurs de ceux qui l'avaient suivi en Écosse, tels que MM. d'Halluin, de Piennes et de Baudiné, et d'autres d'illustres maisons, tels que MM. de Chasteigner de la Roche-Posay [3], de Dampierre,

[1] « Lieutenant general du roy. » (Brantome, art. *Montmorency*, parmi ses œuvres, t. II, p. 423.) — « Lieutenant général pour le Roy... homme de grand mérite en la République. » (Paradin, *l. c.*) — « Estant envoyé là-dedans lieutenant pour le Roy, monsieur d'Essé, chevalier de l'Ordre, tres sage et tres vertueux. » (*Commentaires sur le faict des dernieres guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II, tres-chrestien Roy de France, et Charles, cinquieme Empereur*. Dédié au duc de Nivernois, pair de France, par François de Rabutin, gentilhomme de sa compaignie. Paris, imprimerie de Vascosan, 1555, liv. V, p. 5.)

[2] « ... Andreas Montalambertus Dessius Panvillerius perspecto virtutis dux et bello nuper in Scotia gestus clarus... cui additus Franciscus Momorantius... cum summo imperio, quo tamen modestus juvenis uti noluit, superstite Dessio, quem ille non solum ut supremum ducem sed ob virtutis opinionem omni veneratione et obsequio tanquam patrem semper coluit. » (Jac. Aug. Thuan., *Histor. sui temporis*, lib. XII, cap. VI.)

[3] Antoine, tué dans ce siége, fut l'un des seize enfants de Jean de Chasteigner de la Roche-Posay, chevalier de l'Ordre, et frère de Louis, chevalier du Saint-Esprit en 1583. (Voir les détails relatifs à

de Baudiment, de Grille, de Saint-Roman, le vicomte de Martigues de la maison de Luxembourg, deux seigneurs italiens appelés Vicino Orsini et le comte Torquato [1], « tous lesquels, et particulièrement M. de Montmorency, lui obéisoient et lui rendoient non seulement ce qu'on doit à un brave chef, mais aussi l'aimoient et le tenoient comme leur père [2]. »

Le siége commença le 13 avril 1553. On remarqua tout d'abord l'appui que prêtait à l'armée assiégeante la population d'alentour. La garnison de Thérouanne avait souvent pillé les paysans des environs; les Flamands et les Hennuyers, très attachés à la maison de Bourgogne-Autriche, avaient en horreur cette ville, enclavée dans le territoire de l'Empereur et qui ne cessait de les désoler ou de les menacer. Aussi les paysans accoururent-ils en foule pour aider aux travaux du siége; les uns servaient de pionniers, les autres de voituriers. On apportait des munitions et des outils pour remuer la terre, on donnait de l'argent aux soldats, on les pourvoyait de « grains, breuvages, bestail et autres vivres à

cette génération, aussi belliqueuse que nombreuse, de la maison de Chasteigner, dans l'Histoire généalogique qu'en a donné André Duchene, liv. III, p. 254-398; et dans le *Dictionnaire des Familles de l'ancien Poitou;* par MM. Beauchet-Filleau et de Chergé, t. I, p. 613.)

[1] Gollut., *op. cit.*, p. 1094.

[2] Fourquevaulx, *l. c.*

monceaux [1]. » Ils faisaient le tour de la ville avec des instruments de musique, comme pour célébrer d'avance leur triomphe, et ne cessaient de pousser des clameurs et des huées. Les femmes avec leurs enfants accompagnaient les hommes. Elles vociféraient contre les Français des chansons patoises, que de vieux Artésiens, longtemps Espagnols d'usages, d'esprit et de cœur, répétaient encore dans le siècle dernier à leurs descendants [2]. De leur côté, les habitants voyant du haut de leurs murailles que les impériaux traînaient leur artillerie avec peine, offraient la leur par dérision ; ils lâchaient toute sorte de brocards, et leur rappelaient ironiquement la levée honteuse du siége de Metz, en menant paître une brebis sur les remparts de la place, où la Toison-d'Or n'en devait pas moins bientôt remplacer la bannière des lys.

Thérouanne, attaquée avec fureur, fut défendue avec une égale opiniâtreté. Malgré quelques incursions du duc de Vendôme en Flandre pour opérer une diversion, malgré l'annonce de la

[1] Rabutin, fol. 5.

[2] Ancien manuscrit, cité par H. Piers, *Histoire de la ville de Thérouanne*. Saint-Omer, 1833, in-8°, p. 41. Cf. De Thou, *l. c.*, et Rabutin, *l. c.* Plusieurs de ces poésies, sous forme de complaintes, sont citées dans la *Notice explicative* de M. Albert Legrand, dont il sera question plus loin. L'une d'elles est intitulée : Le *In manus de Therouanne, faict en l'an 1553.*

venue d'une armée sous les ordres du roi lui-même pour ravitailler la garnison, et malgré de vigoureuses sorties opérées sous la conduite de Montalembert et de Montmorency, la place fut de plus en plus resserrée. Deux auteurs contemporains, Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, dans sa *Continuation de l'histoire de nostre temps*, et François de Rabutin, gentilhomme de la compagnie du duc de Nivernois, dans ses *Commentaires sur le faict des dernières guerres*, nous ont laissé le récit assez détaillé des opérations du siége, dont il existe un plan curieux, gravé d'après l'original qui se trouvait à Ypres, et reproduit dans le *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins*[1]. Tous s'accordent à rendre hommage aux efforts du lieutenant général pour repousser les attaques des ennemis, « au devant desquels le seigneur de Epanvillers et d'Essé alloit, estant

[1] Ire partie, p. 181. — M. Albert Legrand, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, a publié, à Saint-Omer (in-8° sans date), une *Notice explicative sur un plan du siége de Thérouanne*, découvert aux Archives militaires de la couronne d'Angleterre. Cette Notice est accompagnée d'un fac-similé de ce plan, et contient un récit suivi et détaillé du siége, d'après les auteurs contemporains. Elle a été lue à la *Société des Antiquaires de Morinie*, laquelle a publié, dans son *Bulletin* (31e et 32e livraisons ; tirage à part, chez Fleury, Saint-Omer, 1859), la *correspondance inédite des généraux de l'armée impériale, avec les mayeurs et échevins de Saint-Omer, à l'occasion du siége, prise et destruction de la ville de Thérouanne*. A l'aide de ce document, on peut suivre toutes les phases du siége et de la démolition. Il n'y est du reste fait aucune mention du gouverneur français.

coutumier de donner remède où il faisoit besoing, et faisoit le tout avec stimule d'honneur, ne dormant jour ne nuit, fortifiant, et mettant en deffense les bresches et ruines que faisoyent les ennemis : chose fort ardue, pour n'avoir peu l'artillerie cesse ny repos [1]. » Cependant la détresse des assiégés, qui avait été grande dès le commencement, « selon la naturelle négligence de nous autres François, ou par l'avarice des précédents gouverneurs [2], » allait toujours croissant. « Faute de hoües, picqs, pines, hoyaux, pales et autres ferremens, les soldatz estoyent contrains de sapper la terre avec leurs dagues, pour faire leurs rampars et remuer terre [3], et à faute de hottes la porter en leurs manteaux : quant au boire et manger, ilz n'avoyent que pain sec et eaue seulement, qui n'estoit pas pour leur faire monter la colère en teste, ny les eschauffer au combat [4]. »

Au commencement de juin, après trois mois de siége, l'armée impériale perdit son chef, Adrien de Croy, comte de Rœulx, mort au village de Hupen, où il avait établi son quartier

[1] Paradin, p. 268.

[2] Rabutin, fol. 4.

[3] « Les pauvres soldats estoyent aucune fois contrainets de piocher a terre avec palles à feu, et en manière de parler, la gratter avec les ongles. » Rabutin, fol. 6.

[4] Paradin, *l. c.*

général (5 juin 1553). Son successeur, Ponthus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, résolut de tenter un dernier effort. Pendant dix jours consécutifs, le feu de l'artillerie impériale redoubla d'intensité. « La tempeste et foudroyante batterie des ennemis renforçoit de jour en jour, et ne demeuroit dedans la ville tour ne tourelle jusques à une girouette, qu'ilz ne portassent par terre : il n'y avoit défense dedans ne dehors qu'ils ne rasassent... jour et nuit... tonnant sans intermission [1]. » Au bout de ces dix jours de canonnade, une brèche large de soixante pas et où l'on pouvait aisément monter à cheval, était pratiquée; le fossé de la place était comblé, tant par les décombres du rempart que par les claies et fagots qu'y avaient jetés les assaillants. Les Français n'avaient plus pour s'abriter qu'une petite levée de terre qu'ils avaient construite au dedans du parapet. Cependant le 11 juin, le capitaine Ferrières, du Périgord, qui avait une compagnie de gens de pied, fit une sortie ou saillie dans le fossé que tenait l'Espagnol, « et certes, » dit Brantome, « fort mal à propos : aussi y fut-il bien battu, luy et ses gens; ce que voyant Monsieur d'Essé... il dist : « Allons secourir pour Dieu, ce fol

[1] Rabutin, fol. 6, 7.

» d'ivrognes; quand il a beu, il ne sçait ce qu'il » faict. » Venant au devant de luy, il le trouva ayant une grande harquebusade dans le corps, dont il mourut soudain [1], etc. »

L'assaut fut décidé. Il fut livré le lundi 12 juin 1553, et dura dix grosses heures. « Se rafraischissant les ennemis jusques à trois fois, il y fut fait, dit Rabutin, un des plus merveilleux combats dont jamais fut mémoire. » La garnison était exposée, non seulement au feu de l'artillerie qui tirait de front, mais encore à celle qui du haut d'une montagne voisine « donnoit droit au dos des François voulans défendre la bresche. » Toutefois leur généreuse constance triompha de tout l'effort des impériaux, qui finirent par être repoussés « avec grande boucherie de leurs plus braves hommes. » Mais André de Montalembert, le vaillant capitaine qui présidait à cette lutte si inégale et animait cette défense désespérée, paya ce succès de sa vie. Malgré ses soixante-dix ans, il s'était mis sur la brèche pour montrer le chemin du devoir [2], et « après y avoir vigoureusement et roydement combattu, » il y reçut une arquebusade, qui le fit tomber mort au milieu des ennemis vaincus, « et fut, dit un historien,

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres, etc*, discours LXIV; parmi ses œuvres, t. II, p. 464.

[2] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 646.

l'âme du seigneur d'Essé enlevée au ciel sur les ailles de cette victoire[1]. »

Brantome donne tous les détails de la mort de l'héroïque septuagénaire, comme il les avait ouï raconter à M. de Grille, brave capitaine, seneschal de Beaucaire, qui commandait une compagnie de gens de pied. « Ainsi qu'on vint à l'assaut, dit-il, voicy un alfier espagnol, grand homme, de bonne grace et belle force, avec son enseigne couronnelle, qui s'advançant par dessus tous, monte avec une fort grande dexterité et legereté à la bresche. Monsieur d'Essé, qui estoit sur le haut du rempart, tenant une picque au poing, de contenance asseurée s'affronte à cet alfier, et lui escrie : *A moy, capitaine enseigne, je suis le general.* Soudain l'alfier se présente à luy et luy dict : *Esto quiero yo por mi gloria* (c'est-à-dire, c'est ce que je veux et recherche pour ma gloire), comme voulant dire qu'il seroit à jamais honnoré de se battre en un si bon lieu contre le général ou lieutenant de roy; et ainsy qu'il vint affronter de main à main Monsieur d'Essé, voicy un harquebusier françois qui estoit près de son general, qui tire à propos son harquebusade, et donne dans la teste de l'alfier et le porte mort par terre. Tel coup ne fut pas plus tost faict, que voylà un soldat

[1] Paradin, p 268.

espaignol qui, secondant bravement son enseigne, tire à Monsieur d'Essé et le tuë de mesme. Belle mort certes, et très glorieuse de deux capitaines, et belle autant glorieuse de la vengeance des deux soldatz! dont je m'en rapporte aux mieux entendus, qui est plus digne de loüange, j'entends si elle est esgalle parmy tous quatre. Voylà donc la mort et la sepulture de Monsieur d'Essé tant desirée de luy [1]. »

Les seigneurs de Piennes, de la Roche-Posay, de Beaudiné, de Blandy, y périrent avec lui, comme avait péri la veille le capitaine Ferrières, « tous vertueux hommes et de grande estimation [2]. » François de Montmorency, investi comme l'avait été André de Montalembert de la charge de *Lieutenant général pour le Roy*, prit alors seul le commandement [3]. La ville tint encore huit

[1] *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, discours LXIV; parmi les œuvres complètes de Brantome, t. II, p. 464.

[2] Rabutin, fol. 8.

[3] C'est le même François de Montmorency, devenu depuis chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Paris et de l'Ile de France, qui reçut, le 10 septembre 1556, de Jean de Beaugué, la dédicace du récit sur la campagne faite en Écosse par le seigneur d'Essé. — Parmi tous les contemporains, Beaucaire seul semble juger défavorablement le jeune successeur de notre André; il dit: « Omnes milites pariter ac cives Esseum cum lachrymis inclaman» tes, de Mommorencii industriâ, aut potiùs ignavia, impositione non » bene sperabant... » (*Comment. rer. Gallicar.*, lib. XXVI, cap. XXX.) — Brantome dit, au contraire « qu'après la mort de M. d'Essé, lieutenant general du Roy, il fut esleu par le consentement de tous à tenir sa place, parce qu'ils l'en cognoissoient digne, et pour ce ne

jours, pendant lesquels l'ennemi, sous les ordres du célèbre Philibert-Emmanuel, prince de Piémont, qui venait d'arriver au camp avec la patente de général en chef, redoubla d'efforts et livra deux nouveaux assauts infructueux. Le 20 juin, Montmorency tint un conseil de guerre où la capitulation fut résolue. Mais pendant qu'on en débattait les termes, comme le jeune gouverneur avait négligé d'obtenir préalablement une suspension d'armes, la place fut envahie par les impériaux, qui descendirent dans les fossés, y placèrent leurs échelles, et grimpèrent sur la crête des remparts en criant : *Victoire! ville gagnée!* Ceux qui traitaient de la reddition, se voyant ainsi entourés, se contentèrent d'avoir la vie sauve. Les autres défenseurs de la forteresse, pris à revers, périrent les armes à la main, ou se noyèrent en voulant traverser le fossé à la nage. Montmorency fut pris avec tous ses officiers et 300 soldats[1]. Les Espagnols agirent avec humanité envers les Français, en mémoire de la courtoisie du duc de Guise envers les gens du

s'en repentirent pas; car il s'acquitta très dignement et vaillamment de sa charge. » (*Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, t. II, p. 423.) — François de Montmorency, qui succéda à la duché-pairie de son père, fut plus tard maréchal de France, et mourut en 1579.

[1] Sandoval, *Vida ed Hechos del Emperador Carlos V.* Pamplona, 1634, 2e parte, lib. 31, c. 40.

duc d'Albe, au siége de Metz; mais les Allemands et les Bourguignons, c'est à dire les Belges, « commirent d'estranges vacarmes et cruautés [1]. » Selon la plupart des historiens, tous les habitants, au nombre de quinze à vingt mille, furent passés au fil de l'épée, selon l'abominable usage de ces temps lorsqu'il s'agissait d'une ville prise d'assaut. Après le meurtre et le pillage, la ville fut livrée à l'incendie. Ni les églises ni les monastères ne furent épargnés, pas même la cathédrale, dont l'antiquité remontait, selon la tradition, au IIIe siècle, et qui passait pour une des plus belles des Pays-Bas [2]. Après quoi, l'on procéda systématiquement à la démolition de l'antique capitale de la Morinie. L'Empereur, qui vint à Bruxelles, averti de la prise de Thérouane, en « print aussi grand plaisir que si c'eust été l'empire de Constantinople [3], » et ordonna aussitôt qu'elle fût rasée et démolie jusqu'aux fondations, « afin que rien ne restât que la place où on diroit que Teroenne auroit esté. » Ce fut, dit-on, pour se venger de la peine qu'il avait eue à la prendre, et des 142,000 coups de canon qu'il lui avait fallu faire tirer contre cette malheureuse ville [4], que Charles-

[1] Rabutin, *l. c.*

[2] Le diocèse même de Thérouanne disparut à la suite de cette catastrophe et fut divisé en deux : ceux de Boulogne et de Saint-Omer.

[3] Rabutin, *l. c.*

[4] *Délices des Pays Bas.* — *Voyage littéraire*, l. c.

Quint prononça cette impitoyable sentence, dont on voit des exemples assez fréquents dans l'antiquité, beaucoup plus rares au moyen âge, et qui fut la dernière de ce genre dont l'histoire moderne ait gardé le souvenir, jusqu'à ce que les Terroristes français l'eussent de nouveau décrétée après la glorieuse résistance de Lyon, en 1793. Les populations de la Flandre, de l'Artois et du Hainault, qui avaient célébré par des feux de joie la prise de leur redoutable voisine, s'associèrent avec empressement aux volontés sauvages de leur empereur. Les paysans vinrent en foule prendre part à la démolition : ils emportaient des pièces de bois pour témoigner d'avoir contribué à la ruine de Thérouanne, de sorte qu'en moins d'un mois, il ne resta plus pierre sur pierre, ni aucune forme de ville ni de maison. On alla même jusqu'à y semer du sel en signe d'extermination irrévocable. On prétend que dans l'abbaye des Prémontrés de Saint-Augustin, très voisine de la ville, et qui fut épargnée [1], on trouva alors une inscription ainsi conçue :

Jam *Terra vana* peris, jam non *Terra vana* manebis.

[1] Les deux voyageurs bénédictins, DD. Durand et Martenne, y furent logés en 1710; ils virent le site de Thérouanne, dont on reconnaissait encore toute l'enceinte, mais sans qu'il en restât aucun débris. Un village s'est formé depuis dans cette enceinte, dont la plus grande partie est encore livrée à la culture. (Voir Piers, *Histoire de la ville de Thérouanne.*) En 1860, la Société des Antiquaires de la Morinie, sur

Un soldat espagnol qui avait pris part à l'assaut voulut chanter la victoire de ses camarades en vers latins, que Sandoval nous a conservés :

> Nunc seges est ubi tunc Morinum, resecanda que falce
> Luxuriat Franco sanguine pinguis humus.
> Junius ex Morinis victricia signa potenti.
> Dat Carolo, Francus vidit et indoluit.

Un autre poëme latin, destiné à célébrer cette mémorable catastrophe, fut composé et imprimé en la même année, à Yprés, en Flandre [1].

Enfin, conformément au goût du temps, un chronogramme fort admiré constata et popularisa la date de l'événement :

DeLetI MorInI. (M.D.LIII)

la proposition de M. Albert Le Grand, a fait placer dans la cathédrale de Saint-Omer une inscription commémorative de la destruction de Thérouanne et de l'héroïque mort d'André de Montalembert ; elle est ainsi conçue :

A LA MÉMOIRE
DU BRAVE ANDRÉ DE MONTALEMBERT
SIRE D'ESSÉ
DERNIER GOUVERNEUR DE LA VILLE DE THÉROUANNE
MORT GLORIEUSEMENT SUR LA BRÈCHE
A L'AGE DE 70 ANS
EN REPOUSSANT VICTORIEUSEMENT L'ASSAUT
DONNÉ A LA VILLE ASSIÉGÉE
PAR L'ARMÉE DE L'EMPEREUR CHARLES QUINT
LE LUNDI 14e JOUR DE JUIN
1553.

[1] *Excidium Morini oppidi quondam bellicosissimi carmine elegiaco* authore Balduino Sylvio Flandro. (Ypres, imprimé par Josse Destrée, 1553, in-16. Réimprimé in-4° par la Société d'Émulation de Bruges, dans le *Recueil des Chroniques de la Flandre Occidentale*, en 1847.)

Le roi Henri II fut informé de la prise de Thérouanne aussitôt que l'Empereur : il en fut surpris, « veu, dit Rabutin, que peu au paravant avoit reçeu ample contentement de ce triomphant assaut que les François avoyent soustenu victorieusement. Mais estant le certain avéré, tristesse le saisit si amèrement, que longtemps il demeura sans parler... Par toute la France fut demené un triste dueil... Et n'estoit en tous lieux autre bruit que de la prise de Térouanne[1]. » La France perdait en effet avec cette place un de ses principaux boulevards contre les invasions des Anglais et des Flamands. Elle en fut dédommagée cinq ans après par la prise de Calais, due à ce grand François de Guise qui avait sauvé Metz et qui était l'ami et le protecteur de l'héroïque défenseur de Thérouanne. Mais l'importance attachée par les ennemis comme par les Français à la position de cette ville, n'en demeura pas moins démontrée par l'article du traité de Cateau-Cambrésis, en 1559, qui, en restituant à la France le territoire de Thérouanne, stipulait formellement que cette cité ne pourrait jamais être rebâtie, ni aucun fort construit sur son plateau, stipulation renouvelée un siècle plus tard par le traité des Pyrénées, en 1659.

[1] Rabutin, *Commentaires*, v. 10. — Cf. Gollut, *l. c.*

Tous les historiens contemporains sont d'accord pour reconnaître que la mort de notre André entraîna la perte de la ville, « car, » dit Paradin, « après avoir vigoreusement et roydement combattu, le seigneur d'Essé, dict Épanvilliers, chevalier de l'Ordre et lieutenant général pour le Roy en la ville, homme de grand mérite en la République, fut abbatu d'une arquebuzade. Dont il mourut, qui fut la prinse et perte de la ville; et en la mort d'un seul homme furent plusieurs dommages receus. Ce noble capitaine desjà les années passées avoit soustenu et rompu la force de toute Europe, devant Landrecy, acte méritant louange et commémoration d'immortalité [1]. »

Fourquevaulx s'exprime à peu près de même : « Cette gloire demeurant à M. de Dessé, que sa seule perte causa ce malheur, et qu'après avoir porté sa vie en plusieurs bons lieux, elle finit enfin dans le champ d'honneur, en servant son prince et en deffendant son pays [2]. »

Rabutin continue sur un ton plus emphatique : « Y ayant laissé la vie le très valeureux chevalier le seigneur d'Hessé, de la vertu duquel aujourd'hui et à jamais bruiront les mers de Ponent, estant les trophées et enseignes de ses

[1] *Continuation*, p 269.
[2] P. 328.

chevaleureux actes eslevez et assez publiez es isles d'Angleterre et Escosse [1]. »

Son épitaphe, rapportée par Bouchet, respire la même emphase :

CY GIST L'HONNEVR, LA FOY, LES ARMES,
L'HORREVR DES MARTIAVX VACARMES,
PANVILLIERS, LA TERREVR D'ESPAGNE,
DE L'ANGLETERRE ET D'ALLEMAGNE :
ESPANS PRIERES AVEC L'EAV,
PASSANT, POVR DIEV SVR MON TOMBEAV.

« Le bruit fut qu'à son retour eust esté l'un des mareschaux de France; mais fortune l'arresta là [2]. » Le bâton de maréchal, qui échut très promptement à ses lieutenants et à ses successeurs Paule de Thermes et François de Montmorency, a manqué à sa gloire comme au lustre qu'il a fait rejaillir sur sa maison.

C'est encore à Brantome, et en le citant à regret pour la dernière fois, que nous emprunterons quelques lignes qui résument la vie et le caractère de notre héros : « On disoit de son temps en Guyenne, qu'il y avoit trois nobles et braves chevaliers et gentils capitaines, tous trois contemporains et quasi egaux en plusieurs points. L'un estoit de Poictou, qui estoit Monsieur d'Essé,

[1] *Commentaires*, fol. 8.
[2] Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, p. 645.

l'autre de Xaintonge, qui estoit Monsieur de Burie, et le tiers, Monsieur de Sansac, d'Angoumois, qui sont trois pays comme en trepied, et aboutissans les uns aux autres. Louoit qui vouloit chascun de sa nation, selon sa passion; mais souvent j'ay ouy dire aux moins passionnez que Monsieur d'Essé les emportoit; car il estoit plus universel que les autres, fust (soit) en belle façon, en bonne grace, en beau maintien, en la parole belle; (je laisse la vaillantise à part, car tous trois en avoient, Dieu mercy, leur provision), fust (soit) en gentillesses chevaleresques et en gentil entretien, autant parmy les hommes que les dames... Voilà le discours le plus bref que j'ay peu faire de la sympathie de ces trois précédens bons chevaliers et capitaines, et de leur fortune, mais non de leur mort; car M. d'Essé mourut sur le haut d'un rempart, et les autres deux moururent dans leurs licts[1]. »

De son mariage avec « une fille fort belle et honneste de la maison des Adrets, » André de Montalembert ne laissa qu'un fils, « esgal à luy en vaillance seulement, mais non en si belle façon ny bonne grace. Il mourut jeune à la défaicte des Provençaux en Perigord, » le 5 octobre 1568[2].

[1] Brantome, *Vies des hommes illustres, etc.*, parmi ses œuvres, t. II, p. 464, 465; t. III, p. 5.
[2] *Ibid.*, p. 199.

Ce fils, qui s'appelait Gabriel, et qui fut gentilhomme d'honneur de François II, avant de périr, à peine âgé de vingt-cinq ans, ne laissa qu'un fils posthume. Celui-ci, également nommé Gabriel, périt comme son père à la guerre, mais plus jeune encore, ayant été tué à dix-neuf ans, à la bataille de Coutras [1], où il combattait dans les rangs de l'armée royale et catholique, ainsi que son cousin Jacques de Montalembert, seigneur de Vaux, qui y fut tué comme lui.

Trois générations de cette lignée généreuse avaient ainsi, de père en fils, donné leur vie pour le roi et la France. Avec Gabriel s'éteignit la descendance directe du brave d'Essé. Ses biens et son château d'Espanvillers passèrent alors à son neveu Pierre de Tryon, qui avait été guidon de sa compagnie d'hommes d'armes en Écosse, et qui était issu du mariage de sa sœur, Gabrielle de Montalembert, avec Pierre de Tryon, chevalier, seigneur de Légurat, d'Ardillières, etc. Par suite de cette alliance, la postérité de Pierre de Tryon a pris le nom de *Montalembert*, qu'elle porte encore aujourd'hui [2].

Des autres branches de la maison de Montalembert, plusieurs ont subsisté jusqu'à nos jours,

[1] 20 octobre 1587.

[2] Voir Francisque-Michel, *les Écossais en France, etc.*, t. I, p. 455, et t. II, p. 447, note 1.

et aucune n'a forligné. Depuis la mort d'André, en 1553, jusqu'en 1789, seize Montalembert ont été tués en combattant pour la France, sur terre ou sur mer, et sept sont rentrés dans leurs foyers criblés de blessures. Dans l'espace d'un siècle, de 1704 à 1824, vingt-un officiers du même nom ont mérité de porter la croix de Saint-Louis, qui ne s'obtenait que pour des actions d'éclat ou après vingt-quatre ans de service [1]. Il doit être permis d'ajouter à cette énumération le nom du marquis de Montalembert, capitaine au régiment du Roi, décapité à Paris, le 23 juillet 1794, en même temps qu'André Chénier; du comte Arthur de Montalembert, colonel du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique, mort à l'hôpital, devant l'ennemi, victime des fatigues de la campagne du Maroc, le 11 novembre 1859; et enfin du comte Jacques de Montalembert, chef d'escadron, qui avait relevé le nom de d'Essé, et qui vient de s'éteindre (mai 1861), après avoir reçu onze blessures dans les campagnes de Russie et de Saxe.

Sous le règne du roi Louis-Philippe, le buste d'André de Montalembert, seigneur d'Essé, a été placé au Musée de Versailles, dans la *Galerie des Batailles*, où ne se trouvent que ceux des princes,

[1] Histoire de l'Ordre de Saint-Louis, depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830, par Alex. Mazas et Th. Anne; 2e édition. Paris, 1861, Didot.

connétables, maréchaux et commandants d'armée tués sur le champ de bataille en combattant pour la France.

La relation de Jean de Beaugué, qui suit, a paru pour la première fois sous ce titre : *l'Histoire de la guerre d'Escosse, traitant comme le royaume fut assailly et en grand' partie occupé par les Anglois, et depuis rendu paisible à sa Reyne.* A Monseigneur Messire François de Montmorency, chevalier de l'ordre, etc. A Paris, pour Gilles Corrozet [1], 1556, petit in-12, de 119 pages. Il a été réimprimé pour les membres du Maitland Club par M. William Smith, sous le titre d'*Histoire de la guerre d'Ecosse pendant les campagnes* [de] *1548 et 1549,* par Jean de Beaugué. Réimprimé à Edimbourg : M. DCCC. XXX., in-4°, de xvi-vii-143 pages.

Il existe aussi une traduction anglaise de ce petit livre, intitulée : *the History of the Campagnes 1548 and 1549. Being an exact Account of the martial Expeditions performed in those days by the Scots and French on the one side, and by the English and their foreign Auxiliaries on the*

[1] Ou Vincent Sertenas, ainsi qu'il est marqué sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, Lb 31-12-A ; ou Estienne Groulleau, comme on le voit sur celui du même dépôt qui vient après, et comme portait l'exemplaire de la *Bibliotheca Heberiana*, part. VI, p. 233, n° 3194.

other. Done in French, under the Title of the Scots War, etc. By Monsieur Beague, a French Gentleman. *Printed at Paris in the Year 1556. With an introductory Preface by the Translator.* Printed in the Year M. D. CC. VII., petit in-8°, de XXXI-128 pages. Le volume a évidemment été imprimé à Édinburgh, et le traducteur ou éditeur est Patrick Abercromby, docteur en médecine, auteur de *the martial Atchievments of the Scottish Nation,* deux volumes in-folio. En effet, dans un exemplaire de la traduction de Jean de Beaugué, qui fait partie du cabinet de M. David Laing, bibliothécaire des *Writers to the Signet,* à Édinburgh, on lit la note suivante, écrite de la main du docteur Archibald Pitcairne [1] : « To Mr Andrew Marjoribanks, Dantsic, from A. Pitcairn. 1 May 1708. — The preface was written by M. Crawford our historiographer, now dead. The translator lies in saying it was his owne, but poor Crawford was dead [2]. »

[1] Voyez une bonne Notice sur cet écrivain par le docteur Irving, dans ses *Lives of Scotish Writers.* Edinburgh, MDCCL, petit in-8°, vol. II, p. 188-219.

[2] « A M. André Marjoribanks, Dantzig, de la part d'A. Pitcairn. 1er mai 1708. — La préface est due à la plume de M. Crawford, notre historiographe, maintenant mort. Le traducteur ment quand il dit qu'elle est de lui ; mais le pauvre Crawford n'était plus. »



FAC-SIMILE
DU SCEAU D'ANDRÉ DE MONTALEMBERT, SEIGNEUR D'ESSÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE,
provenant d'une reconnaiſſance datée de 1549,
à la Bibliothèque nationale.

L'HISTOIRE

DE LA GUERRE D'ESCOSSE



ANDRÉ DE MONTALEMBERT,
COMTE. D'ESSÉ,
Lieutenant général pour le Roi,
commandant ſes armées en Ecoſſe, Gouverneur de Teroane,
mort ſur la brêche de cette ville le 12 juin 1553.

L'HISTOIRE

DE LA

GUERRE D'ESCOSSE

TRAITANT
COMME LE ROYAUME FUT ASSAILLY
ET EN GRAND' PARTIE OCCUPÉ PAR LES ANGLOIS
ET DEPUIS RENDU PAISIBLE A LA REYNE
ET REDUIT A SON ANCIEN ESTAT
ET DIGNITÉ

A MONSEIGNEUR
MESSIRE FRANÇOIS DE MONTMORENCY
chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes
gouverneur de Paris, & de l'isle de France

PAR JAN DE BEAUGUÉ
gentilhomme françois



A PARIS
Pour Gilles CORROZET, en la grand' salle du Palais
pres la chambre des Consultations
1556
AVEC PRIVILEGE DU ROY

EXTRAIT DU PRIVILEGE

IL eſt permis à Gilles Corrozet, marchand libraire à Paris, d'imprimer, ou faire imprimer, & mettre en vente un petit livre intitulé L'Hiſtoire de la guerre d'Eſcoſſe, traitant comme le Royaume fut aſſailly, & en grand' partie occupé par les Anglois, & depuis rendu paiſible à ſa Reyne, & reduit en ſon ancien eſtat & dignité : Et defendu à tous Imprimeurs, libraires, & autres marchans, quels qu'ils ſoient, imprimer, ne faire imprimer, n'expoſer en vente ledit livre, juſques à ſix ans prochainement venans, à conter du jour & date qu'il ſera parachevé d'imprimer : ſur peine d'amende arbitraire, & de confiſcation deſdits livres, qui ſe trouveront imprimez par autre que ledit Corrozet, ou à ſon aveu : Comme il eſt plus à plain contenu par lettres du privilege du Roy, Donné à Paris le ſixieſme jour de Septembre, l'an de grace mil cinq cens cinquante ſix : Et le dixieſme du Regne du Roy Henry II.

Signé par le conſeil,
De Courlay.

Achevé d'imprimer pour la premiere edition,
le douzieſme dudit mois de Septembre,
audit an 1556.

ODE

DE JAN DE BAROT, BARON DE TAYE

SUR L'HISTOIRE DU SIEUR DE BEAUGUÉ.

JADIS l'eloquent Romain,
Par la grandeur de ſa gloire,
Curieux de la victoire,
Que l'honeur nous met en main,
Voulut ſa Togue priſer,
Pour les armes meſpriſer.

Il eſtima la vertu
Seule geſir ſous la robe,
Que ſouvent l'habit dérobe
Dont l'ignare eſt reveſtu,
Meſurant le vertuëux
Selon l'habit ſomptueux.

Plus on ne l'eſtimera,
Ny ſa Togue d'honneur ceinte,
Pour la croire ſeule peinte
Du ſçavoir, qui l'honora :
Puys que le guerrier Beaugué
Sonde le Pegaſin gué.

Plus ta Togue ne prendra
(Romain) des guerres la grace,
Du ſeul gendarme l'audace
Les eſcrire entreprendra.
L'artiſan prompt & ſubtil
Jamais n'excede l'outil.

Ton œil ſuperbe n'a veu
Les chocs furieux des armes,
Ny les bruyantes alarmes
L'oreille n'a entendu,
Les ſons des Canons tonnans
Ne t'ont ete étonnans.

Ny du boulet furieux
Foudroyant la tour ſuperbe,
Ny du camp armé ſur l'herbe
Tu ne repeuz onc tes yeux,
Ny les harnoys reluyſans
Te furent oncques plaiſans.

Les trompettes & clerons
Par l'air dardans leur orage
Ne t'ont donné le courage
De veoir aux forts eſcadrons
Maintes armes craqueter,
Maints panonceaux voleter.

Le ſeul gendarme a ſouffert
Les durs perils aux tranchées,
Aux dangereuſes courvées
Courageux il s'eſt offert.
Seul donques il eſcrira
Au vray, ce que veu aura.

Ainſi, mon ſage guerrier
Beaugué, ta divine Muſe
Des aſſaux cruels la ruze
Aux hommes vient publier,
T'accompagnant aux efforts
De mil effroyables morts.

L'immortel Montmorency,
Qui te faict chanter la guerre,
Ses victoires ſur la terre
Te fera chanter auſſi,
Ainſi que le peuple heureux.
Le chante victorieux.

RIEN PLUS CONSTANT.



L'HISTOIRE
DE
LA GUERRE D'ESCOSSE

TRAITANT
COMME LE ROYAUME FUT ASSAILLY
ET EN GRAND' PARTIE OCCUPÉ PAR LES ANGLOIS
ET DEPUIS RENDU PAISIBLE A LA REYNE
ET REDUIT A SON ANCIEN ESTAT
ET DIGNITÉ

PAR JAN DE BEAUGUÉ
gentilhomme françois

A MONSEIGNEUR
MESSIRE FRANÇOIS DE MONTMORENCY
chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes
gouverneur de Paris & de l'isle de France (1)

CHAPITRE PREMIER

JE ne puis taire aucunement, Monseigneur, les braves entreprises, la bonne conduitte & excellente vertu, les diligentes executions, & les hauts &

(1) Fils aîné d'Anne, duc de Montmorency, connétable de France, & de Madeleine de Savoie; grand maître de France, par démission de son père, en 1558; maréchal de France en 1559; duc & pair à la mort de son père en 1567; mort, sans postérité, à Écouen, en 1579.

magnanimes faits de ceux, qui, au service du Roy, se trouverent en la guerre d'Escosse : puisque de tant de doctes, & vaillans hommes qui aujourd'huy (decorans nostre France de leurs beaux escrits) payent le salaire justement deu à la vertu, ne s'est encor presenté aucun qui ayt voulu despendre sa pene au plaisir de si louable exercice. Et par ce qu'il me plaist de librement confesser ma bonne volonté en cet endroit, pour l'estime que je fais estre un impossible & à moy, & à tous autres faisans profession des armes, de mieux employer le temps d'une tresve : Je ne me veux masquer de l'excuse ordinaire, de ceux, qui hors de propos alleguent tousjours la force qu'on leur fait de publier leurs labeurs. Bien vous diray-je, Monseigneur, que, des l'heure que je mis premiement la main à la plume, pour laisser à la posterité l'honneur & la gloire de ceux, qui, pour le service du Roy, ont preferé l'esperance d'une renommée immortelle, à une longue, honteuse & reprochable vie : je vouay des lors à vostre excellence ce que les laborieux travaux, les longs voyages, le bon heur d'une constante memoire, le soin & diligence extreme, &

toutes mes forces pourroient satisfaire à recompenser, avec le moyen de mes escrits, la vertu des excellens, & illustres personnages, que je ramentoy en mon histoire. Desquels defunct monsieur de Dessé, personnage de singuliere & recommandable memoire, est tres digne du premier ranc, duquel vous, Monseigneur, avez conu, & noté maintesfois l'assurée vertu aux graves & dangereux affaires, le bon heur à l'execution des hautes & hazardeuses entreprises, & la singuliere diligence, & sagesse à se conserver l'honneur, qu'il s'estoit acquis au fait des armes. C'est pourquoy je traite d'assurance ses vertuz, & bonnes conditions : ayant un tesmoin des louanges, que dignement je lui donne, de si grave & singuliere authorité, dignité, & honneur, que vous, Monseigneur (1) : que je me fay croire estre encore si affectionné à la souvenance de son nom, que vous prendrez en bonne part, si j'ay osé dedier mon histoire à vostre grandeur. Dont je vous suplie tres

(1) Jean de Beaugué rappelle ici la part prise par François de Montmorency à la défense de Térouanne, où le seigneur d'Essé commandait en chef & fut tué sur la brèche. (Voir l'Avant-Propos, p. LXVIII & suivantes.)

humblement : & me faire recevoir tant de grace, que de me tenir en comte de ceux, qui ont plus de desir de despendre leurs vies à vostre service. De Paris, ce dixiesme jour de Septembre, 1556. Par

Vostre tres humble, tres fidele,
& tres obeyssant serviteur,

JAN DE BEAUGUÉ.

CHAPITRE DEUXIESME

BREF DISCOURS DES COMMENCEMENS DE LA GUERRE.

PEU apres le deces du tres excellent François premier du nom Roy de France, ce grand Roy duquel les bonnes lettres tiennent la vie, le Roy Henry deuxiesme, non seullement son successeur es Royaumes & grandes seignories qu'il tenoit, mais encores en toutes ses singulieres vertuz & bonnes parties, tourna tous ses desceins à remettre le royaume d'Escosse en son premier etat & dignité. Et si tost que monsieur le Prieur de Capue (1), personnage certes de recommandable vertu, & digne de tout honneur, en fut de retour, ayant fort heureusement

(1) Léon Strozzi, général des galères de France, frère de Pierre Strozzi, maréchal de France, tous deux de l'illustre maison florentine de ce nom, qui subsiste encore; ils étaient cousins germains de la reine Catherine de Médicis, & fils de Philippe Strozzi, qui, bien que marié à une Médicis, fut l'adversaire acharné de l'avénement de cette Maison au pouvoir absolu, & qui, vaincu & fait prisonnier à Monte-Murlo, en 1538, se poignarda après avoir gravé sur les murs de son cachot le fameux vers :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

executé le fait de sa charge. Ce pendant que le Roy entendoit à y faire passer plus grands forces, sa Majesté y despescha le Seigneur de la Chappelle de Biron (1), avec un bon nombre de gentilshommes pour eviter par ce prompt & soudain secours, que les Escossois ne tumbassent en l'inconvenient qu'ils avoyent encouru plus d'une fois, de se perdre par faute de conduite, lequel comme personnage qu'il est d'excellente & admirable vertu, encor qu'il trouvast l'Escosse en un merveilleux trouble, assaillie, & en grand partie occupée par les Anglois, si donna il tel ordre à garder le reste contre les ennemis, que du jour qu'il entra en Escosse les Anglois trouverent tousjours depuis non seulement qui leur fist teste, mais encores qui leur rompist & empêchast leurs desceins. Presque en mesme tems le Roy avoit mandé au seigneur du Chastel son lieutenant general en Bretagne en l'absence de monsieur d'Estampes, qui en est gouverneur, au seigneur de la Mailleraye, visamiral de France (2), au

(1) N..... de Carbonnières, seigneur de La Chapelle-Biron, d'une maison originaire du Limousin.

(2) Charles de Moy, seigneur de La Meilleraye, vice-amiral de France en 1536.

ſeigneur d'Eſpoir (1), viſamiral de Bretagne, & au ſeigneur de Carney (2) gouverneur & capitaine de Breſt, où l'armée ſe devoit embarquer, de commencer à faire tous les apreſts qu'ils verroient eſtre neceſſaires pour l'embarquement de l'armée que ſa majeſté deliberoit envoyer en Eſcoſſe, & toutesfois ne voulant laiſſer aucune choſe en arriere de ce qui ſe pouvoit faire pour le partement de ce ſecours, attendu avec extreme neceſſité par les Eſcoſſois, le Roy fit election du ſeigneur de Noailles (3), à preſent gentilhomme de ſa chambre, & lors ſon maiſtre d'hoſtel ordinaire, perſonnage de grande ſuffiſance & vertu, auquel ſa majeſté donna la principale charge & ſuperintendance, tant pour faire

(1) Il faut qu'il y ait ici une faute d'orthographe : on ne trouve de nom ſemblable ni dans le père Anſelme, ni dans aucun autre généalogiſte.

(2) Marc de Carné, ſeigneur de Cohinac & de Crémeur, maître d'hôtel héréditaire & amiral de Bretagne, gouverneur de Breſt en 1541 & lieutenant du Roi en Baſſe-Bretagne, marié à Gillette de Rohan, dame de Marcein. Il tranſmit, en 1552, le gouvernement de Breſt à ſon fils René de Carné, chevalier de l'Ordre du Roi, époux d'Anne de Rieux.

(3) Antoine, ſeigneur de Noailles, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, gouverneur de Bordeaux, lieutenant général pour le Roi, & amiral des mers de Guyenne en 1556.

les monſtres des gens de guerre, comme pour dreſſer leur embarquement, ordonner des finances, pour les fraiz de l'advitaillement, & pour toutes autres choſes neceſſaires à telle entreprinſe.

Ce pendant donq que ſe donnoit bon ordre à advitailler & equipper les vaiſſeaux eſleuz pour faire le voyage, monſieur d'Andelot, lequel avoit eté par le Roy etabli collonel de l'infanterie Françoiſe, arriva en un village, appelé Pellerin, pres de Nantes, ou ſe faiſoit la reveuë des gens de guerre qui devoient paſſer en Eſcoſſe : ou, regardant marcher les rancs en bon ordre, jugeant de la contenance des uns & des autres, les gens de pié commencerent un ſalué, durant lequel fut tué d'une harquebouzade le chevalier de Bonnivet, qui fut fort pleinct & regreté de tous : car ceux qui le connoiſſoyent, l'avoyent tous en reputation de preux, ſage, & hardy gentilhomme. Il fut cerché par toutes les bandes, pour trouver le malheureux, qui avoit eté occaſion d'un tel inconvenient. Et à la fin par ſoupçon fut pris un ſoldat, qui confeſſa avoir tiré de deux plombs : Qui fut cauſe, avecq cet indice que le chevalier de Bonni-

vet etoit auſſi bleſſé de deux balottes l'une bien pres de l'autre, que le ſoldat fut pendu au cymetiere de Pellerin, où le chevalier etoit pres monſieur d'Andelot, quand il fut bleſſé. Ce piteux accident aporta de l'ennuy en cete bonne compagnie, ou au paravant n'avoit eté propos que de choſes de plaiſir. Mais ſe monſtrant le vent aucunement favorable, monſieur de Deſſé (duquel le Roy avoit fait election, pour eſtre ſon lieutenant general en la guerre d'Eſcoſſe, comme perſonnage excellent en toutes choſes dignes de louange) commanda que chacun ſe tint preſt pour entrer le lendemain aux navires.

Or etoit ce une choſe que monſieur de Deſſé avoit en ſinguliere recommandation, de faire en premier lieu eſprouver à ſes ſoldats, ce que ſavoient faire les ennemys, à fin de leur oſter la crainte que l'opinion conceuë d'un ennemy inconu pourroit avoir donnée à aucuns : aſſuré que leurs effects ne pourroyent repondre à la valeur qu'on leur attribuoit. A la verité maints vaillans hommes croyent en l'armée, qui avoyent maintesfois eſſayé les armes des Anglois, & monſieur de Deſſé meſmes au ſiege de Lan-

drecy, à Boulongne, & autres lieux. Et quant aux Espagnols & Italiens, on les avoit veuz & afrontez souvent. A cete cause, si tost que l'armée fut descendue en Escosse (1), fut deliberé qu'on yroit diligemmment trouver les Anglois. Et pource qu'Edimton (2) etoit le lieu, qui pouvoit plus empescher noz plus grandes entreprinses, la resolution du conseil fut, avant qu'entreprendre autre chose, qu'on essayerait de le recouvrer. A fin donq que le tout fust conduit seurement & avec consideration & bon ordre, monsieur de Dessé com-

(1) Nous croyons utile de compléter le récit de Beaugué par divers détails empruntés aux *Annales d'Aquitaine*, de Jean Bouchet, qui, tout en citant souvent Beaugué, a évidemment puisé à d'autres sources. Bouchet raconte ainsi qu'il suit le départ & l'arrivée de l'expédition :

« Depuis & audit an mil cinq cent quarante-huict envoya une autre armée en Escosse, sous la conduite du seigneur de Dessé, & de Panvillier son lieutenant general. Lequel avec sa compagnie partit du havre de Brest en Bretaigne le vingtiesme jour de May dudit an : & arriva en Escosse le seiziesme jour de juin ensuivant, au havre du Petit-Lict, où il desambarqua, & avec son armée marcha droit en Lislebourg, qui est la capitalle ville d'Escosse, & y demeura cinq ou six jours, pour faire séjourner les hommes & chevaux qui estoient fort lassez, à cause du long chemin & de la tourmente de la mer. Et peu apres allerent droit à une ville qu'on nomme Adinton, que les Anglois avoient prinse sur les Escossois, & icelle fortifiée, qui estoit distant de Lislebourg de dix lieues ou environ. »

(2) Haddington.

manda que toute ſa compagnie & la cavalerie du ſeigneur d'Etauges (1) ſe tiendroyent preſtes, & que monſieur d'Andelot (2), & le conte Rimgrave (3) mettroyent leurs fanteries aux chams. Ce qu'il alla faire entendre à la Reyne, & à monſieur le conte d'Aram (4) pour lors gouverneur d'Eſcoſſe : lequel ſe preſenta liberalement pour eſtre de la partie, avec les gens de cheval qu'il avoit dans la ville, qui etoyent de ſept à huit cens hommes armez à l'Eſcoſſoiſe. Au ſortir d'Edimbourg monſieur de Deſſé trouva la fanterie Françoiſe, que monſieur d'Andelot avoit fait ranger en bataille en un plein champ. Il conſidera longuement la façon de faire de ſes ſoldats : puis parla à eux en ſemblables paroles.

(1) De l'illuſtre maiſon d'Anglure, en Champagne.

(2) François de Coligny, ſeigneur d'Andelot, frère puîné du célèbre amiral, le remplace comme colonel-général de l'infanterie françaiſe en 1555. Mort en 1569.

(3) De la maiſon ſouveraine de Salm; comte du Rhin; *Rhein und wild-grafen*.

(4) Jacques Hamilton, comte d'Arran, créé duc de Châtellerault par Henri II.

CHAPITRE TROISIESME

CONCION DE MONSIEUR DE DESSÉ A SES SOLDATS.

QUAND bien vous n'auriez jamais eprouvé les armes des Anglois, si croy-je fermement, Soldats, que le " moindre de tant que vous estes oseroit bien " entreprendre d'entrer en combat contre le " plus brave Anglois qui soit entre eulx : " pource que sans aymer la vertu & avoir " vostre honneur, en grand recommandation, " vous n'auriez hazardé voz vies pour vous " trouver en lieu ou on n'acquiert reputation, " que par le seul moyen de bien faire. Mais, " à mon jugement, il ne s'en trouve point " entre vous, qui non seulement n'ayt fait " bon essay de leurs forces, mais encores " qui ne les ayt maintes fois rangez à discre-" tion. Maintenant donq que vostre bon heur " veult qu'ayez pour tesmoignage de vostre " vertu, & pour vostre seurté & support, " tant de braves & vaillans hommes : faites " vous doute que ne venions facilement à " nostre honneur de si foibles ennemys : &

" que ne les puiſſions jetter hors d'Eſcoſſe par
" les epaulles? De ma part, Soldats, j'eſpere
" avec ces armes vous montrer le chemin de
" bien faire à pié & à cheval : Et que ce bras,
" qui ha eté maintesfois ſouillé au ſang des
" Anglois avec ſouveraine louange, ſe laſſera
" encor à repandre la cervelle de leurs teſtes,
" de meilleur cœur que jamais, pour vous
" donner à cognoiſtre que me ferez plus de
" plaiſir en vous diſpoſant de ſuyvre l'exemple
" de mes faits, qu'en preſtant voſtre foy à
" mes paroles. "

CHAPITRE QUATRIESME

CONTINUATION DES PREMIERES ENTREPRISES DE GUERRE CONTRE LES ANGLOIS.

APRES que monſieur de Deſſé eut parlé en ces termes, & que les ſoldats eurent montré avec gaillardes & favorables acclamations le grand eſpoir qu'ils en recevoyent : Il s'adreſſa au regiment du conte Rimgrave, lequel il trouva bien armé & en bon ordre. Car il n'y avoit ſoldat, qui ne montraſt viſage de gentil compagnon. Ce pendant les tabourins de la fanterie Françoiſe batoyent par les chams, commençans ceux cy à marcher par le chemin hault droit à Monsbrou (1), & les Allemans ſelon la rive de la mer, avec l'artillerie, dont etoit commiſſaire le ſeigneur Duno, homme accomply de beaucoup de bonnes conditions.

Monſieur de Deſſé pria le ſeigneur de Dunes (2), Eſcoſſois gentilhomme de grand bonté & valeur, d'aller de compagnie avec

(1) Muſſelburgh.

(2) James Erskine, laird of Dun.

le capitaine Loup, lieutenant du ſeigneur d'Etauges, deſcouvrir, ſi les ennemys eſtoyent en campagne. Et commanda au ſeigneur d'Etauge de les ſuyvre avec le reſte de ſa cavalerie legere, pour les ſoutenir, & faire au reſte ſelon que le beſoin ſe preſenteroit.

Mais avant qu'entrer plus avant es diſcours de la guerre, il fault noter à quelle extremité etoyent reduits les Eſcoſſois, quand leurs ennemis, apres avoir bruſlé leurs villes, ſaccagé tout le plat pays, & uſurpé les meilleurs endroits de toute la frontiere, les tenoyent aſſiegez ſi etroitement, qu'ils n'heuſſent oſé ſortir aux chams, fors en bien groſſe trouppe : dequoy encor les Anglois faiſoyent ſi peu de cas (comme ils ſont tousjours en cete faulſe hereſie de croire, qu'il n'y ayt nation en tout le monde qui les vaille) qu'environ cinq cens chevaux, qu'ils pouvoyent etre d'Anglois en Eſcoſſe, oſoyent bien entreprendre de courir jour & nuict juſqu'aux portes d'Edimbourg, foudroyans toute cete coſte de leurs courſes, & tenans en ſubjection tout le payſage des environs. Si fault il entendre que les Eſcoſſois ne ſont moins belliqueux, ny en choſe que ce ſoit inferieurs aux Anglois : mais à cauſe

des ligues & partialitez, qui pour lors etoyent entre eux, & que l'un ne ſe fioit de l'autre, ils laiſſoyent non ſeulement aux Anglois gagner authorité ſur eux, mais encores ſouffroyent eſtre moleſtez avec mille ſortes de tyrannies & afflictions : pource, à mon jugement, qu'ils etoyent delaiſſez de Dieu, lequel crée quelques fois executeurs de ſa juſtice les Tyrans, les barbares, & les Turcs meſmes, comme il permit à Cam Zoroaſt d'affliger les Italiens, à Nembroth les Babiloniens, à Sardanapale les Perſans & Arabes, à Pharao la poſterité d'Abraham, à Attyla les François, & de freſche memoire à Mahumet Otthoman les Grecs & Chreſtiens Orientaux. Et non ſans grand' raiſon je dy que Dieu etoit irrité contre les Eſcoſſois : car s'ils euſſent ſceu appaiſer ſon ire, choſe fort malaiſée euſt eté aux Anglois, de les pouvoir reduire au poinct ou je les ay veuz. Il fault donq croire, que le juſte jugement de Dieu permette, qu'un peuple ſeuffre ces deſavantures, pour luy donner dequoy exercer ſa foy, & luy faire recognoiſtre ſes faultes. Puis quand ce vient à l'extreme neceſſité, il ſe declaire voloir favoriſer & ſouſtenir les ſiens. Ainſi en

eſt il : aucun aux Eſcoſſois : car des le jour que l'armée de France mit le pié en Eſcoſſe, le bon heur des Anglois, qui leur avoit longuement tenu bonne compagnie, commença à les eſlonger peu à peu. Puis tout à coup ſe declaira leur ennemy, & leur tourna les epaulles : comme je le donneray à conoiſtre, en diſcourant ſur les particularitez de mon hiſtoire. Retournant donq au propos, dont je ſuis ſorty pour faire cete digreſſion : Monſieur de Deſſé ayant deſpeſché gens pour aller à la deſcouverte, faiſoit marcher ſon armée en toute diligence pour ſoutenir ceux, qui en auroyent beſoin, laquelle etoit diviſée en deux regimens : l'un deſquels etoit d'Allemans, conduits par le conte Rimgrave, homme certes tres ſuffiſant & loyal au ſervice du Roy : & l'autre etoit de François, auſquels commandoit monſieur d'Andelot, perſonnage non moins preux & hardy, que ſage & de grande entrepriſe. Les ſoldats tenoyent tous contenance de gens aſſurez, & eſperans de trouver l'ennemy, doubloyent leurs pas, comme s'ils euſſent fait doute de n'arriver à tems pour combatre. Mais comme l'armée n'etoit qu'à demye lieuë de Monsbrou, Dan-

ché, un gentilhomme de la compagnie du seigneur d'Etauges, vint avertir monsieur de Dessé de la part de son capitaine, que tous les Anglois s'etoyent retirez à Edimton : à quoy se soubsryant monsieur de Dessé, & se retirant vers monsieur le conte d'Aram, les seigneurs Pierre Strozzi, & d'Andelot : Voicy Danché, dist il, qui nous aporte de bonnes nouvelles : car si les Anglois nous craignent avant que nous avoir veuz, que feront ils lors, qu'ils nous conoistront? Cerchant occasion pour faire avoir en mespris l'ennemy, & d'assurer ses soldats de la victoire. Aussy n'est ce chose malseante aux bons chefs & grands capitaines, d'user quelques fois de termes extraordinaires, pour augmenter l'assurance à une armée de bandes nouvelles, quand ils doyvent affronter ennemis non accoustumez. Il renvoya incontinent Danché au seigneur d'Etauges, luy dire qu'il l'attendist à Monsbrou. Puis commandant au capitaine Rotouze, lieutenant du conte Rimgrave, de faire marcher l'avangarde au petit pas, se mit devant avec monsieur le conte d'Aram, le seigneur Pierre Strozzi, & autres, suyvis de bonne trouppe de gens de cheval.

CHAPITRE CINQUIESME

AVEC QUEL ORDRE LE CAPITAINE LOUP ALLA RECONOISTRE EDIMTON.

CE pendant que ces chofes fe faifoient, le capitaine Loup, qui etoit allé defcouvrir, avoit eté guidé jufques à un village au deffus d'Edimton, ou n'ayant rien trouvé à quoy s'employer, delibera d'envoyer cinquante lancettes, effayer d'attirer les Anglois hors de leur fort : & les ayant inftruits en quelle part ils feroyent leur retraite s'ils etoyent forcez, les envoye, & fe tient avec fa trouppe en imbofcade au couvert de quelques vieilles mafures, laiffant une fentinelle fur la montagne, pour eftre adverty de ce qui appareftroit. Les Efcoffois ce pendant approcherent d'Edimton, & y demeurerent affez long tems, attendans que les ennemis failliffent fur eux. Mais ils ne firent aucun femblant de fortir : feulement leur tiroyent felon leur coutume, qui etoit (car ainfi je l'ay veu fouvent) que pour deux ou trois chevaux qui fe prefentoient devant leur fort, ils tiroyent fans grand propos dix

& douze canonades : ce que ſachant le capitaine Loup ſortit de ſon imboſcade, & deſcendant pour ſe joindre avec les Eſcoſſois, à fin de reconnoiſtre tous les quartiers du pays, & les comoditez d'y loger, environ trois cens hommes ſortirent de la ville, toutesfois ils ne l'eſlongnerent plus que d'une mouſquetade, & ne voulurent attendre le capitaine Loup, combien qu'il eſſayaſt de les attaquer pluſieurs fois. Voyant donq qu'ils n'en vouloient autrement manger, ſe retira pour aller trouver monſieur de Deſſé, ayant reconu Edimton du pié de la muraille, d'ou on lui tira quelques coups en vain. Et marchant plus outre, ſe tenant ſerré & en bon ordre, deſcouvrit un gros ſquadron de cavalerie du coſté de la mer, venant droit à luy. Parquoy doutant que fuſſent ennemis, gagna l'avantage d'un coſteau, qui ſe trouva à propos, & envoya dix Sallades (1) des ſiens, avec Beauchaſtel, & vingt & cinq Eſcoſſois, les mieux montez, pour les reconnoiſtre : leur commandant de ne rien hazarder : s'avançans luy & le ſeigneur de Dunes avec le reſte de

(1) Sorte de caſque qui ſervait à déſigner les cavaliers qui en étaient revêtus.

leur trouppe, par les lieux avantageux, pour les fouftenir & faciliter leur retraitte. D'autre part monfieur de Deffé, ayant defcouvert ces lancettes, eftimant que feuffent ennemis, avoit envoyé pour les recónnoiftre le feigneur d'Etauges, hardy & chevaleureux gentilhomme, avec cinquante Sallades, & le capitaine Pierre Longué, par un autre chemin, pour les furprendre & empefcher leur retraite. Et ainfi s'appreftoyent au combat d'une part & d'autre. Car le temps etoit pluvieux, & couvert de groffe nuée & brouillas, à quoy la region eft fort fubjecte. Mais cete opinion leur dura peu : Car à l'approcher, ils fe reconnurent & enfemble retournerent ou etoit monfieur de Deffé. . . . .

Lequel, apres qu'il eut donné ordre à faire loger fon armée à Laurette (1), & aux autres chofes plus neceffaires, avoit pris avec luy fa compagnie & celle du feigneur d'Etauges, & un bon nombre d'Allemans. Il choifit auffi de toutes les bandes cinq cens harquebouziers, ceux qui luy femblerent plus difpos : lefquels fuyvirent le feigneur d'Andelot, leur collonel.

(1) Loretto, village entre Leith & Haddington, ainfi nommé à caufe d'une chapelle confacrée à Notre-Dame de Lorette.

Cette troupe etoit celle que le ſeigneur d'Andelot avoit deſcouverte, ainſi qu'il retournait d'Edimton, & avec laquelle, il s'etoit joinct, comme j'ay dit, s'eſſayant d'abreger le chemin, par le recit de ce qu'il avoit apris de la façon de faire des Anglois. Et ce pendant monſieur de Deſſé approcha de la montagne, etant au deſſus d'Edimton du coſté de Berlade (1), ou il ordonna que le ſeigneur d'Etauges iroit attaquer l'eſcarmouche, de la part de la porte d'Edimton : & que monſieur d'Andelot, avec le ſeigneur de la Chapelle, les capitaines Villeneufve & Achault, & avec trois cens harquebouziers, iroyent par le dos de la montagne ſe montrer de l'autre coſté d'Edimton, eſſayer s'il y auroit moyen de dreſſer quelque bonne entrepriſe. Puis ayant laiſſé deux enſeignes d'Allemans, & deux pieces d'artillerie de campagne, rangez en bataille ſur la montagne pour ſouſtenir ceux qui en auroient beſoin, s'approcha plus pres, avec ſa gendarmerie, & le reſte des harquebouziers, pour veoir à ſon aiſe le circuit & contenu de la ville, les lieux commodes pour

(1) Aberlady.

y loger, & recognoiſtre les plus foibles endroits par ou elle ſe pourroit mieux battre. Cependant leur artillerie jouoyt ſans ceſſe, & avoyent fait ſortir à ſa faveur quelques arquebouziers Italiens, avec deux cents lancettes du coſté d'Edimbourg. Mais ils furent en peu d'heure rembarrez juſques à leurs portes, par le ſeigneur d'Etauges & ceux de ſa compagnie, ou il y avoit de vaillans jeunes hommes, leſquels ſuyvans l'exemple de leur capitaine, y firent ce que gens de bien ſauroyent faire. Les Italiens leur volurent faire teſte, à la faveur de quelques harquebouziers, que Tybere avait atiltrez dans le foſſé : Mais il les alla battre juſques dans leurs barrieres, avec le ſupport que luy fit le lieutenant de monſieur de Deſſé, avec dix hommes d'armes des ſiens. Quelque autre nombre d'archers & harquebouziers Italiens & Anglois voyans que le ſeigneur d'Andelot, venu pour reconnoiſtre leur fort, ne s'eſmouvoit pour le tonnerre de leur artillerie, mais comme hardy & aſſuré qu'il eſt, s'approchoit toujours plus de leur foſſé, ſortirent environ deux cens pour le venir charger. Il fit du commencement mine de les vouloir attendre, avec le

ſeigneur de la Chapelle, le capitaine Villeneuve, & vingt & cinq ou trente harquebouziers, qu'il avoit pres de luy : & de fait leur fit tirer force harquebouzades, & en tumba pluſieurs de ceux qui s'etoyent plus avancez. Mais quand il luy ſembla que les ennemis s'eſchauffoyent, il commença à retirer ſes gens peu à peu. Puis quand il veid ſon poinct, il prit la cargue toute entiere, juſques à quelques vieilles ruines, derriere leſquelles il avoit atiltré le capitaine Achault, & le reſte de ſes harquebouziers, tendant de venir à bon effect de ceſte entrepriſe. Et en cet endroit fait tourner viſage contre les ennemis : leſquels, pour ne s'eſtre apperceuz de la tromperie, l'avoyent ſuivy juſque là à la debandade, & ſans aucun ordre, pource qu'ils etoyent en groſſe trouppe, & penſoyent trouver leur retraite plus aiſée, qu'ils ne firent. Car le ſeigneur d'Andelot les chargea par teſte avec ſes harquebouziers, & le capitaine Villeneufve par flanc avec les ſiens, de ſorte qu'il n'y eut gueres de coup, qui ne fuſſent bien employez : touteſfois ils s'efforcerent de faire teſte, voyans une groſſe trouppe de cavalerie venir à toute bride pour les ſouſte-

nir. Cependant on en tumba plusieurs morts par terre : & ne perdirent noz soldats leur assurance accoutumée, pour quelque renfort & refreschissement qui fust venu aux ennemis : Mais les ayant chargez de plus belle, sacquerent les epées au poin, & se serrans ensemble, se meslerent furieusement entre eux, ou ils n'avoient gueres moins d'avantage que les Anglois : car il n'y en avoit point en ce petit nombre de bons soldats, qui ne fust armé de mourrion, de jaques, & manches, armes fort requises & necessaires à l'harquebouzier (quelque opinion qui s'authorise aujourd'hui au contraire) pour les accidens qui le forcent quelquefois de venir aux mains. En cet endroit monsieur d'Andelot & ceux que j'ai nommez firent tant d'armes, qu'ils repousserent les ennemis à coups d'epées. Ainsi etoit chaudement attaquée l'escarmouche en plusieurs lieux. Car monsieur de Dessé avec cinquante chevaux avoit chargé deux cens lancettes, & vingt cinq harquebouziers à cheval, qui etoient sortis avec Ser Jan Oilfort (1), general d'Edim-

(1) Sir John Wilford.

ton, pour faciliter la retraite des uns & des autres : & les avoit faucez avec telle furie & hardiesse, que la plus part fut taillée en pieces, & le reste fut chassé battant jusqu'aux portes de la ville. Et en mesme instant monsieur d'Andelot rembarra ceux qu'il avoit affrontez, non sans avoir jonché le chemin de plusieurs morts, & blessez des ennemis : & n'ayant receu de sa part autre dommage, que de quatre gentilshommes de sa maison, lesquels y furent quelque peu blessez. L'artillerie d'Edimton avoit tousjours tiré : mais pour les grandes pluyes qui tumboyent, & que la nuict approchoit, presque tous leurs coups etoyent tirez à l'aventure, & sans aucun effect. Ainsi nous demeura l'honneur de ce premier rencontre : qui fut assez pour abatre de l'outrecuidance des Anglois, du moins nous y gagnasmes un tel avantage sur eux, qu'oncques depuis ils n'oserent attendre noz gens d'assurance. Les seigneurs Pierre Strozzi, de la Mailleraye (1), d'Oisel,

(1) Jean de Moy, seigneur de La Mailleraye, & capitaine de cinquante hommes d'armes, fils de Charles de Moy, dont il a été question plus haut; il fut, comme son père, amiral de France, & devint chevalier du Saint-Esprit en 1582.

le conte Rimgrave (1), & la meilleure part des gentilshommes, qui etoyent venuz en l'armée, avoyent eté donner coups de coutelas jusques à la porte d'Edimton : comme ils ont fait encor plusieurs fois depuis, & avec autant de braveté & hardiesse qu'autres firent oncques. Chacun se retira la part qu'estoit monsieur de Dessé, & luy avec le tout vers Laurette, faisant tousjours marcher les gens de pié en bataille, & tenant sus le derriere toute sa cavalerie en armes, n'ayant fait autre perte que d'un soldat, qui y fut tué d'une canonade, & de cinq ou six qui y furent blessez.

(1) Les noms & titres de ce personnage se trouvent dans une note de l'Avant-Propos, p. XXXVI.

CHAPITRE SIXIESME

DU SIEGE QUE PLANTA MONSIEUR DE DESSÉ DEVANT EDIMTON.

LE soir que monſieur de Deſſé fut retiré à Monsbrou, il declara qu'on delogeroit le lendemain des l'aube du jour : ce qu'on fit, apres que la monſtre generale fut faite de noz gens : & allaſmes camper à la veuë d'Edimton, ou desja etoit attaquée l'eſcarmouche par le milhord de Humes (1), Eſcoſſois. Mais les Anglois ſe retirerent incontinent à la faveur de leurs murailles, quand ils decouvrirent noſtre avangarde. Monſieur le conte d'Aram, qui la conduiſoit, ſe tint en bataille en la prairie, avec la plus grand partie de ſon ſquadron, envoyant le reſte courir juſques au guet des ennemis : Cependant que les Allemans ſe logeoient, & que monſieur de Deſſé arrivoit avec le ſurplus de l'armée : lequel voyant quelques harquebouziers des ennemis en-

(1) C'eſt probablement Alexander Dunbar, cinquième baron de Home, dont le fils fut créé comte de Home en 1604, & dont la poſtérité collatérale porte encore ce titre.

dommager le feigneur de Humes, envoya le capitaine Gourdes, avec cinquante foldats pour les harquebouzer : lequel fit tel devoir, qu'il les contraignit gagner la faveur de leurs murailles : ou encores il avoit entrepris de les aller charger, combien que leur artillerie le batift de toutes parts, quand il s'apperceut que plus de cent chevaux etoient fortis d'Edimton, pour le cuider venir furprendre : & alors il retira fes gens au pas, & temporifa, arreftant les ennemis à coups d'harquebouzades, jufqu'à ce qu'il fut renforcé & fecouru par le capitaine Villeneufve, lequel avec foixante harquebouziers, leur donna en flanc de grande affurance & hardieffe.

Mais ainfi que les ayant rompus il les menoit battant devant luy, & qu'une grande ardeur l'avoit conduit jufques fur le bord du foffé d'Edimton, ou il avoit precipité plufieurs des ennemis avec leurs chevaux : Il receut un coup d'harquebouzade, dont il cheut peu apres mort eftendu en la place, ayant en ce jeune aage, ou il etoit, fuivant les hazards de la guerre, montré en plufieurs autres endroits de grandes preuves de fa valeur. Entre tous ceux qui fe dolurent de fa mort,

les soldats en firent un fort grand dueil, qui l'avoient conu accomply de toutes les bonnes parties requises à un gentil capitaine. Il s'en trouva qui allegueront que le capitaine Villeneufve s'etoit trop hazardeusement presenté à la mort. Mais j'estime, avec bon nombre d'autres, que la hardiesse de ce vaillant capitaine n'est occasion de luy avoir abregé la vie, non plus qu'aux couards la crainte de retarder la mort inevitable: comme dit J. du Bellay.

Car il fault que l'on meure :
Et l'homme ne peut pas
Tarder de demie heure
Le jour de son trespas.

CHAPITRE SEPTIESME

CONTINUATION DES SAILLIES, QUE FIRENT CEUX DE DEDANS, POUR TRAVAILLER MONSIEUR DE DESSÉ, EN ASSEANT SON CAMP.

DURANT ces efcarmouches le conte Rimgrave faifoit camper fes Allemans à cofté d'Edimton, ou Duno faifoit faire des tranchées pour la garde de l'artillerie qu'il mit à la veuë des ennemis : Et ce pendant partie de noftre fanterie Françoife fe tenoit en bataille pres monfieur de Deffé, attendant le feigneur d'Andelot, qui menoit le refte, lequel fe monftra peu de tems apres. Mais ne voulant prefenter fa troupe fans l'avoir efprouvée, print trois cens harquebouziers, & laiffant le refte de fa troupe en bataille en un endroit de la montagne qui ne pouvoit etre veu d'Edimton, defcendit fur la riviere de Thim (1), qui paffe à l'un des bouts de la ville, le plus couvertement qu'il peut. Toutesfois il fut defcouvert par les ennemis, qui firent fortir fur luy le

(1) La Tyne, rivière qui coule à Haddington, & qu'il ne faut pas confondre avec la Tyne anglaife, qui coule à New-Caftle, & fépare le comté de Northumberland de celui de Durham.

capitaine Tybere, avec ses harquebouziers Italiens : lesquels prenans les lieux avantageux pour tirer à couvert, n'abandonnoyent la faveur de leurs murailles. A cete cause monsieur d'Andelot fit avancer le capitaine la Prade, avec vingt cinq harquebouziers des siens pour les aller attirer. Mais enfin voyant que les ennemis ne s'avançoyent en sorte que ce fust, il envoya encor le capitaine Lucenet, avec soixante soldats, leur donner une charge, jusques la part ou ils etoient : ce qu'ils firent, & allerent jusqu'à quarante pas pres. Puis selon qu'ils etoient instruits, se retirerent à toute course : qui esmeut les ennemis de s'esbranler pour les poursuyvre. Mais monsieur d'Andelot, qui ce pendant s'etoit avancé, les chargea si à propos, qu'ils ne peurent se retirer si hativement dans leurs barrieres qu'il ne les enfonçast, executant ceux qui se trouverent en chemin, avec une si grand celerité & hardiesse, que les ennemis etonnez & pressez fermerent leur porte, par laquelle ils ne firent aucune saillie depuis tant que dura le siege, mais fut deslors terrassée & condamnée : & ainsi dix de leurs soldats, qui s'etoyent trouvez plus pesans à

la retraite, demeurerent envelopez : ſix desquels furent retenuz priſonniers, & les autres ſe jetterent dans le foſſé : Ou deux des nostres les voulans ſuyvre, ſans ce qu'il leur fuſt commandé, furent fort bleſſez, l'un d'une mouſquetade qu'il reçut en l'epaulle, dont il mourut quatre jours apres : & l'autre d'une harquebouzade dans le bras gauche. Ce pendant que monſieur d'Andelot, executant vaillamment ſon entrepriſe, batoit de ce coſté les Anglois, monſieur de Deſſé leur avoit tant donné d'affaires de la part de l'abbaye de Nortberriq (1), & les avoit rembarrez tant de fois, qu'ils ne firent plus de mine de nous venir reveoir de tout ce jour. Partant chaſque compagnie ſe retira au quartier qui luy etoit diſtribué, ſans entreprendre autre choſe juſqu'à la nuict, qu'accomoder le logis, & commencer quelques ravelins, flancs & tranchées aux avenues de noſtre camp.

(1) North Berwick, abbaye ciſtercienne fondée en 1154, per Duncan, comte de Fife.

qu'avons dit, & avoient pris Edimton en main (à mon jugement) d'autant qu'il eſt en fertile & bonne aſſiette de pays, & endroit pour travailler & porter grand dommage aux Escoſſois, etant comme au cœur d'Eſcoſſe. Mais je ne ſçay s'ils conoiſſoyent que ces belles commoditez etoyent accompagnées de cete neceſſité, qu'ils ne pouvoyent eſtre ſecouruz & avitaillez qu'avec une armée. Pource, comme avons desja dit, qu'il eſt au milieu de l'Eſcoſſe : & qu'ils ne tenoyent entre leurs mains les places qui pouvoyent eſtre propres à leur retraite : & que la mer n'en approche qu'à deux lieuës pres.

CHAPITRE NEUFIESME

COMME LES ESCOSSOIS ARRIVÈRENT A EDIMTON,
ET DE QUELQUES AUTRES ESCARMOUCHES QUI S'ATTAQUERENT
AVEC LES ANGLOIS, DURANT LE SIEGE.

LA guerre ainsi aspremeent commencée contre les Anglois d'Edimton, & qu'on sceut que monsieur de Dessé avoit arresté d'y continuer le siege, les Escossois, qui demeurent aux isles d'Orcanet (1), qu'ils appellent sauvages, & ceux qui habitent la partie de midy s'assemblerent à Edimbourg en grand nombre, & de là obeissans à la Reyne nous vindrent trouver à Edimton, ou ils nous firent bonne compagnie quelques dixhuit ou vingt jours, & se trouverent aux escarmouches plusieurs fois, mesmes à l'heure qu'ils arriverent en nostre camp : car ils n'avoient encor pensé de leurs logis, que cinq ou six cens se desroberent de la grosse trouppe, & tous serrez (comme est leur accoutumance d'aller à la guerre) coururent teste baissée jusqu'aux portes d'Edim-

(1) Orkney : les Orcades, situées à l'extrémité septentrionale de l'Écosse.

ton, armez de leurs jacques, & ayans chacun d'eux un grand arc au poin, & leurs carquois, eſpées & boucliers penduz en eſcharpe. Quelques ſauvages les ſuyvirent, ainſi qu'ils ſont nuz fors que de leurs chemiſes taintes, & de certaines couvertures legeres faites de laine, de pluſieurs couleurs (1), portans de grands arcs, & ſemblables eſpées & boucliers que les autres. Là chacun d'eux montra cuidemment, qu'ils ne craignoyent point les Anglois : car apres avoir repouſſé leur guet à coups de fleſches, mirent les eſpées au poin pour ſe joindre à cinq ou ſix cens hommes qui etoient à la garde entre la porte d'Edimton & les barrieres : mais l'eſpouventement non accoutumé de l'artillerie de la ville fit tourner le dos aux ſauvages, leſquels ſe bouchans les oreilles ſe jettoyent le ventre contre terre, pour la moindre piece qui tiraſt : Ce qui incita environ trois cens Anglois de s'esbranler pour les ſuivre. Mais le capitaine Linieres ſe ren-

(1) On reconnaît à cette deſcription les *tartans* ou *plaids*, étoffes de laine rayées, dont le fond eſt en général de couleur verte, relevée par des bandes ou des carreaux bleus, blancs, rouges ou jaunes. Chaque clan avait ſon *tartan* diſtingué des autres par la diſpoſition des couleurs. L'uſage de ces *plaids* s'eſt répandu des montagnes d'Ecoſſe dans toute l'Europe.

contra devant eux, avec ſoixante ſoldats, qui les arreſta tout court : car il les chargea par flanc avec vingt cinq harquebouziers des ſiens, ce pendant que monſieur d'Andelot, excellent qu'il eſt en toutes conditions dignes de louange, avec quarante ou cinquante gentilshommes, qui etoyent ſortiz de ſa tente avec luy, pour aller viſiter les tranchées, les enfonça de ſa premiere charge ſi vivement, qu'il les força d'avoir recours à leurs barrieres, ou ils entreprindrent faire teſte. Là le ſeigneur de Duſſac, gentilhomme Lymoſin, alla choiſir un Anglois, qui l'avoit bleſſé cinq ou ſix jours paravant, & d'un coup de hallebarde l'abatit mort par terre, puis ſe retira à la trouppe de monſieur d'Andelot, lequel ayant fait ce qu'il avait entrepris, gagna noz tranchées ſans aucune perte. Peu apres monſieur de Deſſé armé à la ſoldade, avec meſſieurs Strozzi, d'Andelot, de la Chapelle de Biron, d'Ouartis (1), & bien vingt autres gentilshommes, allerent reconoiſtre les lieux ou on pourroit mieux dreſſer la baterie : d'autre part le capitaine Gaillard, ſergent

(1) Joachim, ſeigneur de Warty en Beauvoiſis.

majour, & les capitaines Gourdes, & Argenlieu, avec chacun vingt cinq harquebouziers, etoyent allez debusquer quelques soldats Italiens, qui se tenoyent dans une tranchée couchez sur le ventre, & harquebouzoient ceux qui s'approchoient, pour reconnoistre la courtine : ce qu'ils executerent d'une merveilleuse hardiesse : car separez & epanduz allerent en divers endroits de la tranchée des ennemis, leur tirer force harquebouzades, tellement qu'ils les contraignirent se retirer dans la ville. Et apres que monsieur de Dessé eut reconu toutes choses à son aise, & comme il se retiroit, eut le passetemps d'une entreprise que fit un sauvage de monsieur le conte d'Arquil (1), lequel ayant longuement consideré les façons de faire des soldats François, & comme hazardeusement sans crainte ne d'artillerie ne de la mort mesme ils alloient cercher les ennemis jusques dans leur fort : s'esmeut finablement droit à une troupe d'Anglois, qui faisoyent teste à quelque petit

(1) Archibald, comte d'Argyll, ou Angyle, chef du puissant & nombreux clan des Campbells. Son onzième descendant est aujourd'hui duc d'Argyll, & ministre de la Reine Victoria.

nombre de François, que conduisoit le capitaine Voquedemar (1), & en surprit un de telle vitesse, qu'on ne le sçeut empescher qu'il ne le chargeast sur ses epaulles, & qu'en ce poinct il ne l'aportast dans nostre camp : ou on peut veoir qu'il l'avoit mors en l'epaulle si asprement, qu'il en cuyda morir. Monsieur de Dessé donna au sauvage un bon jaques & vingt escuz, qu'il montra avec tous les signes qu'il peut d'accepter de bon cœur. Comme jusques vers les oiseaux, s'il faut parler en poëte, cete universelle peste a tousjours heu je ne sçay par quel destin telle & si puissante proprieté, qu'il ne reste creature vivante qui ne l'adore, comme chose divine descendue du ciel.

(1) Probablement Volkmar.

CHAPITRE DIXIESME

DES APPROCHES ET BATERIE D'EDIMTON.

IL ne fut fait autre chose digne de memoire de tout ce jour & jusqu'à la nuit ensuyvant, que huit ou neuf cens pioniers Escossois, conduits par le seigneur de la Chappelle, commencerent à faire une tranchée à main gauche de la porte de l'abbaye, ensemble des traverses pour y estre en plus grande seurté, & mieux à couvert de l'artillerie des ennemis. Cete mesme nuit quelques soldats sortirent d'Edimton : lesquels venans pour reconoistre la tranchée qu'on faisoit, furent vaillamment repoussez par messieurs Strozzi & d'Andelot, lesquels y passoyent ordinairement la meilleure & plus grand part de la nuit : & y perdirent les ennemis neuf soldats, qui y furent tuez sur le camp.

Le lendemain & par quatre ou cinq jours ensuyvans les Anglois firent diverses saillies, cuidans nous travailler : ou se dresserent maintes belles escarmouches, en l'une des

quelles monsieur le mareschal Strozzi (1), personnage non moins hardy & vaillant que sage & entendu, fut fort blessé d'une mousquetade. Mais ce me sembleroit chose superflue de les ramentevoir par le menu : car il suffira de dire qu'en tant de combats, qui y furent attaquez, n'y en eut un seul qui ne tournast au desavantage & grand confusion des Anglois : & ce par la souveraine prudence de ceux par lesquels les affaires se conduisoyent avec si bon ordre, tel conseil, & diligence, que monsieur de Dessé se pouvoit vanter avoir en son armée autant de soldats que de personnes.

En ces entrefaites un Italien de la garnison d'Edimton se vint rendre à nous, & donna advertissement à monsieur de Dessé, que les ennemis n'avoient vivres, n'autres munitions de guerre dans Edimton, qui peussent baster pour douze jours : assurant ces choses estre vrayes à pene de sa teste. Qui fut cause, que monsieur de Dessé, pour avoir au paravant receu plusieurs semblables advertissemens, fit

(1) Beaugué donne d'avance à Pierre Strozzi le titre de Maréchal de France, qui ne lui fut conféré qu'en 1554, deux ans avant la publication de ce récit.

haster l'œuvre des tranchées tant qu'il fut possible : lesquelles se trouverent tant avancées, que deux jours apres on vint au pié d'un Boulovard, lequel on entreprint par sappe, avec tel devoir & diligence, que les capitaines Linieres, Voquedemar, Dussac, Ferrieres, Guerin, le jeune Cobios, & plusieurs autres gentilshommes, & bons soldats monterent plusieurs fois dessus : Mesmes un soldat Guascon assez mal empoinct y banda par deux fois son arbaleste, & tira à ceux de dedans autant asseurement que s'il eust tiré au gibier pour son plaisir, & retourna à nous sain & dispost.

Et environ unze heures du soir on fit les approches des gabionnades, ou furent faites canonieres pour loger six pieces, desquelles on donna un réveil à ceux d'Edimton des l'aube du jour, contre le pan du mur d'entre la porte d'Edimbourg & le boulovard de Tyberi, & aux parapects des courtines, ou estoyent atiltrez quelques mousquets & harquebouzes à croq, lesquelles nous tiroyent sans intermission.

Noz six pieces tirerent ce jour trois cens quarante coups, tant contre le pan du mur qu'aux parapects, lesquels furent fort endom-

magez : mais quant à la courtine, elle ne se trouvoit encores gueres minée de ce commencement de baterie, à cause qu'elle etoit de merveilleuse epesseur, & bien rempatée par le dedans de grosse terre, ou les boulets alloyent morir, & telle, que je l'ay decrite cy devant, au plus pres de la verité, & le plus curieusement qu'il m'ha eté possible.

Or pource qu'il ne sembloit point, que la batterie eut beaucoup endommagé ce pan de mur qu'avons dit, monsieur de Dessé fit la nuict ensuyvant transporter nos gabionnades un peu plus bas, environ à soixante pas de leur fossé : ou noz pieces tirerent en baterie environ deux cens coups.

Mais voyant monsieur de Dessé que toutes ces choses ne luy proffitoyent, mit en avant au conseil que lon devoit donner l'assault & qu'il etoit en volonté d'y aller des premiers, & de laisser sa charge pour ce coup au seigneur de la Mailleraye.

" Monsieur de la Mailleraye (disoit mon-
" sieur de Dessé) est suffisant, & capitaine de
" cinquante hommes d'armes, comme moy :
" & me fay fort, que le Roy l'aura agreable :
" Car quand les choses viennent à bien, elles

" ſont tousjours louées pour bonnes : & nulle
" choſe eſt impoſſible aux hommes de vertu,
" quand ils ſe veulent determiner à l'entre-
" prendre. Les Anglois ne ſont point en ſi
" grand nombre dans Edimton, ſi nous ve-
" nons aux mains avec eux, que ne les em-
" portions. Car ils connoiſſent fort bien quels
" nous ſommes, & qu'ils ne ſont en rien à
" comparer à nous, de vaillance & hardieſſe."

Pluſieurs, qui aſſiſtoyent au conſeil, ſe conformerent à l'avis de monſieur de Deſſé : & de fait chacun ſe tint preſt pour y aller. Mais toutes choſes conſiderées & debatues, fut arreſté en fin que l'aſſault ne ſe devoit donner en ſorte que ce fuſt, pour ne hazarder ce petit nombre d'hommes qui etoyent pas-ſez en Eſcoſſe : leſquels deffaits, avant qu'on en euſt recouvert d'autres, pourroit ſurvenir de grans inconveniens au pays : dequoy le Roy ne feroit content, d'entendre qu'on auroit joué à quicte ou double, ſans que la neceſſité nous euſt contraincts à ce faire. Joinct que l'on n'etoit encor bien aſſuré de la volonté de tous les Eſcoſſois, bonne part deſquels avoyent eté practiquez par les Anglois, & attirez de leur part.

CHAPITRE ONZIESME

COMME LES SEIGNEURS DE BREZÉ ET DE VILLEGAIGNON CONDUIRENT EN FRANCE MADAME MARIE, REINE D'ESCOSSE.

ENTRE tant de persequtions & tristes evenemens que les Escossois avoyent portez & soufferts, depuis la mort du Roy Jacques cinquiesme, leur tresbon & vertueux Prince, ils n'avoyent encouru inconvenient qui ne fust reparable en quelque sorte. Mais ce mal'heur eust eté sans remede s'ils se fussent alliez des Anglois, selon qu'il avoit eté practiqué par les ennemis, & pris complot de le consentir par eux mesmes: Car entre les causes des ruines des republicques tete-cy en est une des premieres & principales, avoir donné leur etat entre les mains d'un ancien ennemy : lequel fera tousjours alors sentir sa mauvaise intention quand il aura rendu ses forces egales à sa volonté.

Parlons doncques de la Reyne douairiere d'Escosse, laquelle faisoit garder la Reyne sa

fille au chateau de Dombertram (1), lequel pour estre assis sur un hault & inaccessible rocher & pour autres circonstances est estimé de tous ceux qui l'ont veu, inexpugnable (2). D'autre part en un recoin d'Escosse fort eslongné d'Angleterre. Mais ce qui l'assuroit & fortiffioit davantage, etoit un bon nombre de gentilshommes François, vertueux & hardis, qui etoyent etablis à la garde de la Reyne : lesquels faisans leur devoir, ne permettoyent l'entrée à personne vivant, qu'à ceux qui aportoyent lettres de la Reyne douairiere ; laquelle comme elle est une des plus sages Princesses de la terre, ayant sceu faire trouver bon aux Princes & grans seigneurs du Royaume, que la Reyne sa fille fust conduitte en France, pour estre nourrie auprès de la Reyne, donna ordre que Villegaignon (3) (personnage tres digne, auquel

(1) Dumbarton, située sous la même latitude qu'Edimbourg, mais à l'ouest, vers l'embouchure de la Clyde & à l'autre extrémité de l'isthme qui coupe l'Ecosse en deux.

(2) Ce château, qui se voit encore, & qui forme l'objet le plus pittoresque des bords de la Clyde, entre la haute mer & Glasgow, est construit sur un rocher isolé qui a 560 pieds de haut. Il avait servi de prison, lors de la conquête d'Ecosse par Edouard Ier, au grand patriote William Wallace.

(3) Nicolas Durand de Villegagnon, vice-amiral de Bre-

on commette une charge d'importance) partist de la rade du petit lict (1), avec quatre galleres, lequel ayant fainct de prendre la route de France, entra en la mer Germanique & Pethelantique (qu'ils appellent) ou ayant costoyées les trente isles des Olchades en moins de temps qu'on n'esperoit qu'il le peust faire, arriva à Dombertram ayant fait une navigation que galleres n'avoyent jamais fait : aussi sont elles mal convenables à resister aux impetuositez de cete mer, à cause des marées qui y sont merveilleusement fortes & des tourmentes qui y sont continuelles. Aussi ne se doutoyent les Anglois, qu'elles peussent tenir cete route : lesquels avoyent creu, & pensoyent de croire le vray, qu'il etoit forcé de passer par le pas de Calaix, à qui voudroit naviguer en France : auquel lieu ils attendoyent noz galleres, en ferme deliberation de les detrousser, se confians au grand nombre de leurs vaisseaux.

Le seigneur de Villegaignon arrivé à Dom-

tagne, se fit plus tard calviniste, & fut envoyé en Amérique par l'amiral de Coligny, avec une colonie protestante ; mais à son retour (1558) il redevint catholique & écrivit contre la Réforme.

(1) Leith, près d'Edimbourg.

bertram, comme dit eſt, trouva la Reyne douairiere : laquelle, comme treſvertueuſe qu'elle eſt, ayant pourveu à tout ce qui etoit neceſſaire pour le voyage de la Reyne ſa fille, la fit embarquer dans la galere Reale, ou etoit le ſeigneur de Brezé (1), vaillant & treſſage gentilhomme, lequel avoit eté despeché expres par le Roy, pour conduire cete Princeſſe, laquelle pouvoit eſtre aagée alors de cinq à ſix ans, une des plus parfaites creatures qui jamais fut veuë, & telle que des ce jeune aage avec eſmerveillables & louables commencemens elle ha donné ſi grande at tente de ſoy, qu'il n'eſt poſſible de plus eſpere de Princeſſe de la terre (2).

Mais il peut ſuffire de cecy, pour ce que j'ay à continuer mon propos des premieres entrepriſes de guerre qui furent faites ſur les Anglois.

(1) Artus de Maillé, ſeigneur de Brézé, capitaine des gardes-du-corps en 1557, chevalier de l'ordre & gouverneur d'Anjou en 1568 ; mort en 1592.

(2) Elle était accompagnée des lords Erskine & Livingſton, de lady Fleming & de quatre nobles demoiſelles, nommées Marie comme elle : Marie Fleming, Marie Livingſton, Marie Seton & Marie Beaton. On les appelait les *quatre Maries de la Reine;* elles ont pris place, à la ſuite de leur charmante & infortunée ſouveraine, dans la poéſie & dans la tradition populaire de l'Ecoſſe.

CHAPITRE DOUZIESME

PAR QUELLE RUSE LES ANGLOIS SECOURURENT EDIMTON.

APRES donq que la derniere deliberation du conseil, qui etoit de ne donner l'aſſault, fut publiée par le camp, fut pris par noz ſentinelles un matin devant jour un goyat ſortant d'Edimton, lequel confeſſa liberalement qu'un Italien, ſon maiſtre, l'avoit envoyé à Edimton, donner advertiſſement à Tybere, qu'on ne luy donneroit point d'aſſault, & qu'il s'aydaſt de cet advertiſſement pour garder l'honneur du pays. Ce Tybere etait un capitaine Italien qui avoit charge de trois cens hommes de pié, au ſervice de l'Anglois, & (comme bon & vigilant ſoldat qu'il etoit) d'un des boulovards de la place, lequel il avoit dextrement fortifié du coſté de la ville, pour ne tumber es mains des François en la furie de l'aſſault, puis apres faire quelque honorable compoſition. Mais quand il eut receu ces nouvelles, il en ſceut ſi accortement faire ſon proffit, qu'il ne demandoit que ſa compagnie pour

deffendre la bresche & toute la ville. Ce que Ser Jan Oilfort, leur general, ne pouvoit bonnement prendre en payement : car il conoissoit la furie des François. Desquels, pource qu'en chose tant creable je puis tesmoigner des louanges de ma nation, j'oseray laisser à la posterité, que, depuis qu'ils ont eté dressez & aguerriz par nostre tresvictorieux Roy Henry deuxiesme, ils ne sont soustenables par difficulté de bresches, tranchées, ou rempars, ne par le tonnerre de toute l'artillerie de l'Europe. Toutesfois persuadé le general d'Edimton de l'importunité de Tyberi, s'assura en sorte, que l'occasion nous eschappa pour cette fois d'emporter la place.

En ces entrefaites monsieur de Dessé, qui vouloit eviter que les Anglois d'Edimton ne fussent secouruz par tems de nuict, faisoit ordinairement tenir à cheval sur une des avenuës de nostre camp sa gendarmerie, & la cavalerie du seigneur d'Etauges : se promettant que de l'autre costé les Escossois feroyent si bon guet, que du moins ils l'advertiroyent, s'il survenoit quelque chose. Ce neanmoins les ennemis, qui avoyent de longue main fait practiquer & marchander le

passage, entreprindrent de secourir leurs compagnons d'Edimton de deux cens hommes & de quelques munitions de poudres, boullets, & vivres plus necessaires. Dequoy etant adverty monsieur de Dessé, comme il etoit vigilant, sage & liberal, en l'entretien de ses espions, vint des tranchées (ou il passoit bonne partie de toutes les nuicts) la part ou etoit sa gendarmerie, & la cavalerie du seigneur d'Etauges, faire entendre à tous, qu'on etoit venu aux termes de combatre, & monstrer par effect aux Anglois, que, si les François savent ranger à la raison ceux que les murailles & l'artillerie favorisent, ils sont encor accoustumez à vaincre ceux qui s'osent rencontrer avec eux en la campagne. Monsieur de Dessé, ayant pris le chemin que venoyent les ennemis, etoit pour se trouver entre eux & la ville, ainsi qu'un Escossois, nommé l'homme à deux testes, luy fit croire avec mille juremens & protestations assez vray semblables, qu'il devoit aller trouver monsieur le conte d'Aram, par un autre chemin, qu'il luy monstra, à fin, comme disoit cet homme à deux testes, qu'ils allassent ensemble trouver le secours des ennemis, qui etoit encor

à plus de trois lieuës, ce qui etoit faulx. Mais pource que c'etoit avant jour, que l'on ne pouvoit descouvrir les ennemis, monsieur de Dessé donna foy à l'advertissement de ce rustre : qui fut cause que par le mesme chemin qu'il avoit laissé, ce secours entra dans Edimton, avec autant d'allegresse qu'il nous demeuroit d'ennuy & de regret, que deux cens hommes ennemis eussent trouvé l'oportunité de passer avec train & bagage à deux cens pas de huit mil Escossois, sans avoir trouvé qui essayast d'empescher leurs desceins.

CHAPITRE TREIZIESME

DE LA MANIERE DE PROCEDER DES ESCOSSOIS AU FAIT DES ARMES, DE L'ADVERTISSEMENT QUE RECEUT MONSIEUR DE DESSÉ DES ENTREPRISES DES ENNEMIS, ET DE L'ORDRE QUE MIT LE SEIGNEUR D'ANDELOT A DRESSER ET AGUERRIR LES SOLDATS DE FRANCE.

PEU apres que l'homme à deux testes, qui etoit de ceux qui avoyent intelligence avec le conte Lennault (1), eut joué le perſonnage qu'avons dit, tous les Eſcoſſois ſe retirerent, fors quelque cinq ou ſix cens lancettes des compagnies de meſſieurs les contes d'Aram (2) & d'Ottonlay (3). A ce propos, il me ſemble qu'il ne ſera deſconvenable, ſi je ramantoy que les Eſcoſſois ne ſe jettent jamais aux chams, ſi grande & extreme neceſſité ne leur

(1) Mathieu Stuart, troiſième comte de Lennox, d'une branche collatérale de la maiſon royale, fut régent d'Ecoſſe en 1570, & père de Henry, lord Darnley, que la reine Marie Stuart épouſa en 1565.

(2) Jacques Hamilton, deuxième comte d'Arrah, régent d'Ecoſſe en 1552, dixième aïeul du duc actuel d'Hamilton; C'eſt à lui que le ſeigneur d'Eſſé venait d'apporter le titre de duc de Châtellerault, qui lui avait été conféré par Henri II.

(3) Georges Gordon, quatrième comte de Huntly, chef de la puiſſante maiſon de Gordon, chancelier d'Ecoſſe en 1546.

fait prendre les armes (1). Et encores de ce que j'en ay peu veoir, pource qu'ils sont accoutumez de vivre à la guerre sans soulde & à leurs propres cousts & despens, ne peuvent temporiser en faits de guerre, comme font presque toutes les autres nations de l'Europe. Ils portent leurs choses necessaires selon le temps qu'ils veulent estre en un camp, ou à faire leurs courses, qui est de peu de jours : pendant lesquels ils cerchent de se rencontrer avec leurs ennemis, qu'ils combatent avec une invincible obstination, principalement les Anglois, à cause de la haine naturelle, qui est entre leur voisinage, provenant (à mon jugement) de l'ambition de vouloir dominer & de la jalousie de leur grandeur. Puis si tost qu'ils ont consommé leurs vivres, ils rompent leur camp, ou se retirent les uns apres les autres, quand bien ils n'auroyent rien exploicté de leurs desceins.

Les Escossois donc deslogez de nostre camp,

(1) « Ledit seigneur de Dessé assiegea laditte ville [Haddington] avec grand nombre d'Escossois, que le gouverneur d'Escosse y conduisoit. Lesquels Escossois ne firent long sejour devant laditte ville, & se retirerent en leurs maisons : & y demeura seulement ledit seigneur de Dessé avec son armée. » (BOUCHET, p. 582.)

il vint advertissement à monsieur de Desse des deliberations que faisoyent les ennemis de nous venir lever le siege. Parquoy il despescha gens de toutes parts, pour avoir encores plus seures nouvelles des entreprises des Anglois. Et ce pendant il avertit les capitaines de se tenir sur leurs gardes, sans leur declarer autrement ce qu'il avoit apris des ennemis. Car (ainsi qu'un prudent & accort capitaine doit tousjours faire) sachant combien la necessité est proffitable aux actions humaines, & à quel bon heur elle les ha maintes fois conduittes, il celoit l'entreprise des Anglois à ses soldats, à fin de les reduire à cete contrainte, qui les pouvoit rendre plus obstines au combat. Mais il envoya communicquer le tout à la Reyne douairiere, laquelle pour lors etoit à Edimbourg : & le fit entendre aux seigneurs Pierre Strozzi, d'Andelot, conte Rimgrave, & à quelques autres, sans lesquels il ne faisoit aucune resolution : & renvoya la grosse artillerie à Edimbourg, retenant six pieces legeres de campagne. Et ce pendant que le seigneur d'Andelot & le conte Rimgrave, à fin d'oster aux capitaines de leurs bandes

toute occasion de legere excuse, donnoyent ordre qu'ils tinssent eux & leurs soldats armez à toute heure, enjoignans aux mesmes soldats de n'abandonner leurs quartiers, sur pene de la vie : monsieur de Dessé faisoit continuer en fort grande diligence l'œuvre des ravelins & rempars, qui etoyent commencez, pour fortifier nostre camp. Et pource que les bandes Françoises, hors mis quelque peu, avoyent eté nouvellement levées, le seigneur d'Andelot continuoit de les dresser & aguerrir sans intermission. Autant en faisoit le conte Rimgrave de sa part, formant es soldats par tel moyen une perfection de la discipline militaire, à laquelle ne deffailloit le vray exercice. Pource que ceux d'Edimton jettoyent aux chams à toute heure gens de pié & de cheval, qui venoyent courir jusqu'à la garde de noz tranchées, & jusqu'à nostre guet : ou se trouvoyent toujours tant de gens de bien, que les ennemis ne pouvoyent si bien faire, qu'ils se retirassent une seule fois dans leur fort en tel nombre qu'ils en etoyent sortis : & s'il avenoit qu'ils se hazardassent de l'eslongner plus que d'une mousquetade, les gendarmes de monsieur de Dessé, sa cavalerie

& celle du seigneur d'Etauges (part desquels etoit tousjours à cheval hors du camp) leur donnoyent la chasse, suyvant l'execution, jusques à leurs portes : ou ceux dont les guilledins n'estoyent des plus vistes, etoyent mal traitez.

En ce tems les seigneurs de Humes & de Dunes & le capitaine Pierre Longué (lesquels avoyent eté deux jours devant despechez avec environ trois cens chevaux, pour aller jusqu'à Ronssebrou (1)) ayans sceu accortement trouver les moyens d'entendre au vray la deliberation des ennemis, rapporterent certaines nouvelles de leur venue, & qu'ils avoyent logé la nuict precedente à Annvicq (2), qui est un fort bon village, ou est un chasteau de grande estendue, basty à l'antique, de grosse massonnerie, du domaine des Roys d'Angleterre.

En mesme heure vindrent deux espions, l'avertissement desquels se conformoit à ce rapport. A cette cause, estimant monsieur de

(1) Roxburgh, château royal situé sur la rive droite de la Tweed & sur la frontière méridionale de l'Ecosse. Il a donné son nom à la province de Roxburghshire, & le titre de duc au chef d'une des branches de la maison de Kerr.

(2) Alnwiek, dans le Northumberland. Ce château, assiégé en 1098 par Malcolm Canmore, roi d'Ecosse, qui y fut tué, est aujourd'hui la principale résidence du duc de Northumberland, chef de la maison de Percy.

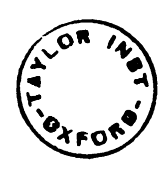
Deßé que plusieurs ne devoyent estre conduits par l'opinion d'un seul, mais que celuy qui commande à un grand nombre d'hommes doit prendre l'opinion de plusieurs : fit appeler en son pavillon le seigneur Pierre Strozzi, les seigneurs d'Andelot, de la Mailleraye, d'Oysel, le conte Rimgrave, & la meilleure part des capitaines : suyvant l'opinion desquels il conclud qu'il n'iroit point au devant des ennemis, tant pour estre bien averty qu'ils tenoyent leur chemin par les montagnes par lesquelles il seroit malaisé de conduire nostre artillerie & bagage : & que la laissant en nostre camp, il faudroit laisser aussi une partie de noz forces : qui seroit grandement à nostre desavantage. Joinct que nous estions en endroit fort avantageux pour les attendre : ou toutesfois les ennemis ne faudroyent de nous venir assaillir, estimans que ce qui nous auroit empesché de les aller trouver sur le chemin, auroit eté de crainte qu'aurions heu de leurs forces : qui seroit bonne occasion de faire entrer es esprits de noz soldats une necessité de combatre avec grande obstination : sur laquelle on peut tousjours fonder l'esperance de la victoire.

CHAPITRE QUATORZIESME

EXEMPLE DE SINGULIERE VERTU EN LA REYNE MARIE DOUAIRIERE D'ESCOSSE.

SI tost donq que la Reyne eut receu l'avertissement de monsieur de Dessé sachant qu'un grand nombre de soldats François etoyent à casaner à Edimbourq, & que les Escossois pour la plus part s'etoyent retirez en leurs maisons : curieuse du salut de tant de gens de bien, qui etoyent demeurez au siege d'Edimton, prests de despendre leurs vies à son service : elle commande que tous les gentilshommes de sa maison, & les autres serviteurs, ceux qui pouvoient porter armes, allassent diligemment au camp, sans en retenir aucun pour son service. Par eux elle envoye aux gens de guerre grande quantité de pains, de vin, de biere, & de chairs : donnant charge aux plus suffisans de ses gentilshommes de porter de sa part cette parole aux soldats.

« Qu'elle n'entendoit leur faire present de » si peu de chose en payement du service



" qu'elle esperoit d'eux : mais qu'ils se fissent
" croire sur sa promesse, qu'elle employroit
" tous les moyens que Dieu lui avoit laissez
" en la main, & puis la faveur de tous ses
" amis ensemble, plustost qu'elle ne reconust
" suffisamment les merites d'un chacun."

Ces dons & promesses receuz avec gaillarde volonté de tout le camp, mesmement qu'ils venoyent de la liberalité de la Reyne, accreurent merveilleusement les cœurs.

Aussi n'est ce chose desconvenable que les gens de bien soyent incitez aux vertuz, avec promesse de recompense : & estime qu'un prince soit plus cherement aymé de ses gens de guerre, pour les présens qu'il leur fait que pour la soulde qu'il leur donne.

Mis ordre qu'elle eut à ces choses, elle monte à cheval, & sans autre compagnie que ses Damoiselles, elle cerche toutes les maisons d'Edimbourg, & ainsi qu'elle traversoit la grand rue, elle rencontra plusieurs Escossois, ausquels remonstrant le devoir, elle disoit en leur langage, avec termes modestes & graves :

CHAPITRE QUINZIESME

CONCION DE LA REINE DOUAIRIERE D'ESCOSSE AUX ESCOSSOIS.

EST-CE ainſi, mes amis, que vous ſecondez les François? eſt-ce ainſi que vous leur eſtes exemple de bien
" faire? Sus mon Dieu, ſi autre que mes yeux
" m'euſt dit qu'euſſiez ainſi voulu oublier
" voſtre honneur, je luy euſſe donné auſſi
" peu de foy qu'à une choſe incroyable.
" Vous ayant attribué tant de louange toute
" ma vie, que je penſois, & penſe encor de
" croire le vray, que nation de la terre ne ſe
" deuſt egaller à voſtre vertu. Il peut eſtre
" toutesfois, mais je croy qu'il ſoit ainſi, que
" ſoyez venuz en cette ville pour vous equip-
" per d'armes & de chevaux, & non pour
" fuir le combat de noz ennemis.

" Par tant, pour ce que je me fais croire,
" que ne voudriez tumber en quelque repro-
" chable faute, je vous averty que nous au-
" rons la bataille à Edimton dedans deux
" jours. A celle fin auſſi que n'ayez à vous
" repentir puis apres, d'avoir failly à vous

" trouver en lieu ſi à propos, pour venger
" ſur les meſmes perſones qui vous ont of-
" fenſez en tant de ſortes, la mort de voz
" parens & amis, & reparer le degaſt de voz
" biens & heritages. "

CHAPITRE SEIZIESME

CONTINUATION DE LA PRUDENCE DE LA REINE DOUAIRIERE.

J'ESTIME qu'il n'eſt choſe plus convenable aux princes excellens, qu'une telle prudence, par laquelle la Reyne douairiere d'Eſcoſſe ayma mieux pourveoir & remedier à gagner les Eſcoſſois, que les contraindre à faire leur devoir par une ſuperbe violence. Elle uſa d'un autre moyen avec les ſoldats de France qui ſe trouverent pour lors à Edimbourg. Car les trouvant en aſſez plus grand nombre qu'elle n'avoit penſé, & peſant de quelle conſequence pourroit eſtre le gain ou la perte d'une bataille, aux termes où elle ſe trouvoit reduitte, blaſma fort cete façon de faire en perſones ayans les armes en grand pris & eſtime.

CHAPITRE DIXSEPTIESME

CONCION DE LA REINE DOUAIRIERE D'ESCOSSE AUX FRANÇOIS.

JE m'esbàis fort (leur disoit elle) puis que vous estes entrez si avant en la poursuite de l'honorable entreprise
" des armes, que jaloux de vostre renommée
" vous n'avez esgard à ne vous priver du plus
" grand honneur que tous les hommes sau-
" roient avoir. Les Anglois viennent, avec
" quatre ou cinq mille chevaux, pensans
" lever le siege d'Edimton : mais on y ha
" mis tel ordre, qu'avec l'aide de Dieu leurs
" desceins sortiront effects contraires. Par
" quoy encor que ne face doubte, que vous
" cerchiez autre chose que l'honneur pour le
" sallaire de vertu, je loüe que ne laissiez à
" vos compagnons toute cete occasion de prof-
" fiter, mais bien de confirmer leur gloire &
" aneantir la vostre. Car encor que ne fus-
" siez de la partie, ils sont assez de vaillans
" hommes au camp pour vaincre noz enne-
" mis. Mais en cete sorte, leurs prouësses se

" feront ſentir des Anglois, & voſtre infamie
" ſe publira par tout le monde. Mais nonobs-
" tant ce que je dy, faites en ainſi qu'il vous
" plaira, car ſelon que la bonté vous oblige,
" vous ne pourrez faillir en ce que vous deli-
" berez. "

CHAPITRE DIXHUITIESME

DES EFFECTS QU'EUT LA CONCION
QUE FIT LA REINE DOUAIRIERE AUX SOLDATS,
ET DE L'ORDRE QUE DONNA MONSIEUR DE DESSÉ EN SON CAMP
POUR ATTENDRE LES ENNEMIS.

CES paroles de la Reyne eurent ſi grand force à faire veoir à ce nombre de ſoldats ce qu'ils etoyent obligez de faire, qu'une heure apres il n'en demeura un ſeul à Edimbourg (fors quelques malades) & ſe trouverent tous au combat en bons & vaillans hommes.

Telle prudence n'eſt pas eſmerveillable en une Princeſſe née avec toutes les vertuz : & qui ne s'aide d'autre moyen de commander & ſe faire reverer de chacun, ſinon comme plus excellente que tous.

Or ay-je recité cy deſſus comme le ſeigneur d'Andelot s'employoit à duire ſes ſoldats aux armes, pour ſe ſervir d'eux au beſoin : lequel à la verité etoit ſi preſent, qu'il requeroit bien la ſinguliere diligence de ce Tülles François, pour dreſſer & façonner les ſiens : & l'experimentée providence de monſieur de Deſſé

pour conoiſtre & deſcouvrir les deſceins & deliberations des ennemis. Car ainſi qu'il cerchoit curieuſement de les entendre, auſſi ſavoit il bien en faire ſon proffit en temps & lieu.

Il avoit conclud (comme avons desja dit) qu'il attendroit les Anglois en ſon camp. Parquoy des le ſoir qui precedoit le jour de la bataille, il commanda que noſtre cavalerie Françoiſe fiſt le premier guet ſur la montagne qui eſt ſur le chemin des ennemis : & que partie des Eſcoſſois, qui etoyent demeurez au camp, feroyent une autre garde à coſté des François, à fin qu'ils peuſſent mieux ſecourir l'un l'autre s'il etoit beſoin : & que ſa gendarmerie & le reſte des Eſcoſſois les iroyent relever apres minuict.

Il ordonna d'autre part que quatre enſeignes d'Allemans feroyent la garde aux tranchées par ranc : Semblablement que quatre compagnies Françoiſes garderoyent noſtre camp : & que le reſte reposeroit les armes en dos : Eſtimant, avec Scipion Africain, eſtre une honte & grande infamie à un capitaine dire qu'il n'y avoit pas penſé, apres avoir receu quelque perte irreparable, par non-

challance. Monsieur de Dessé mesmes, les seigneurs de la Mailleraye, Pierre Strozzi, d'Andelot, le conte Rimgrave, & tous les autres seigneurs & gens de bonne maison furent toute la nuict en armes, partie à pié, faisant la ronde aux avenues de nostre camp & à la garde de noz tranchées : & partie à cheval, visitant le guet & escoutes posez sur le chemin des ennemis : Lesquels une heure ou deux devant le jour, suyvant leur deliberation, commencerent d'approcher nostre camp, estimans nous trouver endormis, & de pouvoir enfoncer noz cors de garde avant qu'eussions loisir de nous mettre en bataille. Toutesfois ils se trouverent fort loin de leur conte : car le milhord de Humes (1) (personnage de bon service, & veritablement digne de toute louange), qui avoit eté depesché le soir precedent pour reconoistre l'estat de leur armée, etoit retourné devant jour pour avertir monsieur de Dessé que les ennemis avoyent marché toute la nuict cuidans nous surprendre, & qu'ils ne pouvoyent plus estre loin : & suyvant son avertissement, monsieur de

(1) Voir la note de la page 36.

Deffé avoit retiré noftre guet de cheval, & fans donner alarme avoit fait de main en main rendre toute la cavalerie prefte à combattre aux lieux ordonnez de longue main. Le feigneur d'Andelot eut en peu de tems rangé en bon ordre de bataille fes gens de pié François. Le conte Rimgrave difpofoit de fes Allemans. Et furent toutes ces chofes avec peu de pene mifes en fi bon ordre, que les chefs de l'armée avoyent occafion de fe confier en perfones fi bien inftruittes, & de croire qu'ils n'euffent peu faire mauvais fait. Ce pendant monfieur de Deffé alloit vifitant les uns & les autres, devifant avec tous, leur donnant une parfaite confiance de vaincre, & les incitant à l'honneur & à la vertu avec ces paroles :

CHAPITRE DIXNEUFIESME

CONCION DE MONSIEUR DE DESSÉ AUX SOLDATS.

MES compagnons, si l'occasion & la necessité ne nous rangeoyent à cete contrainte de prendre les armes, je
" serais bien d'avis que ne deussions attendre
" l'ennemi au combat, pour estre en lieu où
" la perte de l'un de nous est inestimable.
" Mais puis que seroit une extreme couardise
" ne se monstrer courageux & hardis, lors
" que l'opportunité offerte nous donne espoir
" d'emporter la victoire, & que l'armée des
" ennemis est desja si pres de nous, qu'il n'est
" plus temps de penser à la retraite : il faut
" deliberer de nous defendre jusqu'à l'extre-
" mité, puis qu'il ne nous reste plus autre
" espoir qu'es armes & en la grandeur de noz
" courages. Car je ne voy point comme un
" seul de tant que nous sommes puisse autre-
" ment sauver sa vie, soit en fuyant les ennemis
" pource qu'ils sont tous fort bien montez : ou
" en leur rendant les armes sous espoir de
" trouver mercy en eux. Car j'ay heu certain

" avertissement que milhord Bault (1) ha juré
" plusieurs fois en présence du duc de Som-
" marset (faisant etat de nous tenir enchesnez)
" que ceux de nous seroyent bien heureux
" qui mourroyent en la furie de la bataille
" si nous avions la hardiesse de les attendre.
" Car ils deliberoyent de luy faire un present
" du reste, pour dresser les charmes des ro-
" berges de leur Roy. Mais je suis assuré que
" nous les attendrons, & que, tout au con-
" traire de ce qu'ils songent, ils seront gens
" pour remplir noz galleres, & nous les exe-
" cuteurs de la justice de Dieu, qui leur ha
" de long tems ordonné cete pene pour juste
" penitence de leurs faultes. Aussi vous pour-
" roy-je bien dire les avantages que nous
" avons sur noz ennemis. Mais plus tost leur
" aurons passé sur le ventre, que discouru sur
" les certains moyens que j'ay pour emporter
" la victoire. Suyvez moy donc, mes amis,
" & vous efforcez de bien faire, puis que
" vous avez à qui ressembler. Il n'y ha tran-
" chée ne ravelins entre nous & eux : noz
" armes sont plus fortes & mieux trempées

(1) Sir Robert Bowes, l'un des principaux généraux anglais.

" que leurs jaques, quelques pompeux &
" dorez qu'ils soyent. Vous etes plus qu'eux
" en vertu, bon ordre & assurance. Et (qui
" nous donne un grand avantage sur eux)
" ils nous viennent provocquer au combat
" jusques en nostre fort : & nous ont enclos
" de tous costez, pour nous reduire à cette
" necessité de combatre."

CHAPITRE VINGTIESME

COMME LES FRANÇOIS DEFFIRENT LES ANGLOIS EN BATAILLE PRES D'EDIMTON.

Ainsi que monsieur de Dessé disoit ces paroles, l'armée des Anglois se monstra sur la montagne, en deux squadrons, qu'on estimoit estre de quatre à cinq mille chevaux, tous bien en armes, & la meilleure part à la Françoise. Et quant aux hommes (exceptez deux cens Albanois, nourris aux guerres de France) tout le reste etoit d'Anglois courtisans, & choisis entre les meilleurs de leurs gens de guerre, fort vaillans hommes, & qui s'etoyent trouvez en plusieurs grandes entreprises (1).

(1) Holinshed constate deux tentatives diverses faites par les Anglais pour ravitailler Haddington : la première, faite par sir Henry Wharton, avec une bande de chevau-légers des marches *(west borders)*, qui réussit à faire entrer de nuit dans la forteresse quelques hommes avec des munitions ; la seconde, dirigée par sir Robert Bowes, sir Thomas Palmer, sir Henry Wharton & un capitaine espagnol nommé Gamboa, à la tête de 2,000 demi-lances & arquebusiers à cheval, qui échoua complétement, les deux premiers chefs ayant été faits prisonniers. (*The Historie of Scotland*, p. 347, édit. de 1587, in-folio.)

Cete armée descouverte, tous noz soldats commencerent avec gaillardes acclamations à demander la bataille, & à monstrer de toutes parts la bonne volonté que chacun avoit de combatre. Et ce pendant tous les capitaines de l'armée des Anglois firent un tour à Edimton. Mais fust pour mettre en deliberation leurs entreprises, ou pour veoir leurs amis, ils errerent grandement ; d'autant que, par un tel temporisement & sejour, ils ne faisoient que refroidir l'ardeur & impetuosité de leurs soldats : & par ce retardement non seulement assuroyent les François : mais par cete maniere de proceder ils engendroyent encores en noz cœurs un certain mespris de leurs forces, & un pensement que cete façon de faire ne pouvoit provenir d'autre cause que de vilté de cœur, ou bien de peu d'experience du fait de la guerre.

Ainsi donc que les capitaines Anglois perdoyent beaucoup de temps à louër leurs compagnons de ce qu'ils avoyent si bien sceu garder la place, qu'ils etoyent (disoyent ils) venuz à fin de leur entreprise, employans tous les vœux & protestations qu'ils peurent penser, à leur voloir faire croire que ce jour

ils verroyent devant leurs yeux; sans qu'ils s'en empeschassent, la ruine de tous les François qui etoyent passez en Escosse. Mais retournons à monsieur de Dessé, lequel ayant receu grand plaisir de l'assurée contenance d'un chacun, envoya le seigneur d'Etauges, avec vingt sallades, pour attaquer l'escarmouche : & pour le soutenir, le conte de Cassellés (1), avec cinquante chevaux legiers Escossois. Ce pendant le seigneur d'Andelot s'avança, non sans solliciter encore ses soldats de faire leur devoir, les rengeant en l'endroit le plus avantageux, & s'etant jeté à pié au premier ranc de son bataillon, la picque au point, costoyé de ceux ausquels il se pouvoit fier, & suyvy de bons & braves soldats, montrans tous celle fiere assurance & bonne volonté, qui etoit plus convenable pour vaillament attendre les ennemis.

Le conte Rimgrave avoit fait prendre un autre chemin aux Allemans, & les avoit posez un peu plus hault à main gauche de la fanterie Françoise, en intention de charger les Anglois par flanc, ou ils s'adresseroyent

(1) Gilbert Kennedy, troisième comte de Cassilis, ancêtre du marquis actuel d'Ailsa, & chef du clan de Kennedy.

au bataillon du seigneur d'Andelot: ayant six pieces d'artillerie de campagne au costé de son regiment, pour employer sur les premiers qui viendroyent.

Ainsi marchoyent noz deux bataillons de gens de pié en ordre de combattre, l'un pres de l'autre, costoyez de nostre gendarmerie & cavalerie: se dressans plusieurs braves escarmouches avec les chevaliers d'Angleterre, qui se laissoyent volontiers attirer au combat. Et à la verité ils avoyent entre eux plusieurs hommes de valeur, & qui manioyent les armes avec grande adresse. Ils se tenoyent serréement & montroyent tous contenance de gens experimentez en faits de guerre: temporisans & quelquesfois renforceans l'escarmouche, qui etoit attaquée en plusieurs lieux. Car le seigneur d'Andelot etoit sorty de son rang, avec deux cens harquebouziers, & ayant pris un tour (comme s'il feust allé expres pour sonder le guay, qui etoit entre nous & les ennemis) alloit teste baissée pour charger environ cinquante chevaux, qui avoyent passé le guay, poursuyvans sept ou huict hommes d'armes des nostres. Mais apercevans une grosse troupe d'ennemis qui venoyent pour

le surprendre, il commanda à ses harquebouziers de se serrer ensemblement & de defendre la fuite : puis voyant qu'ils etoyent entrez au guay pour le traverser, fait promptement tourner visage, & les chargea de si pres, qu'il en feit tumber un bon nombre, deliberant de faire teste au reste d'un lieu avantageux qu'il avoit gagné. Ce qu'il feit par l'espace d'un grand quart d'heure, sans perdre un seul homme, que les ennemis ne le peurent faire demarcher : car c'est un des hardis hommes que l'on sauroit trouver, & qui mieux soustient un effort au besoin. Davantage le seigneur d'Etauges (homme prompt & hardy) s'etoit attaqué avec les Albanois, & secondé par le milhord de Dunes (1), leur avoit donné une charge, terrassant & executant ceux qui se rencontroyent, estant suyvy d'un nombre de vaillans hommes, ayans le feu à la teste pour

(1) Voir la note 2 de la page 22. — Cette branche de la grande maison d'Erskine n'a pas été élevée à la pairie, comme celles qui possèdent encore les comtés de Marr & de Buchan : le personnage loué par Beaugué n'avait donc pas droit au titre de *lord*, mais seulement à celui de *laird*, qui se donnait en Ecosse à tout seigneur d'un domaine territorial. John Erskine, de Dun, s'est illustré par l'introduction dans les écoles écossaises, de l'étude du grec, qu'il avait appris en France.

entreprendre toutes choses hazardeuses, & les executer avec un grand heur & hardiesse. Le lieutenant de monsieur de Dessé (1), avec vingt hommes d'armes, s'etoit adressé la part ou le seigneur d'Andelot soutenoit soixante ou quatre vingts sallades des ennemis, & les arrestoit à coups d'harquebouzades, en faisant tousjours tumber quelqu'un. Mais eux se sentans chargez de toutes parts par ce refreschissement, commencerent les premiers à se retirer vers leurs squadrons, qui ne fut sans laisser de grans brisées en chemin de leurs gens morts & blessez. Durant ce temporisement les deux armées s'aprochoyent pas à pas, & commençoit nostre artillerie à jouer: & ainsi qu'on etoit sur le poinct de venir aux mains ensemblement, les enfans perduz feirent deux ou trois charges, ou moururent plusieurs des ennemis: un squadron desquels vint donner furieusement dedans nostre bataillon, ou ils furent si vaillamment receuz à grans coups de picques par les seigneurs que j'ay nommez & par ceux qui les accompagnoyent, qu'il ne fut chose aisée de les faucer,

(1) Jean Jay, sieur de Bois-Seguin.

combien qu'on ne les fist que foutenir, refervant l'effort à la fin, quand ils auroyent jetté leur feu, & laissé ceste premiere ardeur de combattre : laquelle veritablement eust eté esmerveillable, s'ils eussent eu teste d'autres ennemis que des François. Car monsieur de Dessé, avec sa gendarmerie, & les seigneurs d'Etauges, de Humes & de Dunes, avec leurs trouppes, les chargerent tous ensemblement par flancs sur le poinct que le seigneur d'Andelot les recevoit bravement, les abatant morts par terre à coups de picques & de hallebardes, ayant receu ses harquebouziers entre les rancs : en tenant le reste de ses gens de pié en si bon ordre, qu'ils pouvoyent resister main à main aux ennemis : lesquels furent vivement enfoncez par le squadron de monsieur de Dessé, qui (meslé entre deux) en fit telle execution, qu'ils commencerent à diminuer beaucoup de celle ardeur avec laquelle ils nous etoyent venuz assaillir. Toutesfois on ne veid jamais mieux combatre, ne resister plus virilement qu'ils firent, attendans leur autre squadron de gendarmerie, qui estoit demeuré pour tenir en crainte noz Allemans : lequel marchant pour les venir

ſecourir, le conte Rimgrave pouſſa ſon regiment pour leur faire teſte, eſperant leur donner tant d'affaires, qu'ils n'auroyent loiſir ne moyen d'aider autruy : mais ils ne s'amuſerent à le charger, ny autre part, juſqu'à ce qu'ils fuſſent joincts avec les premiers : & alors ſe renforça le combat : car monſieur de Deſſé, les milhords de Humes & de Dunes & le ſeigneur d'Etauges & tous noz gens de cheval ſe trouvans raſſemblez entreprindrent leur faire une recharge, & de fait les faucerent en tumbant mort par terre tout ce qui ſe rencontroit. D'autre part le ſeigneur d'Andelot & ceux de ſon bataillon feirent en cet endroit tant d'armes, que jamais autres n'en feirent davantage. Mais celuy fut le comble du deſaſtre des Anglois, que le conte Rimgrave leur vint donner au travers ſi rudement, que monſieur de Deſſé pouſſant en meſme heure de ſon coſté, & le ſeigneur d'Andelot furieuſement de ſa part, les ennemis furent mis en tel deſordre, qu'oncques puis ils ne ſe peurent raſſembler, & alors en fut fait un horrible carnage : car le ſeigneur d'Andelot, le conte Rimgrave & leurs batailles les chargeoyent ſi chaudement, qu'ils ne leur don-

noyent loisir de mettre ordre à leur fait. Les seigneurs & la plus grand part des soldats, jusqu'aux harquebouziers, avoyent sacqué les epées au poin, & se meslans entre les ennemis donnoyent aux jartets des chevaux, & les epouventerent en sorte, que ce peu qui sceut eschapper de tant de vaillantes mains tourna le dos fuyant en tel desordre, que non seulement ils etoyent attains & mis en pieces par les Escossois, lesquels en joncherent les chemins de toutes parts, mais encores se trouverent dixhuict de ces fuyars, armez qu'ils estoyent de toutes armes, prins & arrestez prisonniers par quelques pauvres femmes paysantes, depuis devenues riches du pris de leurs rançons, par le moyen de leur couardise. Plusieurs autres se jetterent entre les bras des François, ausquels on sauva la vie : & quelques uns, qui se trouverent mieux à cheval, tournerent vers Edimton, qui furent chassez par monsieur de Dessé : lequel avec ses gens de cheval (comme est tousjours merveilleuse la furie de la victoire) les venoit rechargeant de si pres, qu'il ne leur donnoit loisir de tourner visage, les taillant en pieces jusqu'aux portes, ou ils se sau-

verent à la faveur de leur general, qui s'estoit avec deux ou trois cens harquebouziers attiré dans les barrieres, & de mousquets & harquebouses à croq, dont leurs defenses estoyent bien fournies. En ceste bataille moururent de la part des Anglois environ huict cens hommes, & plus de deux mil furent prins prisonniers, sans qu'il y demeurast quinze hommes des nostres.

Voyant donc monsieur de Dessé, qu'avec tant d'honneur & de gloire il etoit demeuré maistre de la campagne : & faisant jugement qu'à entreprendre une chose grave & d'importance ne faut user de soudaine deliberation : il conclud de ne hazarder sa victoire, & se retirer vers le seigneur d'Andelot, & le conte Rimgrave, qui le suyvoyent diligemment avec les gens de pié, en intention de ne donner loisir aux ennemis de prendre cœur, mais de les assaillir vivement, durant que l'ardeur de la gloire d'avoir vaincu seroit encor fresche es esprits des soldats. Toutesfois cete entreprise mise en plus meure deliberation qu'il en estoit de faire, on fut d'opinion " que l'insolence de la victoire fait quelques-" fois perdre l'occasion d'une gloire certaine,

» par espoir d'un plus grand honneur encor » incertain : & que tel erreur met souvent » les Royaumes & grans Etats en peril & » ruine." Donq qu'ayans emporté la victoire sur les ennemis, ne la devoyent exposer en hazard de la perdre, sans espoir d'une autre plus grande. Le conseil desquels fut suyvy, & sonnée la retraite par le commandement de monsieur de Dessé, accoutumé à user sagement de la victoire, à mesurer ses forces & mettre borne convenable à son esperance (1).

(1) Voici comment Bouchet rend compte de ce combat : « Millort Grez (1), lieutenant general pour le Roy d'Angleterre, sceut que les Escossois avoient laissé ledit seigneur de Dessé, au moyen dequoy incontinent envoya trois mil chevaux, des meilleurs qu'il peut choisir en Angleterre, desquels millort Baulx (2) estoit conducteur, pensant surprendre & deffaire la compagnie dudit seigneur de Dessé, lieutenant general pour le Roy de France. Car ils avoient entreprins mettre toute l'armée françoise entr'eux & laditte ville, & que deux mil hommes de pié sortiroient de la ditte ville d'Adinton, qui chargeroient laditte armée françoise d'un costé & les gens de cheval de l'autre costé : tellement que les deux armées s'approcherent, de sorte que la charge fut faitte tant

(1) Guillaume, treizième baron Grey de Wilton, alors capitaine général de la cavalerie anglaise, depuis gouverneur de Guines, dans le Boulonnais, lors de la conquête de Calais par le duc de Guise; fait chevalier de la Jarretière par la Reine Elisabeth.

(2) Sir Robert Bowes.

des François que des Anglois : & demeurerent au combat lesdites deux armées environ un demy quart d'heure, attendant les gens de pied de France qui estoient assez loing de là.

» Peu de temps par apres, les Anglois firent une recharge sur les François & les repousserent jusques sur leurs gens de pied. A laquelle recharge, Jean Jay, sieur de Boisseguin, lieutenant dudit sieur de Dessé, fut fort blessé d'un coup de lance en la cuisse, & d'un coup d'espée en la main gauche, & plusieurs autres qui furent blessez & portez par terre de coups de lances, & leurs chevaux tuez & blessez, tant de coups de canons que de lances. Et mesmement le seigneur Dardillere, guidon dudit sieur de Dessé, nommé Pierre de Trion, le cheval duquel fut tué entre ses jambes, & son guidon rompu, de sorte qu'il ne lui en demeura que le tronçon.

» Lorsque les Anglois furent sur les gens de pied de France, ledit sieur de Dessé fit avancer cent harquebouziers, qui commancerent tirer sur les Anglois, lesquels des cè qu'ils sentirent l'arquebouzerie tournerent le dos, & ledit sieur de Dessé, qui avoit r'assemblé la chevalerie, leur fit une recharge, de sorte qu'ils tournerent visage, & s'enfuirent bien battus, en maniere que de trois mil chevaux anglois, ne s'en sauverent que deux cens qui ne fussent morts ou prisonniers : & entre autres le millort Baulx, qui estoit conducteur tant desdits Anglois que des Espagnols. Apres laquelle victoire, ledit seigneur de Dessé fit retourner son armée au mesme lieu qu'elle estoit auparavant, & y demeura longtemps. » (*Annales d'Aquitaine,* p. 582, édit. de 1644.)

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND

CHAPITRE PREMIER

PAR QUELS MOYENS
LA REINE DOUAIRIERE PROUVEUT A RECOMPENSER LA VERTU
DE CEUX QUI AVOIENT BIEN FAIT EN LA BATAILLE.

QUAND il me ſouvient qu'es perſonnes ou y a moins de merite, il y a ſouvent plus grande preſumption : & qu'il eſt malaiſé, que ſans enuie on puiſſe parler de pluſieurs, je ferois pour entre laiſſer mon entrepriſe, ſi en meſme inſtant il ne me couloit en memoire que pluſtoſt je doy offenſer pour eſtre veritable, que flatter pour complaire à autruy. Liſe donq mon hiſtoire qui voudra, j'oſe hardiment aſſeurer que je n'eſtime choſe de quelque importance qu'elle ſoit, qui me face laiſſer le chemin de la verité : auſſi ay-je apris d'un grand perſonnage : que le dommage qui s'enſuit d'avoir eſté vray

disant ne porte pas grand nuisance à l'homme de bien. Retournant donq au propos que j'avoy entrelaissé pour faire cete digression, je dy que la Reyne douairiere, ayant eté promptement avertie de ce qui s'estoit passé avec les ennemis, arriva au camp presque sur le poinct qu'on sonnoit la Diane par les cors de garde. Je ne saurois bonnement dire qui apporta plus de contentement aux gens de guerre, ou le jugement de la fortune, qui leur avoit donné le dessus de la bataille, & l'avantage des autres combats particuliers : ou qu'en faveur de leurs œuvres, la Reyne leur daignast faire cet honneur de les visiter, de parler familierement avec tous, leur toucher les mains, les recommander à leurs capitaines, les honorer de toutes sortes de louange, & pour le faire court, estre aussi songneuse à ne rien oublier de leur meritée recompense, que s'ils eussent tous eté princes ou grans seigneurs.

CHAPITRE DEUXIESME

CONCION DE LA REINE DOUAIRIERE D'ESCOSSE AUX GENS DE GUERRE.

J'AY toute ma vie beaucoup estimé de vous mes amis, mais (leur disoit elle) voz valeurs me tiennent au- " jourd'huy tant obligée à vous aimer, que " pour n'estre ingrate vers voz merites, je " n'obmettray aucune chose qui puisse ren- " dre tesmoignage de vostre vertu. Car puis " que l'etat de ce Royaume & mon service " dependent seulement de vous, cela est fort " juste que vostre loyer vienne de moy seule. " J'ay donné charge de vous faire de ma part " quelques presens : prenez (je vous pry) en " satisfaction, non ce que j'ay maintenant, " mais ce que je desire de faire : & j'espere " que ne me defaudra quelque jour le moyen " de vous faire conoitre que plus grans sont " les salaires des victoires, que dangereux les " inconveniens des hazars de la guerre."

CHAPITRE TROISIESME

CONTINUATION DES BIENFAITS QUE RECEURENT LES SOLDATS DE LA REYNE DOUAIRIERE.

LA Reine, ſachant que les paroles ſuperflues oſtent beaucoup de l'authorité des perſonnes, ne s'eſtendit pour l'heure en plus long propos, & paſſa non ſeulement tout ce jour, mais pluſieurs mois apres, à hault louër les morts, & à recompenſer la vertu de ceux qui vivoyent, les attrayant tous à ſoy particulierement tant par ſes bienfaits que par ſes faveurs & louanges. Ce vray teſmoignage de ſa bonté eſmeut les ſoldats, à l'heure, d'aller publians par le camp à haute voix.

" Les Princeſſes (diſoyent ils) reçoyvent " pour la plus part leurs grandeurs de la for- " tune : mais la Reyne d'Eſcoſſe tient tout " ſon bien de la vertu." Les Eſcoſſois venoyent lors en groſſes trouppes en noſtre camp, contemplans les corps des Anglois, qui etoyent tous nuds eſtenduz par terre : & ſembloit qu'ils leur portaſſent encor mauvaiſe volonté.

Et s'en trouva de ceux (à mon avis) que les Anglois avoyent autresfois plus offensez, qui essayoient d'arracher les yeux aux morts. " Aussi n'est ce pas chose qui soit aisée que " l'homme troublé par une haine extreme " use de raison. Et ne sçay si je doy dire que " la haine est louable, quand l'occasion en " est cause." Mais j'ose bien ramentevoir que l'Escosse desolée par fortunes sur fortunes, ses villes saccagées, ses grands palais bruslés & ars, ses eglises demolies & abatues, l'inhumaine boucherie de ses nobles & citoyens, & autres cruautez des Anglois, pouvoyent bien avoir engendré es cœurs des Escossois un grand desir de vengeance. Mais au contraire, ayans veu l'espreuve de la bonté & vertu des François, leur portoyent tout honneur, & se confirmoit une parfaite amitié entre ces deux nations. " Qui donne bien à " conoitre que la vertu fait devenir l'estranger " naturel : & que tous ceux qui l'auront ac" quise, feront, en quelque pays qu'ils soyent, " aymez & honorez de tous. "

CHAPITRE QUATRIESME

D'UN AVERTISSEMENT QUE DONNA UN SOLDAT ALBANOIS A MONSIEUR DE DESSÉ.

LE seigneur d'Andelot avoit presenté à monsieur de Dessé des le plus matin, un soldat Albanois, lequel il avoit sauvé de cinq cens espées en la bataille que j'ay decrite. Ce soldat luy avoit offert decouvrir choses de grande importance, s'il luy faisoit grace de la vie. Comparoissant donq devant la Reyne l'Albanois, sans s'etonner, avec visage asseuré, dist : Que c'etoit chose manifeste que le fort d'Edimton etoit cloz d'une muraille impossible à mille canons d'estre jetée par terre, & qu'un long siege etoit la seule voye de l'emporter : esmeu (comme il disoit) à assurer ces choses, pour ces raisons, qu'il y avoit assez de gens de bien dedans pour la defendre par armes, si on y alloit à l'assaut, eu esgard à la difficulté d'y faire bresche qui fut aisée à forcer. Mais que Tyberi & les soldats de sa compagnie se contentoyent si peu du traitement qu'on leur

faisoit, que si la Reyne trouvoit bon que monsieur de Dessé temporisast encores un moys au siege (empeschant, avec la mesme heureuse prudence & grande hardiesse, avec quoy il avoit jusques là conduict toutes choses, que vivres ou autres refreschissemens n'entrassent dans la ville) il se confioit que l'entreprise viendroit à bien, & que ceux de dedans seroyent contraints de condescendre à quelque composition. La Reyne ayant fait un conseil sur toutes ces choses, conclud que monsieur de Dessé ne leveroit son siege qu'il n'eust affamé Edimton, ou que de beaucoup plus grands forces que les siennes ne l'en chassassent : bien fut il avisé, que pour mieux accorder l'armée, monsieur de Dessé la feroit loger en une abbaye, ou avoyent eté campez les Escossois, qui etoit à quatorze ou quinze cens pas d'Edimton (1).

(1) Voir la note a de la page XL de l'Avant-Propos.

CHAPITRE CINQUIESME

COMME SUCCEDA L'ENTREPRISE QUE FIT LE GENERAL D'EDIMTON DE TRANSPORTER QUELQUES GRAINS DANS SA PLACE.

CET elongnement incita le general d'Edimton & Tyberi, hommes belliqueux, à faire des saillies plus souvent qu'ils n'avoyent point encores fait, & à dresser diverses entreprises à toute heure du jour & de la nuict : soit pour nous monstrer qu'ils ne cherchoyent le repos, ou pour couvrir aucunement par telle forcée apparance l'etat de leurs affaires : mais pource qu'il seroit trop ennuieux de particulariser toutes leurs sorties, il suffira que je die que quatre jours apres nostre deslogement des tranchées, sur les unze heures de la nuict, ils jetterent dehors environ deux cens chevaux d'Anglois & Italiens, lesquels pensans surprendre legerement nostre guet de gens de cheval, qui etoit assis hors du camp, allerent prendre le tour par la montagne de Berladé : & ce pendant le general fit une saillie avec trois ou quatre cens hommes de pié, Anglois & Ita-

liens, des mieux armez qu'il eust, & cinquante ou soixante paysans Escossois pour seyer & emporter dans Edimton quelques orges qui etoyent demeurez à l'harquebouzade du fossé de la ville. Or encores qu'en cette saison de l'automne les nuicts soyent fort courtes & peu obscures en cet endroit d'Escosse, ou en tems d'esté le jour est en rien ou bien peu obscurcy par la nuict : si est ce qu'à l'occasion de quelques nuées & brouillards (à quoy la region est fort subjette) & d'une forte pluye qui commençoit de tumber, l'air estoit tant obscurcy, que dix ou douze ennemis des plus disposts, qui s'etoyent jettez devant, ne sceurent descouvrir deux soldats des nostres, posez en sentinelle à un jet de pierre de leur fossé, combien qu'ils passassent à une longueur de picque pres d'eux. Or apres que ces deux soldats (qui avoyent eté instruicts par le seigneur d'Andelot de ce qu'ils auroyent à faire si les ennemis sortoyent de leur fort) se furent coulez quelque peu plus bas, l'un d'eux alla au corps de garde avertir le seigneur d'Andelot de ce qu'ils avoyent decouvert : lequel, comme sage & vaillant qu'il est, commanda promptement que le ca-

pitaine Gourdes attendroit les Anglois de pié coy, avec la compagnie dont il estoit lieutenant : & que pour les attirer le plus loing qu'il pourroit, il les envoyroit attaquer à douze harquebouziers de bandes, avec commandement de prendre la premiere cargue qu'on leur feroit. Ce pendant que luy, avec l'autre compagnie de la garde, iroit essayer de leur empescher la retraite. Suyvant cete conclusion, le seigneur d'Andelot faisant tenir couvert le feu des harquebouziers, & ayant pris un assez grand circuit, se jetta diligemment entre Edimton & ceux qui en etoyent sortis : car pour l'obscurité de la nuict & le bruit du combat qui s'estoit attaqué entre le capitaine Gourdes & les Anglois, l'entreprise du seigneur d'Andelot ne fut decouverte, jusqu'à ce que, leur donnant le premier à dos, il dit à ceux qui le suyvoyent : A eux, mes compagnons, & ne faites cas de gens qui sont en chemise comme belitres. Il parloit ce langage, pource que le general & sa troupe etoyent sortis d'Edimton en camisade. Ainsi le seigneur d'Andelot alla donner sur les ennemis, & suyvy de plusieurs bons soldats, en tumba d'abordée un grand

nombre, avant qu'ils peussent se ranger ensemble. Le general se sentant surpris, se voulut adresser au seigneur d'Andelot, qui etoit le plus avancé : & luy bien aise de se trouver en lieu ou il peust affronter le general d'Edimton (pour la bonne reputation qu'il s'etoit acquise par les armes) le receut avec une assurée gayeté de cœur. Mais pour ne me tenir longement au discours de leur combat, qui sembleroit à aucuns un compte de noz vieux romans, le seigneur d'Andelot blessa le general en la main, & enfonça sa bourguignotte à tels coups d'epée, que le general ha confessé plusieurs fois depuis en bonne compagnie, qu'il ne fut en sa vie si bien frotté. En mesme heure les Anglois furent assaillis des deux bandes : car le capitaine Gourdes les avoit chargées d'une grand force, prenant soigneusement garde qu'ils demeurassent envelopez entre sa trouppe & celle du seigneur d'Andelot : qui eust eté un expedient pour en faire mourir la plus grand part, si le general d'Edimton n'eust veu de bonne heure la ruine qui menaçoit de tumber sur luy & les siens : mais poursuyvant sagement tout ce qu'un chef doit considerer en telles

entreprifes, commanda aux fiens de marcher au pas vers la retraite : ce qu'il euft poffible achevé honneftement, finon que pour avoir trop elongné fon fort par tems de nuict, & affronté gens fi vaillans & efleuz, les noftres fe meflerent entre les fiens, & les forcerent à toute contrainte de rompre leur ordre, & de prendre la fuyte pour gagner le pié de leur muraille, & aucuns de fe precipiter es foffez.

CHAPITRE SIXIESME

CONTINUATION DU SUCCES DE L'ENTREPRISE DU GENERAL D'EDIMTON.

CE feroit chofe eftrange de croire avec quelle hardieffe d'entreprendre les chofes hazardeufes, & quel confeil & prudence entre les mefmes hazards, le feigneur d'Andelot conduifoit toutes les entreprifes ou il fe trouvoit : & chaffa les ennemis tuant jufques dans leur fort : car les noftres devenuz audacieux pour avoir vaincu en une bataille, & fe tenans comme affurez d'emporter Edimton, etoyent encore entrez en telle fureur, qu'ils s'efforçoyent de franchir les tranchées qui flanquoyoyent les barrieres : qui euft eté s'expofer à une perte evidente. Sinon que le feigneur d'Andelot, ne voulant aller à tout perdre à faute de ne mettre au fort l'entiere puiffance de noftre camp, les fit retirer à toute peine. Et quant à la cavalerie, qui etoit faillie avec le capitaine Tybere, elle fut, fans paffer à fort grand combat, vivement rembarrée par les

ſeigneurs de Humes & de Dunes, qui etoyent avec leurs bandes, cete nuict, de garde. Ce ſont deux gentilshommes Eſcoſſois, leſquels, à toutes les occaſions qui ſe ſont preſentées pour montrer preuve de leur loyauté & valeur, ont bien fait conoitre qu'il ſe trouve bien peu d'hommes en tout le monde armez de plus grand vertu, plus vaillans & experimentez en guerre. Or avons nous aſſez parlé de ces saillies : reſte à diſcourir ſur les autres entreprinſes.

CHAPITRE SEPTIESME

DES ARMES QUE LE DUC DE SOMMARSET ENVOYA EN ESCOSSE SOUBS LA CHARGE ET CONDUITTE DE L'ADMIRAL D'ANGLETERRE ET DU MILORD GRÉS.

COMBIEN que les Anglois euſſent beaucoup perdu de leurs forces, ſi n'avoyent ils rien oublié de leur audace : & aimoyent mieux eſtre ſouvent battus que ne tenter la victoire : car ils ſe faiſoient croire (s'amuſans ſuperſtitieuſement à une de leurs propheties, comme aucuns d'eux meſmes me l'ont dit depuis) que toute la puiſſance du monde ne leur pouvoit oſter l'honneur de la conqueſte d'Eſcoſſe. Eſtant donq l'affaire mis en deliberation, la meilleure part de ceux du conſeil d'Angleterre allegueren que les Eſcoſſois ne pouvoyent eſtre vaincuz en leurs pays, ſe ſervans de l'exemple des entrepriſes que les Anglois ont faites par le paſſé ſur les Eſcoſſois : leſquels, autant de fois qu'ils ont fait la guerre ſur leur terroir, ſans ligues & ſans partialitez, ſont toujours demeurez les maitres, recouvrans (ainſi que

le grand Anthée) leurs forces de leur mere. Mais contre l'opinion d'eux tous, le Protecteur d'Angleterre (1) fut seul de cet avis, que, pour recercher l'occasion qu'il s'estoit laissé couler des mains, on devoit aller trouver les François au milieu de l'Escosse, à cause (comme il meit en avant) que, qui la defferoit sur la frontiere, il n'emporteroit par ce moyen le Royaume d'Escosse, pour le loisir que pourroyent avoir ceux du pays de se refaire. Mais s'ils vainquoyent les François au cœur du Royaume, en poursuyvant plus vivement qu'ils n'avoyent fait l'execution de leur victoire; & sans laisser aux Escossois temps de remettre aux champs nouvelle armée, ils pourroyent demeurer maitres & seigneurs de toute l'Escosse. A cete fin le Protecteur, etant bien averty que le seigneur de la Mailleraye s'etoit mis en retour en France avec les vaisseaux ronds qui avoient aporté l'armée, & qu'il ne nous etoit demeuré que galeres, mit ensemblement dix-

(1) Edward Seymour, duc de Somerset, oncle maternel du Roi Edouard VI, & régent d'Angleterre, sous le titre de *Protecteur*, décapité en 1552, ancêtre des ducs de Somerset & des marquis de Hertford d'aujourd'hui.

huit mil hommes de pié, & de ſept à huit mille chevaux. Il equippa auſſi en guerre une armée de mer qui etoit de trente vaisſeaux ronds, que floins qu'autres navires moyens, de quatre grandes hourques, ſix roberges & deux galleres. Et à fin que le tout fuſt conduit avec une merveilleuſe discretion, le Protecteur donna ordre que cete armée de mer, ou commandoit l'admiral des Anglois (1), navigaſt terre à terre, pour ne perdre de veuë la groſſe armée que conduiſoit par le pays de Tuid (2) le milhord Grés (3), Eſcoſſois de nation, mais ayant oublié ſon devoir, en ſorte que luy ſeul etoit le fleau & affliction de ſa patrie (4).

(1) Thomas, lord Seymour de Sudley, lord grand amiral d'Angleterre, frère du Protecteur, qui le fit décapiter l'année ſuivante; il avait épouſé Catherine Parr, veuve & ſixième femme de Henri VIII.

(2) La Tweed, rivière qui, pendant la dernière partie de ſon cours, ſert de limite entre l'Ecoſſe & l'Angleterre; la vallée où elle court porte le nom de *Tweedale*.

(3) Patrick, quatrième baron Gray, gendre du comte de Huntley, qu'il ne faut pas confondre avec lord Grey de Wilton, pair d'Angleterre, dont il a été queſtion dans une note précédente.

(4) Holinshed déſigne le comte de Shrewsbury comme le principal chef de cette armée anglaiſe, p. 347.

CHAPITRE HUITIESME

POUR QUELLE OCCASION MONSIEUR DE DESSÉ FUT CONTRAINCT DE LEVER SON SIEGE D'EDIMTON.

MONSIEUR de Deſſé, ayant eu certain avertiſſement par ſes eſpions des entreprinſes des ennemis, depeſcha un gentilhomme devers monſieur le conte d'Aram, pour lors gouverneur d'Eſcoſſe, luy ramentevoir la promeſſe qu'il luy avoit faite de les ſecourir de ſix mil hommes de pié & de ſix mil chevaux, toutes les fois que l'occaſion ſe preſenteroit : & l'aſſurer de ſa part qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'ils ne combatiſſent l'armée de terre. Or ha touſjours eté monſieur le conte d'Aram un fort gentil Prince & loyal entre tous ceux qui naſquirent jamais en Eſcoſſe : auſſi s'eſſaya il de le donner à conoitre à ce beſoin : car à toutes les peines qu'il peut, fiſt diligenter toutes choſes pour s'aller joindre à monſieur de Deſſé, avec ſi grandes forces qu'ils peuſſent bien recevoir les ennemis. Sollicité d'autre part par la Reyne avec prieres ſans fin, &

avec paroles de telle efficace, qu'elle euſt encor fait prendre les armes à tel qui euſt conclu de paſſer le reſte de ſa vie oiſif en ſa maiſon. Si eſt ce que pour avoir eté averty trop tard, monſieur le conte d'Aram ne peut faire que ſon armée feuſt ſi toſt preſte, que monſieur de Deſſé ne feuſt contraint lever ſon ſiege d'Edimton, à ſon grand deſplaiſir, diſant aux capitaines & gentilshommes de ſon armée :

CHAPITRE NEUFIESME

HARANGUE PREMIERE DE MONSIEUR DE DESSÉ.

POURCE que vous meritez tous de tenir le lieu que je tiens, j'estime (mes compagnons) que vous ayez
" bonne connoissance que ce ne fut jamais
" honte à un Capitaine de se retirer quand
" l'occasion ne l'incite à combatre son en-
" nemi, ou qu'une extreme necessité ne le
" contreigne. Mais aussi etes vous de si grand
" cœur, que vous choisirez avec moy de mou-
" rir plus tost que fuir en desordre, comme
" craintifs & pusillanimes, devant noz enne-
" mis, quand bien ils seroient en plus grand
" nombre qu'ils ne sont : car les bons sont
" plus obligez d'obeir aux commandemens
" de l'honneur qu'à craindre les hazards de
" la vie : etant le desir de longuement vivre
" (comme il est) motif d'une mort honteuse
" & sans reputation : & l'amour de la vertu,
" occasion d'une vie non perissable qu'avec
" les choses immortelles."

CHAPITRE DIXIESME

DE LA FAUTE QUE FIT LE MILHORD GRES EN L'EXECUTION DE SON ENTREPRISE.

OR voicy quel bien avient par la vertu d'un personnage qui garde en toute fortune son asseurance & preud'hommie, & qui sçait donner tel exemple de sa valeur, que n'estant pour abaisser jamais son haut courage, il fait que ceux qui l'accompagnent ne perdent le coeur pour peril qui se presente. Les Anglois venoyent en tel ordre vers nous, qu'avec si peu d'avantage que nous avions pour nous retirer honnestement, ils nous pouvoyent reduire à une de ces deux extremitez : de fuir vers Edimbourg, faisans autant de chemins que nous etions de personnes : ou nous forcer (environ cinq mille hommes en comte, avec monsieur de Dessé) d'attendre au combat de pié coy vingt cinq mille hommes qu'ils etoyent, tenans tous contenance de soldats qui avoyent envie de combatre. Toutesfois soit pour mauvaise conduitte ou pour le bon heur de monsieur

de Deſſé, qui les avoit accoutumez à le craindre, ou bien (comme il eſt de croire, car il ne faut attribuer aux vertuz des hommes tout le bien que nous recevons) que ce fuſt par l'infaillible diſpoſition de celuy duquel on doit reconoitre toutes les victoires & les heureux ſucces du fait des armes : monſieur de Deſſé ſe retira au petit pas quatre grandes lieuës à la veuë de ſes ennemis, gardant tousjours ſa maniere honeſte qui eſt requiſe à ſa retraite, & ſans perdre un ſeul homme (choſe etrange) pource que les Anglois, entre leſquels etoyent mille etrangers, & environ trois mille chevaux, le coutoyerent tout le chemin : leſquels (ſans avoir entrepris de nous attaquer) tournerent tout court vers Edimton, lequel ils refreſchirent de gens & de vivres.

CHAPITRE UNZIESME

PAR QUELLE TROMPERIE LES ANGLOIS ESSAYERENT DE NUYRE AUX FRANÇOIS, ET DE CE QUI EN AVINT.

DEUX jours apres, leurs gens de cheval se vindrent embusquer au village de Treinnant (1), & nous envoyerent cinq ou six cens hommes à cheval pour donner l'alarme à nostre camp, & attirer à eux quelques uns des nostres : & pour cet effet se presenterent à l'aube du jour sur le hault d'un coutau, ou ils ne demeurerent long temps sans qu'on les allast veoir. Et combien qu'il n'y allast pour leur attaquer l'escarmouche qu'environ trente chevaux des nostres, les ennemis commencerent à se retirer : qui devoit estre assez de conjecture de leur tromperie. Ce neantmoins les nostres, qui tousjours se renforçoyent, leur firent une charge, & les ayans enfoncez les chasserent tousjours batant jusqu'à ce qu'ils tumberent envelopez en leur imboscade de plus de trois

(1) Tranent.

mille chevaux qui sortit sur eux, & pour un mille leur apprit à passer quarriere. En cete entreprise les capitaines Pierre Longué & Lucenet, fort bons & vaillans hommes de guerre, furent pris prisoniers, ainsi qu'ils avoyent seuls tourné visage contre cinq ou six Anglois qui etoyent les plus avancez. Et avec cete seule perte on se retira en nostre camp de Mousselbrou (1), où l'armée de mer des ennemis faisoit grand devoir de tirer canonades aux lieux où ils pensoyent qu'il nous falloit mettre en bataille.

(1) Musselburgh.

CHAPITRE DOUZIESME

DU SECOURS QUE LA REYNE DOUAIRIERE ENVOYA A MONSIEUR DE DESSÉ.

CELA faisoit beaucoup à couper le chemin aux Anglois d'achever la moindre de leurs entreprises, que la Reyne avoit tellement gagné l'amour & bienveillance de tous les François, qu'elle les avoit renduz tresprompts à entrer au danger de la mort pour son service. Et avec telle clemence, justice, liberalité, sainteté de vie & singuliere prudence se faisoit reverer de ceux de son royaume, que, ainsi que ces choses se faisoyent, arriverent en nostre camp quatorze ou quinze mille Escossois, comptant les sauvages, qui etoyent venuz avec le conte d'Arquil, promettans tous de faire leur devoir. Ils n'etoyent encores logez, quand trois bataillons d'Anglois, avec deux regimens de cavalerie, se presenterent au mesme lieu, où le jour precedent on avoit veu leurs coureurs, demeurans en cette sorte plus d'une grosse heure, sans descendre le valon au pié duquel

nous etions campez : qui fut cause (ce pendant que les seigneurs d'Andelot & conte Rimgrave rangeoyent en ordre de bataille leurs fanteries, que le reste des François s'aprestoit de bon cœur au combat, & que les Escossois sauvages se provocquoyent aux armes par les sons de leurs cornemuses) que monsieur de Dessé les envoya reconoitre par les seigneurs d'Etauges & d'Ouartis : suyvant le rapport desquels monsieur de Dessé conclud de les attendre au combat de pié coy, s'ils osoyent nous venir assaillir : combien que quelques uns missent en avant, qu'il seroit trouvé avoir joué au plus seur, si on se retiroit à Edimbourg, ou au Petit Lict (1), qui n'estoyent qu'à deux petites lieuës de là, d'où (disoyent ils) on pourroit attendre les ennemis avec plus d'assurance de vaincre, qu'en ce lieu, où la partie etoit trop inegale de vingt cinq mil hommes contre moins de dix mille qui peussent combatre. A ceux cy monsieur de Dessé disoit :

(1) Leith, port d'Edimbourg, sur le Forth.

CHAPITRE TREIZIESME

CONCION DEUXIESME DE MONSIEUR DE DESSÉ.

MES compagnons, la vertu & grandeur de courage des hommes preux & vaillans ne se meliore pas pour " avoir fuy le combat : & ne voy point que " la fortune de la guerre favorise plustost des " fuyars retirez dans un fort, que ceux que " la hardiesse, l'honneur & la vertu des armes " ha arrestez en la campagne, avec veu & " deliberation de sacrifier la vie pour asseurer " la renommée." Sur la fin de ces paroles : Ça (dit il) mon acoutrement de teste. Puis armé de toutes armes, & monté sur un fort coursier, se tournant vers le regiment du seigneur d'Andelot, dit aux soldats :

CHAPITRE QUATORZIESME

CONCION TROISIESME DE MONSIEUR DE DESSÉ.

SOIT donc icy, ſoldats, ſoit donc icy la glorieuſe ſepulture des plus vaillans hommes qui jamais hono-
» rerent l'Eſcoſſe, pluſtoſt que par crainte
» nous cerchions d'acroiſtre cete vie, que la
» hardieſſe n'amoindrit jamais. Et puis qu'une
» neceſſité inevitable nous y contraint, que
» chacun de nous combate vaillament pour
» la victoire. Les hautes entrepriſes ſont tous-
» jours honorables, & non pas tousjours fort
» dangereuſes."

CHAPITRE QUINZIESME

COMME LE MILHORD GRÉS SE RETIRA A EDIMTON SANS COMBATRE.

POURCE que plusieurs de noz harquebouziers à cheval, & quelques salades de la compagnie du seigneur d'Etauges, s'etoyent avancez pour attaquer l'escarmouche avec les chevaliers d'Angleterre, monsieur de Dessé n'etendit son propos plus avant : car ayant encor l'ennuy devant les yeux, que luy avoyent aporté ceux qui s'etoyent laissé attirer outre le devoir de la guerre, il s'avança pour les faire retirer : de mesme se retirerent quelques salades des ennemis, qui etoyent descenduz pour essayer d'attirer les nostres, ce pendant que mille ou douze cens chevaux gagnoyent le dos de la montagne pour enclorre ceux qui s'avanceroyent le plus. Mais si tost qu'ils virent esbransler le regiment du seigneur d'Andelot, qui marchoit teste baissée droit à eux, costoyé par cinquante hommes d'armes, & qu'un regiment de cavalerie de messieurs les

contes d'Aram & d'Ottonlay (1), qui etoit de dix huict cens chevaux, & bataillon du conte Rimgrave desmarchoyent aussi pour les charger : ils conceurent une si grande frayeur, que sans estre chargez ils se rompirent d'eux mesmes pour gagner leurs grosses trouppes, lesquelles tantost apres se retirerent sans rien faire, tenans le chemin d'Edimton, combien que le milhord Grés eust promis au duc de Sommerset de mener son armée de terre au Petit Lict, faciliter la descente qu'y entendoit faire l'admiral d'Angleterre pour le fortifier & garder de là en avant pour son Roy. Mais il avoit desesperé de pouvoir rendre & accomplir son vœu, jugeant tres bien que sans hasarder une bataille (dont il ne se pouvoit asseurer d'emporter le meilleur) n'estoit possible d'achever si haute entreprise.

(1) Huntley.

CHAPITRE SEIZIESME

COMME SUCCEDA A L'ADMIRAL D'ANGLETERRE UNE DESCENTE QU'IL FIT DANS LE PAYS DE THAIS.

APRES que l'admiral d'Angleterre eut bruslé à Brutylan (1) quatre navires de marchans, & à passades batu le Petit Lict de quelques coups de canon, qui alloyent mourir dans les levées de terre qui deffendoyent la ville du costé de la riviere de Ford (2) : Il tourna tous ses desseins à faire descente dans le pays de Thais (3) : car il pensoit estre tant informé de la negligence de ceux de cete coste, qu'en sorte que ce fust l'avantage ne luy pourroit eschapper des mains : & au pis aller qu'il feroit conoitre en ce faisant à un chacun, que les Anglois ne cerchoyent point tant la victoire, qu'ils aymoent la continuelle guerre.

(1) Burntisland, port de mer au nord du Forth, vis-à-vis de Leith.

(2) Le Forth, ou *Frith of Forth,* golfe ou bras de mer sur lequel est située Edimbourg.

(3) Le Tay, fleuve qui se jette dans la mer au nord du Forth, après avoir baigné les murs de Perth & de Dundee.

Eftant donc cete armée en mer, & approchée du pays de Thais, les Anglois fe tindrent cachez tout le refte du jour, & jufques fur les dix heures de la nuict, qu'ils fe mirent à la voile, tirant à une plage qui eft à une lieuë de Moures (1), ou eftans arrivez plus de quatre heures avant jour, & mis ordre à ce qu'ils avoyent à faire, commencerent à faire porter gens en terre. Or en ce temps etoit demeuré malade en fa maifon le feigneur de Dunes, Efcoffois (duquel nous avons parlé quelquesfois en cete hiftoire), fage & fidele gentilhomme : lequel (comme bien ufité aux armes) fachant que la moindre erreur que fauroit commettre l'homme de guerre, caufe le plus fouvent inconveniens de grande importance, mefmement en lieu de legere avenuë, encores qu'il euft befoin de repos, ne fe retiroit jamais fans avoir vifité la garde du fort, qu'auparavant (& en fi peu de temps qu'il feroit incroyable) il avoit fait conftruire fur la bouche du port de Moures : puis ayant reveillé le premier guet, ou renforcé s'il etoit

(1) Selon l'édition du Maitland-Club, Moures ferait Montrofe, port de mer à vingt lieues au nord de l'embouchure du Tay, & qui a donné le titre de duc à la maifon de Graham.

de neceſſité, & donné bon ordre à toutes autres choſes, s'il conoiſſoit que ſa preſence n'y fuſt requiſe, retournoit en ſa maiſon : ou s'il voyoit que les affaires y fuſſent diſpoſées, y paſſoit la nuict, ayant ce propos ſouvent en la bouche : « que les hommes vertueux, » etans tenuz de craindre la honte, ſont auſſi » obligez à ne fuir les dangers & la pene. » Etant donq allé viſiter le fort la nuict & à heure qu'avons dit, il s'aperceut (jettant ſon regard ſur la marine) qu'il y avoit grand nombre de navires en mer : car les Anglois furent ſi peu aviſez, qu'outre le bruit qu'ils faiſoyent à la deſcente, non ſeulement au Phanal, mais encores le feu ſe montroit es moindres navires de leur flotte : qui ha touſjours eté tenu pour une erreur notable es menées qu'on veult exploicter de nuict & par ſurpriſe.

Or voicy un exemple de jugement prompt & ſingulier pour remedier à un affaire ſurvenu. Le ſeigneur de Dunes ayant decouvert l'armée des ennemis par cete conjecture qu'avons dit, & la prenant en la pire partie (choſe peu ſouvent ſubjette au repentir) donna ordre qu'aucuns des ſiens ſe jette-

royent dans les meilleurs vaisseaux du havre, pour empescher & defendre l'entrée aux ennemis ; que d'autres demeureroyent à la garde du fort, & que neuf ou dix de ses domestiques (sans donner alarme) feroyent de main à main prendre les armes aux habitans de Moures, & à tous les marchans & mariniers estrangers qui se trouveroyent dans le port. Puis ayant instruit les uns & les autres de ce qu'on devoit faire, marcha avec le reste de sa troupe au devant des ennemis. Et pour ce faire avec plus de consideration que les Anglois n'avoyent jusqu'icy conduict leur entreprise, ayant laissé de sa bande en un lieu avantageux hors de la ville remparée de longue main de tranchées & terrines pour assurer sa retraite, s'avança avec les plus dispostis pour aller reconoistre que c'estoit : ce qu'il fit avec si expresse diligence, que sans estre decouvert il veid les fragates des ennemis aller & venir portans gens armez en terre : lesquels il sceut luy mesme approcher, en sorte qu'il les reconeut à la parole & à l'escharpe. Parquoy ayant apris ce qu'il vouloit savoir des ennemis, commença à retirer ses gens vers la grosse trouppe : ou

les ayant laiſſez & rangez en bataille ſur le bord des tranchées qu'avons dit, & aſſis ſentinelles en lieux commodes & à propos, pour ſe garder de ſurpriſe, retourna à la ville : ou de plus de mille qui ſe trouverent, il en choiſit environ trois cens, leſquels il envoya joindre avec les ſiens : commandant à deux gentilshommes, qu'il connoiſſoit fideles & loyaux, de conduire tous les autres (qui luy ſemblerent mal propres pour le combat) au couvert d'une montagne qui regardoit la place ou les ennemis avoient pris terre : avec ceux cy il envoya tous les valets des navires & autre populaire de peu de compte : enjoignant aux deux gentilshommes qui avoyent à leur commander, qu'au deuxieſme coup d'artillerie qu'il feroit tirer, ils fiſſent decouvrir toute cete trouppe, & montrer de loing aux ennemis, au meilleur ordre qu'il leur feroit poſſible. Il eut aſſez de temps pour ordonner toutes choſes : car pour le peu de connoiſſance qu'avoyent les ennemis de l'aſſiette du pays, & pour l'obſcurité de la nuict, laquelle, à meſure qu'on aprochoit du jour, ſe faiſoit plus obſcure, bien qu'ils fuſſent huict ou neuf cens hommes en terre, n'avoyent encor

deplacé du rivage de la mer. En quoy les Anglois faillirent grandement : car semblables entreprises requierent estre promptement executées, & s'empirent d'attendre le conseil. Cependant aussi le seigneur de Dunes s'aidoit du temps, & disposoit ses gens en lieux opportuns pour recevoir les ennemis : lesquels au poinct du jour vindrent à grand pas vers la ville, cuydans n'avoir encor esté decouverts, & de la pouvoir saccager, avant que les Escossois peussent mettre un seul homme en bataille. Mais, comme dit un docte gentilhomme :

Il ne faut que l'homme humain
S'asseure de nulle chose,
Si ja ne la tient enclose
Etroitement dans la main.

CHAPITRE DIXSEPTIESME

CONTINUATION DE CE QUI AVINT A L'ADMIRAL D'ANGLETERRE AU PAYS DE THAIS.

CE leger penſement fut dommageable aux Anglois en pluſieurs ſortes, trouvans les choſes autrement diſpoſées qu'ils ne cuidoyent : car eux ayans les Eſcoſſois en trop grand meſpris, & parce confuz & en grand deſordre, tumberent en l'imboſcade du ſeigneur de Dunes, laquelle decocha ſur eux de grande aſſurance, & à coups de fleſches leur livra un ſi fier & ſoudain aſſault, que pluſieurs tumberent morts & bleſſez des ennemis, avant qu'ils viſſent de quelle part ils etoyent aſſaillis. Auſſi n'eſt il point de plus inutile defenſe que celle qui ſe fait à l'impourvuë & ſans ordre. Les Eſcoſſois de l'imboſcade chargerent de cete façon leurs ennemis par quatre ou cinq fois : puis voyans qu'ils ſe raſſembloyent pour leur faire teſte, ſe retirerent, par le commandement du ſeigneur de Dunes, à la groſſe trouppe, avec tel avantage & ſi bon ordre,

en leurs navires : lesquelles aussi tost firent voile, singlans en haute mer, tant qu'on les perdit de veuë. Et le seigneur de Dunes, apres avoir party le butin & depouille des Anglois aux siens, se retira à la ville, avec cete gloire d'avoir sceu dextrement accompagner sa force & vaillance d'une astuce de guerre de si grand efficace, qu'elle peut croistre le courage des siens & intimider celuy de ses ennemis, jusqu'à se rompre d'eux mesmes & se laisser tailler en pieces comme bestes (1).

(1) On ne sait s'il ne convient pas de voir dans cette tentative malheureuse des Anglais le fait d'armes dont Holinshed place la scène à la ville métropolitaine de Saint-Andrew's, située sur la mer, au midi de l'embouchure du Tay. Il attribue la principale part dans la résistance à James Stuart, frère naturel de la Reine, & qui fut depuis régent, sous le nom de comte de Moray ou Murray. Les Anglais débarqués étaient, selon Holinshed, au nombre de douze cents.

CHAPITRE DIXHUITIESME

D'UN FORT QUE FIT CONSTRUIRE LE MILHORD GRÉS A DEUX LIEUES DE DOMBARRE.

APRES que l'admiral d'Angleterre se fut retiré sus sa perte, comme dit est, le milhord Grés, qui n'etoit encor delogé, se mit au retour en Angleterre, laissant à Edimton quatre cens hommes à cheval, dont les cent etoyent montez & armez à la Françoise, avec tout ce qu'il coneut estre necessaire pour la garde & defense de la place. En se retirant il brusla quelques petites maisons à Dombarre (1), & à deux lieuës de là se meit à construire un petit fort, qu'il nomma Donglas (2), sur une crouppe de montagne, où se trouvoit commodité d'eau quelconque, & outre ce mal, cete montagne où il fit son fort, est veuë & commandée d'une colline à cinquante pas, si haute qu'un homme n'y sauroit demeurer à la muraille

(1) Dunbar, ville située sur le bord de la mer, où Cromwell gagna une bataille décisive sur les Ecossais en 1650.

(2) Dunglas.

pour defendre la bresche : par ce que de cete colline, qui est au dessus, il seroit à decouvert battu en flanc. Cete subjection etoit accompagnée de tant d'incommoditez, qu'il semble bien que Dieu ne voulut pas souffrir que le milhord Grés s'opposast à ses desceins : lequel, voyant qu'il ne pouvoit faire mieux, se retira en Angleterre : ou (comme de coutume) le Protecteur faisoit incontinent semer tout le contraire de ce qui etoit avenu, & que les siens avoyent toujours heu du meilleur.

CHAPITRE DIXNEUFIESME

D'UNE ESCARMOUCHE
QUE MONSIEUR DE DESSÉ ATTAQUA AUX ANGLOIS D'EDIMTON
ET DU SUCCES D'ICELLE.

MONSIEUR de Dessé etoit en ce tems au village de Monssebrou(1), qui est à deux lieuës d'Edimton, basty sur le bord de la mer en fort bon pays : os étant averty du delogement du Milhord Grés, & qu'environ quatre ou cinq cens chevaux qui etoyent dedans Edimton, sortoyent liberalement quand on les alloit veoir, delibera de les visiter. Et à cet effet les seigneurs d'Andelot & conte Rimgrave essleurent mille de leurs soldats, lesquels, avec trois cens chevaux, furent conduits jusques au couvert d'une petite montaghe assez près de la ville, où monsieur de Dessé commanda que le capitaine Loup allast, avec dix sallades, attirer ceux d'Edimton, & que le seigneur d'Etauges s'approchast au pas pour le soustenir avec le reste de sa cavalerie. Le capitaine

(1) Musselburgh.

Loup ne se montra si tost aux Anglois, que tous leurs gens de cheval & quelques estrangers à pié sortirent de leur fort, & sans grand respect vindrent promptement donner sur la cavalerie du seigneur d'Etauges, qui s'estoit ainsi avancé pour les obstiner davantage à venir au combat. Lors monsieur de Dessé envoya dire au seigneur de la Chapelle de Biron, & au capitaine Routouze, ausquels avoit esté laissée la conduite des gens de pié, que si tost qu'ils orroyent sonner sa trompette, ils marchassent droit à leurs ennemis. Lesquels voyans debusquer sur eux monsieur de Dessé avec les hommes d'armes de sa compagnie, & les deux fieres trouppes de gens de pié, ils voulurent user de la plus diligente retraitte qu'il leur fut possible : mais ils ne la peurent faire si soudaine, que, les ayans faulsez & rompuz de la premiere charge, n'entrassions pesle mesle avec eux dans la porte du faulxbourg : ou un Anglois, qui veid le desordre des siens, nul desquels (selon son jugement) avoit encor faict acte digne de la discipline Angloise (car ils s'estoyent mis en fuite avant qu'estre chargez) tourna tout seul sur nous, & rompit sa lance contre le

ſeigneur d'Andelot : lequel, vaillant & aſſuré qu'il eſt, d'un coup d'eſpée qu'il donna en la veuë de l'Anglois, le tumba mort par terre : & en meſme heure nous accompagnaſmes noz ennemis juſques dans la porte d'Edimton, les chargeans de tant de coups de coutelas & de maſſe, qu'il en demeura plus de deux cens morts eſtenduz ſur le camp, qui alloyent rendre compte de la religion, qui leur commandoit ſacrifier leurs vies & honneurs en ſi injuſte guerre : & ſans perdre trois hommes des noſtres. Avec cete gloire d'avoir vaincu noz ennemis au pié de leur muraille, nous emmenaſmes ſix vingts priſonniers à la veuë de leurs compagnons, leſquels, encores qu'ils fuſſent dans la ville en trop plus grand nombre que nous n'eſtions dehors, n'oſerent ſortir à leur recouſſe (1).

(1) Le récit de Bouchet ſur cet engagement eſt beaucoup plus complet que celui de Beaugué, & contient pluſieurs détails intéreſſants; le voici :

« Les Anglois droiſſerent une autre armée de vingt mil hommes pour envitailler leur ditte ville d'Adinton. Et voyant ledit ſieur de Deſſé qu'il n'eſtoit aſſez fort pour les combattre, ſe retira dedans ſes pays d'Eſcoſſe, à un lieu qu'on appelle Preſeton (1) ſur la mer, & de là à Montſabroux (2) près Liſlebourg.

(1) Preston Pans, où le prétendant Charles-Edouard gagna sa première bataille en 1745.

(2) Musselburgh.

Les Anglois firent mine de vouloir bailler la bataille audit seigneur de Dessé, & marcherent à l'encontre de luy, & luy à l'encontre d'eux : mais les Anglois, apres avoir envitaillé leur ville d'Adinton, se retirerent en leur païs, & ne demeura en laditte ville que trois mille hommes de pied & mille chevaux. Et apres que l'armée des Anglois fut partie, ledit seigneur de Dessé fut voir la ville de bien pres. Et à l'encontre de luy sortirent huict ou neuf cens chevaux à l'escarmouche. Quoy voyant leur entreprinse, ledit seigneur de Dessé se retira avec sa chevallerie au camp qui estoit à Presseton, où il fit une entreprinse pour retourner le lendemain. Et fit marcher quinze cens lancequenets & deux mil hommes de pied François le long de la mer au couvert, de sorte que ceux de la ville n'en pouvoient rien voir, jusques derriere une petite montagne. Ledit sieur de Dessé avoit commandé à monsieur le conte Ringrave & à monsieur d'Andelot, qui conduisoient les gens de pied, que dès ce qu'ils verroient qu'il chargeroit contre les Anglois, qui estoient assez loin de la ville, qu'ils gagnassent entre les Anglois & la porte de la ville : ce qu'ils s'efforcerent faire. Et incontinent ledit sieur de Dessé, la lance au poing, luy troisiesme chargea sur les Anglois, comme aussi ledit sieur de Boisseguin, son lieutenant avec toute sa compagnie, & les gens de pied commencerent à descendre droit à la ville : mais ils ne peurent gaigner la porte assez à temps. Car les huict cens chevaux anglois, que le seigneur de Dessé suivit jusques aux portes, se retirerent en grande diligence, & se jetterent dedans les fossez de laditte ville. Les Anglois du dedans voulurent secourir leur chevallerie & sortirent environ cinq cens pour les soustenir, lesquels furent tous taillez en pieces par les gens de pied François, qui arriverent, & leurs huict cens chevaux deffaits. Pierre Deblet, seigneur de Boiscoursier, homme d'armes de laditte compagnie Françoise, frere de Rene Deblet, escuyer, sieur de Lespine-Dusson, print une enseigne des gens de pied Anglois dedans lesdits fossez de laditte ville d'Adinton, & emmena prisonnier celuy qui la portoit. Ledit seigneur de Dessé & les seigneurs de Boisseguin & des Ra-

dres (1), enfeignes d'iceluy feigneur de Deffé, & fon guidon Pierre de Trion (2), demeurerent avec toute la compagnie entre les deux portes de laditte ville d'Adinton, & fi l'on n'euft abattu les rateaux (3) des portes, fuffent entrez dedans laditte ville. Et incontinent apres laditte victoire executée, ledit feigneur de Deffé fe retira à un lieu appelé Monfebroux, à quatre lieuës d'Adinton, où fejourna quelques jours. " (*Annales d'Aquitaine*, p. 583.)

(1) Probablement des Adrets, de la même famille que la femme du seigneur d'Essé

(2) Neveu de M. d'Essé.

(3) Les hernes qui fermaient l'accès de la porte d'une forteresse quand le pont-levis ne suffisait pas pour la défendre.

CHAPITRE VINGTIESME

DE CEUX QUI SE MIRENT AU RETOUR EN FRANCE, ET BREFVE DESCRIPTION DU PETIT LICT.

HONOREZ de cete entreprife, nous deflogeafmes bien toft apres de Monffebrou : & apres que feufmes venuz à Edimbourg, monfieur le marefchal Strozzi, le feigneur d'Andelot, & plufieurs capitaines & gens de bonne maifon, s'embarquerent fur les galeres pour naviguer en France : demeurant colonel general en Escoffe le feigneur de la Chapelle de Biron, perfonnage de grande experience au fait des armes, & d'admirable & excellente vertu, & fi grandement digne de louange, que qui conques l'aura bien coneu, fera tousjours contraint à le louër. Quant au fait de la mer, il refta feulement quatre galeres armées en Efcoffe, foubs la charge du capitaine Bache, Italien, homme recommandable & de grand valeur. En ce temps, monfieur de Deffé, ayant auparavant fait defcein de fortifier le

Petit Liét (1), y vacquoit en toute diligence, comme à une ville ſituée ſur la riviere de Ford (2), au lieu le plus opportun & mieux à propos de tout le pays, doué de toutes commoditez qui peuvent attraire les perſonnes, & (pour le faire court) d'autant & poſſible de plus d'importance de toute l'Eſcoſſe, pour eſtre le principal apport de toutes les marchandiſes qui y ſont apportées de pays etrange. Telle aſſiete doncques & ſi commode oportunité de lieu eſleut monſieur de Deſſé pour fortiffier, que pluſieurs Eſcoſſois delaiſſans Edimton (3), Dondy (4), Sainct André (5), Glaſcouë (6), Eſtrelin (7), & les autres lieux & villes d'Eſcoſſe, ont depuis edifié logemens & maiſons en icelle : parquoy elle s'eſt touſjours acrouë depuis, & va encor aujourd'huy en s'augmentant, de ſorte qu'elle eſt tenuë pour une des premieres de tout le royaume d'Eſcoſſe, & ſi aiſée à garder, qu'y batiſſant une citadelle de peu de deſpenſe, ſur une colline qui commande au port & à tout le reſte de la ville, trois cens bons ſoldats la pourroyent defendre contre tout le monde.

(1) Leith. — (2) Forth. — (3) Haddington. — (4) Dundee. — (5) Saint-Andrew's. — (6) Glaſgow. — (7) Stirling.

CHAPITRE VINGTUNIESME

QUELLES FORCES PEUT AVOIR UN DOUX ET HUMAIN TRAICTEMENT A L'ENDROIT DE GENS DE GUERRE.

AINSI que monſieur de Deſſé faiſoit diligenter ſon œuvre, la Reyne aviſa qu'il feroit bon que monſieur de Deſſé allaſt chaſſer deux enſeignes d'Eſpagnols qui eſtoyent logez au lieu de Gedouart (1), dans le pays de Thuydel (2), où ils rangeoyent par force ou par amour tous les habitans à la devotion de l'Anglois. Entrepriſe que monſieur de Deſſé feit avoir autant agreable aux gens de guerre de ſon armée, comme s'ils euſſent eu un ſejour de trois moys : car l'exercice continuel avoit en ſorte accouſtumé les ſoldats aux armes & au travail, & avoyent touſjours eté gouvernez avec un ſi doux & humain traictement, que le chauld, le froid, les corvées & neceſſité de vivres eſtoyent pour rien comptez vers ſi vaillans hommes, qui avoyent en plus grand pris

(1) Jedburgh.
(2) Tweedale.

l'honneur & le devoir que toutes les peines & perils du monde. Et certainement il ſemble bien par cet exemple, que plus ha de vertu & d'efficace es cœurs libres & gentils un gouvernement gracieux & plain d'humanité qu'un gouvernement rude & ſevere.

Et encor que j'en aye dit un mot autre part, il ne me ſemble ſuperflu de redire que la Reyne douairiere d'Eſcoſſe commandoit avec ſi gracieuſe authorité, que ceux auſquels s'adreſſoit ſon commandement, luy en restoyent tres redevables & contens de ce que, par le moyen d'elle meſme, l'occaſion ſe preſentoit de lui faire tres humble ſervice.

CHAPITRE VINGTDEUXIESME

QUI FUT OCCASION QUE MONSIEUR DE DESSÉ NE PEUT ARRIVER A TEMPS POUR TROUVER LES ESPAGNOLS QUI ESTOIENT DANS LE PAYS DE THUYDEL.

OR etoit chose fort nouvelle à sept ou à huict cens Escossois à cheval, que nous avions avec nous, de veoir vivandiers ordonnez pour suyvre les armées, comme ceux qui ne veulent servir à la guerre plus de quarante jours, comptant celuy qu'ils desslogent de leurs maisons. Aussi n'est aucun entre eux si miserable qui n'ayt un cheval ou un fort valet pour le bagage : & par ce moyen portent avec eux autant de vivres qu'il leur en fault pour le temps qu'ils veulent loger en la campagne. Qui fut cause que faillismes à cete entreprise : car ne leur etant permis de porter aucun bagage en ce voyage, & ayans à passer par dixhuict lieuës de pays bruslé & desert, au deuxiesme jour les vivres nous faillirent, dont feusmes contraints les attendre à Peuples (1) : & ce pendant les capitaines

(1) Peebles.

Pierre Negre & Julian Romerou, chefs des bandes Eſpagnoles (avertiz de noſtre entreprise), ſe ſauverent dans le pays d'Angleterre : & ainſi ſans rien faire, nous retiraſmes à Edimbourg, où ſi peu de temps que les gens de guerre y ſejournerent, à veoir leur converſation entre les Eſcoſſois, ils ſe montroyent eſtre nays & nourriz en Eſcoſſe. Car outre que ces deux peuples ont toujours eté bons amis, & qu'on ne ſauroit trouver deux autres nations en tout le monde plus compatibles, la ſinguliere prudence & juſtice de monſieur de Deſſé, ſa douce, humaine & privée maniere de gouverner, etoyent de ſi grande efficace, qu'il ſembloit que ce fuſt aſſez de ſa volonté pour faire faire à chacun ce qu'il devoit. De ſorte que pour eſtre obey des ſoldats (ce qui ſe trouvera en peu d'autres) jamais ne leur commanda avec ſeverité ne menace : mais je ſuis certain qu'en ſa vie il n'en offenſa un tout ſeul, ny d'effect ny de paroles : & au cas pareil ne ſera aucun qui veuille dire que jamais ſoldat contrevint en aucune choſe à ſon vouloir.

CHAPITRE VINGTTROISIESME

DE QUELQUE TUMULTE QUI SE FIT A EDIMBOURG.

AINSI vivoyent bons amis les François & les Efcoffois, comme la parfaite amitié eft ordinairement entre les bons & femblables en vertu, quand un foldat François, inconeu & de peü de compte, & trois ou quatre Efcoffois d'Edimbourg injurierent l'un l'autre par paroles outrageufes. Et apres maintes difputes entr'eux vindrent aux armes : plufieurs Efcoffois accourans pour mener le François en prifon, & quelques foldats françois à l'aide du feditieux : qui fut une erreur qui cuida tourner à grand fcandale : & toutesfois fans la faute des chefs : lefquels auffi toft qu'ils en oyrent le bruit, y acoururent hativement, & pacifierent la querelle à fort grand pene. Puis firent le jour mefme, en la grand place d'Edimbourg (où avoit efté commencée la noife), pendre & eftrangler le chef du tumulte. En ce faifant aplicquerent tel certain remede à cet inconvenient, que

cet accord tint & tient encor aujourd'huy, ſans que la converſation, encor qu'elle ait eté fort familiere & amie entre ces deux nations, ait peu engendrer depuis nouvelle occaſion de querelle (1).

(1) Cette rixe fut bien plus grave que ne le dit Beaugué; on peut en voir le récit détaillé dans les dépêches de l'envoyé eſpagnol (Teulet, *Papiers d'Etat,* t. I, p. 199). James Hamilton, laird de Stanhouſe, capitaine du château & prévôt de la ville d'Edimbourg, y périt, ainſi que ſon fils & beaucoup d'autres. (Holinshed, p. 348.)

CHAPITRE VINGTQUATRIESME

DU MOYEN DE PROCEDER QU'EUT MONSIEUR DE DESSÉ A COUVRIR LE DEFFAUT DE SON ARMÉE.

QUI voudra confiderer les œuvres de monfieur de Deffé, conoitra facilement en quelle grandeur de courage & fageffe il fe maintint entre ce peuple etranger : lequel venant à recouvrer fa liberté, etoit de plus dangereufe & difficile converfation que ceux qui ont tousjours eu la fortune profpere & favorable. Pour montrer donq aux Anglois que les troubles n'etoyent fi grans entre nous & les Efcoffois qu'ils s'etoyent fait croire, monfieur de Deffé affembla fes forces le plus fecretement qu'il peut : lefquelles, bien qu'elles fuffent fort affoiblies, il les favoit faire paroiftre pour auffi grandes que s'il n'euft jufques là perdu un feul homme. En cefte maniere monfieur de Deffé fit deloger fon armée pour aller à Monffebrou : où les gens de guerre, affurez que c'etoit pour executer quelque entreprinfe, alloyent de grande gayté de cœur. Tant eft ce moyen

de proceder utile & profitable, encor que les commandemens fussent extraordinaires, qu'ils sont tousjours aisez à accomplir, sans ce qu'on s'en acquiert un honneur incomparable, avec la bienveillance & contentement des soldats.

CHAPITRE VINGTCINQUIESME

D'UNE ESTRETTE ET CAMISADE QUE DONNA MONSIEUR DE DESSÉ A CEUX D'EDIMTON.

TOUTES choſes donques prudemment ordonnées & appareillées pour cet effort, ſur les unze heures de la nuict chacun print les armes : & etant le ciel fort obſcur, monſieur de Deſſé fut guidé par une commode & ſecrete avenuë, gagner la porte de la ville d'Edimton, & ce avec tel ſilence & promptitude, que les ennemis ne s'en apperceurent jamais, juſques à ce qu'aucuns de noz ſoldats, etant montez par un éperon, & ayans coupé la gorge à trois ſentinelles, firent oyr le nom de France avec ſi grand bruit, qu'en meſme heure chargeans vivement leur corps de garde (qui etoit aſſez mal en ſon devoir) ſe donna l'alarme à la ville : alors noz gens de guerre ſe declarerent, & ſelon l'ordre qui leur avoit eſté donné, coururent teſte baiſſée les uns par derriere une egliſe, où les Anglois tenoyent leurs vivres & munitions, & les autres vers

la porte, laquelle ils forcerent avec si grande impetuosité, que peu d'espace fut laissé aux ennemis pour courir aux armes. Le corps de guet des Italiens fut incontinent taillé en pieces : & de ce peu d'Anglois qu'on trouva faisans une autre garde, les uns furent tuez en dormant, & ceux qui veilloyent furent couchez pour jamais en terre. Car les ennemis donnoyent assez de loisir aux nostres d'en faire grande execution, & encores d'emporter la ville sans grand perte. Mais ne voulant monsieur de Dessé avanturer un seul des siens à la mercy de fortune, redoutant tousjours (comme tout prudent capitaine doit faire) que soubs une si grand faute feust quelque ingenieuse fraude cachée : & sachant que toute insolence en la faveur du fort est toujours perilleuse & dommageable, sans separer ses forces s'efforceoit avec incroyable diligence à gagner dedans la ville. Ainsi n'avoyent les ennemis qu'un seul endroit à garder, qui etoit cause qu'ils ne se trouvoyent en si grand danger que s'ils eussent eté environnez & ceincts à l'entour : d'autant que peu de gens batoyent à la defense, etant cete avenuë fort mal aisée & etroite, & ac-

commodée de terrins & tranchées, où ils pouvoyent tirer à couvert. Et ce neantmoins monsieur de Dessé, n'abandonnant jamais le front de sa bataille, gagnoit tousjours pays sur eux, montrant tels signes de sa vertu, que si la renommée n'est fort ingrate, elle tesmoignera à ceux qui viendront apres, que peu de ses contemporains ont manié les armes avec plus de prudence & hardiesse que luy. Il etoit secondé de plusieurs braves hommes qui y firent tous ce qu'il est possible à vaillans hommes de faire. Desjà noz soldats avoyent crié mille foys Victoire, Victoire, & la pensoyent tenir par les cheveux : car de cinq cens ennemis qui s'etoyent presentez pour leur defendre l'entrée, uns avec l'espée & la dague en chemise, autres avec hallebardes, & bien peu qui fussent armez, les deux cens cinquante avoyent eté jettez morts sur le pavé à coups de main, sans jusques là perdre un seul des nostres.

CHAPITRE VINGTSIXIESME

CONTINUATION DE LA CAMISADE.

VERITABLEMENT à veoir comme la fortune nous ryoit à ces commencemens, il sembloit que la victoire ne nous peust eschapper, si cet empeschement ne se fust opposé à l'execution de nostre entreprise. Qu'estant monsieur de Dessé & les siens en butte d'un double canon braqué entre deux gabions à l'etroite avenuë de la ville, lequel il n'avoit encor esté possible de gagner, se trouva de malheur un soldat François natif de Paris (qui s'etoit peu de temps auparavant laissé corrompre à servir d'espie aux ennemis) lequel pour la crainte qu'il avoit d'estre venu à temps de porter la punition deuë à sa faute, jouant à la desesperade, tout nud & sans armes qu'il estoit, se jetta à ce canon qu'avons dit, & y meit feu. Or pource que noz gens de guerre (encores qu'ils entrassent de furie fort pressez & serrez) etoyent soustenuz de plusieurs terrins, fossez & rempars, le canon en tua beaucoup. Par

ce moyen, & que l'erreur nocturne empeschoit de veoir quelle perte nous avions faite (laquelle veritablement n'estoit point si grande qu'elle peust empescher la victoire) se leva un estrange cry, qui sembloit estre de plusieurs voix ensemble.

Et comme le moindre accident qui se puisse rencontrer ruine le plus souvent telles entreprises pour estre tousjours les expeditions nocturnes accompagnées de faulses imaginations : ces voix entendues par les derniers, ils commencerent à se retirer, & de degré en degré quelques autres, avec si peu d'ordre, qu'ils se rompirent d'eux mesmes. Ce que venant aux oreilles de monsieur de Dessé, demeuré à tenter la victoire avec un bon nombre de vaillans hommes, ne peust qu'il ne fist demonstration du regret qu'il avoit qu'un tel & si grand avantage luy coulast des mains. Toutesfois amonesté par ses familiers de ne courir à une mort evidente, & puis que cestuy cy ne succedoit, qu'on pourroit apres cercher par autres moyens la victoire, il feit sonner la retraite, gardant tousjours la maniere honorable qui y est requise. Ainsi avec la perte d'aucuns des siens, & plus

grande ſans comparaiſon de ſes adverſaires, gagna lieu de ſeureté : où diſſimulant prudemment ce qu'il en penſoit, il diſt en ſoubriant au ſeigneur d'Oiſel : " Prenons le cas (mon
" compagnon) que nous callions la voile,
" attendans un tems proſpere à ſuivre noſtre
" route."

CHAPITRE VINGTSEPTIESME

DE PORTYGRÉS
QUE LE MILHORD GRÉS MIT ENTRE LES MAINS DES ANGLOIS
QUELLE ISSUE PRINDRENT LES ENTREPRISES QUE FEIT LE CONTE D'ARAN
POUR LE RECOUVRER, ET CELLES QUE FIRENT LES ANGLOIS
POUR S'AGRANDIR EN CET ENDROIT D'ESCOSSE.

IL semblera peut estre à quelqu'un que je sois entré trop avant en l'histoire d'Escosse sans faire plus ample mention du milhord Grés (1). Je diray donc que ce gentilhomme avoit tant volu favoriser les Anglois que de leur bailler volontairement une de ses maisons, nommée Portygrés (2), assise tant bien à propos sur le fleuve de Thais (3), un des plus navigables de toute l'Escosse, qu'au montant des marées les navires du port de trois cens & trois cens cinquante tonneaux pouvoyent anchrer à cent

(1) Gray. Voir la note 3 de la page 111.

(2) Broughty-Craig, aujourd'hui Broughty-Ferry, forteresse située sur une langue de terre à l'embouchure du Tay, & qu'on a quelquefois appelée le Gibraltar de cette partie de l'Ecosse. C'est encore un poste fortifié : on y voit deux tours carrées adossées l'une à l'autre & d'un assez grand caractère.

(3) Tay.

où six vingts pas pres la porte de ce chasteau. Au recouvrement du quel monsieur le conte d'Aram avoit desja fait deux entreprises : en la moindre desquelles il y avoit plus de huit mil hommes & huit pieces d'artillerie. Mais il s'etait retiré la premiere fois, voyant que le moyen qu'il avoit de l'emporter ne luy succedoit. Et en la seconde le conte d'Arguil (1), qui les tenoit assiegez, fit trefve pour quelque tems avec ceux qui etoyent dedans : durant lequel il vint secours aux Anglois avec telles forces, que le conte d'Arguil, avec ses sauvages (2) (qui avoyent accompli le tems qu'ils etoyent tenuz de servir) fut forcé de lever son siege & laisser emparer les Anglois d'une petite montagne qui est à neuf cens pas du dict Portygrés. Où, encor qu'ils s'aidassent assez mal de la belle & forte assiete & des grandes commoditez qu'ils avoyent entre les mains : si est ce qu'ils y feirent une belle forteresse, n'epargnans aucune chose pour le rendre admirable & le bien munir d'artillerie, d'hommes & de vivres. Car pource qu'ils

(1) Argyll.

(2) Holinshed les appelle les Escossois d'Irlande (*His Iris Scots*, p. 348). Voir plus haut, pages 46 & 48.

s'assuroyent que par là ils auroyent une facile entrée en Escosse, voulans s'en ayder, ils y envoyerent de seize à dixsept cens lansquenets & quelques Anglois à pié & à cheval, qui allerent de là à Domdy (1), une des plus belles & mieux peuplées villes de tout le pays : dans laquelle ils entrerent sans aucune difficulté. Car encor que Domdy soit un lieu des plus riches & mieux bastiz de tout le royaume, & plus aisé à rendre inexpugnable : comme de tout tems les Escossois se sont peu souciez de se fortifier, les habitans de Domdy n'avoyent autre closture ne fort pour se retirer que leurs maisons. Et par ce deffaut les Anglois n'y trouverent pas grande resistance. Ce qu'entendant monsieur de Dessé y envoya le conte Rimgrave, avec deux enseignes d'Allemans, & le seigneur d'Etauges, avec sa compagnie : lesquels il suyvit de pres avec bonne part de ses forces.

Or ne se peurent exploiter toutes ces choses sans le sceu des Anglois : combien que cete entreprise & toutes autres qui etoyent de monsieur de Dessé feussent conduittes avec

(1) Dundee.

toute la prudence qui ſe peut trouver en un perſonnage de ſinguliere vertu. Ayans donc les Anglois heu avertiſſement qu'on les alloit trouver, quitterent leur entrepriſe de fortiffier Domdy, à quoy ils avoyent vacqué huit jours entiers : & apres qu'ils l'eurent pillée & laiſſée en feu, quand ils ſceurent que les François s'approchoyent d'eux, ſe retirerent incontinant à leurs forts de Portygrés, qui n'en etoyent qu'à une lieuë françoiſe. En quoy la fortune leur avoit aminiſtré de bons eſpions : pource que le comte Rimgrave, avec quelques harquebouziers à cheval, & le ſeigneur d'Etauges, avec ſa cavalerie, s'etoient mis devant pour les amuſer, ce pendant que les gens de pié venoyent le grand pas, faiſans doubte de n'arriver à tems pour combatre ceux cy entrez en Domdy, en intention de donner l'alarme aux ennemis, n'y trouverent que quelques pauvres femmes & peu d'hommes qui s'eſſayoyent d'eſtaindre le feu que les Anglois avoyent mis en leurs maiſons. Parquoy envoyerent querir leurs gens de pié & s'y logerent.

CHAPITRE VINGTHUITIESME

D'UNE ESCARMOUCHE QUE LE CONTE RIMGRAVE ET LE SEIGNEUR D'ETAUGES ATTAQUERENT AUX ANGLOIS DE PORTYGRÉS.

DEUX jours apres, les capitaines que j'ay nommez, entreprindrent d'aller avec leurs compagnies, veoir la forteresse que de nouveau les Anglois avoyent faite à Portygrés, & en approchoyent en ſorte que ceux de dedans furent contraints de ſortir ou laiſſer recónoiſtre leur place du pié de la muraille. Par ce moyen s'y dreſſa une fort brave eſcarmouche, où noz Allemans s'attaquerent avec ceux de l'Anglois, leſquels ils chargerent ſi rudement, qu'ils les repouſſerent juſqu'au pié de la baſſe court de leur fort: où ils trouverent le reſte de leurs forces qui receurent les noſtres à la faveur de leur artillerie, qu'ils avoyent toute aſſiſe de ce coſté. Là le ſeigneur d'Etauges & le conte Rimgrave monſtrerent tel exemple de bien faire à leurs ſoldats, & firent tous tant de devoir, que ſans crainte de peril qui ſe preſentaſt, ils rembarrerent pluſieurs fois leurs

ennemis jusques dans leur fort. Puis quand ils virent leur poinct, se mirent à la retraicte vers Domdy, tournans visage à tous propos, & gardans en sorte la maniere honorable qui est requise à se retraire, que je puis dire des Allemans qui firent service au Roy en Escosse, que nation de la terre ne sauroit avec plus grand devoir de fidelité, plus de vertu & grandeur de courage s'exposer aux dangers pour son prince & souverain seigneur que le conte Rimgrave & ses Allemans ont fait en toutes les entreprises qui ont été faites contre les Anglois en Escosse pour le service du Roy. Et quant au seigneur d'Etauges, je crois qu'il n'est homme vivant qui peust dire que ce ne feust un des plus asseurez & vaillans hommes qu'on eust sceu trouver : & la compagnie qu'il avoit en Escosse au service du Roy, une des plus belles & mieux complettes qu'on en veid oncques.

CHAPITRE VINGTNEUFIESME

LA MANIERE COMME LE CHASTEAU DE HUMES TUMBA ES MAINS DES ANGLOIS.

APRES que ces entreprises eurent eu l'issuë que nous avons dit, monsieur de Dessé, pour empescher que les Anglois de Portygrés ne donnassent plus avant dans le pays, laissa à Domdy sept enseignes de gens de pié François, & deux d'Escossois, avec artillerie & pionniers, pour s'y fortifier : puis se retira à Edimbourg avec le surplus de ses bandes : où jugeant estre fort raisonnable de donner quelque repos aux gens de guerre, les envoya à sainct André, à sainct Jan d'Eston, à Aberdin, à Monrosts, à Blacquenay & en quelques autres villages de la province de Faif (1).

Sainct André est assis sur le bord de la mer, & soloit estre une des meilleures villes d'Escosse : mais elle est incommodée de ces necessitez, que le port ne la rade n'y sont

(1) Fife, c'est le nom du comté qui s'étend entre les deux fleuves, le Tay & le Forth.

point ſeurs & ne peult eſtre fortifiée, qu'elle ne demeure de plus grand garde que Thurin (1). Et toutesfois ne s'y peut trouver commode pour faire une citadelle qu'on n'endommage beaucoup l'abbaye, où eſt le ſiege de l'archeveſque de toute la province de Falſ (2), qui eſt un fort beau & grand edifice. D'autant que le chaſteau qui y eſtoit, lequel fut en grand partie ruiné par deffunct monſieur le Prieur de Capue (3), eſtoit commandé non ſeulement de ladicte abbaye, mais encor de toute la ville.

Et quant à ſainct Jan d'Eſton (4), c'eſt un fort gentil lieu, plaiſant & accommodé pour y faire une bonne ville, qui ſe pourroit rendre ſeure pour les habitants, faiſant une citadelle où eſt l'egliſe ſaincte Croix.

Aberdim (5) eſt une ville belle & riche, habitée d'un bon peuple, aſſiſe en la province

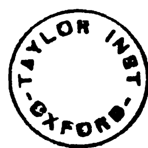
(1) Voir dans l'Avant-Propos la part priſe par André de Montalembert à la défenſe de Turin en 1536, où Jean de Beaugué s'était peut-être trouvé avec lui.

(2) Cet archevêché était la métropole de toute l'Ecoſſe.

(3) Léon Strozzi. Voir p. xxxvi de l'Avant-Propos.

(4) Saint Johnſtone, au comté de Perth.

(5) Aberdeen, chef-lieu du comté de Mar (aujourd'hui d'Aberdeen), ſur la côte orientale d'Ecoſſe.



de Marach, sur le bord de la mer. Il n'y ha pas bonne rade, mais le port y est fort seur & aisé, n'estoit pour l'entrée, qui est estroite. Elle est aisée à fortiffier, pour estre des deux costez close de Don & Dé (1), deux fleuves peu navigables. Et par les autres endroits ayant la plaine rase & spacieuse pour y dresser boulevars & defenses pour eviter qu'une montagne, qui est du costé du pont, ne luy puisse nuire en baterie. Il s'y pourroit à peu de moindre frais faire une citadelle qui pourroit commander au port & à toute la ville, en laquelle est un siege episcopal & une université assez bien ordonnée & accomplie.

Quant à Montrosts (2), Montrosts est un beau bourg assis au pays de Marne (3), où la riviere d'Hacs entre en la mer. La rade n'y est pas seure. Mais il y ha un fort bon port & aisé à entrer & sortir à toutes marées. Et est fort aisé à fortiffier : mais qui voudroit eviter plus grand frais, il s'y peut commodement faire un fort, qui commandera à tous les navires qui voudront entrer ou sortir de

(1) Le Don & le Dee.
(2) Montrose.
(3) Mar.

la riviere. Car quant au fort qui y est, il n'ha aucune commodité d'eau & est si peu spacieux qu'il n'y ha lieu pour retirer vivres ne loger gens de guerre. En outre le mal d'etre assis sur sablons mouvans & fait de gazons de terre seche, il n'est aucunement flanqué n'y construit en endroit pour le pouvoir etre. De Blabquenay (1) & des autres places assises en la province de Faiff, pource qu'elles ne sont pour etre de grand service en tems de guerre, je retourne à dire que toutes choses furent disposées par monsieur de Desse avec tel ordre, qu'il n'y avoit homme qui se mescontentast. Et n'etoit laissée aucune occasion aux ennemis d'entreprendre sur nous quelque chose à leur avantage. Ce pendant le milhord de Humes (duquel nous avons parlé plusieurs fois en cete histoire (2)) qui avoit avec determinée volonté resolu de recouvrer son chasteau ou despendre sa vie à la poursuitte, pratiquoit plusieurs moyens pour reprendre sa place de Humes, laquelle les Anglois avoyent heuë plus par tromperie que par force peu apres la deffaite des Escossois à

(1) Blackness.
(2) Voir la note antérieure, page 36.

Montsebrou : & pource qu'il ne sera hors de propos, je diray comme il avint.

Les Anglois donc s'attribuans desja la conqueste d'Escosse, apres que les choses leur succederent mieux qu'ils n'avoyent esperé, estimerent n'avoir rien si necessaire pour achever si haute entreprise, que s'employer à la prise du chasteau de Humes, etant (comme il est) un boulvard & frontiere à tout le Royaume d'Escosse, assis sur un rocher taillé & de tres difficile avenue, & droitement sur le passage d'Angleterre en Escosse. Et de fait l'assiegerent tout autour. Mais pour etre le lieu de sa nature fort avantageux, encor qu'il y eust peu d'hommes dedans, les Anglois y avoyent consummé plusieurs jours en vain, quand ils s'aviserent de cete cautelle. Ils firent un matin planter une potence à la veuë du chasteau, & manderent par un trompette à ma dame de Humes (1) (laquelle avec aucuns de ses subjets s'estoit jettée dedans, en intention de le garder) que si dans deux heures elle n'avisoit à leur rendre la place, ils feroyent pendre devant ses yeux son propre

(1) Agnès Gray, sœur ou tante du lord Gray, qui était l'auxiliaire des Anglais, contre son pays & sa Reine.

fils, lequel ils tenoyent prisonnier entre leurs mains. La bonne dame, qui n'avoit avec elle qu'un pauvre peuple sans experience & jugement, fut tellement troublée de ces nouvelles qu'elle ne peut oncques dissimuler sa crainte devant le trompette Anglois. Ne voyant encores toutesfois que la chose feust reduitte à l'extreme necessité, elle respondit : " Que
" la vie & la mort de son fils etoyent en la
" volonté de Dieu, avec l'aide duquel elle
" esperoit garder son chasteau tant qu'elle
" vivroit, & jusqu'à la mort du dernier des
" siens." Cete parole portée aux Anglois par le trompette, ils prindrent ce pauvre gentilhomme son fils, & l'ayant lyé estroitement & acoutré au reste comme un homme qu'on mene au dernier supplice, le trainerent jusqu'à la potence, apres l'avoir fait passer en tel equippage selon le fossé & murailles du chasteau, pour estre piteux spectacle à la mere : laquelle n'ayant pas le cœur d'attendre qu'on passast à plus grand desfroy, mais voulant promptement pourveoir au salut de son fils, commanda qu'on levast une banderolle sur les murailles pour appeler les ennemis à parlementer. Pour le faire court, ceste pauvre

dame, estimant qu'elle estoit tenüe de suyvre le party qui sauvoit la vie à son fils (1), & le pouvoit tirer hors de danger, rendit par ce moyen son chasteau de Humes aux Anglois : lesquels l'avoyent tenu jusqu'icy comme un fort qui leur estoit fort à propos, & de grand support & service.

(1) Cet enfant succéda à son père comme baron Home, & fut créé comte de Home par Jacques VI, en 1605.

CHAPITRE TRENTIESME

DU RECOUVREMENT DU CHATEAU DE HUMES.

A MON jugement que ma dame de Humes usa de prudente deliberation, mettant arriere tout autre respect, & tenant tout son conseil du salut de son fils. Pource que la vie & grandeur de sa maison, consistant en la sienne, etant hors de danger, il auroit temps de venger cete injure, & de recouvrer sa perte : ce qu'il sceut faire avec louable & glorieuse fraulde, comme vous orrez. Incontinant apres que le milhord Grés se fut retiré en Angleterre, le milhord de Humes ayant retiré sa trouppe au couvert des montagnes à une lieuë pres de Humes, envoya sept ou huict de ses hommes vers le chasteau, ceux mesmes, lesquels à cet effet avoyent par le commandement de la Reyne douairiere, & de ma dame de Humes leur maistresse, longuement favorisé des Anglois, & aydé à dresser les boulouars, couillons & casmates qu'ils y firent, & par ce moyen noté suffisamment la façon de leur

guets & sentinelles. Ceux cy doncques vestuz en paisans & sans armes, avec quelques vivres, estans pris par les Anglois & menez à Humes, furent interrogez separement où etoit l'armée des François & celuy qu'ils appelloyent le milhord de Humes. Ils furent tous trouvez conformes en leurs responce, ainsi qu'ils avoyent esté instruits par la Reyne & dirent que tous etoyent à Edimbourg. Ce que croyans les Anglois compterent le payement de leurs vivres & les prierent de retourner souvent : ce que les sept feirent des le lendemain, par le commandement de leur maistre, arrivans au chasteau les uns apres les autres, où etans surpris de la nuict avant qu'ils fussent despechez par les Anglois, & comme si le ciel eust voulu favoriser l'entreprise, tumbant à l'heure une forte pluye, & se levant un tems le plus impetueux qu'il seroit possible, furent aucunement priez de demeurer : à quoy obtemperans du premier coup, ainsi qu'on leur avoit fait le bec, sceurent la nuict ensuyvant trouver l'opportunité de coucher en lieu où ils peussent favoriser leurs compagnons. Lesquels ainsi qu'ils etoyent guidez par le huitiesme, qui sçavoit toutes

les adresses & plus faciles advenuës du chasteau, en approcherent assez pres, où ils se poserent attendans que celuy qui avoit la charge de la place (qui estoit un capitaine Anglois, hardy de sa personne, mais ayant peu d'experience du fait de la guerre) eust fait sa ronde: asseurez que (selon son accoustumance) il se retireroit incontinent apres. Or l'avoyent ils recogneu à la lanterne qu'il faisoit ordinairement porter devant luy: ce qui fut cause qu'avec plus d'asseurance ils s'approcherent peu à peu, tant qu'un gentilhomme du nom de Humes, aagé de plus de soixante ans (qui guidoit toute la troupe) monta par une muraille de gazons, par laquelle, pour estre faite en talus & refreschie des grandes pluyes qui tomboyent, la montée estoit assez aisée & facile.

Quand ce gentilhomme fut à la hauteur pres du bord de la muraille, il se voulut encor avancer, mais ainsi qu'il se haulsoit, un Anglois posé en sentinelle en ce mesme endroit, l'ayant entreveu, donna l'alarme fort chaude au corps de garde, & au reste de la garnison du chasteau. A ce bruit le capitaine Anglois, qui estoit entre les draps,

se leva en sursault, & s'estant armé d'un corselet & d'une rondelle d'acier, & au reste en ses accoustremens de nuict, courut la part d'où venoit l'alarme, où ne voyant rien de mal semblable (selon son jugement), qu'il y eust gens en pays, pour le temps qui estoit froid & pluvieux, entrant en cholere, se meist à blasmer & injurier la sentinelle qui avoit donné ceste faulse alarme. Si les François (disoit ce capitaine de Humes) sont trop loing de nous pour se venir achever de perdre à espier noz murailles, & les Escossois trop debiles aux entreprises de la guerre pour perdre de semblables nuicts à hazarder leurs vies, qu'ils ont en si grande recommandation. Disant ces paroles, ce gentil Capitaine se retira en son logis. Mais les Escossois qu'il avoit outragez de parole, & qui avoient bien ouy tout ce qu'il avoit dit, quand ils penserent qu'il pouvoit estre retiré & le reste des soldats rassurez & paisibles, feirent monter le vieil gentilhomme qu'avons dit avoir plus de soixante ans, pour les guider à l'achevement de leur entreprise. Cestuy cy entendant que la sentinelle se promenoit en sifflant, remonta le plus doucement qu'il peut

jusques au parapect de la muraille, d'où s'apercevant que son filleur luy avoit tourné le dos, luy courut sus la dague au poing, de laquelle il luy donna tant de coups à la gorge & à l'estomach, que l'ame trouva assez d'ouverture pour sortir de son corps. Et se trouva si bien suyvy des siens & favorisé de ceux qui estoyent entrez dans le jour precedent, que ceux qui se rencontrerent des Anglois, passerent tous au fil de l'espée. N'estant le milhord de Humes rien moins louable pour avoir vaincu ses ennemis & recouvert sa place par ceste ruse que s'il l'eust emportée d'assault apres une furieuse baterie & un long siege de grand despense. Car c'est une gloire incomparable à un chef d'entreprise de manier les armes avec tant d'avantage, que, preservant les siens des perils, il surmonte son ennemy, & fait sortir plain effet à ses desceins (1).

(1) " Certain temps apres, ledit seigneur de Desse voyant que les Anglois s'estoient retirez du païs d'Escosse, & que par la crainte qu'ils avoient de luy, delliberoient chacun pour laisser les places qu'ils avoient prinses & fortifiées audit païs devant qu'il y fust arrivé avec l'armée de France. Ledit seigneur pratiqua par subtils moyens de retirer le conte de Routelay (1), l'un des principaux seigneurs d'Escosse, qu'ils

(1) Probablement Huntly. Voir la note 3 de la page 83.

tenoient prisonnier long temps devant sa venue, & lequel ils ne vouloient mettre à rançon, mais le vouloient retenir & pratiquer à leur service, dont advindrent si grandes divisions & troubles entre les Anglois, que le Protecteur d'Angleterre fit bien tost apres trancher la teste à l'admiral dudit païs son frere.

" Quand ledit conte de Routelay eut esté recous, & qu'il fut arrivé en Escosse, ledit seigneur de Dessé delibera de prendre le chasteau d'Humes (1), par une intelligence qu'il praticqua avec ledit conte de Routelay, & autres, de sorte que la nuit du second ferier de Noel, mil cinq cent quarante huict, il envoya un petit nombre de François, qu'il fit guider par aucuns Escossois audit chasteau d'Humes. Et estans arrivez de nuit se mirent secrettement dans le foussé, où ils dresserent seulement trois eschelles qu'ils avoient portées contre la muraille. Puis monterent si subtilement sur le rampart, que les escoutes ne les apperceurent jusques à ce qu'ils furent dessus : lesquels escoutes ils tuerent & jetterent dans les foussez. Puis descendirent diligemment dedans la court dudit chasteau, & entrerent en une grande salle où estoit le capitaine, nommé Dondelay, qu'ils prindrent prisonnier, apres l'avoir griefvement blecé, & tué tous ceux qui estoient avec luy pour la garde & defense dudit chasteau.

" Ledit seigneur ayant bien & subtilement conduict cette entreprinse fut au point du jour adverti de l'execution d'icelle, estant au Petit-lict qu'il faisoit fortiffier, où il tenoit les ennemis en si grande subjection, qu'ils ne faisoient aucune entreprinse sur luy, mais se trouvoient assez empeschez de se garder des siennes. Et sans le secours des Escossois a toujours obtenu victoire sur eux toutes les fois qu'ils ont esté si oppiniastres de l'attendre & le rencontrer.

" Ledit chasteau d'Humes est une des principalles places de guerre qui soit en Escosse, & la plus proche de la frontiere d'Angleterre, par laquelle les Anglois avoient leur plus seure

(1) Le château de Hume est tout à fait voisin de celui de Gordon, & le comte de Huntly était chef du grand clan de Gordon.

& commode entrée audit païs d'Escosse, de sorte que plus de cent ans devant qu'ils l'eussent prinse, ils l'avoyent essayé & pratiqué par tous les moyens à eux possibles de la mettre entre leurs mains, mais ils n'en ont pas eu longue jouyssance, à leur tresgrand desplaisir.

" Incontinent que les Anglois furent advertis que ledit seigneur de Dessé avoit prins ledit chasteau d'Humes, ils assemblerent le plus de forces qu'ils peurent, pour le cuider reprendre, devant qu'on y eust mis vivres & munitions dont ledit seigneur de Dessé les garda si bien, que soudainement avec sa petite armée il alla lever & leur faire abandonner leur siege. Puis envitailla ledit chasteau, le refreschit de gens de guerre, & pourveut de toutes munitions & autres choses necessaires pour la garde d'icelluy. Tellement qu'il fit reduire à la subjection d'Escosse plus de dix lieues de païs circonvoisin, qui auparavant s'estoit assubjetti à l'obeyssance des Anglois, depuis qu'ils tenoient le chasteau. La perte duquel leur osta la commodité d'envitailler Ladres (Lauder) & Adinton (Haddington) qu'ils tiennent plus avant dedans le païs d'Escosse." (*Annales d'Aquitaine*, p. 584.)

CHAPITRE TRENTEUNIESME

LA PRINSE DU SEIGNEUR D'ETAUGES DEVANT BRONTYGRECQ.

EN ce tems, le conte Rimgrave s'embarqua pour retourner en France, laiſſant cinq enſeignes d'Allemans ſoubs la charge du capitaine Routouze (1), bon homme de guerre & de grande experience. Et pour continuër mon hiſtoire encommencée, je veux dire comme il avint que le ſeigneur d'Etauges fut pris devant Portygrecq (2), afin que ſi les choſes du monde ont en tout temps quelque conformité avec ce qui ha eté fait, on ſe puiſſe ſervir en celles qui ſe preſenteront de la conſideration des choſes paſſées, bien ou mal qu'elles ayent eſté faites. Le ſeigneur d'Etauges avoit le ſiege de ſa garniſon à Domdy (3) qui eſt une

(1) Retonze. (Holinshed, p. 349.)

(2) C'eſt le même endroit qui eſt appelé *Portygrés* au chapitre 27, & que les hiſtoriens Ecoſſais nomment *Broughty-Creek,* ou ſelon Holinshed (p. 351), *Broughtie-Crag.*

(3) Dundee.

des meilleures villes d'Escosse, assise sur le fleuve de Thays (1), fort aisée à fortifier, continuant le dessein qui en est commencé: elle est distante une lieuë du fort de Brouty-greeq, construit & ocupé par les Anglois, lieu veritablement qui sembleroit imprenable à tous les hommes du monde pour mille circonstances & bonnes parties. Avec la compagnie du seigneur d'Etauges, une des plus belles (à mon avis) & des mieux montées & armées qu'on veid onques, etoyent sept enseignes de gens de pié François & deux d'Escossois, dont l'une etoit de gens de cheval. Tous lesquels d'un commun accord dressoyent ordinairement quelque entreprise, pour aller reveiller les Anglois de Brouty-greeq, & en avoyent tousjours emporté le meilleur, comme ceux qui savoyent sagement prendre leur avantage & choisir temps oportun pour ce faire. En cete sorte etoyent reduits les Anglois à cete subjection, qu'ils n'osoyent plus saillir de leur fort, au moins abandonner la faveur de leurs murailles plus que de la portée d'une harquebouzade. Ce

(1) Tay.

qui etoit cause que le seigneur d'Etauges (qui etoit homme vaillant & hazardeux) les avoit en tel mepris, qu'un jour se delibera d'aller veoir en petite compagnie un bateau qui estoit eschoué aupres de Broutygrecq. Et estimant qu'aussi bien ils n'oseroyent venir au combat en collet de marroquin & sans autres armes que de l'espée & la dague, il monte sur un gentil cheval Turc, & ayant dit à sept ou huit gentilshommes des siens qu'ils s'armassent & le suyvissent, se met devant au pas, ne pensant aller autre part qu'à l'esbat aux champs une heure ou deux. Mais Beauchastel (1), qui se trouva à propos, voulant jouër au plus seur, ayant veu son capitaine monter à cheval en cet equipage, fait prendre les armes à vingt ou vingtcinq de ses compagnons, & avec eux se met apres le seigneur d'Etauges à toute bride, lequel avoit desja été decouvert par les Anglois ; car depuis Demdy jusqu'à ce fort n'y ha qu'une grand plaine egale, marecageuse &

(1) Beauchastel était, au XIV[e] & au XV[e] siècle, une des seigneuries de la maison de Tournon ; mais nous n'avons pas découvert de quelle famille était le guerrier qui portait ce nom en 1547.

penible par temps d'hyver, laquelle est toute à la veuë de Broudygrecq, assis sur le plus hault d'une montagne qui s'eslève en cete plaine, à mille pas de la riviere de Thays. Partant des que le seigneur d'Etauges se monstra hors de Dondy, ceux du fort commencerent à luy tirer plusieurs canonades : car les Anglois, entre toutes les nations de la terre, sont ceux qui font plus d'estat de l'artillerie & qui y mettent plus leur assurance : chose, peut estre, qui leur peut valoir contre quelques autres, mais non contre les François, qui en font aujourd'huy si peu de compte, que leur fureur n'est soutenable, soit en defense de place, ou en la campagne, de toute l'artillerie du monde. Aussi ne peurent ils empescher que le seigneur d'Etauges ne reconneust leur place tout autour, comme il avoit fait plusieurs fois : ce qui incita les Anglois de faire sortir sur luy quelques soldats espagnols de Pierre Negre, & unze soldats italiens, que la liberalité du seigneur d'Etauges avoit peu de temps au par avant montez & armez : &, en reconnoissance de ce bien fait, avoyent tourné leurs robbes & changé d'escharpe, pour nuyre à celuy auquel ils estoyent

redevables en mille fortes. Ce pendant Beauchastel s'etoit joinct à luy, avec vingtcinq salades de sa compagnie, tous bouillans, hazardeux & vaillans ce qu'hommes sauroyent être : ce qu'ils ont fait connoistre par mille preuves en toutes les entreprises qui ont eté faites de leur tems contre les Anglois. Le seigneur d'Etauges les retint quelque peu pour attirer ces Espagnols & Italiens le plus loing qu'il pourroit : puis voyant son poinct & qu'ils commençoyent à se retirer vers leur fort, les chargea de telle ardeur & violence, qu'il porta par terre tous ceux qui se trouverent les moins prompts à la retraite : mais ainsi qu'ayant achevé sa charge, il retournoit pour reprendre son avantage, & les siens, obeissans à son commandement, avoyent desjà pris la cargue de ceux qui etoyent accourus à la recousse des Espagnols, en un contournement que feit son cheval en lieu marecageux, il s'enfondra en sorte, qu'il ne peut qu'il ne tumbast du tout sur le costé dextre : & se voulant retirer en haste, il fut enveloppé par plus de trois cens, tant d'Anglois, d'Espagnols que d'Italiens, tellement qu'il fut contraint de mettre pié à terre & de

cercher sa delivrance en la force de ses bras : & de fait feit tant d'armes (comme fort vaillant homme qu'il estoit), qu'en le disant aucuns penseroyent oyr choses extraordinaires mesmement d'un homme desarmé, comme il etoit alors. Finablement toutesfois, il fut saisi de toutes parts & retenu prisonnier. Beauchastel & ses compagnons, qui le virent en si mauvais party, tournerent pour faire une recharge & firent tout ce que gens de bien sauroyent faire pour le recouvrer : mais les Anglois se retirerent incontinant dans leur fort, laissans les Espagnols & Italiens pour leur faire teste, à la faveur de l'artillerie qu'ils avoyent toute assise de ce costé : par quoy ils furent contraints de se retirer avec celle perte, qui leur fut d'autant plus pesante à porter, que c'etoit la premiere qu'ils eussent encores receuë des Anglois, & (qui est le principal) d'un capitaine vaillant de sa personne, & si familier & liberal à ses soldats, que s'il n'etoit à la guerre, il avoit tousjours plus d'egard à leur liberté qu'à sa preeminence.

CHAPITRE TRENTEDEUXIESME

CONTINUATION DE L'HISTOIRE ET DES QUATRE COMPAGNIES ENVOYÉES PAR LE ROY EN ESCOSSE

COMBIEN que les Anglois fussent les plus affligez (car ils avoyent toujours emporté le pire) si est ce que le nombre des François etoit fort diminué pour beaucoup de capitaines & gentilshommes qui etoyent retournez en France avec les seigneurs Strozzi & d'Andelot : pour d'autres qui estoyent morts à la guerre : & plusieurs qui nous estoyent ostez par le cours des maladies, lesquelles avoyent eté si grandes au nouveau changement d'air, qu'à bien peu de ceux qui etoyent tombez malades avoit esté possible de sauver la vie, nonobstant la curieuse diligence, que la bonté de la Reyne douairiére mettoit à les solliciter n'y employant seulement l'œuvre, & la peine de ses medecins & cirurgiens, mais n'espargnant sa majesté mesmes, à visiter pauvres & riches, & faisant part aux uns & aux autres de tout l'argent qu'elle avoit. Or etant le Roy am-

plement aſſeuré de tout, en ce meſme temps que monſieur le Conneſtable (1) eſtoit à Bordeaux, le Roy ordonna qu'en attendant la ſaiſon nouvelle, qu'il envoiroit en Eſcoſſe une plus groſſe armée, monſieur le Conneſtable y feroit paſſer quatre compagnies de gens de pié de celles qu'il avoit. Ce qui fut promptement executé : & s'embarquerent ces quatre Bandes à Bordeaux dans navires de marchans, conduites par le conte de Viſques (2) & le ſeigneur de Fourquevaux (3), armez, & qui ont autant fait de devoir en

(1) Anne, duc de Montmorency, père de François de Montmorency, à qui Beaugué dédie ſon récit.

(2) Fieſque ou Fieschi, l'une des quatre maiſons principales de la république de Gênes. — Il s'agit ici très probablement de Scipion de Fieſque, comte de Lavagna, né en 1528, naturaliſé Français en 1563, chevalier d'honneur des Reines Eliſabeth d'Autriche & Louiſe de Lorraine, chevalier du Saint-Eſprit, de la première promotion, en 1578. Si ce n'eſt lui, ce doit être un de ſes frères; car il était le quatrième fils de Sinibalde de Fieſque, comte de Lavagna, & deux autres Fieſques furent naturaliſés avec lui en mars 1563. Voyez le Père Anſelme, t. VIII.

(3) Raymond de Pavie, ſieur de Fourquevaulx, d'origine Lombarde, biſaïeul de l'hiſtorien dont il a été queſtion dans l'Avant-Propos. Celui-ci dit de lui qu'il fut envoyé avec 1,200 bons ſoldats provençaux & gaſcons, ſous quatre enſeignes, en Ecoſſe, " où ils furent bien receus de la Reyne " & de monſieur de Deſſé, lieutenant general pour le Roy en " la guerre d'Eſcoſſe, à qui ce ſecours fut utile & conduit à " propos, luy ayant deſjà l'air & le deſir de s'en retourner...

personnages de bon service, sages & dignes d'honneur : lesquelz retardez par vents contraires (etant la saison mal convenable à naviguer) furent contraints d'aller cercher refreschissemens à Brest, & de passer environ trois moys avant que d'arriver à Dombertram (1), un port d'Escosse, d'où ils allerent trouver la Reyne, avec les capitaines Salinques, sainct André, Cageac & la Mothe Rouge, vaillans hommes, & accompagnez de bons soldats provençaux & gascons, bien armez, & qui ont autant fait de devoir en tous les lieux où ils ont trouvé occasion de montrer leur vertu, & es entreprises esquelles on les ha employez, qu'autres firent oncques. Ils furent receuz avec bon visage de la Reyne, de monsieur de Dessé & du seigneur de la Chappelle de Biron. Avec cette armée etoyent venuz gens de finances, qui apportoyent l'argent du Roy pour les soldats ; chose qui leur vint fort bien à propos : car les trois moys que cete armée avoit eté à faire le voyage

" & les armes des ennemis de beaucoup diminué les troupes
" françoises." P. 335.

Fourquevaulx fut envoyé en Irlande par la Reine-mère, Marie de Guise, en 1550. Voir Teulet, t. I, p. 716.

(1) Dumbarton.

depuis Bordeaux jusqu'à Dombertram etoyent deubs aux gens de guerre qui avoyent passé en Escosse avec monsieur de Dessé. Et en cet endroit fault que je dye qu'oncques soldats qui ayent eté si long tems sans recevoir la soulde en pays etrange, & entre tant de courvées & de travail, ne porterent (peut estre) tant d'obeyssance à leurs chefs, & ne firent ce qu'ils debvoyent si volontairement que ceux cy ont faict. De cela etoit cause en grand partie la nompareille douceur, clemence & liberalité de la Reyne, qui faisoit naistre es cœurs de tous une souveraine reverence envers elle: & l'humanité de monsieur de Dessé, par laquelle il se faisoit obeyr & gagnoit la grace des soldats & leur contentement.

CHAPITRE TRENTETROISIESME

D'UNE ESCARMOUCHE DEVANT DOMBARRE OU FUT PRIS SER JAN OILFORD (1), GENERAL D'EDIMTON.

LES capitaines Achault Carmman & Desme etoyent en garnison au chasteau & ville de Dombarre (2), qui est assise sur le bord de la mer, à dix lieuës d'Edimbourg du costé de l'orient en si bonne assiette du pays & accommodée de tant de bonnes parties qui proffitent à la vie des hommes, que si la ville etoit bien fermée de murailles, veu qu'on y pourroit aysément & à peu de frais faire un bon port, nous la compterions entre les plus belles villes des isles de l'Ocean. Et quant au chasteau, c'est une fort belle & forte place, bastie sur un hault rocher, au bord de la mer, de tresdifficile avenuë, & où l'art ha eté gardé tellement, que peu de lieux se trouvent aujourd'huy au monde qui soyent de leur nature plus avantageux ne moins subjets à baterie & à toute

(1) Sir James Wilford. — Holinshed.

(2) Dunbar.

autre sorte d'expugnation qu'est ce chasteau qui est assez pres de Ladres (1), de Dounglas (2), d'Edinton (3), d'Esmond (4) & Faulxcastel (5), & sur le chemin de Bervvic & Roussebourg (6) en Escosse: parquoy ne se passoit jour que les ennemis ne se presentassent devant, courans le pays d'autour, depuis que nostre camp s'y fut retiré comme a esté dit. Les capitaines françois que j'ay nommez s'estoyent rencontrez avec eux maintesfois. Mais pour estre les Anglois à cheval & les nostres à pied, ils n'avoyent encor passé à fort grand combat, & n'estoyent nos capitaines (comme gens experimentez au fait de la guerre) d'avis qu'ils devoyent feindre de n'oser plus saillir sur eux, à fin de les attirer par ce moyen, & leur donner envie de s'avancer à venir quelques fois plus avant. A quoy ils ne faillirent pas: car apres que les ennemis eurent noté par cinq ou six diverses fois que les François avoyent fuy le combat, ils le tournerent du tout à leur avantage, & en vindrent à telle & si grande insolence, que tous desbandez s'espandirent par le bourg, jusqu'à se hazarder

(1) Lauder. — (2) Dunglas. — (3) Haddington.
(4) Eyemouth. — (5) Fast-Castle. — (6) Roxburgh.

de mettre pié à terre pour entrer aux maisons. Or avoyent à ce coup les capitaines (qu'avons dit) mis tel ordre à leur apprester une tromperie, qu'avec leurs plus grands forces ils s'estoyent jettez des le plus matin dans deux logis vis à vis l'un de l'autre, & dans une eglise qui est à l'entrée du bourg, droitement sur l'avenuë des ennemis, & avoyent, en quatre ou cinq autres des plus seures maisons, attitré de leurs soldats avec harquebouzes à croc & autres munitions pour les endommager s'ils osoyent entrer si avant: ayant semblablement mis ordre à tout ce qui seroit bon à faire. Apres donc que les Anglois se furent espanduz par le bourg de Dombarre, & que le general d'Edimton, avec cinquante ou soixante harquebouziers à cheval, se fust avancé jusques à une harquebouzade du chasteau, les capitaines Carquamç, Desme & Achault, lesquels ne s'estoyent encores declarez, sortirent de leur imboscade, & commencerent de tous costez d'environner les ennemis. Le general d'Edimton voulut alors retirer ses gens vers la rive de la mer. Mais soixante ou quatre vingt soldats Snialats (1),

(1) Il nous est impossible d'expliquer cette qualification.

embusquez en cet endroit pour leur empescher cette voye, tirerent sur sa cavalerie & garderent qu'ils ne passassent outre. Car en mesme heure les capitaines Achault & Desme leur donnerent à dos, les chargeans à gauche & à dextre, de telle ardeur, que plusieurs furent portez par terre. D'autre part, les harquebouziers qui etoyent dans les logis qu'avons dit, ainsi qu'on les avoit instruits, avoyent percé le mur en divers endroits, & tiroyent franchement au travers d'eux, qui leur etoyent comme en butte.

Ainsi etoyent les Anglois encloz & enveloppez de tous costez, & assailliz de la plus grand furie qu'il est possible, qui les rangea à une si extreme contrainte, qu'ils commencerent à deffendre leurs vies avec une grande vertu. Car les armes qui sont plus invincibles & de plus forte deffense sont celles que met en main la necessité. Mais sur ce poinct, un soldat basque, vaillant & assuré de sa personne, appelé Pellicque, lequel fut peu apres lieutenant du capitaine Cageac, s'adressa au general d'Edimton, & apres luy avoir jeté plusieurs grands coups de picque, luy tua son cheval entre les jambes, & l'ayant blessé,

le força de lui donner la foy. Ce qui affoiblit le courage des siens, en sorte qu'ils commencerent à se retirer à la debandade : & ceux qui se trouverent contraints de tourner visage, se jetterent à la desesperade à travers de soixante ou quatre vingts soldats François, lesquels leur avoient coupé le chemin de leur retraite : Lesquels en tuerent & retindrent prisonniers plusieurs : les autres se sauverent par la vitesse de leurs chevaux, sans qu'ils osassent plus attendre une seule charge : comme il avient souvent qu'à la retraite d'une entreprise, ceux qui y ont mal fait leurs besongnes perdent le cœur, en sorte qu'ils font beaucoup moins de cas de la renommée que de la vie (1).

(1) Il faut sans doute rapporter à cet endroit du récit de Beaugué le passage suivant de Bouchet, qui, fort explicite quant aux dates, l'est beaucoup moins quant à la désignation des lieux.

" Après lesdites choses ainsi conduittes, & au mois de mars dudit an [1548], les Anglois s'assemblerent jusques au nombre de cinq cens hommes de pied, avec quelques gens de cheval. Et le vingt-troisiesme jour dudit mois, assaillirent quelques enseignes de gens de pied que ledit seigneur de Dessé, non moins vigilant en ses affaires, qu'heureusement executant sa charge, avoit fait mettre hors la ville & fort de Videl, en quelques endroits, pour empescher leur surprinse : Lesquels Anglois furent repoussez & si bien battus, qu'ils

furent contrainćts eux retirer, non feulement avec honte, mais auffi avec grande perte de gentilshommes tuez de ceux qui eftoient de cheval, & y fuft prins le gouverneur d'Adinton, un des meilleurs capitaines par eftimation qui fuft en Angleterre, lequel demeura entre les mains dudit feigneur de Deffé. "

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIESME

CHAPITRE PREMIER

AVEC QUELLE VERTU MONSIEUR DE DESSÉ ENTREPRIT LE VOYAGE DE THUYDÉL.

VOUS avez ouy des façons de faire des Escossois, de la bonté & valeur de monsieur de Dessé, & des efforts & faits d'armes de tant de preux & excellens hommes qui se trouverent en la guerre d'Escosse. Et n'estimons avoir rien obmis en ces commencemens de la guerre qui peut etre digne de souvenance. Sinon (& cela veux-je confesser librement) que, pour n'avoir tant d'eloquence à racompter les vertuz des vertueux qu'ils ont montré de preud'hommie & bonté où ils ont eté employez, je fraude plusieurs vaillans hommes, à mon grand regret, de bonne part de leur gloire. Mais

ayans achevé tant de hautes entreprises pour l'amour de vertu : joinct qu'ils ne manqueront de Prince qui vueille donner le salaire de leurs recommandables services : cete honnete consolation leur demeure, que les vertueux faits d'armes sont tant haut louables de soy, qu'ils portent non seulement leur honneur avec eux, mais sont encor louëz des hommes de peu de compte, outre leur volonté.

Retournans donc reprendre le fil de nostre histoire : Si tost que la nouvelle de la prise du seigneur d'Etauges fut venuë aux oreilles de monsieur de Dessé, il proposa d'aller mettre son siege devant Portygrés (1). Car cet excellent personnage, qui etoit accoutumé à porter constamment l'une & l'autre fortune, ne se contristoit ny esmouvoit jamais pour inconvenient qui luy eust peu avenir. Bien savoit il applicquer certain remede aux mauvais accidens, comme je croy certainement qu'il eut fait à celuy qui etoit survenu au seigneur d'Etauges, sachant que les forts de Portygrés etoyent prenables. Mais les Escossois furent d'avis que monsieur de Dessé

(1) Voir plus haut, p. 178.

feroit plus de ſervice à la Reyne s'il alloit à Gedouart (1) avec ſes forces, remonſtrant que la nobleſſe & meſme peuple du pays de Thuydel (2) ſe rendoyent tous Anglois, d'autant qu'on ne leur donnoit aucune faveur, & qu'ils n'eſperoyent plus en noſtre ſecours, ayans veu que les Anglois nous en avoyent fait deſloger une fois. Ce qui eſmeut la Reyne (qui avoit à craindre que les Anglois s'y fortifiaſſent) à commander à monſieur de Deſſé de ce faire. Lequel, encores qu'il coneuſt cuidemment la neceſſité que ſouffroyent ſes ſoldats, auſquels il etoit deu deux moys entiers, & qu'il preveuſt ſagement le peu de moyen de vivre que nous pourrions trouver dans un endroit de pays où la plus grand part des gentilshommes & tout le peuple portoyent les armes contre nous : ſi eſt ce qu'il s'accorda liberalement d'obeyr à la Reyne, remettant les moyens qu'il avoit d'emporter Portygrés à une ſaiſon plus convenable. Et ainſi feit publier ſon depart pour aller au pays de Thuydel, ſans qu'un tout ſeul des gens de guerre, ſoit des François ou des Allemans

(1) Jedburgh.
(2) Tweedale, vallée où coule la Tweed.

fist semblant qu'il y allast à regret ou contrecœur. Sur quoy on peut asseoir jugement que peuvent valoir les bons & loyaux soldats qui ont tel zele & affection au service de leur Prince, que sans argent & sans vivres ils s'exposent de tel cœur au danger & à la pene, que si outre leur soulde ordinaire on leur faisoit à toute heure mille presens.

CHAPITRE DEUXIESME

COMME ON EMPORTA D'UN SEUL ASSAULT LE CHASTEAU DE FERNAYS, QUI ETOIT ESTIMÉ INEXPUGNABLE.

IL n'y avoit encor un jour naturel que nous eſtions arrivez à Gedouart (1), qui eſt (apres Berrviq, que l'Anglois ha injuſtement uny à ſa province de Northumberland) des meilleures villes du pays de la marche, que lerd de Fernays (2), gentilhomme du meſme pays, advertit monſieur de Deſſé qu'en un ſien chaſteau s'etoyent jettez ſoixante ou quatre vingts Anglois, avec un tyran tant miſerablement cruel & barbare, que depuis trois

(1) Jedworth ou Jedburgh.

(2) Il s'agit du laird ou ſeigneur de Fernihurſt, de la maiſon de Kerr, dont le deſcendant eſt aujourd'hui marquis de Lothian.

Le château de Fernihurſt, conſtruit en 1476, dans la forêt de Jedburgh, par Thomas Kerr, eſt ſitué ſur la rive droite du Jed, tout près de Jedburg ou Jedworth, chef lieu du Roxburgshire, province qui donne ſon titre au duc de Roxburg, chef d'une autre branche de la maiſon de Kerr. — (Burke's *Peerage*, 1839, p. 652. — Morton's *Monaſtic Annals of Teviotdale*, p. 1.)

ou quatre moys qu'il avoit furpris cette place par fraude, il n'avoit obmis un feul acte de l'impiété des plus inhumains Mores de l'Affrique. Dont monfieur de Deffé efmeu propofa de l'aller affaillir. Pour ce faire, luy & les feigneurs d'Oyfel & de la Chapelle de Byron partirent de Gedouart avec quelque nombre de gentilshommes & foldats efleus, donnant ordre que les capitaines Jalinques, Sainct André, Pierre Longue, Cageac & la Mothe Rouge fe mettroyent devant avec deux cens harquebouziers & quelques corfelets de leurs compagnies. Lefquels approchez à un trait d'arc du chafteau de Fernays, defcouvrirent environ vingtcinq harquebouziers Anglois, s'efforceans, avec la commodité d'un lieu estroit & aifé à deffendre (qu'ils avoyent fceu choifir bien à propos) de leur empefcher le paffage. Mais à l'approcher des noftres, ils furent de la premiere charge forcez de gagner haftivement le dedans du boys, où les capitaines que j'ay nommez les pourfuyvirent toujours batant jufqu'à la porte de la baffe court du chafteau, où dix de ces harquebouziers Anglois, moins difpos que leurs compagnons, furent tumbez morts ou bien bleffez

par terre, & presque tous de coups de main. Toutesfois les plus avancez sceurent trouver le moyen de fermer leur porte, & noz gens de guerre de reconoistre leurs murailles tout à l'entour : & voyans qu'elles n'etoyent hors d'eschelles (pource qu'ils n'eussent pas volu qu'autres qu'eux mesmes eussent part à l'honneur de cette entreprise) envoyerent diligemment pour recouvrer quelques longues perches pour s'en ayder au lieu d'eschelles. Quand les capitaines que j'ai nommez & quelques gentilshommes qui etoyent venuz avec eux, se faisans ayder à quelques gojats s'acrochent de pied & de mains à la muraille, & recevant plusieurs coups de pierres & de flesches, montent sur la muraille, où ils monstrerent une grande experience de leur valeur. Et tout en un tems furent si bien suyvis de leurs soldats, qu'ils forcerent les Anglois se retirer dans une grosse tour quarrée qui etoit au milieu du chasteau, à l'entour de laquelle noz harquebouziers se rangerent, en sorte que piece de ceux de dedans n'osoyent monstrer le nez. Puis ayans trouvé le moyen de se couvrir de tables, firent en peu d'heures un trou en la muraille à passer un

homme. Et furent ces choses exploitées tant heureusement, que fors le capitaine Serret (qui y fut blessé d'une harquebouzade qui luy perça la main gauche d'outre en outre) homme n'y receut coup ne blessure qui l'empeschast de continuër son entreprise. Ce que ayant été veu par le capitaine anglois & ses compagnons, ils s'etonnerent, en sorte que, ne trouvans plus de remede à leurs affaires, perdans entierement toutes leurs forces & l'espoir de leur defense, ils commencerent à parler de se rendre, & conclurent que leur capitaine nous viendroit offrir la place. Ce capitaine donc, passant par le trou qu'avons dit, fit offre de rendre le chasteau, la vie de luy & de ses soldats sauve : auquel, par le commandement de monsieur de Dessé, fut dit pour toute response, que les serfs ne peuvent presenter conditions à leurs maistres. Parquoy, suyvant la promesse qu'on avoit faite à ce capitaine, on le laissa rentrer dans la tour, & alors recommencerent noz soldats à besongner à la muraille pour les avoir par force. Ce pendant grand nombre d'Escossois qui avoyent suyvy monsieur de Dessé avoyent mis pié à terre, & ayans abandonné leurs

chevaux (comme ils sont coustumiers de faire) avoyent tant fait, qu'ils avoyent forcé la porte de la basse court, où nous estions. Ce que voyant le capitaine anglois, & jugeant en soy mesmes que s'il tumboit entre les mains des Escossois (lesquels il avoit autrefois tant offensez) il y alloit de sa vie, descendit de rechef à ce trou, & cerchant à sauver sa personne, se vint rendre entre les bras du seigneur de Dussac & de la Mothe Rouge. Lesquels, ainsi que luy, voulans faire bonne guerre, le menoyent par la main pour le tirer hors de la presse, se trouva un Escossois qui le recogneut pour le cruel tyran qui avoit autrefois forcé sa femme & ses filles. Et se ressentant de tant d'outrages, avant qu'aucun s'aperçeust de ce qu'il projetoit de faire, luy coupa si justement la teste d'un coup d'espée, qu'elle sauta plus de quatre pas loing du corps : laquelle fut soudainement, avec de grandes huées, recueillie par plus de cent Escossois & en haut eslevée, pour montrer la vengeance qu'ils avoyent prise de ses ordes & salles cruautez. Puis, apres que plusieurs d'entre eux se furent mouillé les mains au sang de cete charongne avec une telle joye,

comme s'ils eussent emporté d'un assaut la ville de Londres, porterent cete teste sur une croix de pierre qui depart trois chemins, où ils la laisserent pour estre veuë de tous les passans. Qui considerera bien la fin de ce malheureux homme, dira qu'un gentilhomme de Charrolois dit avec bon jugement.

Jamais, jamais l'impieté
Sans la vengeance n'a esté
D'une & d'une autre injuste peine
Cy haut & là bas en enfer.
Si les Dieux ont les pieds de laine,
Aussi ont ils les bras de fer.

CHAPITRE TROISIESME

DU PAYEMENT QUE RECEURENT QUELQUES ANGLOIS DE LEURS CRUAUTEZ.

CE monstre, tout le temps qu'il demeura en Escosse, ne trouva onc jeune femme qu'il ne forçast, ne vieille dont il ne se peust ayder à qui il n'ostast la vie avec cruel & impetueux tormens. Et voicy qu'apres tant de stupres, occisions & larrecins, il receut le payement deu à son merite. Et ainsi que ces choses se faisoyent, d'autres Escossois s'eprouvoyent qui plus aisement couperoit un bras ou une jambe d'un Anglois : & quand ils ne trouverent plus que tuer, ils achetoyent ceux ausquels les François avoyent sauvé la vie, pour tel pris qu'on en demandoit, & pour ce faire ils nous donnoyent jusques à leurs armes, puis les faisoyent morir cruellement. Et me souvient qu'ils en recouvrerent un de moy pour un cheval, puis luy lierent les pieds, les mains & la teste ensemble : & l'ayant trainé en cet esquipage au milieu d'un grand

pré, le couvrent de coups de lance, ainſi armez & à cheval qu'ils etoyent, par tant de fois, qu'ils le feirent mourir, & puis feirent mille pieces de ſon corps, leſquels ils ſe partirent entre eux, & les portoyent au fer de leurs boys. En ce cas je ne louë beaucoup les Eſcoſſois : car je ne ſçay quel eſt celuy qui prend plaiſir au dommage d'autruy. Mais je dy bien, ainſi comme avec tyrannie les Anglois avoyent affligé l'Eſcoſſe, qu'avec juſtice les Eſcoſſois retournoyent payer leurs cruautez (1).

(1) C'eſt probablement la priſe de Fernihurſt, ſituée ſur un affluent de la Tweed, que Bouchet a voulu indiquer en ces termes :

" Après que ledit ſeigneur de Deſſé eut donné ordre à toutes choſes, il delibera de ramener ſon armée au Petit-Lict. Et en y retournant paſſa par une place forte nommée Tehyndel que tenoient les Angloïs, où il entra, & miſt en pièces tout ce qui eſtoit dedans. " (*Annales d'Aquitaine*, p. 584.)

CHAPITRE QUATRIESME

COMME LE SEIGNEUR DE LA CHAPPELLE ALLA RECONOITRE ROUSSEBROU ET QUEL RAPPORT IL EN FIT.

ESTANS tous de retour à Gedouart, le ſeigneur de la Chappelle de Biron en partit avec mille hommes de pié, & avec la compagnie du ſeigneur d'Etauges, pour aller reconoitre Rouſſebron (1), que les Anglois avoyent fortiffié, à deux lieuës de là. Ce qu'ayant executé avec fort ſage aſſurance, bruſla (en ſe retirant) tous les moulins qui leur pouvoyent etre commodes. Et pource que par ſon rapport on coneut que la place etoit de ſa nature forte & de difficile aſſiette, comme celle qui eſt ceinte des deux coſtez de deux bonnes & groſſes rivieres, la Thuyde (2) & Ladre (3), & au demeurant accommodée de tant de bonnes parties, qu'on la pourroit dire inexpugnable. Mon-

(1) Roxburgh.

(2) La Tweed.

(3) Le Lauder, d'où Lauderdale, ou vallée du Lauder, qui a donné ſon titre au comte de Lauderdale, l'un des hommes d'Etat les plus fameux du règne de Charles II.

ſieur de Deſſé remit les moyens qu'il avoit de l'emporter à un temps mieux à propos : Jugeant que voloir gagner un tel fort par un long ſiege etoit un moyen de ſi grans fraiz, que la deſpenſe paſſeroit trop le gaing & l'avantage qui s'en pourroit eſperer. Je croy bien etre ſouveraine loüange à un chef d'armée acquerir par ſiege une place qui importe à ſon Prince de grand choſe. Mais avec ceux qui ont plus de conoiſſance des choſes du monde que moy, j'eſtime que ſi un Capitaine conoiſt que cette maniere d'expugnation n'eſt pour luy ſucceder aiſement, il doit cercher par autres moyens la victoire : à l'exemple de monſieur de Deſſé, lequel ſachant que Rouſſebrou (comme avons desja dit) etoit flanqué par les deux coſtez de deux fleuves peu gayables, & que les autres endroits etoyent trop marecageux & incommodes pour y camper par tems d'hyver, il delibera avec monſieur le conte d'Aran d'employer ſes forces en endroit où ſe preſenteroit plus d'avantage.

CHAPITRE CINQUIESME

AVEC QUELLE PRUDENCE
MONSIEUR DE DESSÉ SAVOIT EVITER LES INSOLENCES DE LA GUERRE,
ET QUEL BONHEUR IL AVOIT A EMPORTER LES PLACES
DES ENNEMIS.

UNE des preuves qui montra monſieur de Deſſé etre accomply de toutes les vertuz qui ſont neceſſaires à l'homme de guerre, fut que ſachant combien les ſoldats ſouffroyent de neceſſité à Gedouart, il ne les laiſſoit oiſifs une ſeule heure, à fin qu'etans occupez en quelque entrepriſe, n'euſſent tems ne pour murer, ne pour penſer au dommage d'autruy. Pour le faire court (à fin que je ne deſrobe à vertu ſon ſalaire) monſieur de Deſſé etoit tant heureuſement obey, qu'en ſa preſence les gens de guerre craignoyent davantage etre veuz tenir les bras en eſcharpe & fuyr le travail, que quelques autres ne craignent jouër à l'envy devant leurs chefs, qui commettra plus de vices. Conſiderant donc, ce bon perſonnage que les ſoldats etoyent reduits à une grande extremité, dreſſoit ordinai-

rement nouvelles entreprifes fur les Anglois: en l'une defquelles nous entrafmes fi avant dans le pays de Northumbeland que par dela leur Ouarc (1) emportafmes fur eux par force d'armes le chafteau de Cornouaille (2), bafty à l'antique de groffe maffonnerie, & fort bien garny de defenfes, au demeurant accommodé de bonnes eaux, de boys & de plufieurs autres chofes requifes à la vie humaine. Nous trouvafmes en cete place grande quantité de faumons fallez, & beaucoup de bons meubles qui fe trouverent fort à propos pour fubvenir au befoing des gens de guerre.

(1) Wark, château fitué fur la rive anglaife de la Tweed, dans le Northumberland.

(2) Cornhill.

CHAPITRE SIXIESME

CONTINUATION DE L'HISTOIRE ET DU BON HEUR DE MONSIEUR DE DESSÉ.

AINSI que monſieur de Deſſé deliberoit de paſſer outre les monts de Chenyot (1) & Euſdail (2), il fut averti par les Eſcoſſois, qu'à deux lieuës du chaſteau de Cornouaille etoit une autre place ſur la riviere de Tif (3), que tenoyent les Anglois; leſquels par ce moyen pourroyent beaucoup endommager le pays ſi on la laiſſoit entre leurs mains. Et luy, qui n'avoit plaiſir plus grand au monde qu'à cercher de faire ſervice à la Reine d'Eſcoſſe, ſachant combien voſtre majeſté, Sire, l'auroit agreable, achemina ſon armée droit à ce chaſteau, dans lequel etoyent quatre vingts ou cent Anglois, qui ſe rendirent à la diſcretion de monſieur de Deſſé des la premiere ſomma-

(1) Cheviot.

(2) Eskdale.

(3) Le Till, affluent de la Tweed, qui parcourt la partie ſeptentrionale du Northumberland.

tion qu'il leur fit faire. Et reprochans quelques uns des notres cete vileté de cœur aux Anglois, en preſence de monſieur de Deſſé, il dit : Que les Anglois en cet endroit avoyent fait acte de prudens hommes, ayans mieux aimé ſe fier en ſa volonté qu'avoir recours à l'eſpée. Ce ſage & heureux chevalier ſavoit, autant qu'homme vivant, hautlouër & honorer un hardy courage, & en ſes ennemis meſmes. Mais comme celuy qui etoit nay pour executer les hautes & grandes entrepriſes, il eſtimoit qu'un fort de ſi petite conſequence qu'il etoit, n'etoit pas aſſez pour tenir contre luy, quand encor les plus gens de bien d'Angleterre euſſent eté eſtabliz à la garde.

CHAPITRE SEPTIESME

D'UN EXPLOICT D'ARMES DONT LE CAPITAINE COBIOS EMPORTA LE DESSUS SUR LES ANGLOIS.

JE veulx dire un exploit d'armes digne d'accompagner les plus extraordinaires, soit des anciens, ou de nostre temps. Les Anglois de la frontiere ayans oy les nouvelles de la perte de leurs forts, commençoyent à s'assembler en grand diligence pour nous repoulser hors de leurs terres. Et etoyent dejà de sept à huict cens chevaux, lesquels separez en deux trouppes coutoyent tout le pays pour nous travailler, & surprendre ceux qui s'escartoyent de nostre camp. Les Escossois en faisoyent autant de leur costé, bruslans & foudroyans toute la frontiere par où ils passoyent. Entre autres, le capitaine Cobios le jeune, qui avoit charge de cinquante chevaux legiers Escossois au service du Roy, personnage belliqueux & de bonne entreprise au fait des armes, etoit sorty de Gedouart trois ou quatre heures devant jour, avec cinquante lancettes &

six gentilshommes François sans plus, qui etoyent Duffacq (1), Desboryes, Duno, Brouïlly, Danché & Beauchastel. Et fault que je dye en cet endroit, que les Escossois, qui font ordinaire exercice du fait de la guerre, sont entre toutes les autres nations du monde ceux qui sans difficulté achevent plus heureusement les entreprises hazardeuses, & qui sont plus propres aux expeditions nocturnes. Le capitaine Cobios n'etoit encore esloigné deux lieuës françoises de nostre camp, que ses coureurs lui raporterent qu'ils avoyent descouvert environ cinq cens ennemis tous montez & armez à l'angloise, lesquels il etoit pour rencontrer en teste s'il continuoit à suyvre le chemin qu'il avoit proposé de tenir. Ce que voulant eviter le capitaine Cobios (car, disoit il, la partie seroit trop inegale de cinquante six contre cinq cens, & est follement preux celuy qui met en peril sa vie pour en remporter un reproche à sa renommée) il tournoit bride pour se retirer au couvert d'une montagne, quand il oyt une grosse trouppe d'ennemis

(1) Duffac, seigneur de l'ancienne maison de Chauveron.

venir le gallop comme pour s'adresser droit à luy. Ceux cy etoyent les coureurs des Anglois, en nombre de quarante ou cinquante chevaux : lesquels ayans descouvert le capitaine Cobios, n'osans entreprendre de le charger, retournerent tout court en avertir leurs compagnons, qui n'etoyent loing six cents pas. Et ce pendant le capitaine Cabios retira sa troupe au pié de la montagne d'Escedail, se tenant à la teste, avec les plus assurez & experimentez des siens. Car puis qu'il ne se voyoit fort grand avantage pour se retirer à toute bride, il aimoit mieux, attendant les ennemis, prendre la fortune du combat, & en ce faisant mettre luy & les siens en esperance d'une mort honorable, qu'en fuyant à vau de route se desesperer de la vie & de l'honneur ensemble. En cete resolution, il commença à inciter les siens de bien faire. Et ainsi qu'il leur ordonnoit se tenir prests pour charger les ennemis, si tost qu'ils se montreroyent à eux, le seigneur de Dussacq les descouvrit à deux cens pas, qui venoyent mal en leur devoir, crians & faisans un grand bruit. Et lors, Cobios & sa petite trouppe tous à la fois allerent donner sur les

ennemis, ainſi qu'ils avoyent à demy paſſé l'endroit de leur imboſcade, & les chargerent de telle furie, qu'ils renverſerent & mirent en route les premiers. Je croy bien que le bon heur fut de la partie des Eſcoſſois en ce rencontre : mais d'autant que ceux qui aſſaillent entrent au combat avec plus grand courage que ceux qui ſont aſſailliz, j'eſtime que le capitaine Cobios avoit par ce moyen doublé l'aſſurance aux ſiens & diminuée aux ennemis. Lequel voyant que la fortune luy ryoit, commença à eſcrier à voix forte, & les gentilshommes François avec luy, France, France, Victoire, Victoire. Ce qui meit un tel froid aux os des Anglois, qu'eſtans en meſme inſtant rechargez vivement par la trouppe de Cobios, commencerent à fuyr en tel deſordre, qu'il y en eut la plus part de morts ou prins priſonniers, juſques entre les deux chaſteaux de Feur (1). Et n'en euſt eschappé que bien peu, ſinon que le capitaine Cobios voyant paroiſtre l'aube du jour, & amoneſté par les gentilshommes de craindre que ceux qui alloyent fuyans devant luy,

(1) Ford.

quand ils viendroyent à s'appercevoir de ses forces, tournassent pour luy faire teste, rallia les siens, qui suyvoyent chaudement la victoire, & avec plus de prisonniers Anglois qu'il n'avoit eu de gens à les combatre, se retira à Gedouard, où il fut receu de monsieur le comte d'Aram & de monsieur de Dessé avec l'honneur & bon visage que merite un gentil Capitaine apres l'heureuse & honorable issue d'une haute entreprise.

CHAPITRE HUITIESME

DU DEGAST QUE FIT LE SEIGNEUR DE LA CHAPPELLE AU PAYS DE NORTHUMBELAND

PAR ce que j'ay dit des exploits de tant de preux & vaillans hommes, il eſt aiſé de conoitre qu'en hauts & vertueux faits, & en toute autre perfection d'excellente vertu, pluſieurs de noſtre tems ſe conforment aux anciens, & mettent pene de les enſuyvre avec telle grandeur de courage, que nous pouvons dire avec un tresdocte gentilhomme du pays de Vendomois (1) :

Ces meſmes flambeaux des cieux
Ce Soleil & cette Lune,
C'etoit la meſme commune
Qui luiſoit à noz ayeux.

Nous etant demeurez au monde tous les ſignes de la vertu ancienne. Mais pour retourner d'où je ſuis ſorty pour faire cette digreſſion : Sachant monſieur de Deſſé qu'a-

(1) Ronſard.

pres tant de deconfitures les unes ſur les autres, tous les cœurs des Anglois de la frontiere ſe rempliſſoyent de peur & de frayeur, ayant mis l'affaire en deliberation, envoya le ſeigneur de la Chappelle de Biron, avec la compagnie du ſeigneur d'Etauges & cinq cens hommes de pié, bruſler & foudroyer tous les villages juſqu'à Neufchaſtel (1), ce qu'il acheva avec tant de vertu, que pour la prudence & bon ordre dont il uſa en cet endroit, & pour le ſervice qu'il ha fait à la Reyne en toutes les entrepriſes qui ont eté faites contre les Anglois, les Eſcoſſois l'appellent encores aujourd'huy Chevalier excellent & ſans blaſme. En ce voyage nous viſmes le lac Myrtoun (duquel pluſieurs hiſtoriographes ont eſcrit, & à la verité) etre gelé en la moitié d'iceluy, & en l'autre eſtre en ſon entier comme en tems d'eſté (2).

(1) New-Castle, chef-lieu du Northumberland.

(2) On ne trouve aucune trace de ce lac ſur les cartes modernes.

CHAPITRE NEUFIESME

DU DEGAST QUE FIT MONSIEUR DE DESSÉ DANS LE PAYS D'ANGLETERRE.

LE feigneur de la Chappelle de Biron retourné à Gedouart, monfieur de Deffé en deflogea deux jours apres, avec quatre pieces d'artillerie de campagne & toutes fes forces, & entrant dans le pays d'Angleterre print le chafteau de Feur (1), où les foldats mirent le feu, & à dix villages habitez à un quart de lieuë l'un de l'autre. En quoy les Anglois receurent une fort grande playe, pour etre les plus riches, mieux baftiz, en meilleure & plus commode affiette de pays qu'autres villages qu'ils euffent en toute leur frontiere. Autres plufieurs grandes & louables entreprifes acheva monfieur de Deffé avant qu'il fe mit au retour vers Gedouart. Et avint, ainfi qu'il faifoit marcher fon armée, que plus de trois mille chevaux ennemis furent veuz de loing faire femblant de voloir adreffer à nous. Parquoy monfieur de Deffé

(1) Fourd ou Ford. Une des tours de ce château fut confervée par Thomas Carr, qui empêcha les Français d'y pénétrer.

envoya incontinant le ſeigneur de Villegaignon, avec harquebouziers à cheval & quelques ſalades de la compagnie du ſeigneur d'Etauges, reconoitre de pres que c'etoit : mais eux, qui s'etoyent maintesfois aperceuz à leurs deſpens que monſieur de Deſſé aimoit beaucoup mieux combatre que fuyr avoyent reculé & gagné l'avantage des montagnes. Et continua, monſieur de Deſſé, de faire marcher ſon armée comme au paravant, gaſtant & ruinant tout le pays ennemy par où il paſſoit, ſans qu'il ſe preſentaſt autre choſe pour nous empeſcher, que quelques Anglois eſpanduz & eſcartez par le pays, qui ſe retiroyent auſſi toſt que dix chevaux des noſtres ſe debandoyent pour les aller reconoitre. Et en ce bon ordre arrivaſmes à Gedouart, où ne fut poſſible de faire en ſorte que les Eſcoſſois rapportaſſent aucune choſe du pillage qu'ils avoyent fait à la faveur des François, qui pouvoit valoir plus de neuf mille eſcuts. Et ainſi ne demeura aux gens de guerre (outre les playes & bleſſures) que l'honneur de l'obeyſſance qu'ils portoyent à leurs chefs, & l'heur des aſſaults & exploicts de guerre où ils avoyent montré leur vertu.

CHAPITRE DIXIESME

COMME LES ANGLOIS FONT TOUSJOURS CAS DES PROPHETIES

JE pourrois par plusieurs exemples montrer clairement combien les Anglois ont de tout tems fait ceremonie de leurs propheties, si nostre propos etoit d'eux principalement. Mais pour laisser infinies choses qui de ceci font foy, quelques soldats du capitaine Saint André avoyent pris en un village pres d'Ouart (1) un Anglois entre autres tant fier & superbe, qu'encores qu'il se dist prestre, il portoit trop mieux le semblant d'un rude barbare & rebarbatif homme de guerre que d'un personnage qui se jettast fort sur l'observation de l'amour & crainte de Dieu. Ce gentil prestre, captif comme il etoit, avoit si peu oublié de sa presumption, qu'il entroit en picques à tous propos avec tous ceux qui devisoyent avec luy, disant à tous, mesmement à ceux dont

(1) Wark.

il étoit prisonnier ; que les François n'etoyent entré en Angleterre à autre fin que pour reconoitre & remarquer les lieux où les Anglois leur feroyent une fois tirer la charrue, reservans la pene de leurs chevaux ; pour aller encore un coup foudroyer la France. "Car (disoit il) nous avons une prophetie, en laquelle je croy comme en l'Evangile, qui nous assure que les Anglois avant trois ans seront seigneurs de la France & d'Escosse, commandans aux uns & aux autres comme un maistre à son esclave." Mais quand les capitaines Jalinques & Saint André luy eurent fait veoir de trois à quatre cens de ses voisins prisoniers entre les mains des François, & qu'il eust entendu par eux mesme que tous leurs meilleurs villages avoient eté mis en feu, leurs forts ruinez & rasez par terre, & entierement toute leur frontiere jusqu'à Neufchastel (1) fourragée & destruite, il dist, puisque sa prophetie montroit d'etre faulse, qu'il ne vouloit plus vivre, pour n'etre contraint de voir le Ciel, qui avoit (comme il disoit) souffert qu'un tel & si grand malheur tumbast sur les Anglois.

(1) New-Castle.

Et depuis ne volut boire ne manger, quelque force qu'on luy feit pour ce faire : mais couché le visage contre terre, sans parler ny ouvrir les yeux, mourut languissant de faim en cete obstination & cruauté de courage.

CHAPITRE UNZIESME

DES AFFLICTIONS QUE RECEURENT LES FRANÇOIS A GEDOUART.

LES miseres humaines sont telles, & les avantures des hommes tant diverses, que ceux que la fortune veult travailler, elle les flatte premierement de quelque prosperitez. Apres que monsieur de Dessé eut couru le pays d'Angleterre, emporté leurs places, coupé leurs vivres, deffait & vaincu tous ceux qui s'etoyent presentez en la campagne, & (à fin que je le dye en un mot) apres toutes heureuses issues de magnanimes entreprises : Ce tres vertueux personnage fut afligé de ces piteux inconveniens, que la necessité que souffroyent les soldats à Gedouart etoit si grande, que celuy qui ne voloit mourir de faim etoit contraint de conserver sa vie en peschant ou chassant : les autres, qui ne pouvoyent s'acommoder à tels exercices, deffailloyent soubs le faix, & mouroyent sans remede : d'autant qu'apres tant de travaux qu'ils

avoyent souffert sans intervalle ny relasche, venans à languir de faim, travaillez & rompuz, ils tumboyent malades, d'où ils ne levoyent de leur vie. Et encor que tous les soldats fussent vaillans & de grand cœur, qui ne s'etonnoyent pour choses qu'ils eussent à souffrir, si est ce que la mort nous ravit tant de bons & braves hommes, qu'à moins de pene je compterois le peu qui nous resta de vivans que le grand nombre de ceux qui moururent. Entre ceux qui y pourveurent le mieux, furent les Allemans, desquels on dit encore aujourd'huy en Escosse qu'ils prindrent tout le poisson de la riviere de Gept (1), dont est appelé Gedouart, & qu'on n'y en a veu depuis.

La Reyne douairiere avoit, comme l'or au feu, montré sa valeur parmy ces calamitez : & comme donée de tres excellentes vertuz, avoit en telle maniere supporté les miserables incommoditez de la pauvreté des gens de guerre, que tout ce qui se peut faire, elle l'avoit fait pour eux. Monsieur de Dessé y avoit liberalement despendu tout ce qui

(1) Jed.

luy restoit pour la despense de sa maison, & jusques à ses meubles (1). Les seigneurs de la Chappelle & de Villeparesis (2) n'avoyent épargné tout ce qu'ils avoyent peu recouvrer pour le soutenement de la vie des soldats; & ce peu ou beaucoup de pris qu'ils avoyent retiré de leurs meubles, ils avoyent despendu de bon cœur, ou en tenant maison, ou le departant également à ceux qui, lassez & vaincuz du travail & des maladies, ne pouvoyent sortir du logis : & exerçans leur liberalité en toute autre manière louable & vertueuse comme excellents qu'ils sont en toutes choses dignes de louange. Les Capitaines & gens de bonne maison avoyent tous fait ce qu'ils devoyent & pouvoyent faire pour leur devoir. Lesquels en grand partie etoyent demeurez malades, ou des playes qu'ils avoyent receuës aux assauts des

(1) " Lesdits Anglois voulurent entrer audit païs devers Gedovart, où l'armée demeura cinq ou six mois. Ledit seigneur de Desse n'avoit point d'argent pour souldoyer ses soldats, de sorte qu'il fut contraint vendre sa vaisselle d'argent. " — Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 584.

(2) C'est le même qui est désigné ailleurs sous le nom d'Oisel. Henri Clutin ou Cleutin, seigneur de Ville-Parisis, d'Oisel & de Saint-Aignan au Maine, alors ambassadeur en Escosse, & depuis à Rome.

places que nous avions emportées ſur les Anglois, ou de la pitié qu'ils prenoyent du beſoing de leurs ſoldats. Entre leſquels le capitaine Jalinques, gentilhomme de Languedoc, excellent en experience de diſcipline militaire & de recommandable vertu, apres qu'il ne luy reſta plus en quoy il peuſt penſer pour conſerver la vie à ſes ſoldats, ſe moleſta de tant d'ennuys, qu'ayant eté bleſſé à la guerre quelques jours au paravant (de quoy il n'etoit encor bien guary) tumba malade des fiebvres, dont il morut peu de jours apres, avec autant d'honneur (pour les vertuz & bonnes parties qu'on conoiſſoit etre en luy) que s'il fuſt mort au milieu de cent mille eſpées ennemies. Le capitaine Charles, bon & vaillant homme de guerre, qui etoit enſeigne du capitaine Saint André, le ſeigneur du Pont, gentilhomme Poictevin, le ſeigneur du Verger, le ſeigneur du Mont, & pluſieurs bons ſoldats, y moururent des bleſſures qu'ils avoyent receuës à la guerre : auſquels on feit tel honneur que meritent recevoir les vaillans hommes pour guerdon de leurs beaux & excellens faits. Eux tous depouillerent les miſeres de cete vie avec

telle allegresse de cœur qu'il seroit etrange de le croire. Aussi n'avient il qu'aux vertueux hommes & faisans profession de force, proësse & vertu, de pouvoir honorablement morir : &, comme dit un docte gentilhomme :

Nous ne devons esperer
De tousjours vifs demeurer,
Nous, le songe d'une vie :
Qui (bons Dieux!) auroit envie
De voloir tousjours durer?

CHAPITRE DOUZIESME

D'UN AVERTISSEMENT QUE RECEUT MONSIEUR DE DESSÉ DES ENTREPRISES DES ANGLOIS

COMME il avient ſouvent que la tres inconſtante fortune offenſe les tres grandes vertus : il vint avertiſſement à monſieur de Deſſé que les Anglois en nombre de plus de huict mille hommes s'etoyent aſſemblez à Rouſſebrou (1) pour nous courir ſus. Encor que tous les mauvais accidens qui luy euſſent peu avenir ne luy fiſſent peur, mais ſe voulant tenir ſur ſes gardes, ayant laiſſé le ſeigneur de la Chappelle de Biron à Gedouard pour diſpoſer de toutes choſes & pourveoir de remede aux inconveniens qui pouvoient ſurvenir, monta à cheval environ la minuict, avec les ſeigneurs de Villepariſis, de Villegaignon, & ceux qui luy etoyent demeurez, tant de ſa compagnie que de la cavalerie legere du ſeigneur d'Etauges, pour entendre plus au vray la delibera-

(1) Roxburgh.

tion des ennemis. Et comme il se feust tenu quelque tems au couvert de quelques vieilles ruines qui etoyent sur le chemin de Rousse-brou à Gedouart, il sceut par deux Anglois etans de fortune tumbez en ses mains, que leur armée etoit deslogée de Roussebrou pour l'aller trouver à Gedouart, cuidans le surprendre endormy, ou du moins le charger de si pres, qu'il ne pourroit s'exempter de la bataille : de laquelle (disoit il) les Anglois (comme les plus forts) se tiennent assurez d'emporter le meilleur, ayans sceu par un Escossois nommé Fervais, que vous ne pouvez avoir en vostre camp mille hommes qui puissent combatre. Ces nouvelles entendues par monsieur de Dessé, retourna tout court en son camp faire mettre aux chams ce peu de gens de guerre qui luy restoyent. Et ce pendant que le seigneur de la Chappelle les rangeoit en ordre de bataille, monsieur de Dessé ayant decouvert les coureurs des Anglois, à fin qu'ils pensassent que ses forces etoyent plus à craindre que Fervais ne leur avoit donné à entendre, envoya le Capitaine Loup & Beauchastel pour les reconoistre, & pour les soustenir fit avancer les capitaines

Saint André & Cageac avec cent harquebouziers, lesquels, tous vaillans & assurez qu'ils sont, autant que gens de bien sauroyent estre, y alloyent teste baissée, en intention d'attaquer les Anglois : mais eux, qui en avoient aussi peu de volonté que de charge, se retirerent dans le bois de Fervais, & les nostres au pont de Gept, où le demeurant de nostre petite armée attendoit en bataille.

CHAPITRE TREIZIESME

DE LA RETRAITTE DE GEDOUART.

MONSIEUR de Deſſé, comme tres experimenté qu'il etoit, ſçavoit fort bien, qu'en tenant la campagne il ne pourroit eviter le combat, ſi les Anglois le voloyent contraindre, meſmement encloz de fleuves profonds & impetueux, & ſi pres des ennemis qu'il etoit. Partant donc de là à la veuë de tous les Anglois, il print ſon chemin par les montagnes droit à l'abbaye de Meuros (1) ſur la riviere de Thuydel (2), ſans que les ennemis montraſſent un ſeul ſigne de nous voloir attaquer : en quoy ils faillirent lourdement : car oultre les extremitez, ou (comme nous avons dit) noſtre petite armée etoit reduitte, ils avoyent bonne connoiſſance que nous etions encloz entre eux & le fleuve de Thuydel, lequel etoit

(1) Melroſe, célèbre abbaye ciſtercienne, fondée en 1138, dont les ruines attirent encore une foule d'admirateurs.

(2) Tweed, dans la vallée de Twedale.

creu de telle inondation d'eaux, qu'il n'y avoit ordre de le passer à pié ny à cheval. Que noz soldats Allemans & François des garnisons de Domdy (1), du Petit lict (2) & de Dombarre (3) ne se pouvoyent assembler, ny les Escossois mettre huict mille hommes ensemble, qu'il n'y allast plus de dix jours de tems : pendant lequel tems ils pouvoyent achever de plus grandes entreprises que de brusler les maisons de Gedouart, en nous poursuyvant chauldement, qui ne pouvions etre quinze cens hommes de pié & cinq cens chevaux prets à combatre : & donnant ordre que deux ou trois mille hommes qu'ils avoyent à Edimton (4), à Donglas (5), à Emoux (6) & à Ladres (7) empeschassent nostre retraite : De sorte que feussions contraints nous exposer à la fortune contre ennemis pour lesquels l'incomodité du temps, des maladies & du lieu avoyent entrepris de combatre. A mon jugement, que ce qui rendoit les Capitaines Anglois plus tardifs, negligens & moins avisez, etoit que depuis qu'ils furent defaits & vaincuz à Edimton, le

(1) Dundee. — (2) Leith. — (3) Dunbar. — (4) Haddington. — (5) Dunglas. — (6) Eyemouth. — (7) Lauder.

Protecteur d'Angleterre le depeschoit avec si peu d'authorité & de pouvoir, qu'ils ne pouvoyent proceder en la guerre, sinon ainsi qu'il moderoit leur commission de jour en jour : & usoit de telle cruauté à mal traicter ceux qui ne s'etoyent conduits & gouvernez par son commandement, comme s'ils eussent failly par dol ou fraude, ou par malicieuse machination avec les ennemis.

CHAPITRE QUATORZIESME

DES NOUVELLES ENTREPRISES QUE DRESSERENT LES ANGLOIS SUR LE ROYAUME D'ESCOSSE.

APRES tant de groſſes pertes les unes ſur les autres qu'avoyent receu les Anglois, il n'eſt pas à croire que leur mauvaiſe fortune leur augmentaſt la hardieſſe, ayant eté leur armée entierement deconfite en bataille & rangez à la raiſon autant de fois qu'ils s'etoyent jettez en la campagne : mais ils avoyent penſé que s'ils vouloyent emporter l'avantage ſur les Eſcoſſois, il falloit entreprendre quelque choſe par mer, ſachans que pour lors l'Eſcoſſe etoit aſſez mal armée de navires de guerre, & que quatre galeres qui y etoyent demeurées ne pourroyent pas rompre leurs entrepriſes. Ainſi ayant le Protecteur une envie deſeſperée de tenter la fortune, apres que l'armée qu'il avoit envoyée pour nous faire abandonner Gedouart ſe fut retirée en Angleterre ſans rien faire, il dreſſa nouvelles entrepriſes ſur l'Eſcoſſe, & de fait y envoya de rechef un

equippage de vingtcinq vaisseaux de guerre, du nombre desquels estoyent les Roberges du Roy d'Angleterre & quelques grandes hourques de Flandres, lesquelles portoyent toutes sortes de munitions d'armes & de vivres. L'endroit où ils feirent leur premier essay fut l'isle des Magots, ainsi appelée pour quelques gros oiseaux blancs, semblables aux oyes sauvages, qui y font leurs nids, desquels les Escossois comptent pour chose vraye que cent ou six vingts mortepayes qui sont ordinairement à la garde du chasteau de Bas (1), qui est dans l'enceinte de l'isle, ne vivent le plus de tems d'autre chose que du poisson qui y est apporté chacun jour par ces oiseaux, & ne bruslent d'autre boys que de celuy que ces oyes sauvages apportent au printemps pour dresser leurs nids, qui leur peut suffire pour un an entier. L'assiette du chasteau est telle : l'isle où est le chasteau assis est un rocher inexpugnable, de petite etendue, qui est taillé par nature comme en figure ovale, & n'ha qu'une seule avenuë, qui est du costé

(1) Cette île & ce château sont désignés, dans les cartes modernes, sous le nom de Bass-Rock, au S.-E du Forth ou golfe d'Edimbourg.

16

du chasteau, fort difficile & penible; d'autant qu'on n'y peut aborder qu'avec bien petits basteaux, & l'un apres l'autre: etant le rocher tout environné d'ecueils couverts de mer, qu'autres qu'eux mesmes ne sauroient eviter: Et l'isle si fiere & inegale, qu'il n'y ha lieu jusqu'à la muraille du chasteau où on peut asseoir le pié pleinement: de sorte (comme je l'ai souvent veu) que les ministres des affaires du Capitaine, quand ils y veulent entrer, faut qu'on leur jette un gros cable, duquel ils s'aident en montant, & parvenus qu'ils sont à toute pene au pié de la muraille, on leur descend une grande corbeille, dans laquelle ils sont tirez à mont: & n'y ha autre moyen d'entrer en ce chasteau. Il y souloit avoir une poterne qui faisoit l'entrée plus facile: mais elle est aujourd'huy terrassée & remparée en maniere incroyable, & le reste du chasteau edifié tellement, qu'il semble etre dressé à plomb.

Voila l'endroit auquel les Anglois voloyent heurter leurs forces: mais quand ils eurent cogneu que la place n'etoit prenable, & que la vehemence des vents tempetoit leurs vaisseaux jusqu'à leur faire arer les anchres en

peril de toucher à terre (car on n'y sauroit etre à l'abry de quelque vent que ce soit) conoissans de quelle importance leur pouvoit etre ce fort pour empescher la navigation des pays etranges en Escosse, aviserent de tenter d'autres moyens, & conclurent d'envoyer un homme de jugement reconoitre la place de plus pres, soubs umbre de voloir parlementer à ceux de dedans. Pour ce faire fut esleu un Capitaine Anglois, homme qu'ils avoyent en grande reputation : lequel en acoustrement de trompette, etant mis dans une fragate, fit d'assez loing signe de voloir parlementer ; & venu qu'il fut jusqu'au pié de l'isle, requist que par courtoisie on le feit parler au Capitaine du chasteau : auquel fut respondu qu'il ne se pouvoit faire, mais qu'il dit franchement sa charge, & que tel etoit en la compagnie qui en feroit le raport au Capitaine. Alors l'Anglois demanda s'ils voudroyent recevoir un Capitaine de l'armée, pour traiter amiablement avec eux de chose qui leur seroit grandement utile & proffitable. Luy etant respondu que non, il commença à vouloir persuader plusieurs choses par lesquelles il cuydoit mieux venir à ses fins;

desquelles cete cy est une des principales. Que combien que l'isle ne fut tenable contre les forces des Anglois, qui avoyent achevé maintes fois de plus hautes entreprises, toutesfois voulans plus tost cercher l'amitié des Escossois que leur ruine, le chef de leur armée offroit de bailler comptant au Capitaine cinq mille nobles, & aux soldats qui etoyent dedans, à chacun trois cens, & leur faire encor obtenir du Roy d'Angleterre autres plus grandes dignitez, s'ils vouloyent livrer la place en ses mains. Le Capitaine du chasteau, qui etoit là present (homme sage & loyal) ne volut permettre que l'Anglois s'etendit plus avant en paroles. Mais comme en se mocquant de ses belles offres, luy dit : « Je n'ay pas trouvé estrange que (selon le naturel des Anglois) tu ayes parlé en termes presomptueux : mais je n'avoys encor peu croire que les Capitaines d'Angleterre fussent si grosses bestes que de penser qu'en lieu qui n'est accessible qu'aux oiseaux peust monter un homme chargé de si grande quantité d'or que tu dis : lequel, d'autant qu'il vous viendra mieux à propos pour vous deffendre du Roy de France, vostre maistre ordinaire, qu'à

nous autres qui ſommes coutumiers de vivre des proviſions de nos oiſeaux : je ſerois bien marry d'accepter. Et te depeſches de leur aller porter cete reſponſe, ou je t'envoyray bien toſt à tous les diables." Ce furent les paroles que le Capitaine de l'iſle des Magots, Eſcoſſois, donna pour toute reſponſe à l'Anglois qui etoit envoyé pour le corrompre par dons & promeſſes, commandant qu'on luy tiraſt : ce qu'on fit : & luy paſſerent ſept ou huict mouſquetades pres des oreilles, avant qu'il peuſt avoir gagné quelques navires qui avoyent eté envoyées à cette entrepriſe, leſquelles, peu d'heures apres, leverent leurs anchres, & firent voile à leur groſſe flotte.

CHAPITRE QUINZIESME.

CONTINUATION DES ENTREPRISES DE L'ARMÉE D'ANGLETERRE ET BREFVE DESCRIPTION DE L'ISLE DE MAY.

J'AY volu difcourir fur ces particularitez, tant pour informer ceux qui ne le fçavent des fimulations & des fraudes dont on s'ayde au mañiement des armes, comme pour ramentevoir de quelles praticques fe fervent ordinairement les Anglois à la conquefte des places ou des eftats qui leur importent de quelque chofe. Or, avoyent ils une autre entreprife en main, & en plus de recommandation, que celle de l'ifle aux Magots, comme je le feray veoir au difcours de leurs entreprifes. Etans donques hors d'efperance de proffiter en cet endroit, ils fe tindrent le refte du jour cachez à l'abry de l'ifle de May, qui eft une ifle de beaucoup plus grande eftendue que l'ifle Dieu, accommodée de belles fontaines, de minieres de charbon & de pierre, & de fort bons paturages. Et puifqu'il vient à propos, je croy qu'il ne meffiera point de dire que

cete isle ha toujours eté la retraite de tous les pyrates qui ont cerché de nuyre aux pescheries, trafficques & armées des Escossois & de leurs amis, & qu'il s'y pourroit dresser une retraicte assurée pour tout le pays, d'autant qu'il s'y peut à peu de despense faire un port pour recevoir aisement trente ou quarante vaisseaux. Au demeurant, pour être douée de toutes les bonnes parties que nous avons dit, & qu'il y ha lieu commode pour y dresser jardins & prairies, elle peut être fortifiée & habitée. En ce faisant, les Escossois & les etrangers qui trafficquent avec eux pourront naviguer librement sans etre reduits à cete contrainte d'attendre les vents propres à sortir du Petit lict & de Brutilan (1) ou de la riviere de Fort : qui seroit une commodité tant proffitable, que toute l'Escosse en vaudroit mieux.

(1) Bruntisland, sur la rive septentrionale du Forth.

CHAPITRE SEIZIESME

COMME L'ARMEE D'ANGLETERRE ENTRA DANS LA RIVIERE DE FORT, ET COMME LES ANGLOIS S'EMPARERENT DE L'ISLE DIEU.

AFIN que reprenions le propos qu'avions entrelaiſſé pour diſcourir ſur les circonstances de l'iſle de May : les Anglois, qui voloyent conduire leur menée le plus ſecrettement qu'il leur ſeroit poſſible, demeurerent longuement à l'abry de l'iſle de May : car ils craignoyent beaucoup d'eſtre decouverts, & que les François, aſſavantez de leur intention, ſe jettaſſent dans l'iſle Dieu pour les prevenir & rendre vains les effects de leur voyage. Ou peut etre qu'ils ſe promettoyent que par cette maniere de proceder, ils viendroyent à ſurprendre quatre galeres de France, etans en Eſcoſſe, leſquelles etoyent quelques fois à l'anchre à la rade du Petit lict, & ſouvent à l'abri de l'iſle Dieu, attendans occaſion de s'employer. Mais quand ils virent que le ſoleil ſe perdit de veuë, ils reprindre leur route, & avant qu'on ſceuſt à Edimbourg que les Anglois

eussent armée en mer, ils se saiserent de quatre navires de marchands Escossois & François. Et le lendemain à l'aube du jour comparurent devant le Petit lict avec vingt & neuf vaisseaux, faisans une grand fanfare & hazardans cinq ou six de leurs floins jusqu'à s'avancer à la portée d'une couleuvrine pour tirer à coups perduz dans le Petit lict : braverie qui leur demeuroit inutile, parce qu'etant la mire beaucoup plus basse que le plant de la ville, à pene qu'un double canon eust peu donner jusqu'aux levées de terre qui la remparoyent. Ce pendant descendoyent gens en l'isle des autres navires, & à l'heure de plene mer remerquerent, le plus pres qu'ils peurent, une grande hourque de Flandres où etoyent les provisions, à fin qu'elle s'eschouast quand la marée s'en iroit, & qu'en cete maniere elle accommodast ceux qu'ils avoyent laissez dans l'isle, jusqu'à ce qu'ils eussent proveu d'autre lieu pour retirer à couvert leurs vivres & munitions de guerre. Monsieur de Dessé, qui avoit son logis au Petit lict, fit avancer trois canons, lesquels il feit atiltrer sur les floins des ennemis, & les contraignit de se retirer aux autres navires

de leur flotte. Jugeant de prime face monsieur de Dessé que cette armée n'etoit là pour autre chose que pour faire descente en l'isle Dieu, & pour s'en emparer. "Les Anglois (dit il) se fient en une chose qui les pourra legerement decevoir, s'ils estiment que nous, qui les avons naguetes batuz en leurs maisons, ne les puissions par force jetter hors de la nostre."

Dix ou douze jours demeura l'armée des Anglois à la rade du Petit lict, pendant lesquels ils descendoyent une nuict en la plage de Berlandé (1) quelques munitions pour Edimtom, & avoyent mis ingenieurs, pionniers & gens de pene dans l'isle pour commencer la fortification avec grand diligence, & quatre enseignes Angloises & une d'Italiens gens de pié, pour s'employer à la besongne & s'y accommoder de bonne heure de logis & de defenses. Or se faisoyent ces choses au moys de juin, saison belle & aisée pour l'execution de telles entreprises : & etant l'air serain, & la mer calme & tranquille, on pouvoit aucunement voir du Petit lict ce remuëment de

(1) Aberlady, sur la rive méridionale du Forth.

terre & appareil de fortification. Parquoy ayant fait monsieur de Desse un conseil sur toutes ces choses, ayant eu sur ce le sage advis & deliberation de la Reyne, conclud de temporiser jusqu'à ce que les navires angloises eussent fait voile. Car de grande experience qu'il etoit au fait de la guerre, puis que la necessité ne les contraignoit encores, il ne pensoit devoir permettre si grande entreprise avec tel desavantage & si peu d'esperance de victoire : n'etant raisonnable que quatre galeres s'attaquassent avec vingtcinq grands vaisseaux de guerre, & encor moins soixante ou quatre vingts petits bateaux de pescheurs qu'on pouvoit faire venir d'Estrelin & de la riviere de Fort, qui etoit tout le moyen qu'on avoit pour lors d'entrer en mer. Mais quand la defense du lieu seroit reduitte aux mains, quoy que soit quand l'isle (quelque artillerie qu'on y peust laisser) n'auroit d'autre defense que d'hommes, aucune chose n'empecheroit qu'on ne les peust aller trouver avec bonne esperance de vaincre & faire sentir & juger aux Anglois que c'est un dommage plus reprochable de perdre une place qu'on ha fortiffiée, & la quelle on fait

etat de garder & defendre avec toute ſa force, que n'eſt l'honneur avantageux de s'etre emparé d'un lieu abandonné & laiſſé en proye à chacun comme choſe dequoy on ne tient compte.

CHAPITRE DIXSEPTIESME

DESCRIPTION DE L'ISLE DIEU.

L'ISLE Dieu ha eté nommée de ce nom par la Reyne douairiere, le jour qu'elle fut recouverte sur les Anglois : car au paravant les François l'appeloyent l'isle aux chevaux (1) : car elle n'avoit jamais eté habitée comme un lieu dequoy on ne tenoit compte. Toutesfois elle est fort

(1) Ici, il convient de citer un curieux passage de Rabelais qui constate l'effet produit en France par ces exploits de l'armée française en Ecosse : c'est celui où Panurge, naviguant avec Pantagruel, & effrayé par la détonation de l'artillerie du convoi, dit à frère Jean : "Voy tu là fumée des " cuisines d'enfer (ce disoit monstrant la fumée des poudres " à canon dessus toutes les naufs)? Tu ne vids onques tant " d'amés damnées. Et sces tu quoy?... J'ay cuidé (Dieu me " le pardoint) que ce fussent amés angloises. Et pense qu'à " ce matin ait esté l'*Isle des Chevaux* près Escosse, par les " seigneurs de Termes & Dessay, saccagée & sacmentée avec " tous les Anglois qui l'avoient surprise." — *Pantagruel*, t. IV, ch. 67.

Cette île est appelée Inch-Keith par tous les historiens anglais & écossais, & c'est le nom qu'elle porte encore. Elle avait été appelée *Ile aux Chevaux* par les Français, à cause de l'excellent fourrage que leur fournissait l'herbe drue & salée qui y poussait.

avantageuſe de ſa nature & d'aſſez bonne grandeur pour s'y accommoder & fortifier, d'autant qu'elle eſt bien proveuë d'eau doulce & de lieux propres à faire jardins & prairies & d'endroits à dreſſer bons ports & ſalines. Et pour les commoditez des minieres de charbon & des pierrières qui s'y trouvent abondamment, on y peut à peu de fraiz faire de la chaulx & baſtir de groſſe maſſonnerie, tant pour ſe fortifier que pour loger les habitants. Elle eſt ſituée au millieu de la riviere de Fort, qui eſt de cinq lieuës de largeur, & en telle oportunité de lieu, qu'elle donne ou deffend l'entrée à ceux qui veulent naviguer de la meilleure Eſcoſſe en France. Elle eſt de difficile acces, & tant forte de ſa nature, qu'il ne s'y treuve que trois lieux oportuns à la deſcente, eſquels la mer, qui entre dans la riviere de Fort, n'ha qu'un pié & pié & demy de profond : dont il avient qu'eſtant ces avenues empeſchées d'eſcueils que la mer laiſſe deſcouverts en tout tems, on ne peut aborder à l'iſle avec quelques vaiſſeaux que ce veuille, mais eſt force qu'on deſcende ſur ſes roches, & que faillant de l'une à l'autre, on gagne terre par ce moyen,

ſi on ne ſe veult jetter en la mer, en quoy y ha danger de tumber es foſſes etroites & profondes, leſquelles ſe treuvent à deux & à trois toiſes de l'iſle entre ces eſcueils, ſi le pié fault à choiſir ceux que la mer couvre ordinairement. De tous les autres coſtez le roc ha fait un grand precipice, fors de la part de l'occident, où la roche eſt coupée par nature de plus de vingt toiſes de haulteur, par tous leſquels la deſcente eſt impoſſible. Ainſi eſt l'iſle tresforte & bien aſſiſe. Car oultre ces difficultez qu'avons dit, les chemins qui menent à la rive de l'iſle ſont tant etroicts, tortuz & penibles, qu'à grand difficulté y pourroyent aller trois hommes de front : tous leſquels ſont commandez de la cime, ſur laquelle les Anglois avoyent aſſis & conſtruit leur fort en forme quarrée, & rendu en defenſe en moins de quinze jours.

CHAPITRE DIXHUITIESME

DE LA VENUE DE MONSIEUR DE TERMES EN ESCOSSE.

PEU au paravant que l'armée de mer des Anglois entraſt dans la riviere de Fort, la Reyne avoit eu nouvelles que monſieur de Termes (1) etoit arrivé à Dombertram (2), avec cent hommes d'armes, deux cents chevaux legiers & mille hommes de pié, pour ſucceder à la charge generale de la guerre & au pouvoir qu'avoit monſieur de Deſſé : ce qui augmenta la volonté que ce bon ſeigneur avoit de s'employer au recouvrement de l'iſle Dieu. Car ayant de ſon premier aage commencé ſa reputation par actes extraordinaires, & icelle maintenuë la part où il s'etoit trouvé, mesmement en Eſcoſſe, par une grande & ſinguliere vertu, il vouloit encore acroiſtre ſon renom par cete victoire, & ne laiſſer (comme il diſoit) matiere à ſes ſucceſſeurs de publier

(1) Voir note de l'Avant-Propos, p. XLVIII.

(2) Dunbarton.

qu'il euſt empiré les affaires de la guerre en Eſcoſſe, qu'il euſt laiſſé perdre une choſe qu'il n'euſt recouverte ou qu'il n'euſt despendu la vie eſſayant de la recouvrer.

CHAPITRE DIXNEUFIESME

COMME MONSIEUR DE LA CHAPPELLE ALLA RECONOITRE ...

D'AUTRE part la Reyne douairiere, conoiſſant combien pourroit nuire au bien & liberté d'elle & de ſon Royaume que les Anglois s'accommodaſſent en l'iſle Dieu, avec cete ſouveraine prudence & rare vertu qui l'accompagne en tous ſes actes, dependoit tout le tems à maintenir monſieur de Deſſé, le ſeigneur de la Chappelle de Biron & les capitaines & gentilshommes françois en ce bon vouloir de s'employer au recouvrement d'icelle. Mais c'etoit (comme on dit au proverbe) faire ſentir l'eſperon au gentil cheval qui eſt de ſon naturel vite & prompt à la courſe. Et ainſi que chacun ſe conformoit au deſir de la Reyne, elle voulut premierement envoyer un homme de jugement pour reconoitre quel commencement de fortification y avoyent fait les Anglois, & combien ils pouvoyent etre en nombre. Pour ce faire fut eſleu le ſeigneur de la Chappelle

de Biron, pour la grande experience qu'il ha au fait des armes. Lequel etant porté ſur une galere du ſeigneur de Villegaignon, juſqu'à la portée de l'harquebuzade pres de l'iſle, & pour l'empeſchement des eſcueils qu'avons dit l'envelopper de toutes parts, n'etant poſſible de l'approcher de plus pres : le ſeigneur de la Chappelle armé à la ſoldade, avec les ſeigneurs de Duſſac, de Fenieres, & de Guondes, & les Capitaines la Mothe Rouge & Nicolas, deſcendu dans la fragate du chevalier de Villegaignon, fit le tour & circuit de l'iſle, terre à terre, laquelle il ſceut recoñoitre avec tant d'aſſurance & bon jugement, qu'il rapota au vray, non ſeulement les circonſtances du fort qu'y avoyent commencé les Anglois, mais encores le nombre des enſeignes & la qualité des gens de guerre qui etoyent demeurez dedans.

CHAPITRE VINGTIESME

DU BON ORDRE QUE DONNA LA REYNE EN L'ENTREPRISE DE L'ISLE DIEU

TOUTES ces choſes rapportées en conſeil, encores que la Reyne ſe reſſentiſt en elle meſmes (comme de ſingulier jugement qu'elle eſt) de la perte qu'elle avoit faite d'un lieu de grande importance, lequel il ne ſeroit aiſé de recouvrer, toutesfois elle le diſſimuloit, comme tres prudente. Ainſi que les perſonnes heroïques & d'excellent entendement ſentent au cœur pluſieurs choſes qui les paſſionnent, qu'ils diſſimulent ſagement pour la dignité de l'honneur. Bien remonſtroit elle, avec graves & courtoiſes paroles, combien telle expedition etoit utile & neceſſaire, faiſant conoitre que ceux qui s'y emploiroyent luy feroyent fort agreable ſervice. Or avoit la Reyne gagné la volonté des ſoldats avec telle modeſtie & ſi vertueuſe maniere de gouverner (comme les princes doivent tousjours faire à l'endroit de ceux qu'ils veulent quelquesfois employer en leurs affaires), qu'elle les avoit

tenduz tresprompts à s'exposer aux dangers pour son service. Et ainsi que la vraye vertu est plus crainte & doutée que le brave & severe commandement, les gens de guerre se rejouyssoyent fort qu'ils eussent trouvé occasion de montrer que la reverence qu'ils portoyent à la majesté de la Reyne, etoit encor accompagnée d'une grande & fidele volonté de luy obeyr. D'autre part, les chefs & gens de bonne maison conoissans son desir, & que l'entreprise est toujours louable dont l'entrepreneur est sage & vaillant : eux qui avoyent suyvy monsieur de Dessé en d'autres dangereuses entreprises, craignoyent davantage que cet exploit s'achevast sans eux, que la Reyne ne souhatoit qu'ils s'y trouvassent. Ainsi se divulgua l'entreprise d'aller veoir les Anglois de l'isle Dieu, non de sorte toutesfois qu'on sceust le jour qu'on le devoit assaillir. Et cela nous aida beaucoup : parce que si les Anglois eussent été avertiz de la deliberation de la Reyne, ils eussent aisement eté secouruz de vingt grands navires qui etoyent demeurez à la rade d'Esmons (1), attendans vent propre à

(1) On ne voit guère qu'Eyemouth, petit port à l'embouchure de l'Eye, entre Berwick & Coldingham, auquel puisse

ſuyvre leur route de Calaix. Et parce qu'il vient à propos, Eſmons eſt un chaſteau à deux lieues de Berrviq en la province de la Marche, aſſis tant à propos ſur le bord de la mer, que les rochers inacceſſibles le deffendent des deux coſtez, & des autres deux il eſt aiſé à etre mis en defenſe, d'autant que la riviere de Thuyd eſt favorable de l'un, & de l'autre il ha la plaine rase, où l'on peut aſſeoir telles defenſes qu'on veult : & à mon jugement qu'il ſe doit fortifier, & qu'en ce faiſant il peut faire de grands ſervices à la Reyne d'Eſcoſſe. Mais pour retourner à noſtre propos : Après que meſſieurs de Deſſé & de Termes, les ſeigneurs de la Chappelle & de Villegaignon eurent donné ordre au fait de leurs charges, & que meſſieurs de Monluc (1) & de Villepareſis eurent non ſeulement aidé

convenir, la deſcription que fait Beaugué de la localité qu'il nomme *Eſmons*.

(1) Jean de Laſſéran-Maſſencombe, ſeigneur de Montluc, frère aîné du célèbre Blaiſe de Montluc, maréchal de France. Jean de Montluc, alors aſſocié à Henri d'Oiſel & de Villepariſis comme ambaſſadeur en Ecoſſe, devint, en 1553, évêque de Valence & de Die. Il laiſſa un fils naturel, Jean, ſeigneur de Balagny, qui eſſaya de ſe faire prince de Cambray, dont il était gouverneur, & que Henri IV fit maréchal de France en 1594.

l'entreprise de leur conseil, mais encores avec une prudente diligence & continuël travail prouveu à recouvrer humainement des Escossois tous les bateaux qui se peurent trouver en la riviere de Fort, & iceux fait entrer au havre du Petit lict : la Reyne, sachant que se bien servir du tems & de l'oportunité fait les hommes heureux & prosperes, volut qu'on tentast promptement la fortune. Et pour ce faire, le jour du corps de Dieu sa majesté se trouva au Petit lict au point du jour, tant pour faire cesser toutes difficultez qui pourroyent survenir entre les soldats au choix des bateaux, que pour amonnester les gens de guerre qui alloyent en cete entreprise, de faire leur devoir. Ausquels (ainsi qu'ils luy faisoyent la reverence pour entrer es bateaux) la Reyne disoit.

CHAPITRE VINGTUNIESME

HARANGUE DE LA REYNE AUX FRANÇOIS.

IL me ſemble (mes amis) que la bonté de Dieu favoriſe grandement voſtre vertu quand vous en pouvez " faire preuve en entrepriſe tant honorable. " Et puis que la grandeur de voz courages " vous ha renduz invincibles, comme le mal- " heur des Anglois les ha renduz laſches : je " ne fais point de doubte que ne veniez faci- " lement à votre honneur de ſi foibles adver- " ſaires : vous, ſans alleguer autre cas, qui " etes naiz & nourriz en France. Car autant " de fois que vous avez attaqué les Anglois, " vous en avez tousjours emporté le deſſus " par la vertu de vos armes & par voſtre " bonne fortune. Continuëz donc, ſoldats, " mes amis, je vous prie, continuëz voſtre " vertu, & vous ſouvienne que nous avons " un Dieu qui aide à l'eſtat d'Eſcoſſe : ce " grand Dieu qui vous ha tirez de France " pour preſerver ce Royaume de deſtruction " & ruine."

CHAPITRE VINGTDEUXIESME

CONTINUATION DE L'ENTREPRISE DE L'ISLE DIEU.

CES vertueuſes paroles de la Reyne eurent telle force d'eſmouvoir les ſoldats à ſouhaiter de dependre la vie pour ſon ſervice, que tous d'une voix vouërent à ſa majeſté, qu'ils y vaincroyent ou mourroyent tous vaillamment. Ce ne ſeroit pas choſe nouvelle de veoir un ou deux ſoldats de tel cœur : mais c'eſt (à mon opinion) choſe eſtrange & bien rare de trouver cinq ou ſix cens hommes tous de ſi grand vertu. Non ſeulement par ceſte reſponſe, mais en la gayeté & aſſurance des cœurs qu'ils montroyent evidemment, il n'y eut homme qui n'en conceuſt une tres bonne eſperance. La Reyne, qui prenoit grand plaiſir de les veoir en ſi bonne volonté, demanda à monſieur de Deſſé (lequel, tout joyeux, & plein d'une certaine eſperance, prenoit congé pour entrer dans ſa fragate) combien il penſoit mener de gens de guerre

en cefte entreprife : " Je ne vous fçaurois
" (refpondit il) rendre bon compte de cela,
" ma dame : mais je fçay bien que je mene
" de forts, bons & vaillants hommes." De
quoy s'esjouïffant, la Reyne luy dit : " Puis
" que l'efpoir des fages eft peu fouvent vain
" & leger, qu'elle voyait desja la victoire
" entre fes mains." Luy qui l'avoit affurée &
par fes paroles & par le bon vifage de fes
gens de guerre, que l'entreprife ne fauroit
venir à mal : " L'avenement de toutes
" chofes, madame (replicqua monfieur de
" Deffé), eft en la main de Dieu : mais je
" fuis fort certain que je vous rendray au-
" jourd'huy voftre ifle entre voz mains, ou
" Deffé ne donnera jamais coup d'efpée."
Ces paroles dites, & autres dont je ne puis
parler à la verité, pour ne les avoir oyes,
tous les bateaux feirent voile droit à l'ifle :
& ce pendant les galeres, dont etoyent
capitaines les feigneurs de Villegaignon &
de Seure, feirent le tour pour empefcher que
les ennemis ne fortiffent de leur fort pour
nous defendre la defcente, & feirent ce que
gens de bien fçavoyent faire, comme perfonnages, qu'ils font, de fort grand fuffifance

& vertu. Toutesfois les ennemis, qui nous avoyent decouverts ſi toſt que fuſmes ſortiz du havre du Petit liѐt, ne laiſſoyent de diſpoſer de leurs affaires pour nous recevoir : & ayans veu que (nonobſtant une bourraſque qui s'etoit levée ſur la mer) avec diligence merveilleuſe nous les approchions à pleines voiles, ils envoyerent leurs harquebouziers Italiens & quelques archers anglois pour nous empeſcher la deſcente, faiſans deux trouppes de leurs bandes angloiſes : l'une dans l'enceinte du fort qu'ils avoyent commencé, & l'autre au dehors, à quarante pas l'une de l'autre, à ce que nous pouvions juger de noz bateaux. L'enſeigne des Italiens s'etoit rangée à part du coſté de levant, où la poinѐte de l'iſle ſe baiſſe quelque peu vers la mer, endroit qu'ils avoyent laiſſé le dernier à fortifier pour l'opinion qu'ils avoyent que cete partie de l'iſle etoit inacceſſible. Ce pendant monſieur de Deſſé alloit cottoyant la meilleure part des bateaux, & diſoit aux gens de guerre qui etoyent dedans :

CHAPITRE VINGTTROISIESME

HARANGUE DE MONSIEUR DE DESSÉ AUX SOLDATS DE FRANCE.

VOICY l'endroit, soldats, où le hardy & le couart seront recompensez chacun selon leurs merites. Mais si la
" hauteur de cete isle & l'avantage qu'ont
" les Anglois sur nous ont aucunement re-
" froidy la furie françoise, suyvez, suyvez
" seulement celuy, lequel avec souveraine
" gloire, vous ha d'autresfois guidez en plus
" dangereuses entreprises, & vous estimerez
" avec moy quand les hommes combatent
" vaillamment, qu'il ne fault jamais regarder
" au lieu du combat."

CHAPITRE VINGTQUATRIESME

DISCOURS DES COMBATS QU'ILS FIRENT A LA DESCENTE DE L'ISLE.

IL volut passer oultre, quand avec dix ou douze petits bateaux qui le cotoyoyent, il se trouva au dessoubs des ennemis, qui luy jettoyent telle quantité de grosses pierres & luy tiroyent tant de fleschades, que tout le bateau en etoit plein, & alors il laissa les paroles pour s'employer à l'effect : car, ainsi qu'aux combats de terre, il vouloit encor etre des premiers à s'attaquer aux ennemis : & à ceste fin il avoit poussé sa fragatte vers l'endroit où nous avons dit etre les escueils qu'on veoid descouverts en tems de basse mer, qui le detint plus que la grandeur de son courage ne pouvoit permettre. Et ce pendant le seigneur de la Chappelle, avec quelques gentilshommes, aborda à la poincte de l'isle, où il gagna sur les Italiens l'avantage d'une roche que la mer avoit laissée descouverte, & de là leur donna tant d'affaires, que les soldats de trois ou quatre bateaux

qui le suyvoyent de pres eurent grand loisir de descendre en terre, d'où ils rembarerent les Italiens jusques sur le plus hault de l'isle. Et presque en mesme tems monsieur de Dessé & huit ou dix Capitaines gagnerent terre. Mais ce fut en tel lieu, qu'ayans fait retirer ceux qui s'etoyent efforcez de leur empescher la descente, ils demeurerent au pendant d'un coutault qu'il falloit aller cotoyant à bien grand pene plus de quarante pas avant que trouver lieu pour monter à la cime de l'isle, où s'etoyent rendues toutes les bandes angloises & les Italiens : car le seigneur de la Chappelle avoit bravement repoulsé ceux qui s'etoyent avancez pour luy faire teste. Mais ainsi qu'etant bien suyvy des siens il gagnoit tousjours pays dans l'isle, facilitant à son pouvoir la descente des Allemans, qui s'etoyent adressez la part où il etoit : il receut une harquebouzade qui luy perça la rudelle d'acier & la main gauche, & luy enfonça encore sa bourguignotte fort profond dans la teste. En quoy il donna tesmoignage d'une grande magnanimité & vertu : car comme ses amis le virent couvert de sang, & (ainsi qu'ils estimoyent) en danger de mort, ils s'effor-

cerent de le retirer du combat. " Je vous
" pry, mes amys (leur dit il, avec affuré &
" joyeux vifage) puis que je ne faurois referver
" ma mort à un plus grand honneur, que ne
" m'oftiez le bien de vous accompagner à
" vaincre ou morir vaillamment."

Mais ainfi qu'il s'efforçoit de vaincre en foy mefme l'imperfection du corps humain, l'exces du travail, croiffant d'heure en autre plus exceffive effufion de fang, encor que de coeur il fuft invincible, fon corps deffaillit foubs le faix : parquoy fes amis le retirerent à toute force dans une galere, & fit on venir le chirurgien. Quoy faifant j'ay fceu depuis qu'il dift : " O fortune, tu es trop cruellement
" injufte, que du mefme coup par lequel tu
" defrobes le falaire de l'homme de bien, tu
" ne t'efforces encores de luy ofter la vie."

CHAPITRE VINGTCINQUIESME

CONTINUATION DU COMBAT.

JE croy qu'entre toutes les autres choses dont on fait plus d'estime, faire peu de cas de la vie, soit le plus certain eguillon pour hardiment entreprendre. Les Anglois, oultre le grand avantage qu'ils avoyent sur nous par la faveur d'un lieu inaccessible & fortiffié curieusement etoyent en plus grand nombre dans l'isle que nous n'etions pour les assaillir, lassez de la mer & du penible travail de la descente. Et est chose coneuë de mille personnes qui vivent, en quelle grandeur de courage ils defendirent longuement leur isle, à l'encontre des gens de guerre allemans & françois : & en quelle obstination, eux, qui combatoyent pour leur Roy, pour leur facultez & pour leur vie, ils s'exposerent à tous dangiers pour nous repoulser, tant à la descente qu'apres qu'eusmes mis pié en terre. Mais ils avoyent à faire à personnes ayans en si grands mespris le terme de la mort, & qui etoyent guidez

par Capitaines tant magnanimes, encores que les Anglois euſſent la hardieſſe de les attendre, qu'ils deffailloyent ſoubs la force de les ſouſtenir. Ils avoyent entre eux un Capitaine italien, homme que le Roy d'Angletterre avoit en grand pris, & eſtimé pour la conoiſſance qu'il avoit du fait des armes, lequel d'un lieu avantageux qu'il avoit ſceu choiſir en homme de guerre, trouvoit mille moyens de nous endommager de hault en bas. Cetuy cy comme il falloit tirer aux uns & aux autres, & que luy meſme bracquoit & mettoit feu es pieces avec une fort grand diligence, receut une canonade partant d'une de noz galeres, qui luy emporta la teſte. Il avoit eu en ſa vie (comme me dirent quelques priſonniers italiens) l'entiere conoiſſance des mathematicques. Et luy, qui aux Princes annonçoit les fortunes bonnes ou mauvaiſes qui leur devoyent avenir, s'etoit promis toute proſperité en l'iſle de la grand Bretagne, & qu'il ne pouvoit morir qu'en Italie :

Chetif, qui n'avoit devinée
A ſon beſoin ſa deſtinée (1).

(1) Ronſard.

CHAPITRE VINGTSIXIESME

DE QUELQUES COMBATS PARTICULIERS EN LA FURIE DE L'ASSAULT.

VOYLA comme les hommes s'employent à la besongne, & la fortune juge. Tant que l'avantage dura aux Anglois, ils empeschérent le passage. Mais quand ils s'apperceurent que par un grand circuit, & non par les chemins plus etroits & difficiles, nous venions à gagner l'endroit où l'isle s'etend en une longue plaine, ils se serrerent en un troupeau, comme moutons. Ce que voyant, un Anglois d'entr'eux, pensant les animer à faire leur devoir, s'avança avec une enseigne au poing pour nous faire une cargue : mais pour etre mal suyvy des siens, fut contraint de se retirer à sa troppe, qu'il commença à blasmer avec paroles de grand cholere : puis comme il couroit droit à nous, il receut en la teste une harquebouzade qui le jetta mort par terre, où luy fut arrachée d'entre les mains l'enseigne qu'il portoit, laquelle fut arborée avec grands criz & signes de victoire. Et nous trouvans alors

environ deux cens ensemble, fismes une charge aux ennemis, lesquels en se retirant nous soustindrent de sorte, que ne pouvions entrer sur eux qu'à coups d'harquebouzades. En cet endroit je vy deux pauvres soldats, l'un natif de Sens & l'autre d'Arles en Provence, monstrer tels signes de leurs vertuz, que s'ils eussent eté de bonne maison ou portez de quelque grand seigneur, ils eussent du moins eu des l'heure deux compagnies de gens de pié, en recompense du service qu'ils feirent ce jour. Mais que nuyt d'estre yssu de pauvre maison, si on est orné de conditions vertueuses? Car il est plus raisonnable que l'homme se face honneur par ses vertuz & propres bontez que par les faveurs de fortune. J'en conetz d'autres, quon tenoit en fort bonne reputation, lesquels avoyent plus grand soing de paroistre gens de bien, que de l'estre: du nombre de ceux (à mon jugement) lesquels accoustumez seulement à escrimer sur le pavé d'une ville, depuis qu'ils sont chargez d'armes & qu'ils ont en teste gens armez, perdent entierement le coeur. Mais il y en avoit si peu de ceux cy, que les autres autant gens de bien & entiers, qu'il en fut

oncques, recullerent les plus avancez des ennemis juſques à leur ſeconde troppe. Ou le General des Anglois (comme vaillant & aſſeuré qu'il etoit) ainſi qu'incitant les ſiens au combat il s'eſbranloit pour nous faire une charge, fut luy meſmes & ſon petit bataillon chargé de tant de harquebouzades, qu'il ſe veid en peu d'heures environné de corps morts : qui le reduict à telle deſeſperade, que baiſſant la teſte, il entra plus avant au combat qu'il n'avoit point encores fait. Et s'adreſſant la part où eſtoyent noz enſeignes, un gentilhomme, nommé Desbourges, qui portoit l'enſeigne coronale du ſeigneur de la Chappelle, ſe volut attaquer à luy à coups d'eſpée : mais le General s'aidant de ſon avantage, luy jetta un ſi grand coup de picque en la gorge, qu'il le tumba par terre : où bien peu apres, ſon ame, deſirant la participation des allegreſſes de la vie immortelle, departit de ce monde, faiſant permutation d'un grand mal à un grand bien. Car l'infelicité de la vie humaine eſt telle, qu'on la doit mettre au ranc des choſes de nul pris & eſtime.

CHAPITRE VINGTSEPTIESME

COMME ON EMPORTA L'ISLE DIEU SUR LES ANGLOIS.

AINSI avec grand resistance & difficulté tous noz gens de guerre descendirent en terre. Mais quand le combat fut attaqué dans l'isle, & que monsieur de Dessé & ses soldats furent venuz aux mains avec les ennemis : eux jà d'ailleurs espouventez quand ils virent meurdrir de coups devant leurs yeux leur General (1), celuy qui avoit nagueres fait morir Desboryes, s'espouventerent de sorte qu'ils ne faisoyent plus de teste, mais en desordre gagnerent une poincte de l'isle, où ils furent tous pris comme moutons. Je ne veux ici ramentevoir la peur que les Anglois eurent de la mort. Car, j'estime que la crainte d'autruy (pour etre une chose tant indigne de l'homme de guerre) ne doibt etre mise devant les yeux

(1) Il s'appelloit Cotton. Holinshed cite également parmi les morts Georges Appleby, écuyer & capitaine d'une enseigne de gens de pied venus du Derbyshire, & Gaspar Pizoni, capitaine des Italiens à la solde de l'Angleterre.

des jeunes hommes faiſans profeſſion de proëſſe & vertu. Je diray bien que ſans avoir perdu trois hommes nous emportaſmes l'iſle Dieu ſur les Anglois, qui etoyent plus de huit cens hommes accouſtumez & nourriz aux armes, qui n'etions pas ſept cens à les combatre. Nous y trouvaſmes bonne quantité de groſſe & moyenne artillerie, munitions de vivres & de guerre, & de toutes ſortes d'outils & d'eſtoffes pour s'y fortifier, oultre une grande hourque chargée de malvoiſie, de matras, de drap de ſoye & de laine, & autres choſes neceſſaires pour habiter & fortifier un lieu de conſequence, & de quoy on tient grand compte. Et en cét endroit fault que je die que les Anglois, entre les autres nations de la terre, ſont ceux qui avitaillent plus curieuſement un fort qu'ils prennent en main : mais auſſi ſont ils ceux qui les ſçavent auſſi mal garder. Monſieur de Deſſé refuſa de prendre part au butin qu'on avoit fait en l'iſle : reſpondant à ceux qui s'efforçoyent de luy perſuader le contraire, qu'il ne s'attribueroit jamais les choſes qui devoyent appartenir aux ſoldats, en recompenſe de leurs vertuz. " Moi meſmement (diſoit il) qui ne deſiray

oncques de retourner en France, enrichy d'autre chofe que de gloire." Parole, à la verité, partant d'un cœur magnanime, qui ne demandoit avec l'honneur autre falaire de fa vertu.

CHAPITRE VINGTHUITIESME

D'UN STRATAGEME QUE VOLUT JOER LE CAPITAINE SAINT ANDRÉ, ET COMME MONSIEUR DE DESSÉ SE MIT AU RETOUR EN FRANCE.

LE lendemain à l'aube du jour, deux grans navires angloiſes & une roberge venans pour aporter d'autres munitions en l'iſle Dieu, jetterent une fragate en mer, où deſcendirent quelques ſoldats anglois, en intention de venir en l'iſle avertir leurs compagnons de l'occaſion de leur venue : mais ainſi qu'ils etoyent fort pres d'aborder, combien que le capitaine Saint André, qui avoit eté laiſſé dans l'iſle, en uſaſt autant accortement qu'il etoit poſſible, & qu'il euſt feinct avec bon ordre & grande diſcretion qu'il etoit pour les recevoir comme bons amis & compagnons, ſi eſt ce qu'ils decouvrirent ſa tromperie, je ne ſçay par quelle apparence, & à force de voguer, gagnerent leurs vaiſſeaux, leſquels s'etoyent approchez de l'iſle, qu'ils firent retirer haſtivement, les ayans aſſurez que les François etoyent maiſtres & ſeigneurs de l'iſle, qui

avoit eté à eux seize jours. Ce qu'ils leur firent croire facilement alors que Saint André (qui avoit pour les amuser feinct jusques là de donner à noz galeres) commanda qu'on leur tirast : ce qu'on fit en telle diligence & adresse, qu'à bien grand pene les Anglois se peurent esloigner assez à tems. Ce jour mesme la Reyne se feit porter dans l'isle sur une galere du seigneur de Villegaignon. Et apres qu'elle eut visité le fort des Anglois, & veu de trois à quatre cens hommes qui avoyent eté tuez au combat, lesquels etoyent encores tous estenduz sur la terre, elle dit au capitaine Saint André : " Et bien, Capitaine, seroit-il maintenant aussi aisé à nos ennemis de prendre cette isle sur nous qu'il nous ha eté facile de l'emporter sur eux?" — "Non, pardieu! madame (respondit il) car vostre isle est aujourd'huy fortifiée de meilleures murailles qu'elle n'etoit hier, etant en la garde de ces soldats, qui sont tous hardiz & fort vaillans hommes." Et à monsieur de Monluc, qui est aujourd'huy Evesque de Valence, lequel (comme sage & de singulier jugement qu'il est) remonstroit etre necessaire de continuer en toute diligence l'œuvre de la forti-

fication de l'isle : " Monsieur (luy dit il) plus nous serons fortifiez de murailles, plus serons nous invincibles : mais où les Anglois nous voudroyent prevenir, ces vaillans hommes (monstrant ses soldats) feront des rampars de leurs armes & de la bonté de leurs courages." Outre que les louanges qu'on donne en payement de vertu la font croistre merveilleusement, & qu'il n'est rien qui face tant aymer & reverer un capitaine de ses gens de guerre que cete louable façon de proceder. Le capitaine Saint André ne haut louoit ses soldats sans propos : car je n'en vy oncques esquels l'argent du Roy fust mieux employé, ne qui se hazardassent plus hardiment à la guerre. Bien tost apres l'heureux achevement de cete entreprise, monsieur de Dessé se retira en France sur les galeres, accompagné de vertu & fortune, lesquelles ne se trouvent gueres de compagnie à favoriser les hommes : & comblé de tant d'honneur & de gloire, oultre qu'on ne veid jamais autre plus heureux en l'execution de haultes & magnanimes entreprises, ne qui plus modestement aye usé de sa fortune, qu'il n'est homme vivant de ceux qui l'ont suyvy en sa vie qui n'affirme avoir

veu tousjours en lui une ſi vertueuſe maniere de commander aux gens de guerre, & une ſi rare vertu à entreprendre les expeditions hazardeuſes, que ſans expoſer ſa propre perſonne aux meſmes dangiers, il ne hazarda oncques un ſeul des ſiens à la mercy de fortune. Combien que tous les ſoldats de l'armée, & tous ceux auſquels il ha eu à commander, pour la reverence qu'ils luy portoyent, meſlée d'amour & crainte, ayent tousjours fait d'une grand gayeté de cœur tout ce qu'ils devoyent (1).

(1) "Et quelque temps apres, le Roy de France envoya le ſeigneur de Termes avec quelques gens de pié, & ſa compagnie, & celle de monſeigneur de Beaumont-Briſay en Eſcoſſe, & manda audit ſeigneur de Deſſé qu'il s'en retournaſt en France. Les Anglois avoient prins l'iſle des Chevaux, qu'ils avoient fortifiée & garnie de toutes choſes pour la garde : mais ledit ſeigneur de Deſſé fit une entreprinſe pour la prendre d'aſſaut : & pour ce faire choiſit ſept cens hommes de pié les meilleurs qu'il peut choiſir, & les fit mettre en grand nombre de petits baſteaux & en quatre galleres que le chevalier de Villegaignon avoit là, & luy meſme ſe mit en une gallere, & fit en ſorte que les galleres tenoient le bas de l'iſle en ſubjection. Et ce nonobſtant ceux de l'iſle tiroient inceſſamment coups d'artillerie contre les François.

" Ledit ſeigneur de Deſſé fit marcher les baſteaux le plus pres de l'iſle qu'il fut poſſible, & fit tirer quelques harquebouziers, qui firent abandonner la tranchée du bas de l'iſle aux Anglois. Les ſouldars françois mirent pié à terre, cent ou ſix-vingt, qui pourſuivirent leſdits Anglois : & ledit ſeigneur

de Deſſé fit deſcendre avec luy le plus qu'il peut tant de ſa compagnie que des autres. Les Anglois vindrent pour ſecourir leurs gens avec trois enſeignes. Ledit ſeigneur de Deſſé les repouſſa, & les pourſuivit batant juſques dedans leur fort & furent tous mis en pieces, & leurs ſept enſeignes envoyées au Roy. Ledit ſeigneur de Deſſé mit bonne garniſon en laditte iſle, & fit ſon preparatif pour s'embarquer & s'en venir en France. Il s'embarqua au Petit liƈt, en Eſcoſſe, au mois de juillet mil cinq cent quarante neuf, & dedans neuf jours apres, arriverent par mer au port de Dieppe." — Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 585.

FIN.

Imprimé à Paris, par Benoiſt Prevoſt, en la rue Frementel,
à l'enſeigne de l'Eſtoille d'or.

APPENDICE

Nous croyons devoir compléter le récit de Jean de Beaugué par quelques extraits de la correspondance officielle relative à l'expédition française commandée par André de Montalembert d'Essé, et récemment publiée par M. Alexandre Teulet, dans sa collection intitulée : *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Écosse au XVIe siècle, etc.*

Nous donnons le texte entier de quelques-unes des lettres, en nous bornant à l'analyse des autres, telle que nous la trouvons dans les sommaires rédigés par le savant et consciencieux éditeur. Il fait précéder cette partie de sa publication par une Notice dont nous croyons devoir citer le passage suivant :

« Les pièces que nous publions donnent sur ce siége et le séjour des Français en Écosse des détails curieux et que l'on chercherait vainement ailleurs; mais, en les consultant, il ne faut pas oublier que ce sont des rapports transmis à l'ambassadeur d'Espagne par l'ambassadeur d'Angleterre résidant en France, et que, par conséquent, tout y est présenté sous le jour le plus favorable aux Anglais. Il

est vrai que les Anglais se défendirent vigoureusement dans Haddington, et que, grâce aux mésintelligences survenues entre les Écossais et les Français, le siége traîna en longueur. Mais les Anglais éprouvèrent aussi, surtout dans la journée du 15 juillet, des échecs considérables que le narrateur a grand soin de dissimuler. Au reste, le roi de France atteignit complétement le but qu'il s'était proposé en faisant cette expédition. Villegagnon et de Brosse ramenèrent en France la jeune reine. Les discordes civiles qui s'élevèrent alors en Angleterre empêchèrent le Protecteur d'employer toutes ses forces contre les Écossais; les ravages exercés par lord Grey en Écosse n'aboutirent qu'à amener de terribles représailles de la part des Français, qui firent une incursion en Angleterre, d'où ils revinrent chargés de butin. Haddington, dont ils avaient été forcés de lever le siége, se rendit, le 15 septembre 1549, à M. de Termes, qui avait remplacé d'Essé en Écosse; enfin, par le traité conclu à Boulogne le 24 mars de l'année suivante, dans lequel les Écossais furent compris, et qui mit fin aux hostilités en Écosse et sur le continent, la France gagna le comté de Boulogne. — Il existe une relation spéciale du siége soutenu par les Anglais dans Haddington; c'est encore une sorte de panégyrique qui a pour titre : *A Discourse of the worthy service that was done at Haddington, in Scotlande, the seconde yere of the reigne of King Edward the sixth, in prose and verse*, et que l'auteur, Ulpin Fulwell, recteur de Naunton, dans le comté de Glocester, qui vivait vers la fin du XVI[e] siècle, a inséré dans son ouvrage intitulé : *The Flower of Fame*, Lond., 1575, 4°.

DOCUMENTS ESPAGNOLS

RELATIFS

A L'EXPÉDITION DE D'ESSÉ

EN ÉCOSSE (1)

1548

Lettre de M. Jean de S[t]-Mauris au prince d'Espagne.

(Archives du Royaume. — K. 1488. Liasse B. 7, n° 47 bis des papiers de Simancas.)

Envoi de divers rapports concernant les affaires d'Écosse — Avis que le secours envoyé de France en Écosse a pris la mer. — Forces de l'expédition, qui est conduite par Strozzi, le Rhingrave et d'Andelot, que l'on dit être sous les ordres de M. d'Essé. — Préparatifs faits par les Anglais pour s'opposer aux projets de la France.

. . . .

Et n'eſt, depuis, aultre choſe ſurvenue, ſinon que l'armée du Roy pour le ſecours d'Eſcoſſe a faict voille paſſant entre Douvre & Calaix, & l'on n'a encores nouvelles de l'arrivée d'icelle. Elle eſt pour certain de ſept vingtz voilles, entre lesquelles il y a vingt ſix galleres. L'on y a mandé quattre mille François, tant Gaſcons, Bretons que Normands, deux mille lansquenetz, de ceulx qui eſtoient jà icy, & environ cinq cens Italiens, leſquels Pierre Stroſſe conduict, Rintgrave les dicts Allemans & le ſieur d'Andelot le ſurplus. L'on tient qu'il y a deux centz hommes d'armes ſoubz la charge du ſieur d'Ercey, qui eſtoit à Landrecy avec Lalandre. . . . .

(1) Extraits de Teulet, t. 1, p. 186 à 202 de l'édit. in-4°.

1548. — 5-17 JUILLET.

Autre rapport envoyé par M. de St-Mauris.

Détails de divers engagements entre les Français et les Écossais commandés par d'Essé, et les Anglais sous les ordres de lord Grey. — Siége de Haddington formé par les Français. — Combat livré en vue de la ville.

Aultres advertissementz touchans les nouvelles d'Escosse.

ADVERTISSEMENT DU Ve DE JUILLET 1548.

. . . .

Hier les ennemis firent une longue & grande baterie sur le boulevert appelé *Windames boulevert*, & apres y donnerent l'assault : mais ceulx de dedans les ont vaillamment repoulsés & tué plusieurs desdicts assaillans, & entre les aultres ung grant capitaine : & ceulx de dedans ont refaict ledit boulevert, de sorte que aujourd'huy il n'y appert point qu'on y faict ny baterie ne breche.

Le Gouverneur (1) & monsieur d'Essé, estant advertis que les flancz de la ville estoient ostez & la breche convenable pour donner l'assault, vindrent avecq bon nombre des plus grans & experimentés, pour recognoistre & veoir la breche : mais ceulx de la ville deschargerent neuf ou dix pieces, tout à ung coup, & en tuerent quatre ou cinq, & emporterent les jambes à plus de douze aultres des plus braves. Et le Gouverneur & monsieur d'Essé se retirerent en haste.

ADVERTISSEMENT DU XVIe DE JUILLET 1548.

. . . .

Monsieur d'Essé a promis au Gouverneur qu'aujourd'huy il attemptera de rechief l'assault : & quant ilz fauldroient de

(1) Le comte d'Arran.

leur intencion, toutesfois il disoit qu'il trouveroit moyen d'avoir la ville devant qu'il fust jamais xv jours : mais le Gouverneur ne voyant que parolles & delais & nul effet, commença à murmurer & dire que les François ne faisoient aultre chose que de gaster & destruire le païs. — Et monsieur d'Essé en une grande colere, lui respondist que la faulte estoit en luy quy avoit souffert les Anglois labourer & fortiffier, quant il les eust bien empeschés, & dist que toutz bienfaictz estoient perduz qu'on faisoit pour gens sy ingratz. Et en ceste sorte multiplierent parolles entre eulx. Et les Escossois sont jà tout ennuyés de ces délais, que bien mille d'eulx se sont partis secretement & retirés du camp aujourd'huy au matin.

. . . .

Il y a eu altercation entre les Escossois & François. Et les François disent que, depuis qu'ilz se sont encampés devant ladicte ville, ilz y ont perdu troys cens de leurs gentilzhommes ; & pourtant ne peuvent donner l'assault comme ils avoient deliberez.

1548. — 30 SEPTEMBRE.

Lettre de M. de St-Mauris au Prince d'Espagne.

Envoi d'un nouveau rapport sur les affaires d'Écosse. — Continuation des hostilités. — Engagements divers livrés en Écosse.

. . . .

Une des plus grandes navires des François, nommé *le Cardinal,* de cinq cens tonneaulx, est perie & enfoncée aupres d'ung lieu nommé Sainct Combe inche (1), & la plus grande part de leurs navires ont perdus leurs cables & ont estez contrainctz de copper leurs matz. Une de leurs galées est

(1) Probablement Inch-Colm, île située dans le Forth, sur la côte nord, et qui fait partie du comté de Fife.

enfoncée foubz Temptallon, & penfe l'on qu'elle avoit receu le coup qui fuft caufe qu'elle fe perdit, par le traict des navires anglois.

Le principal homme des Alemans, excepté le Ringrave, eft tué, & le lieutenant de monfieur d'Effé prifonnier en Hedington.

1548. — 1er-9 OCTOBRE.

Nouveaux rapports envoyés par M. de St-Mauris.

Continuation des hostilités. — Prise de Gedburgh par les Écossais, qui abandonnent bientôt après la ville aux Anglais. — Dévastations commises en Écosse par lord Grey. — Sorties faites par la garnison d'Haddington. — Rixe survenue entre les Français et les Écossais dans la ville d'Edimbourg. — Attaque dirigée par les Français contre Haddington; assaut donné à la ville. — Retraite des Français.

. . . .

ADVERTISSEMENT DU VIIIe D'OCTOBRE.

Hier, entre les heures de quatre & cinq, fur le foir, advinft ung debat & efcarmouche en la ville de Edenborough entre les François & les Efcoffois, dont la caufe fut telle : — Ung François vendift une hacquebute pour ung efcu à ung Efcoffois, & ayans receu l'efcu, le François s'enfuyt avec l'efcu & la hacquebute. Sur quoy l'Efcoffois alla plaindre au prevoft de Edenborough, eftant de la maifon de Hamelton, parent au Gouverneur & capitaine du chafteau de Edemboroug (1). Ledict prevoft ordonna que le François delivreroit la hacquebute ou rendroit l'argent qu'il avoit receu. Mais le François eftant accompaigné de plufieurs de fa nacion, ne le

(1) Il s'appelait the Laird of Stenhouse. Voy. Tytler, *Hist. of Scotland*, t. VI, p. 57.

vouluſt point faire, & entrerent leſdicts François en parolles contre ledict prevoſt juſques à le defier, & à la fin deſgaignerent ſur lui & le blecerent en la teſte, au bras & à la cuiſſe. Sur quoy fut ſonné l'alarme parmy la ville, & le peuple s'esmeut pour venir ſecourir leur prevoſt. Et les Françoys ſemblablement y accoururent pour ayder leur compaignons, & là s'entrebatirent de ſorte, qu'il y euſt XXII Eſcoſſois tuez ſur la place; deſquelz y euſt aulcuns gens d'eſtime, comme Hamelton filz aiſné dudict prevoſt, & ung Guillaume Stewart frere de mylord Weſſam, Robert Hamelton ung vaillant & hardi jeune gentilhomme, filz du capitaine Dunbarre, lequel capitaine eſt maintenant priſonnier en Angleterre à la Tour de Londres, ung aultre gentilhomme nommé Robert Chappen & le ſecrétaire de la ville quy eſt fort plainct. Le reſte eſtoient bons bourgeois de la ville. Et deſdictz Eſcoſſois y eut quelque trente ou quarante de blecez de coups de hacquebutes, dont l'on eſtime que la pluſpart en mourera. Des François y en euſt huict tuez & ung capitaine. Auquel debat & eſcarmouche Oterbourne ou Tubourne ſe porta vaillamment pour les Eſcoſſois. A la fin le Gouverneur & monſieur d'Eſſé fierent tant qu'on miſt jus les armes d'ung coſté & d'aultre. Le lendemain, qui fut le VIIIe, ledict Gouverneur & d'Eſſé & aultres tindrent conſeil enſemble. Et pour ce qu'il avoit eſté conclu, quelque quinze jours devant, que le landemain, qui debvoit eſtre le XVe, l'on attempteroit de ſurprendre ceulx de Hadington, monſieur d'Eſſé avec toutz ſes gens, fortiſt de Edenborough & ce jour là ſe rencontra avec le Ringrave & ſes gens en ung lieu dit & aſſigné paravant : & ainſi marcherent vers Hadington, la cuidant ſurprendre. Et incontinent qu'ilz furent ſortis de la ville de Edenborough, ceulx de la ville ſerrerent leur portes & commencérent à chercher partout ; & autant de François qu'ils trovoient malades & autres, les deſpechoient & les jectoient en lieus ſecretz, affin qu'on ne les puiſt retrouver.

ADVERTISSEMENTZ DU IX[e] D'OCTOBRE, DU CAPITAINE DE HADINGTON.

. . . .

Ce jour là mesmes, nouvelles vindrent au Gouverneur, estant au diner, que les François & Alemans avoient gaigné Hadington d'affault & avoient tué toutz les fouldartz excepté quelques gentilzhommes, & excepté ung boulevert nommé *Windames boulevert*, auquel aucuns gentilzhommes se defendoiant encores & offroient de se rendre, leurs vies seulement saulves. Sur quoy ledict gouverneur fist sonner la trompette, &, assemblant toutz ses gens de cheval, se mist incontinent au chemin pour tirer vers Hadington, esperant de venir encores en tempz pour ayder à prendre ledit boulevert: mais, quant il eust chevauché jusques à Lastrabe, une lieue hors de Edenborough, on lui apporta aultre nouvelles comment leur gens avoient esté repoulsés & battus : ce que de prime face il ne creut, ains passa oultre jusques à une montaigne, guaires loing de là, dont il veid lesdictz François & Allemans qui s'en retournoient : de quoy tout estonné baissa la teste & se mist au retour en haste. Et apres que lesdicts François & Alemans furent rentrés en la ville, monsieur d'Essé & le Ringrave, apres qu'ilz furent desarmés, allerent à la maison du Gouverneur pour parler à lui : mais le Gouverneur ne voulust pour lors parler à eulx.

Le lendemain, ledict Gouverneur parla avec lesditz Dessé & Ringrave, & ne montrerent pas fort bon semblant les ungs aux aultres. Et dist le Gouverneur tout hault qu'il feroit inquisition de ceulx quy avoient faict les oultraiges sur ses parents & les bourgeois de la viile, & qu'ilz en feroient punis comme de droict & raison.

Et sont les Escossois bien aises que les François ont esté sy bien frotés à Hadington : & principalement ceulxde la maison de Hamelton se contentent mal de eulx pour la mort de leur parens.

DOCUMENTS FRANÇAIS

RELATIFS

A L'EXPÉDITION DE D'ESSÉ

EN ÉCOSSE (1)

1547-48. — 22 MARS. — ÉDIMBOURG (2).

M. de la Chapelle au duc d'Aumale.

(Biblioth. nationale. — Fonds de Gaignères, n° 334, f° 35. — Orig. signé.)

Éloge de la Reine régente d'Écosse. — Affection générale qu'elle a su se concilier. — Effet de stupeur produit sur les Écossais par la défaite de Pinkie. — Nécessité de leur envoyer de prompts secours pour qu'ils n'abandonnent pas le parti de la France. — Entrée en Écosse de lord Grey et du comte de Lennox.

(1) Tout ce qui suit est extrait du tome de Teulet. Appendice, p. 659 à 716.

(2) Nous avons dit au commencement du § XXXI, p. 185, note 1, dans quelles circonstances fut entreprise cette expédition formidable confiée par Henri II à ses officiers les plus habiles, sous le commandement en chef de M. d'Essé, qui fut plus tard remplacé par M. de Termes. Nous avons fait observer en même temps (même note, p. 186) que les documents contenus dans ce paragraphe étaient des notes adressées à l'ambassadeur d'Espagne, M. de Saint-Mauris, par l'Ambassadeur d'Angleterre résidant en France, et que, par conséquent, on pouvait les soupçonner de présenter les faits sous un jour favorable aux Anglais. Ce sont des documents émanés d'agents français que nous publions maintenant; ils peuvent servir à contrôler les premiers; ils embrassent une période plus étendue; ils donnent sur les opérations militaires de l'armée française de nouveaux détails; mais surtout ils présentent sur la conduite désordonnée des gens de guerre français en Écosse, sur le gaspillage des sommes considérables envoyées par le Roi de France, sur les embarras de toute nature suscités à la Régente, des renseignements qui nous ont semblé du plus grand intérêt. *(Note de M. Teulet.)*

— Retraite de la Régente et de sa fille à Dunbarton. — Échec éprouvé par le comte de Lennox, qui a déterminé la retraite de lord Grey. — Avertissements reçus d'Angleterre sur une nouvelle invasion que préparent les Anglais pour le mois d'avril, avec des forces considérables. — Indisposition de la jeune Reine Marie Stuart.

1548. — 18 JUIN. — ÉDIMBOURG.

M. d'Oysel au duc d'Aumale.

Débarquement de l'armée française en Écosse. — Retraite précipitée de lord Grey. — Résolution qui a été prise de faire reconnaître immédiatement la place d'Haddington. — Bonnes dispositions du duc de Châtellerault pour remettre entre les mains du Roi les places fortes désignées, et faire passer en France la jeune reine. — Défaut de moyens de transport, qui retardent de quelques jours l'entrée en campagne. — Levée de six mille hommes pour se joindre à l'armée française. — Déclaration que ce nombre a paru suffisant, et que les Anglais ne sont pas assez forts pour nécessiter une levée en masse.

1548. — 20 JUIN. — ÉDIMBOURG.

M. d'Andelot au duc d'Aumale.

Brillante réception faite à l'armée française par la Régente. — Heureuse arrivée en Écosse de cette armée, qui, malgré le mauvais temps, n'a perdu qu'un seul navire. — Préparatifs pour le siége d'Haddington. — Plan dressé par le seigneur Pierre Strozzy pour fortifier Leith. — Activité que l'on compte mettre à cette entreprise aussitôt que l'on aura obtenu l'autorisation du duc de Châtellerault.

1548. — 24 JUIN. — ÉDIMBOURG.

M. d'Oysel au duc d'Aumale.

Reconnaissance de la place d'Haddington, qui a été faite par M. de la Chapelle et le capitaine Millerin. — Espoir que cette place pourra être attaquée avec succès. — Prochain départ de MM. d'Essé, P. Strozzi et d'Andelot pour en commencer le siége. — Bonne grâce avec laquelle le duc de Châtellerault a remis le château de Dumbar entre les mains du Roi. — Assurance qu'il est tout disposé à livrer également le château de Blackness, quoiqu'il n'ait pas encore les lettres de sûreté apportées par M. d'Essé. — Dispositions secrètes faites pour l'embarquement de Marie Stuart. — Avis que la Régente a déjà obtenu ce consentement du comte d'Angus, de G. Douglas, du comte de Cassilis, de lord Seaton, et de sept ou huit évêques et prélats d'Écosse, au mariage de Marie Stuart

avec le Dauphin, et à son propre voyage en France. — Nécessité d'accorder promptement ce que la Régente a fait demander au Roi en faveur de ces seigneurs par le sieur de Combas. — Commencement des hostilités devant Haddington. — Préparatifs faits en Angleterre pour reprendre l'offensive.

1548. — 25 JUIN. — ÉDIMBOURG.

La Reine Régente d'Écosse à ses frères le duc d'Aumale et le cardinal de Guise.

Bonnes dispositions de l'armée qui vient de débarquer en Écosse, et qui va partir pour le siége d'Haddington. — Préparatifs qui se font en Angleterre pour envahir l'Écosse lorsque l'armée française se sera retirée. — Espoir de la Régente que le Roi ne rappellera pas ses troupes avant que tout ne soit en sûreté. — Exécution des promesses faites par M. d'Oysel. — Plaintes de la Régente au sujet de ses affaires personnelles. — Instances pour qu'on ne laisse pas l'armée manquer d'argent. — Détails sur les mesures qui ont été prises pour assurer les subsistances. — Déclaration que si le Roi rappelle son armée, c'est la perte du royaume d'Écosse. — Témoignage de satisfaction en faveur de M. de la Chapelle.

1548. — 25 juin. — ÉDIMBOURG.

M. de la Chapelle au duc d'Aumale.

Avantages que le Roi pourra tirer de son armée d'Écosse. — Nécessité d'y maintenir cette armée ainsi que la flotte pendant tout l'hiver. — Espoir que fondent les Anglais sur le rappel des troupes françaises. — Inquiétudes qu'ils inspirent aux Ecossais à cette occasion. — Confiance de M. de la Chapelle qu'on parviendra à s'emparer d'Haddington, dont il a fait la reconnaissance. — Escarmouche devant cette place. — Avis que M. de la Chapelle s'est rendu à Dumbar avec l'archevêque de Saint-André, et que cette place importante lui a été remise de fort bonne grâce.

1548. — 5 JUILLET. — AU CAMP DEVANT HAUDINGTON.

M. d'Andelot au duc d'Aumale.

Arrivée de l'armée française devant Haddington. — Escarmouche sous les murs de la place. — Mort du capitaine Villeneuve. — Blessure reçue dans la même affaire par Pierre Strozzi. — Mesures prises par d'Andelot pour presser le siége avec activité.

1548. — 6 JUILLET. — ÉDIMBOURG.

La Reine d'Écosse au duc d'Aumale et au cardinal de Guise.

Avis que le parlement va se réunir au camp devant Haddington, pour tout remettre entre les mains du Roi. — Assurance donnée par la Régente qu'aussitôt après elle fera embarquer la Reine sa fille. — Ses regrets de n'avoir pas été avertie plus tôt du départ de M. de Seurre pour la France. — Instances pour que le Roi laisse en Écosse toutes ses forces navales. — Déclaration que la retraite de la flotte amènerait la ruine de toute l'entreprise.

1548. — 6 JUILLET. — ÉDIMBOURG.

M. d'Oysel au duc d'Aumale et au cardinal de Guise.

Arrivée à Édimbourg de M. d'Oysel, pour presser la réunion du parlement, qui doit s'occuper du mariage de Marie Stuart. — Nouvelles d'Haddington. — Détails sur les travaux du siége.

1548. — 6 JUILLET. — AU CAMP DEVANT HADDINGTON.

M. d'Essé au duc d'Aumale.

Excellent accueil fait à l'armée par la Reine Régente. — Détails sur le siége de Haddington. — Espoir d'une bonne réussite, malgré les forces et la résistance des assiégés. — Secours de six mille hommes que lord Grey doit leur amener. — Arrivée du duc de Châtellerault, qui est venu rejoindre la Régente à la tête de quatre mille hommes. — Vif chagrin causé à M. d'Essé par la blessure de M. de Strozzi. — Espoir que cet habile ingénieur n'en restera pas même estropié.

Monſeigneur, ce que je puis vous faire entendre pour nouvelles de ce pays eſt que, y eſtant arrivez, avons receu tels honneur & traitement de la Royne voſtre ſeur que telle princeſſe ne l'euſt peu faire meilleur ne

donner plus grande cognoiſſance du bon voulloir qu'elle a que les choſes aillent ſelon le bon plaiſir du Roy. Nous avons ſejourné à Liſlebourg quelques jours, attendant recouvrer les choſes neceſſaires pour noſtre armée. Ce que ayant faict, ſommes venuz mectre camp davant Hedynton, & avons tellement & de ſi pres aſſiegez les ennemys que, depuis le premier jour, ilz n'ont jamais oſé faire ſortye ſur nous, & ſy ſont noz tranchées à quatre pas pres du foſſé. Ilz ſont deux mille hommes de guerre dedans & troys cens chevaulx : & vous aſſeure que l'avons trouvé beaucoup plus forte que l'on ne nous avoyt faict entendre. Les premiers jours avons planté noſtre artillerie à cent cinquante pas pres des foſſez, & avons ſi bien battu leurs deffences, que demain viendrons à ſapper leurs baſtions. Nous avons adviſé ce moyen plus ſeur que de l'avoir par batterye, pour ce que toute leur fortereſſe eſt terre. J'eſpere, Monſeigneur, veu le grand deſir & debvoir que font tous les gentilzhommes & souldars de l'armée, combien qu'ilz facent fort les aſſeurez dans la ville, que, Dieu aydant, en aurons bonne victoire. Ilz attandent tous les jours avoir

secours du millor Grée avecques six mille hommes. Mais, s'ilz ce jouent de l'esprouver, je luy iray au davant si bien accompagné, que j'espere l'en faire repentir, sans toutefoys faire partir les compagnyes qui sont autour de la ville pour l'assieger. La Royne a faict venir le Gouverneur avecques une belle compagnye : lesquelles, pour tout demain, seront bien quatre mille hommes & en bon terme d'en faire venir plus quant les forces des ennemys croistront. Je veulx aussi vous advertir du malheur qui nous est survenu sur la personne du seigneur Pierre, qui, en allant d'avant hier visiter noz tranchées, a esté blessé à la cuisse d'un coup de harquebouse à crocq : toutefois qu'il n'en mourra point, & n'en sera perchuz comme on espere. Je vous asseure, Monseigneur, que sa personne nous faict beaucoup de faulte, veu son accoustumée dilligence & la grande affection qu'il a monstrée de faire service au Roy & à la Royne vostre seur. La partance de M. de Brezé sera briefve, par qui je vous escripray tout ce qui sera survenu de plus : & ce portent les affaires qu'il a eu en charge, selon le bon plaisir du Roy. Vous serez adverty

du ſurplus, qui eſt ſurvenu depuis noſtre partement, par le chevalier de Seure, préſent porteur.

Monſeigneur, je me recommande tres humblement à voſtre bonne grâce, & prie Dieu vous donner tres bonne vye & longue. Du camp devant Hadynton, ce VIe juillet.

Voſtre très humble & tres obeiſſant ſerviteur

D'Essé.

1548. — 20 juillet. — Au camp devant Haddington.

M. d'Essé au duc d'Aumale.

Combat devant Haddington. — Défaite complète essuyée par les Anglais. — Décision prise par le parlement pour la conclusion du mariage de Marie Stuart avec le Dauphin. — Charge donnée à M. de Brézé d'aller porter au Roi l'acte du consentement donné par les trois États. — Vives instances pour qu'on ne laisse pas l'armée manquer d'argent.

Monſeigneur, depuis mes dernieres lettres, que je vous ay eſcriptes par le chevallier Seurre, il nous eſt adveneuë telle fortune que noz ennemys nous ſont venuz veoir juſques en ce camp, bien plus de trois mil chevaulx, qui fut mardi dernier (1) : leſquelz nous receuſmes ſi bien, que de tous il n'en

(1) Le 17 juillet.

réchapa deux cens. Et ont esté tous leurs chefz prisonniers & ung bien grant nombre de mortz : desquels j'envoye quelques enseignes au Roy. Je ne sçay si l'on doibt appeller cella bataille, comme font les gens de ce païs, mais je vous puis dire que l'artillerye qu'ilz ont dedans la ville dadvant laquelle nous sommes, tiroit aussi bien dedans noz gens de guerre que si la eussent eue avecques eulx, & tua quelques ungs des nostres : mais Dieu mercy ! ce fut bien peu. Au reste, Monseigneur, vous entendrez, s'il vous plaist, par Monsieur de Bresay, comment la conclusion du mariage de monseigneur le Dauphin & de la Royne, vostre niepce, a esté fait : &, pour la fin de l'entreprise, la Royne sa mere est allée à Dombertrand avec le dict sieur de Bresay, qui, je pence, soit de ceste heure embarqué. J'envoye au Roy le contract de l'accord qui en a esté fait par les trois Estats de ce royaulme, & au surplus j'escriptz au dict sieur de l'inconvenient en quoy nous pourrions tomber si l'argent nous failloit. Il vous plaira en cella volloir estre aydant que puissions estre secouruz d'heure, aultremant tout en ung instant toute ceste armée seroit

perdue. De ce qui ſurviendra, je ne fauldroy vous en advertir par toutes les deſpeches que je feray, & vous ſuppliray cependant que je demeure pour tres humblement recommandé à voſtre bonne grace. Priant Dieu, Monſeigneur, vous donner, en ſanté tres bonne & longue vye.

Au camp dadvant Hadinton, ce xxme juillet.

Voſtre tres humble & tres obeiſſant ſerviteur

D'Essé.

1548. — 1er septembre. — Musselburg.

Lettre écrite d'Écosse.

Levée du siége de Haddington. — Retraite de l'armée française, qui a pris position à Musselburg. — Présence de la flotte anglaise dans le Forth depuis plus d'un mois. — Descente que les Anglais ont essayé de faire sur la côte, et dans laquelle ils ont perdu plus de cinq cents hommes. — Commencement des travaux de fortification à Leith. — Résolution qui a été prise de fortifier également Dumbar.

1548. — 25 septembre. — Saint-André.

M. d'Oisel au duc d'Aumale.

Avis que les Anglais continuent à fortifier leur nouveau fort près de Douglas. — Mouvement de retraite ordonné par M. d'Essé, qui a placé les lansquenets à Leith et les bandes françaises aux environs d'Édimbourg. — Charge donnée au sieur Desloges de se rendre sur la frontière de Tindale avec les chevau-legers écossais. — But de cette mission, qui est d'empêcher lord Grey d'assiéger un château appartenant au lord Buccleuch. — Précautions prises

par la Régente pour arrêter les courses des Anglais sur Dundee et les environs. — Ordre donné à M. de la Chapelle de traverser le Forth avec six enseignes françaises. — Retraite de la Régente à Falkland, pour se mettre à l'abri de la peste, et veiller à l'exécution d'une entreprise qui se prépare contre un seigneur du voisinage. — Résolution qui a été prise de fortifier Dumbar. — Importance de cette place. — Vifs regrets de ce que M. d'Essé n'ait pas voulu de prime-abord la fortifier. — Glorieuse résistance que les habitants de Dumbar ont opposée aux Anglais lorsqu'ils sont venus brûler leur ville. — Leur désir de recevoir une garnison. — Possibilité de la loger commodément dans les maisons qui subsistent encore. — Ravages exercés jusqu'à quatre lieues d'Édimbourg par la garnison d'Haddington. — Critique du dernier mouvement de retraite ordonné par M. d'Essé, contrairement à l'avis de la Régente. — Nouvelles rapportées d'Haddington par M. de Beaudisner, prisonnier sur parole. — Vives instances pour que l'on envoie de France, sans retard, l'argent attendu par la Régente.

1548. — 15 AVRIL AVANT PAQUES. — ÉDIMBOURG.

La Reine d'Écosse à ses frères le duc d'Aumale et le cardinal de Guise.

Mesures prises pour le ravitaillement du château de Humes. — Commandement de cette place donné par M. Dessé au capitaine Lavy. — Instructions transmises par M. d'Oysel à cet officier sur la manière dont il doit se conduire avec les gens des frontières. — Conférences entre MM. d'Oysel et d'Essé à Jedburg, pour aviser aux moyens de pourvoir aux besoins de l'armée. — Incursion qu'ils ont décidé de faire en Angleterre. — Insistance de la Régente pour presser l'exécution de cette entreprise, qui a eu le plus grand succès. — Prière pour que le Roi donne des moyens de suivre cette bonne fortune. — Entreprise qui se prepare pour recouvrer le château de Dundee. — Dessein des Anglais de fortifier un petit port nommé Aberlady. — Nécessité de s'y opposer. — Instances de la Régente pour qu'on envoie de l'argent.

. . . .

Et, à cette occafion, j'efcripviz au dict fieur de d'Effé & la Chapelle & priay le dict ambaffadeur les vouloir folliciter de faire cefte entreprinfe, & leur en feiz pareillement efcripre par monfieur de Monluz (1). Et s'i accorderent tres volontiers. Nous les avons fait accompaigner d'envyron quinze ou feize cens chevaulx & autant de gens de pied, & ont fi bien faict que, depuis la bataille, là où le feu Roy d'Efcoffe, mon

(1) Blaise de Montluc, qui devint maréchal de France sous le règne de Henri III.

beau-père, fut tué (1) ne s'eſt faict ung tel dommage ou pays de l'ennemy, car l'on y a bruſlé ſix groſſes bourgades & prins ſix petitz chaſteaux, là où c'eſt trouvé force bien dedans. Et ne s'eſt jamais le dict ennemy oſé approcher de l'infanterie : bien ſurvenus quelques ungs à l'eſcarmouche à noſtre cavallerie, mais ilz ne s'y ſont arrestez, n'ayant pour ce laiſſé d'y perdre cent ou deux cens chevaulx. Monſieur de d'Eſſé & ſa compaignie euſſent bien voullu qu'ilz ſe feuſſent approchez d'eulx, car ilz avoient bonne eſperance de les bien frotter, comme ilz ont accouſtumé de faire.

. . . .

Lettres de la Reine Marie de Guise à son frère François duc d'Aumale (2).

Nous devons à l'obligeance de M. Charles Debécourt la connaissance de trois lettres extraites d'un manuscrit en deux volumes in-folio appartenant à la bibliothèque de l'arsenal, où ils sont enregistrés sous le n° 213.

Ce manuscrit est intitulé : *Mémoires de Monsieur de Guise.* Il renferme la copie 1° des lettres écrites au duc de Guise et à son frère le cardinal Charles de Guise, plus tard appelé le cardinal de Lorraine, et 2° des lettres qui leur ont été adressées ; le tout, depuis le 27 août 1547 jusqu'au 27 décembre 1557. La copie est du commencement du règne de Louis XV.

(1) La bataille de Floddenhill, livrée le 9 septembre 1513, et dans laquelle Jacques IV perdit la vie, mais après avoir ravagé tout le Northumberland.

(2) François de Guise porta d'abord le titre de prince de Joinville, puis celui de duc d'Aumale, jusqu'à la mort de Claude de Guise, son père, arrivée en mai 1550.

Lettre de la Royne douairiere d'Escosse à monsieur le duc d'Aumale, son frere. [De sa propre main.]

De L'Islebourg, le penultieme de septembre 1540.

La Reine annonce que l'ennemi a abandonné la forteresse d'Addington, par la sage conduite de de Thermes, qui avait succédé à d'Essé à la fin de 1548, et elle ajoute :

" Si du commencement j'eusse eu un homme si prudent que celuy là, je n'eusse eu tant de maux, ni le Roy tant depensé d'argent... Il faut que je vous dise, monsieur mon frere, que je n'ai jamais eu tant de mal en comparaison de celuy que j'ay depuis la venue des François. C'est chose estrange de ces gens là qui avoyent quatre ou cinq mil ecus en leurs coffres & voyoient mourir l'armée d'un Roy de faim, & me falut engager bagues & tout ce que j'avois de valant pour la secourir, & personne ne m'y aide que le pauvre ambassadeur, qui toujours baille..."

Il s'agit de La Chapelle. Elle termine en demandant l'ordre pour de Thermes.

—

Lettre de la Royne douairiere d'Escosse au duc d'Aumale, son frere, de l'estat des affaires de ce royaume.

De L'Islebourg [sans date (1)].

" Monsieur mon frère, j'ay receu les longues lettres que vous m'avez escrites par le sieur de Monluc (2), lequel les

(1) La Reine connaît la paix signée en avril 1850; d'un autre côté, elle donne encore à son frère François le titre de duc d'Aumale : elle ignore donc la mort du duc Claude de Guise, son père, survenue en mai 1550. La lettre se trouve classée immédiatement avant d'autres lettres de condoléances adressées à François de Guise, au sujet de la mort de Claude. On est donc fondé à assigner à la dépêche non datée dont il s'agit, le quantième du milieu d'avril 1550.

(2) Fin, délié, rinquant, rompu et corrompu autant par son savoir que par sa pratique. — Brantome, *Vie des grands Capitaines*.

fçavoit par cœur, ce que j'ay trouvé bien eftrange, car je n'ay jamais fait perfonne participant de celles que vous m'avez efcrit, me femblant n'eftre neceffaire que telles chofes entre frere & sœur fe communiquent à perfonne, & encore à perfonnes qui me font inconnues. Il m'a fait mal que celui que je n'avais jamais veu me vint reprendre de mes efcritures : car encore que j'ay fouvent communiqué ce que j'efcrivais pour les chofes de deça au *fieur d'Effey*, à l'ambasfadeur la Chapelle & autres, je n'ai voulu faire perfonne participant de ce que j'efcrivais. Je n'euffe jamais penfé que fupportant tant de maux & de pauvreté, vous dufliez le prendre de telle forte qui est bien loin de me donner confort à fupporter mes adverfités. J'endure des peines infupportables, & perfonne néantmoins n'en doit fupporter le fruit que vous, meffieurs mes freres, & pluft à Noftre Seigneur que les chofes fut en fi bon repos que je n'euffe aultre chofe à faire, finon à fervir Dieu, & vous verriez fi vous feriez importuné de moi pour mon particulier : mais je vois bien que Noftre Seigneur n'eftencore las de me faire connoiftre en quoi confiftent les grandeurs de ce monde. Or, je le loue de tout cœur : car par ce moyen, je le connois mieux que peut eftre ne ferois en profperité. Je laifferai ce propos pour repondre à tous les articles que m'efcrivés, vous priant de ne le vouloir trouver mauvais, ne voulant rien dire que veritable.

» Quant au fieur d'Effey, ce qu'il a fait du paffé a efté par ignorance, & neantmoins je vous fay fort bon gré de ce que vous lui avez efcrit que j'ay voulu ayder ce pauvre homme à s'excufer du paffé, ne voulant faire mal à perfonne.

» Quant aux deniers, je vous ay mandé la vérité, & me femble que ma refponfe ne vous devoit fafcher, car j'ay trouvé beaucoup de dépenfes faites par gens de finances qui ne me femblent fort raifonnables. Je n'avais jamais entendu que *d'Effey* n'euft adverti le Roy de toute chofe

comme il lui avoit commandé : le pauvre homme n'a jamais pris conseil à personne, ce qui lui a fait grand tort. Mais il faut excuser l'esprit.

" Quant à ma despense, je n'en ay jamais fait sans occasion ni pour mon plaisir, & n'ay jamais rien gasté en la maison, quant j'ay esté en France : mais quand il est question de la perte d'un royaume, il n'y faust rien espargner, car on n'en gagne pas un autre aysement."

Elle continue à justifier sa conduite, et un peu plus loin elle accuse à son tour :

" Et quant à mon pere & à madame ma mere, je n'ay jamais pensé sinon ce qu'une tres humble & obeissante fille doit à pere & mere, & s'il estoit en ma puissance, monsieur mondit pere seroit plus honoré qu'il n'est, car il seroit plus avancé au conseil, & ne demeureroit à la porte avec sa barbe blanche.

" Quant à madame ma mere, je sçay bien qu'elle n'aime pas la despense si elle n'est bien nécessaire, en quoy elle a bien raison : mais, etc."

On lui avait annoncé l'arrivée de leur frère le marquis de Mayenne, qui succéda à François de Guise dans le titre de duc d'Aumale; elle exprime sa joie et ajoute :

" Il est bien vray que j'ay trouvé fort estrange, estant si heureuse d'avoir tant de freres, que je n'ay esté visitée de pas un depuis le temps que j'ay l'ennemi sur les bras."

Elle termine par ces mots, qui expliquent l'amertume de son langage, et adoucissent la rigueur de ses jugements :

" Je vous envoie ce porteur (1), lequel m'a servi depuis

(1) Le sieur d'Attigny.

25 ans, & a vu de quelle nature je fuis que je confeffe eftre un peu difficile, mais je ne le peux adoucir, eftant l'aage paffée de le pouvoir faire."

—

Leftre de Monfieur le duc d'Aumale à la dite Royne, en réponfe à celle ci deffus.

" Au regard de la defpenfe qui a eté faite par delà, & ce que me faites fçavoir de monfieur d'Effey, je ne crois pas qu'on ait encore peu fçavoir comment tout en eft paffé, & qu'il y ait eu en cela de fa faulte que par ignorance, ayant toujours ez autres chofes fait tel devoir & avec telle heur que graces à Dieu toutes fes entreprifes font venues à bien, & ferais bien marris, madame, fi vouliés eftimer que j'euffe efté pour m'ennuyer de chofe qu'il ait plu m'efcrire, mefmement de ce que vous m'avés ci devant mandé fur le fait de defpenfe que je fçay affez ne pouvoir eftre moindre, & en cela s'il y a eu quelque faute, je puis vous affurer, madame, qu'elle ne peut proceder que de ceux qui en ont la charge."

TABLE DES CHAPITRES

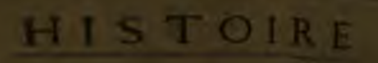
DES TROIS LIVRES DU DISCOURS DE LA GUERRE D'ESCOSSE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIESME.

Bordeaux, imp. G. GOUNOUILHOU, 11, rue Guiraude.



HISTOIRE

DE LA

GUERRE D'ESCOSSE

PAR

JEAN DE BEAUGUÉ

AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT

BORDEAUX

BORDEAUX

LEFEBVRE

…ivres historiques de la Giro

…TOURNY, N° 6





